ÉTUDES SUR LA PAROLE

Le Pentateuque

GENÈSE à DEUTÉRONOME

par J.N. Darby

Préface à la seconde édition des Études sur le Pentateuque

Etudes destinées à aider le chrétien dans la lecture du Saint Livre

[Introduction 5](#_Toc361750260)

[LA GENÈSE 7](#_Toc361750261)

[Chapitre 2 12](#_Toc361750262)

[Chapitre 3 13](#_Toc361750263)

[Chapitre 5 15](#_Toc361750264)

[Chapitre 9 16](#_Toc361750265)

[Chapitre 10 & 11 17](#_Toc361750266)

[Chapitre 12 19](#_Toc361750267)

[Chapitre 13 21](#_Toc361750268)

[Chapitre 14 & 15 21](#_Toc361750269)

[Chapitre 16 23](#_Toc361750270)

[Chapitre 17 & 18 24](#_Toc361750271)

[Chapitre 19 25](#_Toc361750272)

[Chapitres 20, 21 25](#_Toc361750273)

[Chapitre 22 26](#_Toc361750274)

[Chapitre 25 26](#_Toc361750275)

[Chapitre 26 28](#_Toc361750276)

[Chapitre 27 29](#_Toc361750277)

[Chapitre 32-34 30](#_Toc361750278)

[Chapitre 35 30](#_Toc361750279)

[Chapitre 36 30](#_Toc361750280)

[Chapitre 37 31](#_Toc361750281)

[Chapitre 38 31](#_Toc361750282)

[Chapitre 39 31](#_Toc361750283)

[Chapitre 40 31](#_Toc361750284)

[Chapitre 47 32](#_Toc361750285)

[Chapitre 48 32](#_Toc361750286)

[Chapitre 49, 50 32](#_Toc361750287)

[L’EXODE 35](#_Toc361750288)

[Chapitre 1 35](#_Toc361750289)

[Chapitre 2 35](#_Toc361750290)

[Chapitre 3 37](#_Toc361750291)

[Chapitre 4 38](#_Toc361750292)

[Chapitres 5 à 11 38](#_Toc361750293)

[Chapitres 12 à 14 39](#_Toc361750294)

[Chapitre 15 40](#_Toc361750295)

[Chapitre 17 41](#_Toc361750296)

[Chapitre 18 42](#_Toc361750297)

[Chapitre 19 42](#_Toc361750298)

[Chapitre 21 43](#_Toc361750299)

[Chapitre 24 43](#_Toc361750300)

[Chapitre 25 43](#_Toc361750301)

[Chapitre 26 46](#_Toc361750302)

[Chapitre 28 48](#_Toc361750303)

[Chapitre 29 51](#_Toc361750304)

[Chapitre 30 52](#_Toc361750305)

[Chapitre 32 53](#_Toc361750306)

[Chapitre 33 55](#_Toc361750307)

[Chapitre 34 56](#_Toc361750308)

[Chapitres 35 à 40 57](#_Toc361750309)

[LE LÉVITIQUE 59](#_Toc361750310)

[Chapitre 2 67](#_Toc361750311)

[Chapitre 3 75](#_Toc361750312)

[Chapitre 4 80](#_Toc361750313)

[Chapitre 8 85](#_Toc361750314)

[Chapitre 9 86](#_Toc361750315)

[Chapitre 10 87](#_Toc361750316)

[Chapitre 11 87](#_Toc361750317)

[Chapitre 12 87](#_Toc361750318)

[Chapitre 13 87](#_Toc361750319)

[Chapitre 15 91](#_Toc361750320)

[Chapitre 16 91](#_Toc361750321)

[Chapitre 17 95](#_Toc361750322)

[Chapitre 18 95](#_Toc361750323)

[Chapitre 19, 20 95](#_Toc361750324)

[Chapitre 21 96](#_Toc361750325)

[Chapitre 22 96](#_Toc361750326)

[Chapitre 23 97](#_Toc361750327)

[Chapitre 24 101](#_Toc361750328)

[Chapitre 25 102](#_Toc361750329)

[Chapitre 26 102](#_Toc361750330)

[Chapitre 27 102](#_Toc361750331)

[LES NOMBRES 104](#_Toc361750332)

[Chapitres 1-2 104](#_Toc361750333)

[Chapitre 3 104](#_Toc361750334)

[Chapitre 4 105](#_Toc361750335)

[Chapitre 5 108](#_Toc361750336)

[Chapitre 6 109](#_Toc361750337)

[Chapitre 7 111](#_Toc361750338)

[Chapitre 8 111](#_Toc361750339)

[Chapitre 9 112](#_Toc361750340)

[Chapitre 10 112](#_Toc361750341)

[Chapitre 11 113](#_Toc361750342)

[Chapitre 12 114](#_Toc361750343)

[Chapitres 13-14 114](#_Toc361750344)

[Chapitre 15 115](#_Toc361750345)

[Chapitre 16 116](#_Toc361750346)

[Chapitre 17 117](#_Toc361750347)

[Chapitre 18 117](#_Toc361750348)

[Chapitre 19 118](#_Toc361750349)

[Chapitre 20 119](#_Toc361750350)

[Chapitre 21 120](#_Toc361750351)

[Chapitres 22-24 121](#_Toc361750352)

[Chapitre 23 123](#_Toc361750353)

[Chapitre 24 123](#_Toc361750354)

[Chapitre 25 124](#_Toc361750355)

[Chapitre 26 124](#_Toc361750356)

[Chapitre 27 125](#_Toc361750357)

[Chapitres 28-29 125](#_Toc361750358)

[Chapitre 29 126](#_Toc361750359)

[Chapitre 30 127](#_Toc361750360)

[Chapitre 31 127](#_Toc361750361)

[Chapitre 32 127](#_Toc361750362)

[Chapitres 34-35 128](#_Toc361750363)

[Chapitre 36 128](#_Toc361750364)

[Le DEUTÉRONOME 129](#_Toc361750365)

[Chapitres 1-11 129](#_Toc361750366)

[Chapitre 4 130](#_Toc361750367)

[Chapitre 5 130](#_Toc361750368)

[Chapitre 7 130](#_Toc361750369)

[Chapitre 8 131](#_Toc361750370)

[Chapitre 10 131](#_Toc361750371)

[Chapitre 11 131](#_Toc361750372)

[Chapitre 12 131](#_Toc361750373)

[Chapitre 13 132](#_Toc361750374)

[Chapitre 14 132](#_Toc361750375)

[Chapitre 15 133](#_Toc361750376)

[Chapitre 16 133](#_Toc361750377)

[Chapitre 17 135](#_Toc361750378)

[Chapitre 18 135](#_Toc361750379)

[Chapitre 19 136](#_Toc361750380)

[Chapitre 20 136](#_Toc361750381)

[Chapitre 21 136](#_Toc361750382)

[Chapitre 22 137](#_Toc361750383)

[Chapitres 23-24 138](#_Toc361750384)

[Chapitre 25 138](#_Toc361750385)

[Chapitre 26 139](#_Toc361750386)

[Chapitre 27 140](#_Toc361750387)

[Chapitre 28 141](#_Toc361750388)

[Chapitre 29 141](#_Toc361750389)

[Chapitre 30 141](#_Toc361750390)

[Chapitre 31 142](#_Toc361750391)

[Chapitre 32 142](#_Toc361750392)

[Chapitre 33 143](#_Toc361750393)

# Introduction

La première édition de la première partie des *Études sur la Parole* étant épuisée, j’ai profité de la publication de la seconde édition pour revoir rapidement ce que j’ai écrit sur les cinq livres de Moïse. Rien n’est changé du fonds. Je ne doute pas que les aperçus que j’ai publiés ne contiennent la vraie pensée de Dieu dans les passages dont j’ai cherché à exposer le contenu. On s’est plaint de ce que l’explication de la Genèse était trop brève et qu’elle manquait de développement. J’ai beaucoup ajouté à cette partie ; elle est augmentée à peu près d’une moitié. J’ai voulu imprimer ces remarques supplémentaires à part, pour ceux qui possèdent la première édition. Des circonstances hors de mon pouvoir ont empêché, pour le moment, l’accomplissement de mon intention. J’espère les faire imprimer au plus tôt. Au reste, ce ne sont que des développements, et ceux qui ont la première édition possèdent déjà le résumé de tout.

Cher lecteur,

Je viens vous présenter, dans ces pages, le commencement d’un travail qui, je l’espère, pourra vous être utile dans l’étude du précieux Livre de Dieu. Je désire aussi que les aperçus que vous y trouverez, vous faisant entrevoir une partie des richesses contenues dans la Parole, vous engagent à l’étudier avec plus de soin. Je crois être sensible, plus sensible même que vous ne pourriez l’être, aux grandes et nombreuses imperfections qui se trouvent dans cet écrit. Pour peu qu’on estime la Parole comme elle mérite d’être estimée, pour peu qu’on ait senti son caractère divin, tout travail d’homme qui s’y rapporte sera, aux yeux du croyant, bien pâle, bien pauvre. Je le sens, et je tiens à dire quelques mots, pour vous expliquer le but que je me suis proposé en publiant ces réflexions, et vous faire savoir ce qu’il faut attendre en les parcourant.

Il y a quelques années qu’un frère m’a engagé d’entreprendre ce travail, et, jusqu’à présent, j’avais reculé devant cette tâche ; plus encore par le sentiment de ma faiblesse pour une telle entreprise, qu’à cause de mes occupations dans l’oeuvre du Seigneur, quoique celles-ci soient entrées pour quelque chose dans le retard qui y a été apporté. Le sentiment que le Seigneur est près, me disposait plutôt à me vouer à l’oeuvre qu’à entreprendre un travail de cabinet. Les besoins des frères qui sont aussi dans le champ du Seigneur, et, pour la plupart, d’une manière plus utile que moi, m’ont décidé à me mettre à ce travail, sans, je l’espère, sortir de l’humilité qui me convient et à laquelle j’aimerais mieux demeurer fidèle que d’accomplir un travail quelconque. Plusieurs considérations, cependant, pesaient dans la balance pour m’empêcher de commencer cet ouvrage.

Premièrement, l’immense responsabilité qui se rattache, lorsqu’il s’agit de la Parole de Dieu, à celui qui veut donner une direction à la pensée des chrétiens, et, quelque modestement que ce soit, présenter des idées comme étant l’intention de l’Esprit de Dieu. Quelle grave faute que de mal diriger les chers enfants de Dieu dans l’intelligence de ses pensées et de sa volonté, que de donner comme le but de ses précieuses communications, ce qui ne le serait pas !

Une autre considération aussi m’arrêtait ; c’était la crainte qu’on ne supposât trouver, dans ce travail, le contenu de la Parole. Le grave et sérieux mal de tous les commentaires est qu’ils donnent lieu à cette pensée, prêtant ainsi à la paresse du coeur et au manque de spiritualité qui se contentent de quelques explications, peut-être bonnes en elles-mêmes, mais qui ne donnent que quelques idées suggérées par la Parole et sont infiniment loin de communiquer sa vie, sa force et ses richesses. Rien de plus nuisible que cette paresse qui aime mieux s’arrêter à ces quelques pensées, que de sonder la Parole divine elle-même, car celle-ci se refuse à l’âme qui ne cherche pas auprès du Seigneur, dans la diligence, la spiritualité et le dévouement, l’intelligence que Lui seul peut donner. Le lecteur ne trouvera donc ici aucune prétention à lui donner le contenu de la Parole. Il trouvera, du moins tel a été mon désir et le but de mon travail, quelques jalons qui l’aideront dans l’étude de la Bible, mais qui ne lui serviront de rien sans cette étude. Je lui aurais rendu un mauvais service, si je l’avais aidé à ramasser des idées, en le détournant de la Parole vivante et vraie qui nous met en communication avec Dieu lui-même, place nos coeurs sous son regard et notre conscience sous cet oeil qui voit tout, qui juge tout ; mais qui le voit pour nous guérir et pour nous bénir.

Une autre considération plus personnelle a un peu pesé sur moi : c’est que vraiment la tâche était très grande. L’influence de cette pensée a disparu devant l’espérance d’être utile à mes frères et devant la grande jouissance que ce travail me promettait et que, en effet, je n’ai pas manqué d’éprouver. Si mon lecteur n’en retire pas un grand profit, j’ai, du moins, la consolation qu’il m’a été d’un profit immense. Quoi qu’il en soit, je n’ai aucun regret de l’avoir entrepris. Je prie le lecteur de ne pas faire la lecture de ces pages sans l’accompagner de celle de la Parole, de n’en prendre connaissance que pour étudier la Parole. Mon but est de la faire étudier, et j’espère même qu’il sera impossible de s’en servir autrement qu’en étudiant la Parole même.

Enfin, je ne me suis pas proposé de communiquer l’effet que la vérité a produit sur moi, ni de fournir l’expression de la piété qui jaillit dans le coeur lorsqu’on lit la Parole convenablement. J’ai eu l’intention d’aider mon lecteur à comprendre ce qui doit produire ces sentiments. Je préfère les laisser germer par la grâce dans son coeur, plutôt que de lui communiquer beaucoup de ce qui s’est passé dans le mien. J’exprime simplement le voeu que l’effet ne soit pas seulement la joie de l’intelligence, mais une vraie communion avec Dieu.

Il ne me reste qu’un mot à ajouter. Je me suis proposé de publier un résumé de tous les livres de la Bible, en indiquant, autant que cela me serait donné, l’intention et la pensée du Saint Esprit dans chaque livre. Comme l’entreprise est grande, il m’a paru qu’on pouvait très bien publier ce travail par parties. Le Pentateuque s’offrait naturellement comme un ensemble qui pouvait être donné séparément. C’est ce que le lecteur trouvera ici. Mon travail sur les autres livres est fort avancé ; de sorte que j’espère être en mesure, si notre bon Dieu le permet, de reprendre bientôt la publication de cet ouvrage. Il me sera doux de penser que mes frères m’aideront de leurs prières, afin que je sois dirigé de Dieu dans cette oeuvre et que son Esprit y préside, et qu’ainsi Il soit en bénédiction à nous tous.

Je ne dois pas terminer cette Préface, sans avertir mon lecteur que s’il trouve de l’édification dans les pages que je lui offre, il en sera, en grande partie, redevable aux soins qu’a voulu y apporter l’amitié bienveillante de notre frère M. H. Parlier, qui m’a beaucoup aidé dans leur rédaction.

Que l’enseignement du Saint Esprit lui-même vous soit accordé, cher lecteur ; que la Parole vous soit toujours plus chère dans ces derniers jours, et que l’esprit d’obéissance, mêlé avec de l’amour pour tout ce qui appartient à Christ, vous conduise ! C’est le voeu de votre affectionné frère en Lui (JND)

# LA GENÈSE

*Cher Frère,*

Je me propose de vous donner un court résumé des principaux sujets de chaque livre de la Bible, espérant que cela pourra être de quelque secours aux frères dans l’étude du précieux volume que notre Dieu nous a donné.

Je ne prétends pas du tout vous présenter le contenu de chaque livre, mais seulement (dans la mesure de connaissance que Dieu m’accorde) une espèce d’index des sujets, les divisions des livres par sujets, et, autant que j’en suis capable, le but que s’est proposé l’Esprit de Dieu dans chacun d’eux.

La Bible est un tout qui nous présente Dieu sortant de sa plénitude intrinsèque pour manifester tout ce qu’il est, et pour faire entrer avec Lui, dans la jouissance de cette plénitude, ceux qui, ayant été rendus participants de sa nature, sont devenus capables de comprendre et d’aimer ses conseils et Lui-même.

Mais avant que ce plan de Dieu soit pleinement révélé, l’homme est introduit sur la scène comme un être responsable, et son histoire, comme tel, nous est donnée dans les diverses phases qu’il a traversées, jusqu’au moment où son inimitié contre Dieu se manifesta à la croix ; c’est alors que fut posé le fondement de la pleine révélation du plan de Dieu, et de l’accomplissement de son bon plaisir dans l’homme, par le fait dans lequel fut révélé et glorifié le caractère divin tout entier, en amour et en justice, Dieu étant justifié à tous égards en introduisant l’homme dans la gloire.

La création a servi de sphère à cette manifestation de Dieu. Mais, comme manifestation, elle aurait été absolument imparfaite, quoiqu’elle déclarât sa gloire jusqu’à un certain point.

De plus, le péché étant entré dans le monde, l’état de la création qui en était résulté, s’ajoutant aux effets de la Providence qui réglaient l’ordre et les détails de cette création, tendait, dans la condition où se trouvait l’homme, à lui donner une fausse idée de Dieu. Car, par le fait que l’homme rapportait à Dieu cette création et ce gouvernement, il y voyait une puissance qui n’appartenait qu’au Créateur, et, en même temps, l’existence du mal renversait dans son esprit toutes les idées qu’il pouvait se former de sa puissante bonté.

Tandis que l’intelligence de l’homme se consumait en vains efforts pour expliquer cet état de choses, les superstitions et la philosophie vinrent mettre le comble à son égarement. D’un côté, les superstitions faussaient encore plus les idées erronées que l’homme s’était faites de Dieu ; de l’autre, la philosophie l’amenait à nier l’existence d’un Dieu dont il sentait cependant le besoin, en vertu de l’incertitude où le plongeaient les efforts que faisait son esprit naturel pour se soustraire à l’empire des superstitions. Ces superstitions n’avaient, en effet, pour origine que Satan qui s’était emparé de l’idée de Dieu dans le coeur des hommes, pour la dégrader et fournir, sous ce nom, un aliment à leurs convoitises, consacrées par le nom de dieux, lesquels, en réalité, étaient des démons. Or la philosophie n’était que les efforts inutiles de l’esprit humain pour s’élever à l’idée de Dieu, hauteur à laquelle il était incapable d’atteindre, et à laquelle, par conséquent, il renonçait en s’en faisant gloire.

La loi même de Dieu, qui revendiquait son autorité, en déclarant la responsabilité de l’homme devant Lui, ne révélait Dieu que dans l’exercice du jugement ; elle exigeait que l’homme fût ce qu’il aurait dû être, sans manifester ce que Dieu lui-même était, si ce n’est en justice. Elle ne le révélait nullement comme agissant en grâce, au milieu de la scène d’ignorance et de misère que le péché avait introduite dans l’humanité ; et, à vrai dire, elle ne le pouvait pas, car elle avait pour objet d’exiger de l’homme une certaine ligne de conduite, dont le législateur se constituait juge à la fin de la carrière de celui qui en était responsable.

Mais le Fils de Dieu, c’est l’introduction de Dieu lui-même au milieu de toute cette scène ; il est le Témoin fidèle de tout ce que Dieu est dans ses rapports avec elle. En un mot, c’est le Fils qui révèle Dieu lui-même, et qui devient ainsi nécessairement le centre de tous ses conseils et de toute la manifestation de sa gloire, aussi bien que le but de toutes ses voies.

Nous trouverons donc trois grands sujets dans la Bible : — La Création, maintenant assujettie aux conséquences de la chute (\*) ; — la Loi, qui donnait une règle à l’homme au milieu de cette création, pour voir s’il pouvait y vivre selon Dieu et y être béni, — et le Fils de Dieu.

(\*) Je m’en tiens ici plus particulièrement à la création inférieure, au milieu de laquelle l’homme a été placé. Il y a des anges tombés, et les cieux créés sont souillés par le péché ; mais ces anges étaient une création à part, ils étaient là pour célébrer avec joie la création telle que nous la voyons, c’est-à-dire comme une scène sur laquelle l’homme se meut. Cependant, comme créatures et comme êtres responsables, ils étaient capables de tomber, s’ils n’étaient gardés de Dieu, et c’est ce qui leur arriva. Mais ils formaient une création à part, et c’est pourquoi il n’est pas question d’eux dans l’histoire de la création de la Genèse.

La Création et la Loi sont liées au principe de la responsabilité de la créature, et nous trouverons tout ce qui est en rapport avec elles coupable ou corrompu. Le Fils, au contraire, lui, la manifestation du Père, l’expression de son amour, l’empreinte de la substance de Dieu, nous apparaîtra souffrant en amour, au milieu de cette création déchue et de la contradiction d’un peuple rebelle ; accomplissant plus tard, en bénédiction, par sa puissance et par son autorité, tous les conseils de Dieu par la réunion de toutes choses dans les cieux et sur la terre, ceux-là même qui l’ont haï et rejeté étant forcés de le reconnaître comme le Seigneur, à la gloire de Dieu le Père ; et, enfin, lorsqu’il se sera assujetti toutes choses, remettant le royaume de sa gloire comme Fils de l’homme à Dieu le Père, afin que Dieu soit tout en tous.

Outre tout cela, il y a d’abord, dans les conseils de Dieu, ceux dont le Dieu que nous connaissons en Jésus s’entoure, et qui seront formés à la ressemblance de Celui avec lequel ils sont associés comme fils, lui-même étant le premier-né entre plusieurs frères qui jouiront éternellement avec Dieu de sa faveur et de sa bénédiction ; il y a ensuite un peuple terrestre, en qui Dieu manifeste sur la terre les principes de son gouvernement et de son immanquable fidélité. C’est à ce peuple, par conséquent, que la Loi de Dieu est donnée. Enfin, existant dans les décrets de Dieu avant que le monde fût (mais cachée jusqu’au temps convenable où, son rachat ayant été accompli, le Saint Esprit pût, en demeurant en elle, lui en révéler toute l’efficace et toute l’étendue de son bonheur), il y a une Église, choisie en Christ, son épouse, appelée à partager avec lui la gloire et le bonheur dont il devait hériter comme Fils de Dieu et fidèle Témoin de sa gloire. La croix est le centre de tout ceci à tous égards. C’est à la croix que finit l’histoire de l’homme responsable, et c’est à la croix qu’elle commence dans la grâce régnant par la justice. Ici, le bien et le mal se rencontrent et sont pleinement mis en évidence : la haine dans l’homme et l’amour en Dieu, le péché et (dans l’effet de la croix) la justice en Dieu, le bien et le mal, sont amenés à une issue définitive. À la croix, Dieu est moralement et parfaitement glorifié ; l’homme jugé dans son péché et racheté en justice ; la domination du mal détruite, et celle de l’homme établie en justice comme Dieu l’avait voulue ; la mort et celui qui l’avait en sa puissance mis de côté. Tout cela est accompli par un acte d’amour qui a placé le Fils de Dieu, comme homme, à la tête de toutes choses en justice. Tout, par la croix, étant établi en résultat fermement et d’une manière immuable, sur le fondement de la rédemption, quelle sera la fin de ceux qui la méprisent !

Nous trouvons, en conséquence, dans l’ensemble de la révélation qui nous a été donnée, non seulement la Création, la Loi et le Fils de Dieu, mais encore les voies à l’aide desquelles Dieu a préparé et fait attendre la manifestation de ce dernier ; le développement de tous les principes d’après lesquels il est entré en relation avec les hommes, les conséquences de la violation de la Loi, et enfin la manifestation de l’Église sur la terre à la place de l’économie de la Loi, les directions données à l’Église et, en même temps, la série des événements qui se rattachent à son existence et à son infidélité sur la terre, aussi bien qu’à celle du peuple terrestre de Dieu, et de l’homme lui-même responsable envers Dieu qui l’a mis en possession de l’autorité sur la terre. Le tout se termine par la gloire de Jésus, Fils de l’homme, qui maintient la bénédiction et l’union de toutes choses sous le règne de Dieu et, enfin, Dieu tout en tous.

L’histoire de Jésus, la position accordée à l’Église en gloire selon les desseins de Dieu (mystère caché dès les siècles), sa participation aux souffrances de Jésus, son union avec lui et, en général, le témoignage du Saint Esprit donné d’en haut : toutes ces vérités sont pleinement révélées dans le Nouveau Testament. Les autres événements dont nous avons parlé précédemment forment la suite des siècles : l’Église est en dehors.

Ceci divise naturellement la Bible en deux parties : 1° celle qui parle des deux premiers sujets : la Création et l’Homme dans ses rapports avec Dieu, sans loi ou sous la Loi, ce dernier cas étant celui de son peuple ; 2° celle qui parle du Fils venu sur la terre, et de tout ce qui concerne l’Église et sa gloire. Tel est, en général, l’Ancien et le Nouveau Testament. Nous verrons cependant que, dans l’Ancien Testament, la promesse et la prophétie se rattachaient toujours au Fils, objet éternel des conseils de Dieu, de même que le Nouveau contient des prophéties sur les voies futures de Dieu envers la terre, et se rattache par là à l’Ancien ; puis nous verrons que le rejet du Fils a donné lieu à la présence du Saint Esprit sur la terre, fait qui a modifié totalement l’état du peuple de Dieu et introduit des sujets spéciaux dépendant de cette présence. Car il y a ceci de particulier dans la partie historique du Nouveau Testament, c’est que le Fils a été présenté premièrement au monde et au peuple sous la loi, pour les mettre à une nouvelle épreuve ; qu’il n’est pas venu pour accomplir, en premier lieu, les conseils de Dieu, mais pour porter à l’homme, encore placé sous l’ancien ordre de choses, le témoignage fidèle de ce que Dieu est, au cas où l’homme aurait eu quelque capacité pour recevoir ce témoignage, et discerner Celui qui apparaissait en grâce, au milieu de la création déchue, dans la forme même et la nature de l’homme en qui la chute avait eu lieu. Il est venu également pour offrir aux Juifs, s’ils avaient voulu le recevoir, le Seigneur de gloire, objet de toutes les prophéties et de toutes les promesses ; et, enfin, comme le monde ne l’a pas connu et que les siens ne l’ont pas reçu, il est venu pour accomplir le sacrifice qui a formé la base d’un nouveau monde devant Dieu, et placé les rachetés dans la joie en la présence de son Père, héritiers de tout ce qui était rétabli en Jésus, le second Adam, pour faire de l’Église son corps et son épouse.

Il résulte aussi de tout ce que nous venons de dire, que l’Ancien Testament renferme deux parties très distinctes par leur nature, — quoique souvent unies dans le même livre et même parfois dans le même passage, — savoir : l’histoire de l’homme tel qu’il était, soit avant, soit sous la Loi, et des voies de Dieu à son égard ; et la révélation des pensées et des intentions de Dieu pour l’avenir, pensées et intentions qui se rattachent toujours au Christ. Cette révélation revêt quelquefois le caractère d’une prophétie positive, quelquefois la forme d’un événement typique qui préfigure ce que Dieu veut accomplir plus tard. Comme exemple de cette seconde expression des pensées de Dieu, je cite le sacrifice d’Isaac. Évidemment, dans l’obéissance touchante d’Abraham, il y a une instruction historique de toute importance ; mais, en outre, chacun y reconnaît facilement le type du sacrifice pour lequel Dieu s’est préparé un agneau, dont Isaac, bien-aimé de son père, n’était qu’une faible image, et dont la résurrection, non en figure seulement, mais en puissance, est la source de vie et d’espérance pour tout croyant.

Mais j’anticipe peut-être trop sur les détails venons-en au caractère général des livres de l’Écriture.

Celui de la Genèse est tout particulier. Elle nous présente, au début du Saint Livre, tous les grands principes élémentaires qui se trouvent développés dans l’histoire des relations de Dieu avec l’homme, dont les livres suivants contiennent le récit. Tous ces principes s’y trouvent en germe, à moins qu’on n’en excepte la Loi ; toutefois une loi fut donnée à Adam pendant son état d’innocence, et Agar, nous le savons, préfigure au moins le Sinaï. De tout ce qui a été accompli dans la suite, il n’y a presque rien dont l’expression ne se trouve dans ce livre sous une forme ou sous une autre. Aussi, tout en racontant la triste chute de l’homme, il dépeint les relations de l’homme avec Dieu, avec une fraîcheur de sentiment qui ne se trouve guère dans les hommes habitués plus tard à en abuser et à vivre dans une société qui se complaît en elle-même.

S’agit-il de la création, de l’homme et de sa chute, du péché, de la puissance de Satan, des promesses, de l’appel de Dieu, de son jugement sur le monde, de la rédemption, des alliances, de la séparation du peuple de Dieu, de sa position comme étranger sur la terre, de la résurrection, de l’établissement d’Israël en Canaan, de la bénédiction des nations, de la semence de la promesse, de l’élévation au trône du monde du Seigneur que ce monde avait rejeté, — tout se trouve en fait ou en figure dans ce livre, et de plus, maintenant que nous en avons la clef, l’Église elle-même.

Examinons donc ce livre avec un peu de suite.

Premièrement, nous avons la création, au milieu de laquelle l’homme se trouve placé comme centre et comme chef. Elle nous montre l’oeuvre de Dieu, et puis, à la suite de cette oeuvre, le *repos* de Dieu, repos du travail sans que l’idée de quelqu’un qui y participe y soit présentée. Dieu lui-même se reposait de son oeuvre ; l’homme va y prendre sa place bienheureuse, comme chef. Mais ici quelques considérations doivent nous arrêter un instant.

Cette révélation de la part de Dieu n’est pas une histoire de tout ce que Dieu a fait, mais ce que Dieu a donné à l’homme pour son profit, la vérité quant à tout ce avec quoi il a à faire : son objet spécial est de communiquer à l’homme ce qui concerne ses propres relations avec Dieu. Mis en rapport avec le second Adam, l’homme connaîtra un jour comme il a été connu, et déjà, par le moyen de l’oeuvre de Christ, il a cette onction de la part du Saint, par laquelle il sait toutes choses : mais historiquement la révélation est partielle, elle se borne à communiquer ce qui intéresse la conscience et les affections spirituelles de l’homme. Il en est de même de toute la Bible.

Rien n’est dit de la création que ce qui place l’homme dans la position que Dieu lui avait assignée dans sa création même, ou ce qui lui présente cette sphère de son existence comme l’oeuvre personnelle de Dieu. Ainsi, il n’est pas fait mention des êtres célestes, ni de leur création : on ne les trouve qu’au moment où ils ont des relations avec l’homme, bien que, plus tard, il soit clairement reconnu, comme vérité, qu’ils sont créés de Dieu.

De même encore, quant à cette terre, il n’en est rien dit, sauf ce qui se rapporte à sa forme présente. Le fait est constaté que Dieu a créé toutes choses, — tout ce que l’homme voit, tout l’univers matériel. «Au commencement Dieu créa les cieux et la terre». Ce qui peut être arrivé entre ce moment et celui où la terre (car c’est d’elle seulement qu’il est parlé) était vide et sans forme, est laissé dans une entière obscurité : les ténèbres couvraient alors la surface de l’abîme, mais il n’est question des ténèbres que comme couvrant la face de l’abîme.

Dieu fit sortir la terre de cet état de chaos et de ténèbres où elle était, y introduisant en premier lieu la lumière par sa parole, puis il forma les mers et le sec et la couvrit de plantes et de créatures vivantes. Une fois la terre ainsi préparée et formée, l’homme, fait à l’image de Dieu, y est placé comme dominateur de tout ce qui s’y trouvait ; ses fruits lui sont donnés pour nourriture, tandis que Dieu se repose de son travail, et signale par sa bénédiction le jour qui vit la fin de son oeuvre. L’homme jouit des fruits des travaux de Dieu, plutôt qu’il ne participe au repos, car il n’a nullement pris part au travail.

L’ordre de cette oeuvre créatrice de Dieu a été celui-ci :

Dans les quatre premiers jours, Dieu fait sortir la lumière et l’ordre du sein des ténèbres et de la confusion. Le premier jour, la lumière ; la scène de la puissance céleste au-dessus de la terre, le second jour ; Il sépara ce qui était formé et en ordre, d’une part, d’avec la masse puissante mais sans forme, des eaux, d’une autre part ; puis, il orna de beauté et de fertilité la scène habitable et mise en ordre, dans le troisième jour. Les symboles d’une puissance directrice furent mis, d’une manière visible, à leur place, le quatrième jour. Le théâtre du développement et de la domination de l’homme était formé ; l’homme n’y était pas encore. Mais avant de créer l’homme, Dieu créa des êtres vivants de toute espèce dans les mers, sur la terre et dans l’air, qui devaient se propager et multiplier les preuves de la puissance vivifiante de Dieu, par laquelle il pouvait communiquer à la matière une énergie vivante. Ainsi, non seulement fut formée une scène où les conseils de Dieu envers l’homme pouvaient se déployer, mais encore apparurent ces existences que l’homme devait gouverner de manière à manifester ses énergies et ses droits, selon la volonté de Dieu et comme tenant Sa place, comme étant Son vice-gérant sur la terre. L’homme est à part et distinct de tout, le centre de tout, le dominateur de toutes les créatures, auxquelles il s’intéresse parce qu’elles lui appartiennent, vivant dans sa propre sphère de bonheur selon sa nature, en ordonnant, quant aux autres créatures, toutes choses en bénédiction, car toutes lui sont assujetties. En un mot, l’homme est placé au milieu de toute cette création ainsi préparée. Mais ce n’est pas tout : il ne devait pas sortir de la matière par un simple acte de la volonté de Dieu, comme les animaux créés par cette puissance qui appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient, et elles existent. *Dieu forma* l’homme de la poussière, puis il souffla dans ses narines une respiration de vie ; et l’homme devint une âme vivante, en relation immédiate avec Dieu. Comme l’apôtre le dit quelque part dans une citation : Nous sommes sa race. Il n’est pas dit à son sujet : «Que la terre produise !» mais : «*Faisons* l’homme !» et il créa l’homme à son image ; il le créa, sans doute, pour multiplier comme les autres créatures vivantes, mais il lui donna la domination sur elles et en fit le centre et le chef de la création de Dieu sur la terre. Les semences de cette terre féconde lui furent données pour nourriture ; l’herbe verte qu’elle produisait fut de même donnée aux animaux. La violence et la mort n’existaient pas encore (\*).

(\*) Rien n’est plus marqué que la position distincte de l’homme, — cet être en qui aussi devaient s’accomplir les conseils de Dieu qui prend ses délices dans les fils des hommes et a manifesté son bon plaisir dans les hommes (non pas seulement sa bonté envers eux), par le fait que son Fils est devenu homme. Ici, sans doute, nous avons l’homme responsable, mais la différence qu’il y a entre lui et toutes les autres créatures est aussi marquée que possible. Les jours de la création finissent avec la formule ordinaire : «Et Dieu vit que cela était bon» (chap. 1:25), avant que l’homme soit mentionné. Alors vient un conseil solennel qui donne à l’homme une place spéciale : Dieu veut le créer à sa propre image et à sa propre ressemblance. Nous retrouvons deux fois ces mots : «Ainsi Dieu créa l’homme à sa propre image». Faire de l’homme un simple animal est une chose monstrueuse qui renverse cette double déclaration emphatique de Dieu Lui-même et n’en tient pas compte. Dans l’ordre des créatures, l’homme est évidemment la contrepartie des voies de Dieu, quoique ceci ne soit accompli pleinement qu’en Christ, comme nous le montre le Ps. 8 (Comparer Rom. 5:14 et Hébr. 2).

Nous verrons, dans le chapitre 2, un autre principe d’une immense importance, qui apparaît relativement à l’homme, quand la question de ses relations avec Dieu est mise en avant. Ici, c’est la création de l’homme, comme distincte de toute autre ; il est présenté comme l’ouvrage ou la créature de Dieu, le chef et le centre de tout le reste, le dominateur sur tous les êtres créés. Mais nous pouvons remarquer que quoique l’homme représente Dieu et soit fait à sa ressemblance, il n’est question ici ni de justice, ni de sainteté ; celles-ci ont été introduites par la rédemption et la participation à la nature divine. Il y avait l’absence, mais l’ignorance du mal, non ce que Dieu est vis-à-vis du mal. Nous avons ici la position que l’homme occupe, bien plutôt que sa nature, quoique l’absence du mal et la source d’affections condescendantes comme centre de l’être doivent avoir existé dans l’homme, ces dernières étant plutôt la *ressemblance,* et la position plutôt *l’image.*

Les trois premiers versets du chapitre 2 appartiennent au chapitre premier : c’est le repos de Dieu. Au chapitre 2, nous avons les relations de l’homme avec Dieu, et sa position propre dans ces relations. C’est pourquoi le créateur est appelé, pour la première fois, *l’Éternel* Dieu (\*), Jéhovah, Élohim, non plus simplement Dieu comme créateur, mais Dieu en relation avec ceux qu’il a créés. C’est aussi pourquoi nous avons le mode spécial de la création de l’homme.

(\*) Jéhovah-Élohim est un nom personnel aussi bien que la déité, d’une manière générale. Il était important aussi pour Israël de savoir que son Dieu était le créateur de toutes choses. Cependant ce titre n’est employé que lorsqu’il s’agit de voies spéciales de Dieu et de rapports avec l’homme. La distinction entre les documents Jéhovistiques et Élohistiques n’est qu’un enfantillage, et vient d’une ignorance complète des voies et des pensées de Dieu. Il y a toujours une raison pour l’emploi de l’un ou de l’autre de ces noms : Élohim est simplement Dieu ; Jéhovah est Celui qui agit et gouverne dans le temps, qui demeure toujours le même, tout en ayant à faire avec d’autres.

Quelques mots quant au jardin : c’était un lieu de délices. Éden signifie «plaisir». Il a entièrement disparu et il était destiné à disparaître, mais nous voyons par la description de deux de ses rivières, qu’il était sur cette terre réellement. Jéhovah-Élohim avait formé l’homme ; Jéhovah-Élohim avait planté le jardin. La rivière de Dieu qui devait arroser la terre, prenait sa source là. Les sources rafraîchissantes de Dieu se trouvent dans le jardin de ses délices, et l’homme y avait été placé pour cultiver et garder le jardin. L’homme et la terre sont maintenant tous les deux en ruines.

## Chapitre 2

Au chapitre 2, nous avons donc les relations spéciales de l’homme avec Dieu, ses relations avec sa femme (type de celles de Christ avec l’Église), ses rapports avec la création et les deux grands principes, desquels tout découle dans tous les temps, établis dans le jardin où l’homme a été placé en bénédiction, savoir : sa responsabilité dans l’obéissance, et une source souveraine de vie ; l’arbre de la science du bien et du mal, et l’arbre de vie. C’est à la conciliation de ces deux choses qu’est attaché le bonheur de l’homme. Il est impossible en dehors de Christ. C’est la question soulevée dans la loi, et qui a sa réponse dans la grâce en Christ. La loi mettait la vie à la suite de l’obéissance parfaite de celui qui connaissait le bien et le mal, c’est-à-dire la faisait dépendre de notre responsabilité ; tandis que Christ, qui a subi la conséquence de la chute et de la désobéissance de l’homme, devient, selon la puissance d’une vie qui a remporté la victoire sur la mort (fruit de cette désobéissance), une source de vie éternelle que le mal ne saurait atteindre. Il est devenu une source de vie divine, lorsqu’une justice parfaite a été accomplie par une oeuvre qui a ôté toute coulpe à celui qui y a part, une justice dans laquelle nous sommes devant Dieu selon sa propre pensée, sa nature et sa volonté juste. La sacrificature du Christ (\*) s’applique aux détails du développement de cette vie au milieu du mal, et à la position de perfection divine dans laquelle nous sommes placés par son oeuvre ; la sacrificature concilie nos infirmités présentes avec la position que Dieu nous a donnée devant Lui.

(\*) La différence entre la sacrificature et l’office d’avocat sera traitée en son lieu, dans les épîtres de Jean et de Paul. Je ferai seulement remarquer ici que la sacrificature se rapporte au secours pour les infirmités et à l’accès auprès de Dieu, — l’intervention de l’avocat aux péchés et au rétablissement de la communion.

Dans le jardin, la connaissance du bien et du mal n’existait pas encore pour notre premier père : l’obéissance (en s’abstenant d’un acte qui n’était point péché, s’il n’eût pas été défendu) constituait à elle seule l’épreuve qui lui était imposée. Ce n’était point une prohibition du péché, ni l’obligation imposée du bien comme en Sinaï, alors que le bien et le mal étaient connus.

Ce qui distingue l’homme de toute autre créature ici-bas, c’est qu’au lieu de sortir, comme être vivant, de la terre ou de l’eau, par la seule parole de Dieu, Dieu le forme et le façonne de la poussière, et le met, comme âme vivante, en rapport direct avec Lui, en soufflant dans ses narines l’esprit de vie. Toutes les créatures ayant vie sont appelées des âmes vivantes et mentionnées comme ayant l’esprit de vie, mais Dieu ne souffla jamais dans les narines d’aucunes d’elles, afin qu’elle devînt une âme vivante : l’homme était, par son existence, en relation immédiate avec Dieu, car il tenait sa vie immédiatement de Lui. C’est pourquoi il est appelé au chap. 17 des Actes «la race de Dieu», et il est dit en Luc «(fils) d’Adam, (fils) de Dieu».

Il est important d’envisager ce chapitre comme posant, d’une manière spéciale, tous les principes des relations de l’homme, soit avec Dieu, soit avec sa femme, soit avec la création inférieure. Ici, toutes choses, selon leur espèce comme créatures de Dieu, et dans l’ordre qui leur était propre, étaient en liaison avec la terre ; ce n’était pas le travail de l’homme qui leur donnait croissance et fécondité ; ce n’était pas non plus la pluie du ciel qui procurait d’en haut la fertilité. C’était de la terre que montait la vapeur qui en arrosait toute la surface, élevée par une puissance qui agissait sur la terre pour la bénédiction. Elle ne descendait pas. Cependant l’homme était dans une position particulière par rapport à Dieu. L’homme n’habitait pas dans le ciel, Dieu n’habitait pas sur la terre ; le fait de Sa demeure avec nous, ou de notre demeure avec Lui, est le fruit de la grâce et de la rédemption, qui aussi forment un temple pour Dieu. Mais Dieu avait formé un lieu de bénédiction et de délices particulier pour l’habitation de l’homme, et c’est là qu’Il le visitait.

De ce jardin, où il était placé par la main de Dieu, comme souverain du monde, sortaient les fleuves qui arrosaient le monde du dehors et en caractérisaient les parties. — Sur Adam reposait le devoir d’obéissance. Image de Dieu sur la terre, le mal étant étranger à sa nature, et comme centre d’un vaste système en liaison avec lui, il devait trouver son propre bonheur dans sa relation immédiate et dans ses rapports avec Dieu. Aussitôt que Dieu s’est racheté un peuple, Il habite au milieu de lui (Exode 29 :46). Ici, il créait, bénissait et visitait. Le bonheur et la sécurité d’Adam, centre conscient de tout ce qui l’entourait, consistaient dans sa dépendance de Dieu et dans ses rapports avec Dieu. C’est là, comme nous le verrons, ce qu’il perdit, et il devint le centre insatiable de ses propres désirs et d’une ambition qu’il ne put jamais satisfaire. Ainsi, la nature terrestre dans sa perfection, ayant pour centre l’homme en relation avec Dieu par sa création et par le souffle de vie qui était en lui ; de pures jouissances, une source de vie permanente et un moyen de mettre sa responsabilité à l’épreuve ; des sources de rafraîchissement universel pour le monde au-dehors, et, si l’homme demeurait dans l’état où il avait été créé, des rapports bénis avec Dieu dans cet état : — telle était la position du premier Adam dans l’innocence.

Afin qu’il ne fût pas seul, mais qu’il eût une aide, une compagne, une autre jouissance d’affection, Dieu forma, non pas un autre homme, car alors l’homme n’eût plus été un centre ; mais de l’homme lui-même Dieu forma sa femme, afin que leur union fût aussi intime et aussi absolue que possible, et qu’Adam demeurât chef et centre de tout. En outre, il la reçut de la main de Dieu même. Telle était la nature dont l’homme était entouré : celle que Dieu reconnaît toujours et contre laquelle l’homme ne pèche jamais impunément. Quoique le péché ait souillé et gâté tout cela, c’est le tableau de ce que Christ, l’Église et l’univers seront, lorsque tout sera rétabli en puissance par l’homme obéissant. Jusqu’ici tout était innocence sans connaissance du mal.

## Chapitre 3

Au chapitre 3, nous trouvons, hélas ! ce qui a toujours eu lieu chez l’homme quand Dieu lui confie une responsabilité quelconque, — la désobéissance et la chute. La subtilité de l’ennemi caché de nos âmes est à l’oeuvre immédiatement. Son premier effet est la défiance qu’il inspire à l’homme à l’égard de Dieu ; ensuite viennent les convoitises et la désobéissance, l’injure complète faite à la vérité et à l’amour divin ; l’attrait des affections naturelles sur l’homme, la conscience de la nudité et de l’impuissance, les efforts pour se cacher à soi-même cette nudité ; la frayeur de Dieu qui porte à se cacher de Lui, l’impossibilité d’y réussir ; la disposition à se justifier, aux dépens des autres et même de Dieu, de ce dont on est soi-même coupable ; et puis, non la bénédiction ou le rétablissement de l’homme, non des promesses qui lui soient faites, mais le jugement porté sur le serpent et dans ce jugement la promesse faite au second Adam, homme vainqueur, qui en grâce doit naître du sein de la faiblesse et de la chute. C’est, en effet, la Semence *de la femme* qui doit écraser la tête du serpent.

Remarquez combien la chute de l’homme et sa séparation d’avec Dieu sont complètes. Dieu l’avait abondamment béni ; Satan lui suggère l’idée que Dieu lui refuse les bénédictions les plus excellentes, et cela par un esprit de jalousie, de peur que l’homme ne soit semblable à Lui. L’homme se confie à Satan, comme étant rempli de bonté pour lui, plutôt qu’à Dieu, qu’il juge selon le mensonge de l’adversaire. Il croit Satan comme véridique au lieu de Dieu, quand Satan lui dit qu’il ne mourra point, tandis que Dieu lui avait dit qu’il mourrait ; et, pour satisfaire ses convoitises, il rejette le Dieu qui l’avait béni. Ne se confiant pas en Dieu, il suit sa propre volonté comme moyen plus sûr de trouver le bonheur : c’est ce que l’homme fait encore aujourd’hui.

Nous verrons, dans Philip. 2, avec quelle plénitude, à tous ces mêmes égards, le Seigneur Jésus a glorifié Dieu et s’est conduit d’une manière, en tout, opposée à Adam. Nous pouvons remarquer encore qu’il agit ainsi pour s’exalter lui-même, pour être comme Dieu par usurpation ; précisément le contraire du Christ, qui, étant dans la gloire divine, ne regardait point comme *une usurpation* d’être égal à Dieu, mais s’est anéanti lui-même pour se rendre semblable à l’homme, et est devenu obéissant, au lieu de désobéissant, jusqu’à la mort. Remarquez enfin combien les efforts que l’on fait pour cacher à soi-même son propre péché, apparaissent vains, dès que la présence de Dieu est là. Adam, qui avait couvert sa nudité, parle de lui-même, en la présence de Dieu, tout comme s’il n’avait rien fait pour la couvrir. Il en est de même de tous nos efforts pour justifier ce qui doit cacher notre péché ou prouver notre justice. De plus, l’homme s’enfuit de devant Dieu, avant même que Dieu, dans sa justice, le chasse de sa présence et le prive de sa bénédiction. Il faut une oeuvre et une justice de Dieu pour couvrir la connaissance du bien et du mal dans la désobéissance. Comme représentant de la race, Adam n’a point de promesses ; il n’y en a point pour le premier Adam ; elles sont toutes dans le second Adam, la semence de la femme.

Ce qui suit est le résultat présent de la chute, quant au gouvernement de Dieu ; la sentence, quant au temporel, prononcée sur Adam et sur la femme, jusqu’à ce que la mort, sous la puissance de laquelle ils étaient tombés, s’emparât d’eux. Il y avait cependant un signe de gratuités plus profondes : Dieu les revêt d’un vêtement pour couvrir leur nudité, vêtement qui avait son origine dans la mort qui avait fait son entrée dans le monde, mais maintenant dans la mort d’autrui comme substitut, mort qui cachait par conséquent les effets du péché qui l’avait introduite. L’homme n’était plus nu, ni à ses propres yeux ni aux yeux de ceux qui le regardaient : Dieu lui-même l’avait vêtu.

Adam reconnaît que la vie subsiste encore et que Ève est la mère de tous les vivants (témoignage obscur, il est vrai, mais réel de sa foi, ce me semble). Mais il est justement chassé du jardin, un exilé du paradis et de Dieu, privé désormais de la participation à l’arbre de vie, afin qu’il ne puisse pas perpétuer ici-bas une vie de misères et de douleurs. Le chemin de l’arbre de vie est dorénavant inaccessible à l’homme (\*) selon la nature, comme créature de Dieu. Il n’y a pour l’homme aucun retour possible au paradis et à l’innocence. Adam, déjà, dans un état de péché et d’éloignement de Dieu, devient le père d’une race qui participe de sa condition (\*\*).

(\*) Je crois que les chérubins représentent toujours le gouvernement et la puissance judiciaire.

(\*\*) Quelle que soit la condition particulière d’Ève, ceci était l’expression de l’accomplissement de la promesse dans la nature, accomplissement qui était impossible. Le péché et la mort étaient là, et le jugement de l’espérance en la promesse liée à la nature avait été prononcé. «J’ai acquis un homme de par l’Éternel» était l’espérance en la promesse, mais l’attente de son accomplissement dans la nature. C’est pourquoi Caïn dut sortir de devant la présence de Jéhovah.

Mais la grâce pouvait agir ; la grâce d’un Dieu qui est au-dessus du péché de l’homme, et Abel s’approche de Lui par la foi.

Après la chute, s’opère la séparation entre la race de Dieu et celle de l’ennemi, entre celle du monde et celle de la foi. Abel vient comme coupable et incapable de s’approcher de Dieu, et en mettant la mort d’autrui entre lui et Dieu. Il reconnaît le jugement du péché, il a foi dans l’expiation. Caïn, travaillant honnêtement là où Dieu l’avait mis pour travailler, extérieurement adorateur du vrai Dieu, n’a pas la conscience du péché : il apporte les fruits mêmes qui sont signes de la malédiction : aveuglement complet du coeur et endurcissement de la conscience d’une race coupable chassée loin de Dieu. Il suppose que tout va assez bien ; pourquoi Dieu ne le recevrait-il pas ? Il n’y a chez lui aucun sentiment du péché et de la chute. C’est maintenant le péché non seulement contre Dieu, qu’Adam avait pleinement commis, mais contre son prochain, tel qu’on l’a vu à l’égard de Jésus. Caïn est un type frappant de l’histoire des Juifs.

Ces deux chapitres, dans la conduite d’Adam et dans celle de Caïn, nous montrent le péché sous toutes ses formes, comme un tableau mis devant nous : le péché, dans son caractère propre et originel, contre Dieu, puis plus particulièrement contre Christ, en figure dans la conduite de Caïn, avec ses conséquences actuelles manifestées en ce qui regarde la terre. Car nous pouvons remarquer dans le cas, soit d’Adam, soit de Caïn, que c’est le gouvernement de Dieu sur la terre qui est mis en évidence quant aux effets du péché. Il y a bien là la séparation d’avec Dieu d’un être capable de rapports avec lui et primitivement formé pour ces rapports, mais elle est comme laissée à l’appréciation morale de l’âme. Le jugement publiquement révélé est celui des conséquences du péché sur la terre. Il est clairement dit : «Dieu chassa l’homme». «Dieu chassa l’homme» avec lequel il avait entretenu des rapports et Caïn dit : «Je suis chassé de devant ta face» mais ce dont il est ici question, c’est de la condition terrestre. Adam est expulsé d’un paradis paisible et sans travail, pour labourer la terre et en manger le pain à la sueur de son front. Caïn (\*), dans cette position même, est maudit de la part de la terre, — où il est fugitif et vagabond. Mais il veut y être aussi heureux que possible ; annuler, s’il le peut, le jugement de Dieu, et s’établir à son aise comme *chez lui* sur la terre.

(\*) Ce dernier nous est présenté pour la première fois sous son vrai caractère. Nod veut dire «vagabond». Dieu l’a fait «Nod». Il s’établit, appelle «le pays d’après son nom», ou du moins d’après le nom de son fils, comme un héritage ; il embellit sa ville par les arts et les délices de la musique. Le tableau est digne de notre attention.

Remarquez aussi les deux solennelles questions de Dieu : «*Où es-tu ?*» c’estl’état de l’homme *loin de Dieu* et privé de tout rapport avec Lui ; et «Q*u’as-tu fait ?*» c’est le péché commis dans cet état, dont la consommation et le complet témoignage se rencontrent dans le rejet et la mort du Seigneur.

Dans l’histoire de Lémec, nous trouvons, du côté de l’homme, la propre volonté en convoitise : il avait deux femmes, — et la vengeance pour sa défense propre ; mais je crois voir, dans le jugement de Dieu, une allusion à cette pensée, que, comme Caïn était le Juif conservé, quoique puni, sa postérité à la fin, avant que l’héritier fût suscité et que les hommes invoquassent Jéhovah sur la terre, serait sept fois plus l’objet des soins et de la sollicitude de Dieu. Lémec *reconnaît* qu’il a tué un homme, mais qu’il sera vengé si l’homme le touche à son tour.

Dans le 2° chapitre donc, nous trouvons l’homme dans l’ordre des bénédictions de la création, — l’état dans lequel il se trouve ; dans le 3°, la chute de l’homme par laquelle ses relations avec Dieu, sur ce terrain, sont perdues ; dans le 4°, sa méchanceté, en connexion avec la grâce, dans le mauvais état résultant de sa chute ; ce que le monde devient alors, quand le pécheur est chassé de la présence de Celui qui l’acceptait en grâce au moyen du sacrifice, s’arrangeant à son aise, se procurant des plaisirs sans Dieu, qui toutefois le supporte ; un résidu conservé, l’héritier selon les conseils de Dieu suscité, et les hommes invoquant le nom de Dieu dans ses relations avec eux, c’est-à-dire le nom de l’Éternel.

Chassé de la présence de Dieu, Caïn cherche dans l’importance de sa famille, dans les arts et les jouissances de la vie présente, un soulagement temporel, et s’efforce de rendre le monde, où Dieu l’a renvoyé vagabond, un séjour aussi agréable que possible loin de Dieu.

Le péché a ici le caractère d’oubli de tout ce qui s’est passé dans l’histoire de l’homme, de haine contre la grâce et celui qui en est l’objet et le vase, d’orgueil et d’indifférence, et enfin de désespoir, cherchant un soulagement dans la mondanité. Aussi trouvons-nous l’homme de grâce (Abel, type de Jésus Christ et des siens) rejeté ici-bas et laissé sans héritage ; l’homme, son ennemi, jugé et abandonné à lui-même, et un troisième homme (Seth), objet des conseils de Dieu, qui devient de Sa part héritier du monde. Toutefois, il faut se souvenir que ce ne sont que des figures ; dans l’antitype, l’homme rejeté, qui est héritier de tout, est le même que celui qui a été mis à mort.

## Chapitre 5

Le chapitre 5 nous présente la famille de Dieu sur la terre, sujette à la mort, mais dépositaire des conseils et du témoignage de Dieu. Ici nous pouvons remarquer Hénoc, qui a sa part dans le ciel et qui rend témoignage au monde de la venue de Jésus en jugement, mais qui est élevé au ciel avant cette venue ; et puis, d’un autre côté, Noé, qui, averti pour lui-même, prêche la justice et le jugement, et qui traverse ces jugements pour recommencer un nouveau monde : figures de l’Église et des Juifs en connexion avec la venue du Christ.

Nous trouvons enfin, dans les géants, la force et la puissance sur la terre, comme la conséquence de l’abandon que les fils de Dieu ont fait de leur premier état, c’est-à-dire l’apostasie ; et Dieu exécutant, plus tard, le jugement, après avoir plaidé avec les hommes par le témoignage de son Esprit, grâce qui a son terme ordonné. L’obéissance de la foi est la sécurité du résidu averti ; mais le principe de pervertissement agit en dépit du témoignage et agit pour accomplir le témoignage qu’il méprise. L’homme empire de plus en plus, la création de Dieu est complètement corrompue et remplie de violence : deux caractères universels de la volonté active loin de Dieu. Quant à l’homme, maintenant qu’il était abandonné à lui-même (car c’était le cas pour lui avant le déluge, sauf un témoignage de la grâce), il fut constaté que toute l’imagination des pensées de son coeur n’était que mal en tout temps. Dieu crée et détruit. Il appelle et il ne s’en repent pas. La création était complètement corrompue, et Dieu veut détruire tout ce qui, en elle, a respiration de vie. Le témoignage de ces choses s’est répandu en tous lieux parmi les païens. Nous en avons un récit exact, mais court, bien suffisant pour montrer ce que l’homme était et ce qu’il est, et quelles sont les voies de Dieu envers lui.

Au milieu de la ruine et du jugement, Dieu indique un moyen de salut à travers le jugement. Le résidu, enseigné de Dieu, en profite ; le déluge vient sur les impies. Le jugement de Dieu s’accomplit, mais il se souvient de sa miséricorde. Jusqu’ici, quoique la semence de la femme eût été promise, le sacrifice introduit, et un témoignage donné, il n’y avait pas eu de rapports spéciaux entre Dieu et l’homme. L’homme marchait devant Dieu dans sa méchanceté ; il n’y avait ni appel, ni loi, ni jugement. Alors le monde et l’homme (excepté Noé et sa famille) furent jugés, et leurs actions furent couvertes par un déluge universel.

## Chapitre 9

Au chapitre 9 commence l’histoire de la nouvelle terre ; Dieu bénit la terre plus qu’auparavant, et la bonne odeur du sacrifice donne au monde l’assurance que le déluge universel n’aura plus lieu désormais. Dieu fait dans ce but une alliance (\*) avec la création ; le gouvernement est placé dans la main des hommes, et la mort commence à lui fournir sa nourriture. Il ne paraît pas que jusqu’ alors il y ait eu de gouvernement ni d’idolâtrie. Il y avait eu le péché contre Dieu, la violence sans frein contre son prochain, et la corruption : les deux caractères constants du péché parmi les hommes, et même chez Satan pour autant qu’il est possible. Dieu, dans sa miséricorde, a pris soin de sa création ; mais, avec Noé, de nouveaux principes sont introduits. Le sacrifice de Christ (en figure) devient la base des voies de Dieu envers la terre, non pas seulement de l’acceptation de l’homme, comme dans le cas d’Abel ; et sur cette base une alliance est accomplie, c’est-à-dire que Dieu se lie lui-même en grâce, en sorte que la foi a un fondement assuré sur lequel elle peut compter.

(\*) Alliance, appliquée à l’Éternel, exprime toujours, il me semble, quelque disposition établie de la part de Dieu et annoncée à l’homme, selon les termes de laquelle Dieu se met en relation avec l’homme, ou selon laquelle l’homme doit s’approcher de Dieu.

Un second principe, introduit alors, est fort important aussi : c’est le gouvernement placé dans la main de l’homme. L’alliance était sûre, car Dieu est fidèle, et ici il se lie lui-même. Le gouvernement fut confié aux mains des hommes. Hélas ! cette nouvelle épreuve eut bientôt le même résultat que les autres. Le gouvernement confié à Noé perd aussitôt son honneur. La terre, sous la grâce, soulagée, comme Lémec l’avait annoncé, par les soins de l’agriculture, devient par ses fruits un piège pour Noé, qui s’enivre ; son propre fils le déshonore, et attire la malédiction sur sa race. Ceci nous est donné en vue du peuple opposé à Israël, centre du gouvernement terrestre de Dieu, et des relations de Dieu avec cette famille.

Dans ces chapitres donc, nous sont présentées la vieille terre qui finit, et la nouvelle qui commence sur de nouveaux principes, et qui subsistera jusqu’au jugement par le feu. La chute de l’homme dans cette position est manifestée, puis vient le jugement de Dieu là-dessus, comme avec Adam et Caïn. Le jugement spécial et la bénédiction spéciale en rapport avec Israël commencent à paraître, car nous sommes encore sur la terre ; mais ici le cours historique de la famille de Noé est présenté en liaison avec ces deux points : la bénédiction de Sem et la malédiction de Cham. Dieu nous donne ainsi en quelques mots l’histoire tout entière du monde nouveau. Combien la Parole est puissante en toutes choses. Celui qui connaît tout, peut tout présenter d’une manière brève et sûre. Le chapitre 10, par les générations ou l’histoire des fils de Noé, nous amène à un nouveau sujet.

Nous avons aussi l’établissement de la nouvelle terre et son histoire prophétique générale, comme terre, dans la première mention qui est faite de Noé, et les communications de Dieu avec lui ; Sem étant reconnu sur elle comme la racine de la famille de Dieu dont le nom est allié au nom de Jéhovah : puis le jugement spécial sur Canaan dont Israël, nous le savons, prit la place.

## Chapitre 10 & 11

Les chapitres 10 et 11 nous présentent le monde tel qu’il a été peuplé et constitué à la suite du déluge, et les voies des hommes dans ce monde nouveau ; la grande scène de tout le développement de la race humaine qui a peuplé ce monde après le déluge, ainsi que les principes et les jugements sur lesquels il est fondé. Le chapitre 10 présente les faits ; le chapitre 11 nous raconte comment ils s’accomplirent en jugement ; puis la famille de Jéhovah reconnue, pour tracer la généalogie jusqu’au vase de la promesse : en un mot l’ordre de choses que Dieu a établi en général. La postérité de Noé est donnée par familles et par nations (chose nouvelle sur la terre), du sein desquelles, dans la race de Cham, s’élève la première puissance qui ait dominé par sa propre force et fondé un empire ; car ce qui est selon la chair vient le premier. À côté de cela, nous trouvons ensuite l’association unanime des hommes, dans le but de s’élever contre Dieu et de se faire un nom indépendant de lui (\*) : effort qu’il caractérise du nom de Babel (\*\*), en confondant leur projet, et qui n’aboutit qu’au jugement et à la dispersion de la race, dont les membres deviennent, dès lors, jaloux et ennemis les uns des autres ; enfin, nous avons la généalogie de la famille dont Dieu s’appelait lui-même le Dieu ; car, de Sem, il a été dit : «Béni soit l’Éternel, Dieu de Sem» (\*\*\*)

(\*) L’idée que les hommes avaient voulu bâtir une tour assez élevée pour échapper à un nouveau déluge est une chose dont il n’y a pas la plus petite trace dans ce passage : leur tentative était l’effort, l’orgueil des hommes se coalisant pour se faire un centre et un nom sans Dieu. La naissance de la puissance et de la domination impériales, dans lesquelles la volonté et l’énergie individuelles prirent le dessus, vint après. Ce sont deux phases de l’effort humain sans Dieu.

(\*\*) Il est beau de voir Dieu s’élever dans la Pentecôte au-dessus de cette confusion, et trouver, dans les effets du jugement même, le moyen de s’approcher du coeur de l’homme. Ainsi la grâce s’élevait par-dessus le jugement, lors même qu’elle ne s’exerçait pas avec la puissance qui régénère le monde.

(\*\*\*) Jusqu’à ce verset, c’est toujours simplement «Élohim», Dieu.

Quelques mots suffiront pour faire sentir l’importance de ces chapitres : les précédents nous donnaient, après la création, les grands principes originels de la ruine de l’homme, aboutissant au jugement qui mit un terme à l’ancien monde. Ici, nous trouvons l’histoire de notre monde actuel, et, comme toujours dans la Genèse (qui découvre les racines de tout ce qui devait être, pour la révélation des pensées de Dieu et du développement de son gouvernement), vu dans ses grands principes et dans ses sources originelles, qui impriment leur caractère aux résultats, jusqu’à ce qu’un autre jugement de la part de Dieu efface tout, sauf la responsabilité de l’homme, et donne lieu à un autre et meilleur monde. Le résultat de cette histoire, c’est que le monde est réparti par familles. Les habitudes modernes de ce monde ont pu effacer le souvenir et l’intelligence de ce fait, mais la puissance en subsiste. Il a ses racines dans le jugement de Dieu, et à mesure que la forme acquise de ce monde s’affaiblira, on l’apercevra toujours davantage, comme d’ailleurs il agit en réalité maintenant. Les chefs de ces familles sont au nombre de trois, d’abord nommés dans cet ordre : Sem, Cham et Japhet ; le premier formant la famille dans laquelle l’alliance devait être établie sur la terre et avec laquelle Dieu voulait être en relation ; puis, celui qui serait en hostilité avec la famille de Dieu, et enfin, quoiqu’il fût l’aîné et le plus orgueilleux, Japhet, le Gentil.

Dans le détail, Japhet est nommé le premier. Les îles des Gentils sont les contrées en général qui nous sont le plus connues ; elles sont peuplées des descendants de Japhet.

Mais les grandes questions morales et la puissance du bien et du mal dans le monde s’élevèrent ailleurs, et le mal alors prima le bien, car c’était le jour de l’homme. L’Orient, comme nous l’appelons, était entre les mains de Cham. C’est là que, pour la première fois, le pouvoir s’établit par la volonté de l’homme en Nimrod, qui fut un puissant chasseur : il employa la force et l’adresse pour amener les hommes indomptés ainsi que les animaux sous sa domination. Des villes s’élevèrent ; mais Babel fut le commencement de son règne. D’autres furent envoyés pour bâtir ou conquérir. Alors viennent les Égyptiens bien connus, «Mitsraïm». Une autre branche de cette famille est signalée, comme composée des peuplades qui possédaient l’héritage que Dieu destinait à son peuple.

Sem vient le dernier ; il est le père des Hébreux, le frère de celui qui, possesseur du droit d’aînesse, l’a longtemps méprisé.

Tel est le résultat général du peuplement du monde sous la direction de Dieu.

Voici comment cela eut lieu : l’homme chercha à se faire un centre ; Adam, vivant sur la terre, aurait pu en être le centre et le lien avec Dieu ; mais la volonté ne voit que soi. Noé, dont l’influence eût été juste et bonne, n’a pas de place dans l’histoire depuis son sacrifice, à l’exception du fait par lequel il perdit la position d’autorité qui lui appartenait, en tombant dans le péché et ne sachant pas se gouverner lui-même (\*). Dès lors, la volonté propre imprima son caractère sur tout ; mais que faire avec une multitude de volontés, toutes impuissantes comme centres ? On chercha un centre et un intérêt commun, indépendant de Dieu et excluant Dieu. Les hommes devaient remplir la terre, mais ils ne pouvaient consentir à se disperser en paix et à devenir ainsi sans importance. Il leur fallait acquérir de la réputation pour être un centre, et Dieu, par un jugement, disperse et répartit en nations ceux qui ne voulaient pas remplir la terre en paix par familles. Des langues et des nations doivent être ajoutées aux familles pour désigner les hommes sur la terre. La place jugée devient le siège de la volonté énergique d’un homme, — de la puissance apostate : le commencement du règne de Nimrod fut Babel. Les langues devenaient une bride pour les hommes, un lien de fer autour d’eux.

(\*) Ce fait est très frappant et caractéristique dans l’histoire de l’homme, après le déluge : il constate clairement et pleinement ce que l’homme devint.

Avec Sem, l’histoire de Dieu commence ; Il est l’Éternel, Dieu de Sem : nous avons des dates et des époques, car, quelque forte que soit la volonté de l’homme, Dieu gouverne, et le monde doit obéir ; l’homme appartient à Dieu. Ici, nous voyons encore depuis quand l’âge des hommes fut abrégé et la terre divisée, car après tout Dieu en dispose. La vie de l’homme perdit encore une moitié de la durée à laquelle elle avait été réduite, après avoir déjà subi une diminution analogue immédiatement après le déluge. Le peuple de Dieu a toujours été le centre de l’histoire connue. Ceci nous amène jusqu’à Abram. Et ici encore, un nouvel élément de mal était devenu universel, au moins en pratique ; nous voulons parler de l’idolâtrie (voyez Josué 24 :2), quoiqu’elle ne soit pas mentionnée ici. Nous avons l’homme dans le monde, et en Sem les plans providentiels et secrets de Dieu. Cependant cela finit par la puissance du mal.

Nous avons vu la méchanceté et la violence de l’homme, sa rébellion contre Dieu, et l’adresse de Satan pour l’amener là ; mais ici un pas immense est fait, une forme effrayante du mal paraît sur la scène. Satan occupe avec puissance l’esprit de l’homme, où il s’empare de l’idée de Dieu, en se plaçant lui-même entre Dieu et l’homme, en sorte que celui-ci adore les démons comme Dieu. L’Écriture ne nous dit pas quand l’idolâtrie commença, mais le passage indiqué ci-dessus montre qu’elle avait souillé même la famille de Sem, dans la branche de cette famille dont l’Écriture elle-même nous donne la généalogie comme celle de Dieu sur la terre, à l’époque où nous sommes arrivés. Il pouvait y avoir des individus pieux, mais le lien qui unissait le monde avec Dieu était rompu. Ils s’étaient livrés au culte et à la puissance de Satan même dans la famille de Sem qui, comme race, était en relation avec Dieu. Quel tableau de la nature humaine ! Quel tableau de la patience de Dieu !

Ici donc, nous changeons entièrement de système et d’ordre de pensées. Un principe, qui était, sans doute, en exercice dès le commencement, mais qui ne s’était point encore manifesté comme base d’un ordre de choses sur la terre, est proclamé et se dessine dans l’histoire de la terre.

Abram est appelé, élu, et devient le dépositaire personnel des promesses.

Ici, afin que le grand principe de l’appel et de l’élection soit gardé dans sa pureté, comme acte de Dieu, l’occasion qui y donne lieu, ou le fait auquel nous avons fait allusion, n’est pas mentionné. Dieu, après le jugement, intervient en grâce souveraine pour se choisir une famille qui lui appartienne par l’appel de la grâce : principe de la plus haute importance. Cependant il est bon de remarquer ce que l’histoire de la Bible nous dit ailleurs, c’est qu’à cette époque, l’idolâtrie avait pris pied dans la famille de Sem même : «Vos pères, dit Josué (24 :2), Térakh, père d’Abraham et père de Nakhor, ont habité anciennement au delà du fleuve, et *ils* *ont servi d’autres dieux».* Or, ces dieux, c’étaient des démons (l Cor. 10 :20). (\*) Ceci nous fait voir que, depuis l’époque où Dieu était intervenu en jugement (\*\*) et en puissance, les démons avaient usurpé cette place dans l’esprit de l’homme, en apparaissant à ses yeux comme les sources de l’autorité qui se manifestait et des bénédictions encore accordées, et comme auteurs des châtiments infligés. Ces démons se prêtant aux convoitises du coeur corrompu de l’homme, l’homme, qui leur attribuait le pouvoir de répondre à ses désirs ou de détourner les choses qu’il craignait, fut conduit à leur faire l’hommage de son adoration, de sa reconnaissance et de sa frayeur. Ce ne fut plus seulement l’homme corrompu et en rébellion contre Dieu, ce fut la religion même qui le corrompait, l’homme se faisant une religion de sa corruption même. Les démons avaient occupé la place de Dieu dans son esprit, et usant de l’ascendant qu’ils avaient pris sur sa conscience, ils l’endurcirent et la faussèrent, de sorte qu’il devint religieusement mauvais, ce qui est la pire dégradation. Quel état ! quelle folie ! Jusques à quand, Seigneur ? Mais, si la race humaine s’enfonce ainsi dans les ténèbres, en prenant les démons pour ses dieux ; si, dans l’impuissance de se maintenir seule, elle remplace la rébellion contre Dieu, par l’assujettissement à ce qui est plus élevé qu’elle dans la rébellion, et se met sous sa triste dépendance, Dieu se lève et nous transporte au-dessus de tout ce mal : par son *appel*, il nous introduit dans ses propres pensées, plus précieuses que le rétablissement de ce qui est tombé. Il se sépare un peuple et lui donne des espérances en harmonie avec la majesté et l’amour de Celui qui l’appelle ; il le place dans une proximité de Lui où la bénédiction du monde, par son gouvernement, ne l’aurait jamais placé ; il est son Dieu ; il s’entretient avec lui d’une manière qui est en rapport avec cette intimité, et *nous entendons parler, pour la première fois,* de la foi (15 :6), basée sur ces entretiens et ces témoignages directs de Dieu ; quoiqu’elle puisse avoir opéré réellement depuis le commencement.

(\*) Ce passage est une citation de Deut. 32:17

(\*\*) Savoir dans le déluge. Il ne paraît pas que l’idolâtrie se soit introduite auparavant.

## Chapitre 12

Depuis le 12° chapitre donc, se développe un tout nouvel ordre d’événements, relatifs à l’appel de Dieu, à ses alliances, à ses promesses, à ses conseils, à la manifestation de son peuple, comme peuple particulier sur la terre.

Avant le déluge, c’était l’homme tel qu’il est dans sa chute, devant Dieu ; et, quoiqu’il y eût un témoignage depuis le commencement, il n’y avait pas eu d’intervention dispensationnelle de Dieu dans ses propres voies, mais l’homme, laissé à lui-même ensuite de ce témoignage, se livra à une telle violence et à une telle corruption, que Dieu envoya le déluge en jugement sur le monde. Après le déluge, Dieu étant intervenu en jugement, nous avons le gouvernement *du monde* et ce qui en advient ; mais les nations une fois formées, s’étant soumises à la puissance du démon, l’appel de Dieu, ses élus et ensuite son peuple, semence du dépositaire des promesses, se présentent à notre vue. C’est pourquoi nous voyons ces élus appelés à se séparer entièrement de tout ce qui les rattachait à leur position naturelle sur la terre, et, en même temps, à appartenir à Dieu, sur le principe de la promesse et de la confiance en la parole que Dieu avait prononcée : «Va-t’en de ton pays et de ta parenté, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai». C’était là un événement bien solennel ; c’était en principe le jugement du monde, quoique ce fût selon la grâce envers ceux qui étaient appelés à en sortir.

Afin de bien comprendre ceci, il faut nous souvenir que *le monde* avait été constitué par le jugement de Dieu sur l’entreprise de la tour de Babel. Des nations et des pays avaient été formés, comme il en est encore de nos jours. C’était là le monde. Satan le dominait complètement. Or ce monde même, formé providentiellement par Dieu, Abraham était appelé à le quitter. Dieu voulait avoir en dehors du monde une famille, un peuple qui ne fût pas du monde, quoiqu’il en fût tiré. Un autre fait ajoute encore à l’importance d’Abraham : il y avait eu des saints isolés, connus ou inconnus, mais depuis Adam, il n’y avait pas eu de chef de race. Adam tombé était le père d’une race déchue. Abram fut appelé pour être la racine de l’arbre de la promesse, la racine du peuple de Dieu, naturel ou spirituel, — le père de la circoncision, et le père de tous ceux qui croient.

Au commencement, Abraham tenait encore à sa famille, ou, du moins, il n’a pas rompu avec elle ; et bien qu’il quitte sa patrie sur l’appel de Dieu, il reste aussi loin qu’auparavant de la terre de la promesse ; car, lorsqu’il est ainsi appelé, l’homme doit être entièrement à Dieu sur un nouveau principe. — Enfin, il part, comme Dieu le lui avait dit.

Nous voyons donc Abram, *appelé par la manifestation de la gloire de Dieu* (comp.Act. 7), pour le voyage de la foi. Il reçoit les *promesses,* soit d’une postérité nombreuse, soit de la bénédiction de toutes les familles de la terre *en lui* (\*).

(\*) Cette dernière promesse dans l’histoire d’Abraham n’est répétée qu’au chap. 22, et là à sa semence seule ; la promesse de la terre et d’une nombreuse postérité est souvent adressée à lui et à sa semence. C’est à cette promesse faite à Abraham au chap. 12 et confirmée à la semence au chap. 22, que l’Apôtre fait allusion dans l’épître aux Galates. La postérité terrestre, au contraire, devait être nombreuse.

Il part ; il arrive. Il n’y a pas beaucoup d’expériences ; quoiqu’il y ait une connaissance de Dieu plus profonde dans une marche qui est toute de foi ; la puissance de Dieu s’y déploie, et l’homme marche avec Dieu. Dans l’histoire de Jacob, au contraire, on remarque un grand nombre d’expériences. Arrivé en Canaan, Abram n’y possède rien ; car sa vie doit toujours être une vie de foi, et en comparant ce chapitre avec Héb. 11, nous voyons ce qui résulte pour les croyants, du fait d’être laissés sur la terre comme étrangers et voyageurs, sans être mis en possession de ce qui leur est promis. Par l’obéissance de la foi, Abram entre dans la terre promise, et il n’a pas même où y poser son pied ; mais de ce fait (car Dieu, quoiqu’il puisse mettre à l’épreuve, ne peut laisser la foi sans réponse), le patriarche a devant lui la cité qui a des fondements et une meilleure patrie. Lorsqu’il ne possède rien encore, l’énergie de la foi, par la grâce, le place dans une position qui le met forcément en rapport avec des choses meilleures et plus élevées, car Dieu l’avait appelé d’un appel personnel pour la bénédiction. De même, en pratique, nous sommes entrés dans l’Église et dans les choses célestes ici-bas ; mais nous avons la marche de la foi, non pas la possession, et la source céleste de tout est devant nous. À Ur, Abram ne pouvait pas voir la patrie céleste : étranger dans le pays de la promesse, cette patrie est l’objet naturel de son âme, selon la grâce. Tel est notre propre cas ; seulement Abram s’élève au-dessus de son appel, et nous entrons par l’Esprit dans les choses auxquelles nous sommes appelés.

Mais le Seigneur se révèle une seconde fois à Abraham dans le pays, dans le lieu auquel il avait été appelé. La première fois, le Dieu de gloire lui était apparu pour le faire sortir du pays qu’il habitait et le faire marcher dans le sentier de la promesse. La seconde fois, l’Éternel se révèle à lui pour l’admettre dans sa communion, s’entretient avec lui, lui développe comment la promesse sera accomplie, et alors Abram lui rend culte. Le fidèle, pèlerin et étranger n’a, sur la terre, que sa tente et son autel.

Nous avons ici la seconde partie de la vie de la foi. La révélation de Dieu, quand nous sommes loin de Lui, nous fait sortir dans le chemin de la foi et dirige notre marche vers le ciel ; quand nous jouissons de notre part céleste, Dieu se révèle à nous pour la communion, le culte et une pleine manifestation de ses voies. Le Cananéen est dans le pays, l’héritier de la promesse ne possède rien de tout ce qui lui est promis. Nous avons à faire avec des méchancetés spirituelles dans les lieux célestes ; mais l’Éternel se révèle, montre l’héritier et l’héritage pour l’époque où le Cananéen sera loin : ainsi Abram adore par la foi, comme ci-devant il marchait par la foi. C’est là la complète et double portion de la foi.

Le reste de ce chapitre est l’historique de son manque de foi. Pressé par les circonstances, Abram ne consulte pas Dieu ; il se trouve en présence du monde où il cherche asile et secours, et renie sa vraie relation avec sa femme, précisément comme cela a eu lieu relativement à l’Église ; il est chéri du monde que Dieu juge enfin, et d’où il le renvoie. Depuis le moment où Abram s’est mis en chemin pour l’Égypte jusqu’à son retour au point de départ, il n’a point eu d’autel élevé à l’Éternel. Quand il quitte l’Égypte et reprend sa position d’étranger en Canaan, il a son autel comme précédemment ; mais il faut d’abord qu’il revienne au même lieu où il avait bâti son autel au commencement et qu’il le retrouve là. Quel avertissement pour les chrétiens, quant aux relations de l’Église avec Christ ! Quoique le monde puisse parfois venir en aide à l’Église, ces relations avec Christ ne peuvent être maintenues dès que nous recherchons cette aide.

Rappelons ici une remarque faite ailleurs, que, dans les types, la femme représente la position où se trouvent ceux qui nous y sont présentés en figure — l’homme, la conduite, soit fidèle, soit infidèle, de ceux qui sont dans cette position.

## Chapitre 13

Puis nous trouvons, dans la conduite d’Abram avec Lot, le désintéressement et le renoncement que produit la vraie foi. Ils font contraste avec la conduite de celui qui, tout en étant croyant, n’avait fait que suivre, quant à sa marche, la foi d’autrui. Lot est mis maintenant à l’épreuve par les circonstances qui surgissent, et cela, remarquez-le, dans le moment même où ils venaient ensemble de rompre leurs rapports d’incrédulité avec le monde chez lequel ils avaient cherché un refuge extérieur. Lot l’avait fait comme Abram ; mais, dans le fond du coeur et dans sa volonté, il aimait les aises de ce monde. Abram était revenu en esprit et franchement, peut-être avec une plus profonde expérience, à sa part de pèlerin en Canaan. Mais les avantages qu’il possède dans le pays amènent la difficulté, car un trésor sur la terre n’est pas le ciel, même si le possesseur de ce trésor a son coeur aux choses du ciel ; et ceci est une importante leçon ! Cependant la conduite d’Abraham est très belle. Lot choisit le monde qui lui paraît beau ; il ne le choisit pas comme l’Égypte, mais pour ses propres aises et comme ce qui lui semblait être Canaan : le monde qui, bientôt après, fut la scène et l’objet de ce qu’il n’apercevait pas au moment même de son choix, savoir des jugements assurés de Dieu.

Le renoncement d’Abram donne lieu, pour lui, à une connaissance bien plus claire de l’étendue et des détails de l’héritage dans lequel la bénédiction que Dieu a attachée à la promesse trouvera son accomplissement, et à une certitude bien plus ferme encore de l’infaillibilité de la promesse elle-même. C’est lorsqu’il cède à Lot tout ce que celui-ci voudra choisir, que Dieu dit à Abram de regarder, de là où il était, «vers le nord, et vers le midi, et vers l’orient, et vers l’occident», ajoutant qu’il lui donnera, «à lui et à sa semence pour toujours», tout le pays qu’il voyait. En un mot, nous avons devant nous le croyant agissant dans l’esprit de la vocation céleste, le croyant fidèle, et, d’un autre côté, le croyant mondain.

Abram garde maintenant sa nouvelle position ; il demeure en Canaan, il s’y promène en long et en large comme un pèlerin, et y dresse sa tente et y bâtit son autel : c’est la marche de l’homme céleste. Lot avait élevé les yeux, poussé par sa volonté propre et par sa convoitise, et il avait aperçu la plaine du Jourdain bien arrosée. Pourquoi n’en jouirait-il pas ? Dieu fait lever les yeux à Abram, et lui montre toute l’étendue de la promesse, et, avec la promesse, il lui dit de s’y promener dans sa longueur et dans sa largeur, pour réaliser, par expérience, la connaissance de toute l’étendue de la promesse qui lui est faite.

## Chapitre 14 & 15

Bientôt la scène change : ce qui est lié au monde doit en subir les vicissitudes (Chap. 14). L’homme pieux, quoique inconséquent, ne peut être content du mal. Lot souffre (2 Pier. 2:7-8) par l’iniquité dont il est environné, et subit les ravages de la puissance du monde, dont Abram est vainqueur et dont il ne veut rien recevoir pour s’enrichir ; telles sont, à la fois, la juste discipline et les fidèles voies de Dieu. C’est ce qui donne lieu à la manifestation du Roi sacrificateur, Roi de justice et Roi de paix (type de Christ, Roi du monde millénaire), bénissant Abram victorieux, et de la part d’Abram bénissant le Dieu Très-Haut qui avait livré ses ennemis entre ses mains.

Ce tableau donc nous représente le triomphe final de la famille de la foi sur le prince du monde, triomphe réalisé en Esprit par l’Église (et finalement dans la gloire), dans ses espérances célestes et dans son union avec Christ, et qui sera réalisé littéralement sur la terre par les Juifs, pour lesquels le Christ sera sacrificateur selon le type de Melchisédec. Ce type sera pleinement accompli dans la position qu’il prendra comme Sacrificateur sur son trône, Médiateur dans ce même caractère, bénissant l’homme de la part de Dieu, et bénissant Dieu de la part de l’homme ; Dieu, lui-même, prenant alors, complètement et réellement, le caractère de possesseur des cieux et de la terre.

Mais le contraste entre ceux qui, ayant leurs pensées aux choses célestes, ne s’établissent pas sur la terre et remportent la victoire complète sur le monde, et ceux qui, s’établissant sur la terre, subissent au contraire la puissance du monde ; puis le règne de Christ comme Roi et Sacrificateur, et Dieu qui prend toutes choses en main par son moyen, — tout cela nous est clairement et merveilleusement exposé. Comparez pour les Juifs le Ps. 91. Ceci clôt l’histoire générale de ces grands traits des voies de Dieu : les choses célestes sont hors de vue, à moins que nous ne portions nos regards au delà de la scène où allait la foi d’Abraham. Cependant le chemin de la foi, les tentations du monde, la victoire morale d’une foi sans égoïsme, qui regarde à Dieu et à ses promesses comme sa portion et sa victoire finale, et enfin Dieu comme possesseur des cieux et de la terre, — tout cela nous le trouvons pleinement développé ici et complétant la scène tout entière.

Quand Dieu s’est ainsi révélé selon sa bénédiction établie en puissance sur la terre, par le moyen du Roi-Sacrificateur Melchisédec, il est naturel que la bénédiction actuelle du peuple élu y trouve place, et nous sommes amenés à la scène terrestre ; et, dans le chapitre 15, nous lisons l’instruction précise de l’Éternel à Abram pour ce qui regarde sa postérité terrestre et la terre qu’Il lui donne, le tout confirmé par une alliance où Dieu, lumière qui conduit et fournaise qui éprouve, daigne s’obliger à l’accomplissement de ce qu’Il a promis. La mort rend la chose sûre ; l’Éternel, en passant en grâce à travers ce qui le liait, confirme ainsi l’alliance. Abram, héritier des promesses, en subit la frayeur et l’ombre. Ce n’est pas ici précisément l’expiation qui nous est représentée par le passage du brandon de feu et de la fournaise entre les pièces des victimes, mais une autre efficace du sacrifice, savoir : la confirmation des promesses, par la seule chose qui puisse leur donner cours en faveur de l’homme pécheur.

Il est évident que, quoique l’alliance fût faite en faveur du peuple terrestre, ce développement des voies de Dieu et l’établissement de cette alliance embrassent de nouveaux principes d’une grande importance pour tous. Dieu lui-même était le bouclier et la récompense d’Abram, avantage le plus élevé, si l’on se borne à ce qui peut être donné à l’homme (\*). Mais Abram a encore le sentiment de ses relations avec la terre comme une demeure en rapport avec la chair, et il était, en effet, dans les desseins de Dieu de le bénir de cette manière. Or cette bénédiction est, dans sa nature, juive ; aussi avons-nous ensuite la portion juive développée. Je n’ai point d’héritiers, dit Abram, personne pour continuer ma famille et la possession de mon héritage sur la terre selon la promesse ; car sur la terre où les hommes meurent, il doit y avoir succession ; et c’est ainsi qu’il en devait être. Mais, même quant à la terre, la bénédiction devait avoir lieu sur le principe de la dépendance de l’Éternel, par promesse et par foi. Quoique en rapport avec la terre, cette bénédiction ne devait pas s’accomplir selon la nature ; sur ce pied, tout était forclos pour Abram : il n’avait point de postérité. C’est pourquoi la semence de la foi et de la promesse apparaît ; non pas, il est vrai, la seule semence, mais les Israélites en tant qu’enfants de la promesse. Le principe est exprimé, la foi est comptée à justice, dès qu’Abram a cru Dieu. Ainsi, pour ce monde, Israël était la semence de la promesse, l’héritier ; puis vient l’alliance quant au pays, selon la promesse faite lors de l’appel d’Abram. Le Seigneur se lie lui-même envers Abram, par l’obligation solennelle de la mort des victimes, comme nous l’avons vu (car, en effet, l’alliance est assurée par la mort du Christ, sans laquelle les Juifs ne pouvaient rien avoir) ; quant à l’accomplissement actuel, cette possession est liée aux souffrances du peuple en Égypte et à sa délivrance subséquente, quand les oppresseurs du peuple et les usurpateurs de l’héritage seront également jugés. Nous avons déjà signalé le caractère de l’acte par lequel fut faite l’alliance. Quant à la forme de cet acte, le lecteur peut comparer Jérém. 34:18, 19. De plus, ce n’est point ici une promesse qui appelle Abram à sortir par la foi, mais c’est l’héritage assuré à sa *postérité* par alliance et sans condition. C’est la promesse à Israël, semence de la promesse, héritier en relation avec la terre et avec la chair. Remarquez, en outre, que l’oppression du peuple de Dieu, les souffrances prolongées de ce peuple, héritier promis, sont en connexion avec la patience de Dieu envers ceux qui doivent être jugés (Comp. 2 Pier. 3:9). Remarquez enfin, que les oppresseurs d’Israël sont jugés à cause d’Israël, de même que les usurpateurs de son héritage.

(\*) Cette déclaration de Dieu au commencement du chapitre 15, se lie, il me semble, au refus d’Abram de prendre quelque chose du monde, qui se trouve mentionné à la fin du 14°.

Ici se termine l’exposition des plans et des conseils de Dieu. Les voies de l’homme et les voies de Dieu en vue de leur accomplissement commencent à être développées avec le chap. 15, ainsi que la marche et les obstacles venant de ceux avec lesquels son peuple peut être en rapport, de quelque manière que ce soit. Ces développements vont jusqu’au chap. 23, où Abraham cesse de représenter la souche de la promesse ; Sara, vase de la semence de promesse, meurt, et l’héritier ressuscité vient en évidence comme celui que Dieu met en avant. Ceux qui sont nés selon la chair (Ismaël) précèdent ceux qui sont nés selon la promesse.

Il nous est impossible de ne pas remarquer combien tous les grands principes des voies de Dieu et de la condition de l’homme, nous sont exposés dans la Genèse, et donnent à ce livre, particulièrement dans les parties que nous venons de parcourir, un caractère frappant et une fraîcheur si remarquable. C’est comme un résumé sommaire de l’état de l’homme et des voies de Dieu envers lui, — non pas de la rédemption, ni de ses glorieux résultats, quoique nous y trouvions le sacrifice et le pardon des péchés. La rédemption se trouve dans l’Exode. L’état de l’homme, les voies de Dieu et ses promesses fondamentales sont le sujet de la Genèse.

## Chapitre 16

Abram, à l’instigation de Sara, cherchant à anticiper la volonté de Dieu et le moment ordonné pour l’accomplissement de la promesse, nous avons sous les yeux l’alliance de la loi en Agar, source de peines et d’inquiétudes. Dieu prend soin toutefois de la postérité selon la chair. L’application de ceci, comme figure, est évidente d’après l’épître aux Galates (Chap. 4). L’orgueil de l’homme sous la loi est signalé par l’esprit d’Agar, mais son fils ne peut être héritier. L’impatience de l’homme qui ne veut pas s’attendre à Dieu quant aux moyens de l’accomplissement (il en fut de même de Jacob pour la bénédiction), est pleine d’avertissement moral pour nous. Elle est toujours une source de troubles et de douleurs. Agar, aussi, était une Égyptienne, mémorial encore d’un autre manque de foi en Abram. La loi et la chair et, de fait, le péché vont toujours ensemble (Voir Jean 8:34-36) ; en relation avec l’incrédulité de nature, c’est l’Égypte.

Les chapitres 12, 13 et 14 forment un seul sujet dépendant de la double manifestation de Dieu à Abram : d’abord pour l’appeler, et puis en Canaan. Nous trouvons développés dans ces chapitres, la puissance, la chute et le retour, ensuite une foi céleste qui persévère en contraste avec la mondanité, et, finalement, le déploiement de la puissance terrestre attachée à cette foi, se terminant par la victoire ; puis Dieu possesseur des cieux et de la terre, et Melchisédec.

Les chapitres 15 et 16 vont ensemble en ce sens que le chap. 16 nous présente la tentative charnelle de Sara pour se procurer la semence promise par la Parole de l’Éternel à Abram, au commencement du 15°. Ici tout est en chute à l’égard de cette promesse : toutefois les conseils de Dieu seront accomplis, mais selon la promesse et non pas selon la chair et la volonté de l’homme.

## Chapitre 17 & 18

Au chapitre 17, nous rencontrons une nouvelle manifestation de l’Éternel à Abram, et nous sommes, je pense, sur un terrain plus élevé et plus saint. Il ne s’agit pas ici de vocation, ou d’adoration, ou d’une révélation par la parole, indiquant comment Dieu accomplirait ses promesses et par quoi son peuple passerait. Il ne s’agit pas de ce que Dieu est pour Abram mais de ce que Dieu est lui-même. Ce n’est pas «Je suis *ton* bouclier et *ta* grande récompense» ; mais : «Je suis le Dieu tout-puissant». Ce n’était pas là tout ce que Dieu était, mais ce qu’Il était. C’était son *propre Nom,* et Abram est appelé à marcher d’une manière qui réponde à ce nom. C’est pourquoi aussi il n’adore pas, il ne fait point de demande, quelque élevé que fût ce privilège, mais c’est *Élohim qui parle avec lui.* Les diverses parties de ses conseils, quant à Abraham, sont développées, ainsi que ce qu’Abraham doit être devant Celui en qui il a cru. En général, l’alliance de Dieu était avec lui, — Dieu s’engageant librement en grâce, selon sa propre pensée, à faire devenir Abraham père d’une multitude de nations. Cette alliance a trois parties : Dieu serait Dieu à Abraham et à sa postérité après lui ; — le pays où il demeurait comme étranger lui serait donné et à sa postérité après lui ; — des nations et des rois sortiraient de lui. — Toutes ces promesses sont sans condition ; mais des principes sont exposés, qui, d’un côté, obligent Abraham et expriment le caractère de ceux qui jouissent des privilèges de Dieu, et, de l’autre, forment le sûr fondement de sa foi. Ces principes sont la circoncision, et la libre et souveraine promesse. La circoncision en contraste avec la Loi (voir Jean 7:22), mais exprimant la mort de la chair (comp. Rom. 4:10-12) (\*), et puis la promesse de l’arrivée immédiate de la semence est donnée ; Abraham jouit de la communion la plus intime avec l’Éternel, qui lui révèle ses conseils comme à un ami. L’intercession est le fruit de cette révélation (Comp. És.6). Le jugement tombe sur le monde, et tandis qu’Abraham, du haut de la montagne, s’entretient avec Dieu de ce jugement qui doit fondre sur la scène d’en bas où il ne se trouve pas, Lot, qui y avait pris place, est sauvé comme à travers le feu.

(\*) Je lis le verset 12 ainsi : «Père de circoncision» (c’est-à-dire de la vraie séparation pour Dieu, telle que Dieu la reconnaît), non seulement à ceux de la circoncision, mais à ceux qui marchent sur les traces de la foi d’Abraham, (foi) qu’il avait étant encore incirconcis. Dieu, autrement dit, les reconnaît (eux qui étaient des croyants d’entre les Gentils) comme étant véritablement circoncis. La promesse de l’arrivée immédiate de la semence est donnée ; mais cela lorsqu’Abraham, quant au corps, était mort ; et comme le caractère de la circoncision était péremptoire, il en était de même quant à la promesse : elle était faite au fils de la promesse, car la chair ne peut avoir à faire avec Dieu dans la lumière. Quoique Dieu pût bénir extérieurement la semence selon la chair, l’alliance était faite cependant exclusivement avec l’héritier de la promesse. La mort de la chair (car nous sommes loin de Dieu) et la simple grâce souveraine sont péremptoires. C’est la femme stérile qui doit être la mère d’une multitude de nations. Abraham se réjouit en la promesse et est obéissant à l’ordre de Dieu. Le chap. 18 est encore une nouvelle révélation des voies de Dieu en relation avec l’héritier de la promesse, qui est ici l’objet principal en vue, et l’objet présent et immédiat de l’espérance. Cette partie du livre, en ce qui concerne le droit de l’héritier de la promesse, continue jusqu’au chap. 21. Mais ici, je crois que l’Héritier (c’est-à-dire la Semence. mais qui est en même temps Jéhovah, le Premier et le Dernier) est considéré comme héritier du monde et juge, tandis que la relation personnelle d’Abraham avec Dieu existe, par grâce, par la promesse, quand il n’est pas question de l’Héritier et, en tant que relation, est basée sur la foi et représente, en type, la position chrétienne. C’est pourquoi, Dieu lui-même étant connu, — non seulement par ses dons, — Abraham s’élève plus haut qu’au chap. 15, et au lieu de demander des faveurs pour lui-même, il intercède pour les autres.

Après le chapitre 22, on voit paraître les vrais types de l’Église, parce que l’héritier est là ; cependant, à côté de cela, nous avons ici de grands principes individuels. Abraham est habitué à la présence divine ; il la discerne bien vite, et quoiqu’il ne dise rien qui ait trait à la gloire divine jusqu’à ce que le Seigneur daigne lui-même se faire connaître, il agit cependant, dès le premier moment, avec une déférence instinctive qui est aussi pleinement reconnue par Celui qui le visite. Sous ce rapport, c’est une scène attrayante de sainte conscience de la présence de Dieu et d’attente respectueuse de son bon plaisir.

La justice du fidèle qui prend place au milieu du monde, le revêt du caractère de juge, en lui faisant perdre celui de témoin pour Dieu ; il est en même temps inutile et intolérable. Abraham échappe au jugement et le voit d’en haut ; Lot est sauvé du jugement qui tombe sur le monde où il se trouvait. Il craint la montagne où Abraham a joui de Dieu ; c’est pour lui un endroit qui inspire la frayeur ; il faut pourtant qu’il s’y sauve à la fin, comme pis aller.

En général, Abraham a ici le caractère de communion avec Dieu, que donne la foi sans la vue ; *non pas*, sans doute, par une habitation du Saint Esprit en lui, conformément au privilège de l’Église (cela était réservé au temps de plus complète bénédiction, où le chef de l’Église serait glorifié), mais comme caractère général de la bénédiction. La semence promise est annoncée comme devant venir, mais elle n’est pas encore introduite dans le monde (c’est-à-dire dans une gloire manifestée) ; cependant Abraham connaît cela et le croit, et en cela, comme nous l’avons vu, Dieu le traite en ami et lui dit, non pas ce qui le concerne lui-même, mais ce qui regarde le monde. Avec un ami je parle de tout ce que j’ai sur le coeur, et non pas seulement de mes affaires en ce qui le concerne. Puis, quand Abraham a reçu ces communications de la part de Dieu, il intercède auprès de Lui, comme étranger dans le lieu de la promesse, mais en communion avec Lui en haut. Cela fait ressortir en même temps la patience et la perfection de jugement qui sont en Dieu.

## Chapitre 19

Dans le chapitre suivant (19), Lot, à cause de sa relation avec l’homme céleste, dépositaire des conseils et de la sagesse de Dieu, et intercesseur, Lot, étant lui-même en bas dans les plaines de ce monde, qu’il avait choisies comme les Juifs l’ont fait aussi, est délivré par la puissance providentielle ; mais il passe par la tribulation et fait la perte de tout ce pourquoi il avait refusé la position céleste et recherché la terre, ignorant qu’il était, soit du jugement, soit du trésor céleste. Bientôt, livré à l’irrésolution de l’incrédulité en présence du jugement visible, il cherche un refuge dans le lieu où Abraham avait été béni, où lui-même avait d’abord eu peur de s’enfuir, et qu’il avait précédemment abandonné pour les terres bien arrosées de la plaine ; mais là, dans une affreuse obscurité, il devient le père des races qui devaient être une épine continuelle pour le peuple de Dieu. Cette dernière partie est donnée historiquement, uniquement afin qu’Israël connût l’origine de Moab et d’Ammon, et afin de présenter un principe général applicable à tous les temps.

Ainsi la foi avait la place, et le monde avait été jugé. Il en sera de même au jour du Fils de l’homme, mais ici l’arrivée de l’héritier n’est pas encore présentée.

## Chapitres 20, 21

Nous trouvons ici le sujet de l’héritier et le sentier de la foi sous un autre point de vue. Mais Abraham renie son union avec sa femme ; il est repris par le monde qui sait mieux que lui ce que cette union devrait être. Toutefois, Dieu garde ses promesses dans sa fidélité, et juge ceux qui ont osé toucher à l’épouse de celui auquel les promesses appartiennent. L’héritier de la promesse est né ; et l’héritier charnel ou selon la chair, fils de l’esclave ou de la loi, est entièrement rejeté. Maintenant Abraham reprend les puissants du monde, auprès desquels il avait renié son union avec sa femme.

Mais ces deux chapitres demandent de plus amples développements. Comme lors de la descente d’Abraham en Égypte, nous voyons chez lui l’incrédulité agissant par rapport à l’action spéciale de la foi à laquelle il avait été appelé par grâce, et qui devait se montrer, comme elle le fait toujours, en marchant dans l’intimité de la relation dans laquelle Dieu l’avait placé, relation dont la femme est l’expression. Ici, Sara est la mère de l’héritier du monde, la femme d’Abraham selon la promesse, et, pour ce qui regardait Abraham, sa femme selon l’espérance de l’Église, comme nous l’avons vu (quoique Israël fût selon la chair le vase de l’un et de l’autre). C’est cette position qu’Abraham renie. Sara est de nouveau sa sœur ; c’était plus mauvais que précédemment, car elle est, pour la foi, la mère de l’héritier du monde. Abimélec avait tort et agissait pour plaire à sa chair, quoique sans conscience de ce qu’il faisait, mais Abraham, devant Dieu, était dans une plus fausse position. Dieu avertit Abimélec, et préserve par sa propre puissance Sara, que le manque de foi d’Abraham avait mise en rapport avec le monde ; Abimélec la renvoie avec ce poignant reproche pour l’Église, qu’elle aurait au moins dû connaître son union avec Christ. À tout prendre, cependant, Abraham était dans une position de foi et de bénédiction et, comme un des prophètes de Dieu auxquels personne ne devait nuire, il intercède pour le coupable Abimélec, car ici tout est grâce.

Maintenant l’héritier est né, l’héritier de la promesse. Cela a pour effet que, non seulement la différence est connue de la foi, mais que l’héritier de la servante est chassé et entièrement exclu de l’héritage. De fait, il est conservé conformément à la promesse de Dieu, figure en cela d’Israël sous la loi ; mais, en ce qui concerne une part quelconque à l’héritage, il est totalement rejeté. En outre, désormais Abraham ne craint plus en présence du prince de ce monde, mais il le reprend, maintenant que l’héritier est venu ; il a le monde aussi bien que la communion céleste, et le monde reconnaît que Dieu est avec lui en toutes choses. Aussi, le Puits du serment où le fils de la servante avait trouvé l’eau de la délivrance, est à la fois le témoin des droits d’Abraham dans le monde et de la confession, par Abimélec, que Dieu est là avec Abraham. Là, selon le serment et selon ses droits reconnus par le monde, il plante un tamarisc (bosquet), c’est-à-dire il prend, en figure, possession de la terre, et adore Dieu en l’invoquant sous le nom du Dieu d’éternité. Il anticipe la pleine révélation de Celui qui, ayant fait des promesses à Israël, n’abandonnera jamais son propre dessein en faveur de ce peuple, et venait en figure d’accomplir sur la terre ce dont sa bouche avait parlé. Ce n’est pas, il est vrai, un privilège aussi béni que les relations célestes et la possession de la foi ; mais c’est une preuve de l’immuable fidélité du Dieu qui a fait les promesses. C’est là, où la puissance du monde avait été, qu’Abraham, accomplissant toujours en figure ces mêmes conseils de Dieu, demeure.

## Chapitre 22

Mais, avec cette introduction de l’héritier, celui-ci devient nécessairement le sujet principal dont l’Esprit s’occupe, et le chapitre 22 commence par ces mots : «Or, il arriva après ces choses». En effet, une nouvelle scène s’ouvre ici : l’héritier de la promesse est sacrifié et ressuscité en figure, et la promesse faite à Abraham est renouvelée *à la semence.* L’ancienne dépositaire ou l’ancienne forme de l’alliance de promesse elle-même (Sara), la mère de l’héritier, s’en va (Chapitre 23). Abraham envoie Éliézer, intendant de sa maison, chercher une épouse dans ce pays, où Isaac ne doit pas retourner, image du monde tel qu’il est actuellement : beau type de la mission du Saint Esprit, qui, agissant après la mort et la résurrection du Seigneur, auprès des élus de Dieu qui doivent former l’épouse de l’Agneau, d’après les conseils du Père, la conduit à travers le désert auprès de l’époux céleste, déjà parée des dons de son époux, mais attendant le moment où elle le verra hériter de tout ce qui appartient à son père. Le développement de l’Esprit dans l’homme est décrit d’une manière très instructive, quant aux détails de cette histoire, dans la conduite d’Éliézer : la simple soumission à ce qui était pour lui la parole de Dieu, même lorsque tout semblait bien aller (vers. 21 à 23) ; son premier sentiment, la reconnaissance envers Dieu (vers. 26) ; sa fidélité dans le service (vers. 33) ; et autres choses semblables.

## Chapitre 25

Nous trouvons ensuite l’élection de Dieu qui, maintenant, met à part son peuple terrestre. Il est à remarquer combien peu il est parlé d’Isaac ici, si ce n’est pour dire qu’il demeure dans les lieux célestes pendant qu’on lui cherche une épouse sur la terre. Nous sommes sur la terre ; cependant les types célestes, la promesse et les principes en Abraham, et le peuple terrestre de la promesse en Jacob, sont des principes pleinement développés à travers tout. Jacob faisait cas des promesses de Dieu ; mais, si Lot se laissa entraîner vers la plaine bien arrosée du Jourdain, Jacob manifesta son incrédulité par le choix des moyens charnels qu’il employa pour obtenir l’accomplissement des promesses, au lieu de l’attendre de Dieu. Aussi ses jours furent-ils «courts et mauvais», et fut-il constamment la victime de menées pareilles aux siennes.

Tandis qu’en Isaac nous avons Christ ressuscité, Époux de l’Église, que le Saint Esprit est descendu chercher ici-bas pour le Seigneur qui est en haut, en Jacob nous avons Israël chassé du pays de la promesse, mais gardé de Dieu pour qu’il en jouisse plus tard. Je crois pourtant que, dans ses mariages, il nous présente le Seigneur qui, aimant Israël (Rachel), a reçu premièrement les Gentils, l’Église, et puis les Juifs.

Ces sujets nous conduisent jusqu’à la fin du chapitre 25 : Le sacrifice et la résurrection du Christ, l’appel de l’Église et l’élection d’Israël, le plus jeune, pour que ce fût lui qui jouît de la promesse et de la bénédiction sur la terre. Quant à ce qui regarde le premier point, c’est-à-dire Isaac, type du sacrifice et de la résurrection du Christ, les promesses étaient garanties en Isaac vivant sur la terre. Il en a été de même en la personne du Christ. Or, en tant que les possédant dans l’héritier vivant sur la terre, Abraham devait tout abandonner dans une entière et absolue confiance en Dieu, et remettre tout avec Isaac entre les mains de Dieu. C’est ce que Christ aussi a fait : tout était à lui en rapport avec la promesse en Israël ; il abandonna tout sur la croix pour tout recevoir en résurrection de la main de son Père. Remarquez ici que jamais on ne fait un sacrifice de quelque chose sans que nous soit révélée une base plus excellente pour nos relations avec Dieu en grâce, que celle que nous possédions auparavant ; car Dieu donne ce qui nous soutient dans le sacrifice, mais n’était pas nécessaire pour jouir de la chose abandonnée. Dieu avait donné des promesses en Isaac ; mais pour abandonner à Dieu un Isaac sacrifié, base de la promesse, il fallait connaître la résurrection, et en effet, Abraham estimait que Dieu était puissant pour le ressusciter d’entre les morts.

Dans l’épître aux Galates, la portée de cette partie de l’Écriture est considérée. Je me borne ici à faire observer que la promesse faite à Abraham au chapitre 12, est ici confirmée à la seule semence, Isaac, et à Isaac offert comme victime et ressuscité. Il y avait d’autres promesses faites à une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel (ce qui était aussi une promesse) ; mais la promesse de la bénédiction des familles de la terre fut donnée d’abord à Abram seul (chap. 12), et confirmée ici à la seule semence (chap. 22). Aussi l’apôtre Paul parle *d’une seule.* Cette promesse à Abraham n’est pas mentionnée en d’autres passages ; elle est confirmée à la semence ressuscitée. À la fin du chapitre, à côté de la souche générale de diverses nations, l’origine de Rebecca est signalée.

Au chapitre 23, comme nous l’avons dit, l’instrument de la promesse, Sara, disparaît pour faire place à Rebecca, l’épouse du fils : mais avec tout cela, tout en ne possédant encore rien dans le pays où il doit acheter un sépulcre, Abraham a le gage assuré qu’il le possédera dans la suite. Il y enterre son mort.

Maintenant, il s’agit de chercher l’épouse de l’héritier. Remarquez d’abord qu’elle reçoit des témoignages de grâce, puis, comme une fiancée, des dons ; elle montre un esprit prêt par la grâce à suivre l’appel qui lui est adressé, et elle est conduite par Éliézer dans la solitude à travers le désert, laissant la maison de son père pour posséder tout avec Isaac, à qui son père a tout donné. Ici nous trouvons l’Église manifestement en scène. Isaac (l’homme ressuscité, entre Abraham l’homme de la promesse, et Jacob en qui l’histoire d’Israël commence) ne doit sous aucun prétexte retourner au pays de la nature, hors duquel sa femme allait être appelée. Isaac est exclusivement l’homme céleste. Rebecca doit aller à lui. Ayant Isaac dans ses pensées, son voyage est béni. Si elle eût pu oublier son époux, elle n’eût été qu’une étrangère qui aurait tout quitté pour rien, pour être finalement sans patrie et sans héritage. Telle est l’Église. Retourner en Mésopotamie, c’eût été abandonner Isaac.

Remarquez ensuite, dans l’action du Saint Esprit représenté par Éliézer, l’entière confiance en Dieu ; il demande et il est exaucé, mais ce doit être entièrement selon la parole (ici selon celle d’Abraham) : Est-elle de sa parenté ? Puis, quand la bénédiction est connue, l’action de grâce vient avant la joie ; enfin, Éliézer montre une entière et exclusive consécration au service qu’il doit accomplir ; il ne veut pas manger jusqu’à ce qu’il ait fait entendre son message ; ensuite point d’hésitation, il a une oeuvre à accomplir et rien autre. Ah ! s’il en était de même de tous ceux qui sont à Christ ! Éliézer conduit Rebecca à Isaac qui est sorti à sa rencontre, et de là, Isaac la conduit dans la lente où, pour la consolation de son époux, elle remplace Sara, vase de la promesse, prenant la position de femme de l’héritier ressuscité, meilleure encore que celle de Sara. La carrière d’Abraham était terminée. Les promesses avaient cédé la place à l’Église appelée par grâce ; mais tout ce qui procède d’Abraham a une place dans la parole de Dieu. Néanmoins, Isaac est l’héritier de tout, bien qu’Ismaël soit grand et qu’il ait des princes issus de lui.

Au chapitre 25 v.19, commence, à certains égards, une nouvelle scène. De la femme stérile, car tout doit être grâce et puissance divine, naissent deux enfants, dans lesquels est manifestée l’élection, non seulement par la grâce qui appelle, mais en souveraineté et en contraste avec les oeuvres. En Jacob, il n’y a rien de naturellement attrayant ; mais Ésaü méprise le don de Dieu. Son jugement provenait de lui-même ; il était profane, quoique Dieu, dans ses conseils secrets, eût destiné la bénédiction à Jacob. Ésaü ne voyait rien au-delà des avantages terrestres du don ; il ne se souciait pas du Donateur ni de relations avec Lui. En tout ceci, nous trouvons simplement l’histoire des deux fils selon leurs caractères respectifs ; les voies de Dieu envers eux viendront plus tard.

Seulement alors commence l’histoire d’Isaac. Il est ici l’héritier désigné du monde ; mais comme tel, il doit avoir la portion d’Israël sur la terre, tandis que le chapitre 24 nous donne en figure l’histoire secrète de l’Église en rapport avec l’héritier ressuscité.

## Chapitre 26

Isaac remplace ici Abraham comme héritier sur la terre. Isaac étant lui-même dans un pays étranger, c’est une nouvelle révélation, semblable à celle qui avait été faite à Abraham au commencement, sauf qu’Isaac était déjà dans une position résultat de l’appel de Dieu, mais non pas dans la jouissance du résultat de la promesse.

Il y eut une famine au pays où Isaac ne pouvait plus demeurer, et il alla vers ceux qui avaient, sans doute, en leur possession, une partie de ce pays, mais étaient les futurs ennemis et oppresseurs de son peuple. Mais Dieu lui apparut là, et lui dit de ne pas retourner dans le monde, mais de demeurer *au pays qu’il lui dirait*. C’était un nouvel appel et dans des circonstances différentes de celle d’Abraham, l’Éternel lui apparaissant de nouveau et lui prescrivant, non de voyager dans le pays, mais de demeurer là où il lui montrerait, et de ne pas chercher des ressources naturelles (en Égypte). Le pays est montré et les promesses renouvelées, soit quant à Israël, soit quant aux nations et à la terre. Il fallait qu’Isaac séjournât dans le pays où il se trouvait, c’est-à-dire où habitaient les Philistins. Ainsi le pays entier des Philistins et tout le reste lui fut donné, et il demeura à Guérar.

Nous avons ici la position d’Isaac, comme le commencement du chapitre 12 est la position d’Abraham. Depuis le verset 7 jusqu’à la fin, sa marche personnelle, quant à la foi, nous est présentée, comme celle d’Abraham, dans la dernière partie du chapitre 12, ainsi que l’établissement de ce qui devait être son partage dans sa postérité, selon la foi qu’il avait.

Il tombe moralement comme Abraham et d’une manière plus forte encore. Il renie sa femme et laisse entre les mains de l’ennemi les puits qu’Abraham avait creusés. Il avait manqué de foi en Dieu devant Abimélec, et quoique Dieu lui eût dit : «Demeure dans ce pays», il doit s’en retirer devant la volonté d’Abimélec ; puis il est chassé d’un puits à un autre puits, et ne trouve de place que là où le Philistin a place. Il rencontre Dieu à Beër-Shéba, où il a dressé sa tente, et où Abraham avait fixé ses limites avec Abimélec, après la naissance d’Isaac ; mais Abraham n’avait pas reçu de direction sur son habitation dans le pays, et avait repris Abimélec, dont les serviteurs s’étaient emparés d’un puits qu’Abimélec avait rendu. Abraham avait creusé tous ces puits, selon le besoin qu’il en avait comme étranger, et ils ne lui avaient pas été enlevés. Le seul au sujet duquel il y eut contestation, fut Beër-Shéba, et Abimélec le céda. Cependant Beër-Shéba, selon la Providence divine, était la limite du pays, d’après la foi d’Israël. Les Philistins demeurèrent jusqu’à ce que vînt David, représentant du Christ ; les héritiers du pays ne le possédaient d’ailleurs pas entièrement.

Là, le Seigneur apparut et bénit Isaac. Là, Isaac séjourna et adora. Ce chapitre est l’histoire d’Isaac ; il répond aux chapitres 12-20 de celle d’Abraham.

La conduite d’Ésaü était aussi insouciante 1 que ses pensées relativement à son droit d’aînesse étaient profanes.

## Chapitre 27

Maintenant commence l’histoire de Jacob (\*). Héritier des promesses et les appréciant, il emploie, pour en finir, des moyens mauvais et honteux. Dieu répond à sa foi mais punit son péché et son infidélité. Dieu eût pu donner suite à la bénédiction par ses propres voies (ou il aurait pu transposer les mains d’Isaac, comme il le fit pour Jacob) ; Jacob préféra ses voies et ne s’attendit pas à Dieu. Tout fut dirigé d’en haut pour répondre à la foi et punir le mal dans le croyant. Esaü, de propos délibéré et en ayant le choix, avait abandonné son droit. Dieu n’était point dans ses pensées ; quand les conséquences sont là, il ne peut être l’objet de la bénédiction. Il faut agir par la foi seule, si l’on veut être béni. Jacob devient maintenant l’image d’Israël exilé et vagabond, héritier des promesses sur lequel Dieu veille, mais proscrit.

(\*) En général, Abraham est la racine de toute promesse et l’exemple de la vie de la foi ; Isaac, de l’homme céleste, qui reçoit l’Église ; Jacob, d’Israël, héritier des promesses selon la chair.

Les pèlerinages d’Abraham étaient dans la Terre promise, ceux de Jacob en dehors d’elle ; choses bien différentes l’une de l’autre. Dieu était sans doute avec Jacob, et ne l’a jamais laissé. Mais Abraham marchait avec Dieu dans la réalisation de sa présence ; il bâtissait son autel dans les divers lieux où il s’arrêtait au cours de son pèlerinage ; Jacob n’avait point d’autel, au cours du sien, loin du pays de la promesse ; car une marche comme la sienne éloigne de la communion de Dieu. De ce que Dieu, dans sa fidélité, aille avec nous, il ne s’ensuit pas que nous soyons avec Lui.

Mais aussitôt que Jacob ploie sous le châtiment, pauvre, isolé, n’ayant que son bâton et une pierre pour chevet, Dieu se révèle à lui et lui garantit toutes les promesses. Dieu lui apparaît, non pas dans une pleine révélation de communion, mais dans un songe ; et ici toutes les promesses sont répétées, mais avec une notable différence d’avec toutes les précédentes : la promesse de la bénédiction des nations est faite à Jacob et à sa semence ; car ici la figure nous met en rapport avec le peuple d’Israël et la bénédiction de la terre ; ainsi, ce n’est pas simplement la seule semence, Christ, qui est en vue, mais la semence d’Israël en possession du pays, la possession de la terre pendant le millénium. Mais une autre promesse, précieuse et importante, est ajoutée, assurant Jacob que, quoique exilé et vagabond, Dieu le garderait partout où il irait, le ramènerait au pays, et ne l’abandonnerait point sans avoir accompli tout ce qu’il lui avait dit ; Dieu était en haut de l’échelle, Jacob était l’objet de la promesse et de la bénédiction terrestre, mais la terre entière était sous le gouvernement providentiel des cieux ; et les anges avaient soin de Jacob, montant et descendant pour accomplir la volonté de Dieu (\*).

(\*) Christ est l’objet en Jean 1, l’échelle ne sert qu’à lier les deux parties de la scène.

Réveillé de son sommeil, Jacob se consacre à Jéhovah comme à son Dieu ; car Jéhovah se tenait au haut de l’échelle, et devient ainsi prophétiquement le Dieu d’Israël rétabli, avec lequel, quoique loin du ciel, était l’habitation de Dieu sur la terre en relation avec le ciel. C’était un voeu légal bien que juste et de tout point prophétique. Jacob est maintenant un étranger, et, à beaucoup d’égards, il représente Christ affligé dans l’affliction de son peuple.

Je suis convaincu, comme je l’ai déjà dit, que dans les deux femmes, les Gentils et Israël nous sont présentés : Rachel, la première, aimée sur la terre, mais non possédée ; et Léa, la mère féconde d’enfants nombreux. Rachel eut aussi plus tard des enfants sur la terre. Rachel, représentant les Juifs, est la mère de Joseph, et plus tard de Benjamin, c’est-à-dire d’un Christ souffrant, glorifié parmi les Gentils, tout en étant rejeté par Israël, et d’un Christ régnant, fils de la douleur de sa mère, mais fils de la droite de son père !

L’histoire de Jacob est le triste narré de tromperies et de torts qui lui sont faits. Mais Dieu, selon sa promesse, le garde constamment. Quelle différence avec l’histoire d’Éliézer et d’Abraham, où l’on voit la puissance et le caractère du Saint Esprit. Ici la Providence est à l’oeuvre, mais c’est l’histoire de Jacob.

## Chapitre 32-34

Lors du retour de Jacob, les armées de Dieu viennent à sa rencontre. Il reçoit une preuve nouvelle et merveilleuse des soins puissants et miséricordieux du Seigneur, qui aurait dû lui rappeler Béthel ; mais cela ne lui enlève pas sa frayeur. Il a de nouveau recours aux moyens de l’incrédulité, envoie en avant ses enfants, ses femmes et tout ce qu’il avait, mais la force n’était pas en cela ; Dieu, pour ne pas le laisser entre les mains d’Ésaü, le prend lui-même en main. Il lutte avec Jacob, et, soutenant sa foi dans la lutte, lui donne dans la faiblesse (après la lui avoir fait sentir, et cela pour toute sa vie), la place et la part du vainqueur. Il est prince avec Dieu, et prévaut auprès de Dieu et des hommes.

C’est une merveilleuse scène : les voies de Dieu envers une âme qui ne marche pas avec lui ! Toutefois ce n’est pas l’entretien calme d’Abraham avec l’Éternel, où Abraham intercède pour les autres, au lieu de lutter pour lui-même. Aussi Dieu ne révèle-t-il pas son nom à Jacob, ainsi qu’il l’avait fait à Abraham. Puis Jacob se sert toujours de voies détournées, car il n’allait pas à Séhir, comme il le disait ; mais il est délivré d’Ésaü comme il l’avait été de Laban, et enfin il s’établit à Sichem, achetant des terres, là où il aurait dû rester étranger. Dieu le retire de cette situation. Il n’est pas encore revenu au point où Dieu lui avait fait les promesses et assuré les bénédictions, c’est-à-dire à Béthel. Ici, toutefois, il a pu bâtir un autel en se servant du nom qui rehaussait sa propre position (33:20). En cela il se prévalait de la bénédiction qui lui avait été accordée : acte de foi, il est vrai, mais qui s’arrêtait à la bénédiction elle-même, sans remonter jusqu’au bienfaiteur. C’est ce qu’il ne pouvait guère faire encore. Dieu agissait en sa faveur, et dans un sens il pensait à Dieu, mais ce n’était pas proprement la communion. N’en est-il pas de même de nous ?

## Chapitre 35

Toutefois Dieu le conduit en avant, et lui dit de monter à l’endroit d’*où il était parti*, et de bâtir son autel au lieu même où ilavait fait alliance avec Dieu, ce Dieu fidèle qui l’avait accompagné tout le long du chemin dans lequel il avait marché. Mais ici, quelle découverte ! Maintenant il doit *rencontrer Dieu,* et non plus simplement être l’objet de ses soins, sans connaître son nom, sans révélation complète de Lui-même, ce qui est tout autre chose que d’être simplement guidé de Lui. Alors, il se souvient qu’il y a de faux dieux dans sa famille ; c’est une chose qu’il savait, mais il n’y fait attention que lorsqu’il marche à la rencontre de Dieu. La rencontre de Dieu lui-même, non plus dans une lutte cachée et mystérieuse, mais comme face à face, met tout le mal à découvert. Jacob se purifie et monte à Béthel.

Là, Dieu se révèle ouvertement à lui en grâce, en lui déclarant son nom comme il l’avait fait à Abraham, et luidonne le nom d’Israël, comme s’il ne l’avait pas encore reçu.

Rachel donne naissance à celui qui, enfant de douleur pour sa mère, est le fils de la droite de son père, type remarquable de Jésus, le Seigneur. Ilest temps maintenant que la promesse se réalise : c’est ce qui nous est présenté en figure, dans la personne de Benjamin, en puissance, dans celle de Christ. La position précédente d’Israël, représentée par Rachel, disparaît ; mais son souvenir est conservé dans le pays.

## Chapitre 36

Le monde apostat s’établit en puissance, tandis que les héritiers de la promesse sont encore de pauvres pèlerins sur la terre. Ce dernier fait est l’objet d’une révélation spéciale.

## Chapitre 37

Ce qui suit, depuis le chapitre 37, est l’histoire de Joseph. Cette histoire est si intéressante, que les enfants eux-mêmes y prêtent toujours une oreille attentive, bien qu’ils n’y aperçoivent pas toutes les beautés qu’elle renferme pour le croyant, qui y reconnaît la figure de Jésus ; tant il est vrai qu’il y a une beauté intrinsèque (pour le coeur qui n’est pas encore endurci) dans tout ce qui révèle le Seigneur.

Joseph est, dans les conseils de Dieu, héritier de la gloire et chef de toute sa famille, comme cela lui avait été révélé dans des songes (mais la foi seule pouvait le comprendre). Cela excite la jalousie de ses frères, d’autant plus qu’il est le bien‑aimé de son père. Ils le vendent aux Gentils, et le font passer pour mort, au lieu de le faire réellement mourir, ainsi qu’ont fait les Juifs au vrai Joseph.

## Chapitre 38

Après cela, Juda tombe dans toutes sortes d’infamies et d’iniquités, ce qui ne le prive pourtant pas du privilège d’être la souche de la race royale.

## Chapitre 39

Joseph est humilié par les Gentils, à la suite de fausses accusations. Il est mis en prison, ses pieds sont attachés aux ceps, le fer entre dans son âme jusqu’au temps où sa justice est mise au jour. La parole de l’Éternel le met à l’épreuve. Retiré de son humiliation, il est élevé à la droite du trône ; l’administration de toute la puissance des Gentils lui est confiée, tandis qu’il demeure inconnu de ses frères.

## Chapitre 40

Dans l’humiliation, il est l’interprète des pensées et des conseils de Dieu ; dans son élévation, il administre avec puissance et avec la même sagesse qu’il avait manifestée déjà lorsqu’il était sous le poids de l’oppression, et il réduit toutes choses sous l’autorité immédiate de celui qui est assis sur le trône.

Une autre scène se présente : ses frères, poussés par la famine, sont amenés, par le chemin de la repentance et de l’humiliation, à reconnaître enfin dans la gloire celui qu’ils avaient autrefois rejeté quand il était en rapport avec eux. Benjamin, type de la puissance du Seigneur sur la terre parmi les Juifs, est réuni à celui qui, au temps où il leur est inconnu, a le pouvoir du trône parmi les Gentils. Christ embrasse ces deux caractères, mais cela amène l’union de tous les frères de Joseph avec lui.

Enfin, Jacob et les siens sont placés, comme un peuple à part, dans le pays le plus favorisé de tous ceux qui étaient sous l’autorité du grand roi.

Rien de plus touchant que la conduite de Joseph à l’égard de ses frères. Mais je dois laisser ces réflexions au coeur de mes lecteurs, les plaçant, autant que mes voeux le peuvent, sous l’influence précieuse de l’Esprit de Dieu.

Le rapide coup d’oeil que je viens de donner, quant au type, est une application plus claire que ne pourraient le faire beaucoup de détails, et c’est ce qui est du plus profond intérêt. Remarquez seulement qu’ici la repentance des enfants de Jacob se lie immédiatement à leur conduite dans le rejet de Joseph, et c’est ce qui est placé sur la conscience de ses frères. Il en sera de même à la fin avec Israël. Il ne s’agit pas ici de leur péché quant à la loi (c’est ce que nous trouverons bien après leur arrivée à Sinaï), mais, en type, de leur péché par rapport au Messie. Leurs consciences sont tout à fait convaincues, et ils reviennent sur toutes les circonstances du rejet de leur frère ; ce n’est que graduellement que Joseph se fait reconnaître, et après divers exercices de coeur que ses actes produisent chez ses frères. À la fin, Juda est surtout mis en scène relativement à Benjamin ; c’est lorsque Juda prend à coeur l’affliction d’Israël au sujet de Benjamin et de la perte présumée de Joseph, et se soumet lui-même à la peine, que Joseph, dans sa gloire, leur est révélé comme leur frère : touchante scène ! La grâce parfaite de Joseph, à la fin, est une admirable représentation de la révélation que Christ fera de lui-même (45:4, 8 et suiv.).

On est heureux de remarquer que, lorsque Jacob est présenté au Pharaon, bien qu’il reconnaisse que sa vie a été triste auprès de celle de ses pères, il se sent néanmoins en état, lui, berger méprisé, de bénir le monarque de tout le pays. Or, «sans contredit, celui qui bénit est plus grand que celui qui est béni». Le plus petit et le plus chancelant des enfants de Dieu a la conscience de sa supériorité, en présence des gens les plus élevés de ce monde.

La descente en Égypte était selon Dieu : ainsi Israël est considéré ici comme y séjournant durant le temps voulu de Dieu, même alors qu’il est opprimé ; non pas comme chassé et vagabond par suite de sa désobéissance, quoique les deux choses soient vraies quand le dernier temps de son oppression arrivera, et même le sont déjà. Dieu, remarquez-le bien, apparaît à Jacob comme le Dieu d’Isaac, son père, et non comme le Dieu d’Abraham. Sa bénédiction était subordonnée à un Christ ressuscité. Ce qui dépend de la promesse, Israël l’a perdu en rejetant Christ ; mais Dieu peut lui apparaître en pure grâce, en rapport avec un Sauveur ressuscité, et c’est ce que nous voyons ici en figure. C’est pourquoi Israël est béni malgré tout, quoique longtemps opprimé et étranger.

## Chapitre 47

La scène change dès que Jacob est en rapport avec Joseph. C’est la relation, dans le monde, avec un Christ glorifié qui lui est révélé. Il a le meilleur du pays, réglé d’après les ordonnances de Joseph et amené à une soumission universelle, comme appartenant au Pharaon, que Joseph représentait, et dont il exerçait l’autorité en sa présence. Beër-Shéba, la frontière d’Israël (dès qu’il l’eut passée, Jacob était un étranger hors de la terre de la promesse), est l’endroit où se passe cette révélation de Dieu.

On n’a pas manqué de voir, dans l’histoire de Joseph, un des types les plus remarquables du Seigneur Jésus. Ce caractère typique se rapporte même à bien des détails des voies de Dieu, concernant les Juifs et les Gentils.

## Chapitre 48

Ainsi, au chapitre 48, à côté du caractère prophétique important dans l’histoire d’Israël, nous voyons Joseph héritier (la double portion assignée, parmi les Juifs, à l’aîné, héritier du père, lui étant donnée ; voir 1 Chron. 5:1-2) ; et non seulement héritier, mais héritier en Canaan, héritier de Jacob, là où Rachel était morte, c’est-à-dire là où Israël, comme le peuple Juif bien-aimé de Dieu, avait disparu. Ici encore tout est ordonné non selon la nature, mais selon le propos et les conseils de Dieu : Joseph, dans ses enfants, possède en héritage la portion arrachée par force des mains de l’ennemi ; car, depuis son rejet, Joseph figure toujours un Christ glorieux et, comme tel, héritier du monde.

## Chapitre 49, 50

Ensuite, nous trouvons le sort des enfants de Jacob, et deux faits : l’enterrement de Jacob et le commandement relatif aux os de Joseph, donnés comme gages certains que la terre de la promesse verra le retour d’Israël, laissé en Égypte, selon ce qui avait été dit à Abraham, et, en apparence, oublié, tandis que la patience de Dieu supportait encore l’iniquité des Amorrhéens. Or, Dieu ne frappe que lorsqu’il n’y a plus moyen de supporter le pécheur (Chap. 49 et 50).

Remarquez la beauté de la grâce en Joseph (Chap. 45:7-8, et 50:17, 19-20).

Il me semble que la différence entre la prophétie de Jacob et celle de Moïse, relatives aux douze tribus, est celle-ci. La première a pour objet, en premier lieu la responsabilité des chefs de ces tribus, tels que Ruben, Siméon, Lévi ; et, en second lieu, les conseils de Dieu, qui mettent au premier rang Juda, type du Seigneur dans la royauté, et Joseph, type du Christ nazaréen, séparé de ses frères et, plus tard, élevé dans la gloire. Les autres fils de Jacob, si l’on en excepte ce qui concerne Benjamin, qui ravage avec puissance, présentent quelques caractères généraux de la position et de la conduite des tribus d’Israël. Dan préfigure sa méchanceté et même son caractère de traître.

La prophétie de Moïse, à la fin du Deutéronome, prononcée au moment où Israël quitte le désert, donne plutôt son histoire considérée sous le rapport de son entrée dans le pays de Canaan. La sacrificature et le peuple y sont les deux points en saillie ; toutefois, la puissance et une bénédiction spéciale sont accordées à Juda dans cette dernière prophétie.

Mais j’ajoute quelques détails sur cette bénédiction prophétique.

Nous pouvons remarquer, dans les tribus, la responsabilité et la chute d’Israël en tant que premier-né selon la nature. Ruben représente Israël envisagé sous ce caractère. Siméon et Lévi, qui viennent ensuite et qui veulent maintenir leur droit par la force charnelle, ne valent pas mieux. Ensuite vient le *décret* de Dieu relativement au roi et à la tribu royale, jusqu’à la venue du Christ, auquel appartiendra le rassemblement des peuples. Joseph et Benjamin viennent à la fin : Joseph, comme représentant du Christ personnellement glorifié ; Benjamin, du Christ venant en jugement sur la terre. Joseph est un représentant personnel de Christ, séparé de ses frères, glorieux et béni comme héritier de toutes les ressources de Dieu. Avant cela, Dan, quoique reconnu comme une tribu qui juge, et ainsi Israël en lui, nous montre pourtant cette apostasie et cette puissance de Satan en Israël, qui pousse le résidu à regarder, au delà de la portion d’un peuple infidèle, à tous égards, vers Celui qui est le salut. «Ô Éternel ! j’ai attendu ton salut !»

Je suis porté à croire que, dans les autres tribus, nous avons un contraste spécial entre l’état d’Israël opprimé, et celui où Christ, prenant en plein le caractère de Joseph dans la gloire, répondra à la foi du résidu, exprimée au verset 18 et plus loin. De cette manière, dans ces caractères des tribus, nous aurions toute l’histoire d’Israël.

Juda et Joseph ont été déjà particulièrement distingués dans l’histoire : Juda comme garant de Benjamin et lié à lui ; et Joseph dans toute son histoire. Ainsi, après Juda, dans Zabulon et Issacar, nous voyons Israël mélangé avec le monde, affairé sur la côte des mers, où il cherche son profit, et se faisant l’esclave de ce dernier pour trouver du repos ; mais cela aboutit à Dan et à l’apostasie ; en sorte que, dans l’esprit de la prophétie, le résidu attend le salut, qui doit lui arriver par le vrai Joseph. Tout est prospère pour celui qui attend ce salut. Autrefois vaincu, il est à la fin victorieux. Son pain est excellent et produit des délices royales dans son propre pays, sans qu’il les cherche en se mêlant et en s’assujettissant au monde. Nephthali est dans la liberté de Dieu et plein de paroles qui ont de la grâce. En Joseph et en Benjamin, nous voyons la garantie de toutes les bénédictions, dans le double caractère du Christ : héritier céleste de toutes choses ; puissance et force sur la terre pour la soumettre.

De cette manière, voici à quoi se résumerait la scène tout entière : — Ruben, Siméon et Lévi représentent le caractère moral et la chute d’Israël responsable. On y voit, comme toujours, la corruption et la violence. Tel est l’homme. Ensuite, le décret de Dieu en Juda. Il subsiste jusqu’à ce que vienne le Shilo, auquel appartient le rassemblement des peuples ; mais quand il vint en Juda, il fut rejeté, et il n’y eut point de rassemblement : Beauté et Lien furent rompus (Zacharie 11).

Puis, tel étant l’état d’Israël : relations avec les nations (quand elles n’ont pas lieu dans la puissance du Seigneur, elles n’amènent que la corruption) ; assujettissement à leur joug, en vue du repos et de la prospérité ; enfin, apostasie, toujours pourtant reconnu comme un peuple ; alors le résidu regarde à la seule source de la délivrance et attend, non pas le bien en Israël, mais le salut de la part de Dieu, l’Éternel.

Vient ensuite ce que nous avons déjà vu comme étant le double caractère du Christ : séparé de ses frères (\*), puis glorifié, Joseph nous le représente comme l’homme céleste glorifié auquel tout est accordé, et Benjamin comme le Seigneur conquérant tout sur la terre.

(\*) C’est ce qui caractérise Joseph, dans le Deutéronome aussi.

En somme, nous avons dans ce chapitre l’histoire complète d’Israël de cette manière : En premier lieu sa chute, la corruption et la violence chez Ruben, Siméon et Lévi, comme nous l’avons déjà remarqué ; puis Juda, ou le dessein de Dieu dans son peuple, en relation avec la souche royale de Shilo. Ceci est très simple : «À Lui sera le rassemblement des peuples» (Verset 10). Ensuite Zabulon et Issacar nous sont montrés se mêlant avec les gentils et se soumettant à eux en vue du gain et de la prospérité. Dan représente la ruse de la puissance satanique, alors que la foi attend le salut de l’Éternel. Gad, Aser, Nephthali, puis Joseph et Benjamin, le fruit et la puissance de ce salut, lorsque le Berger, la Pierre d’Israël, sera là aussi, que la prospérité d’Israël débordera et que le pouvoir victorieux lui appartiendra.

Personnellement, la crainte de Dieu était en Joseph, du commencement à la fin ; c’est un principe de toute importance et la vraie base de la puissance. Quelle que fût sa gloire, il n’oublia pas Canaan ni la promesse terrestre. Il veut que ses os y soient transportés. Il en est ainsi du Christ. Joseph, quand Israël est décédé, pardonne à ses frères leurs torts et les entretient de ses richesses. Il en est encore de même du Christ. Il est au-dessus des lois et des justes craintes de ceux qui l’ont rejeté. Il veut bénir Israël avec ses propres ressources de gloire céleste. Veuille le Seigneur en hâter l’accomplissement en son temps !

# L’EXODE

Le sujet général et caractéristique de l’Exode est la délivrance du peuple de Dieu ou son rachat effectué par l’Éternel, et son établissement comme un peuple qui lui appartient en propre : nous voyons Israël sous la loi, ou sous le gouvernement de Dieu agissant en patience, — d’un Dieu qui, les ayant amenés à lui-même, ménageait à son peuple un recours auprès de lui, pour les cas où ce peuple serait infidèle ; mais non pas une vraie entrée dans sa présence. Le voile n’était pas déchiré : Dieu ne sortait pas vers eux et ils ne pouvaient pas entrer auprès de lui. Les relations de Dieu avec son peuple avaient été tout premièrement en grâce ; mais ces relations n’avaient été que passagères. Les Israélites n’y étaient jamais entrés avec intelligence ; ils n’avaient pas compris cette grâce, comme des pécheurs qui en eussent besoin.

Nous allons examiner la suite de ces divers enseignements.

## Chapitre 1

En premier lieu, nous sont présentées les circonstances qui se rattachent à la captivité d’Israël et aux persécutions que ce peuple eut à subir ; ainsi que les soins providentiels de Dieu, répondant à la foi des parents de Moïse et accomplissant les conseils de sa grâce, qui ont pour résultat non seulement de conserver la vie de cet enfant, mais encore de le placer dans une position élevée à la cour du Pharaon. Les choses qui arrivent sur la terre, c’est Dieu lui-même qui les opère. Il prépare tout d’avance, lorsque rien n’existe encore aux yeux de l’homme.

Mais, bien que la Providence réponde à la foi et agisse pour accomplir les desseins de Dieu et contrôler la marche de ses enfants, elle n’est pas le guide de la foi, quoiqu’elle le soit parfois des croyants qui sont privés d’une vue claire de la volonté de Dieu.

## Chapitre 2

La foi de Moïse se montre en ce qu’il renonce à tous les avantages de la position où Dieu l’avait placé par sa Providence. La Providence peut donner, et de fait donne souvent, ce qui rend, sous divers rapports, les serviteurs de Dieu propres pour leur oeuvre comme vases d’élection ; mais cela ne saurait être leur force pour l’oeuvre. Il ne faut pas confondre ces deux choses. Elle donne aussi des avantages secondaires, afin que, en y renonçant, le témoignage soit rendu à la réalité de la foi, et à la puissance de Dieu qui opère dans l’âme. L’avantage est alors accordé afin qu’on y renonce. Cela fait partie de la préparation de l’ouvrier.

La foi de Moïse agissant par des affections qui l’attachaient à Dieu et par conséquent au peuple de Dieu, qui était dans la détresse, ne se manifeste pas par des secours et des soulagements que sa position l’aurait mis à même de procurer à ce peuple ; elle fait mieux, elle l’engage à s’identifier avec lui, par le motif que c’est le peuple de Dieu. La foi s’attache à Dieu et *au lien établi entre Lui et son peuple et elle veut y avoir sa part*. Elle ne songe donc pas à patronner d’en haut, comme si le monde avait quelque autorité sur le peuple de Dieu, ou comme s’il était capable de lui être en bénédiction ; mais elle reconnaît toute la force du lien qui l’unit à Dieu. Elle sent, et c’est là ce qui lui appartient en propre, que Dieu aime son peuple ; par affection elle veut partager la position de ce peuple qui est précieux à Dieu sur la terre, et se place dans la même position dans laquelle lui se trouve. C’est ce que Christ a fait. La loi des fidèles consiste à le suivre dans sa carrière de charité, quelle que soit d’ailleurs la distance entre eux et lui.

Que de raisons Moïse aurait eues pour rester où la Providence l’avait placé, et même que de prétextes pour servir plus utilement les enfants d’Israël ; mais c’eût été s’appuyer sur la puissance du Pharaon, au lieu de reconnaître, le lien qui unissait Dieu à son peuple. Il en serait résulté pour celui-ci un soulagement accordé par le monde, mais non une délivrance accomplie par l’amour et la puissance de Dieu. Moïse eût été épargné, mais eût perdu sa vraie gloire ; le Pharaon eût été flatté et *son autorité sur le peuple de Dieu eût été reconnue* ; Israël serait demeuré en captivité, s’appuyant sur le Pharaon, au lieu de reconnaître Dieu dans les relations glorieuses attachées à son adoption comme peuple. En outre, Dieu lui-même n’aurait pas été glorifié. C’est là ce qui aurait en lieu, si Moïse fût resté dans sa position providentielle. Le raisonnement humain et les considérations puisées dans les voies de la Providence, s’unissaient pour lui donner ce conseil. La foi lui fit quitter cette position. Tout aurait été réellement gâté s’il y fût demeuré.

Moïse s’identifie donc avec le peuple de Dieu. Les premiers actes par lesquels il se rapproche de son peuple, sont empreints peut-être d’une certaine activité naturelle, et de la conscience d’une force qui n’était pas purement d’en haut ; toutefois, c’est ce premier dévouement qui est considéré par le Saint Esprit, comme un beau et acceptable fruit de la foi (Hébr. 11:24, 26). Mais il fallait que l’activité de Moïse fût plus entièrement soumise à Dieu, et qu’elle n’eût d’autre point de départ que Dieu lui-même et l’obéissance à sa volonté expresse. Nous avons là, dans le cas de Moïse, un exemple de la manière dont le Seigneur procède souvent. Le zèle et l’énergie de la fidélité se manifestent, mais Dieu met l’instrument momentanément de côté, pour nous enseigner à faire dépendre notre service directement et entièrement de Lui. L’histoire de Jésus lui-même nous présente quelque chose d’analogue, par rapport au temps d’inaction qui s’est écoulé depuis sa première apparition dans le temple, jusqu’à son ministère public, sauf qu’il n’y a eu pour lui ni mécompte, ni méprise, et par conséquent nulle direction providentielle extérieure qui eût pour but de l’en ramener. Chez Lui, la perfection du mouvement intérieur dont il était animé, lui donnait constamment conscience de *qui* il était le Fils, et en même temps le soumettait à la volonté de son Père dans les circonstances où il était moralement placé. Mais le Seigneur se montra comme Fils, lorsqu’il se trouva avec les docteurs dans le temple ; et cependant, il était alors soumis à Joseph et à Marie jusqu’au temps et à la saison fixés par Dieu, également parfait dans ces deux positions. Moïse, craintif encore dans sa fidélité, redoutant, d’un côté, la puissance qui, à son insu peut-être, lui prêtait une certaine habitude d’énergie (car on craint ce dont on tire sa force), et, de l’autre, repoussé par l’incrédulité de ceux vers lesquels le portaient son amour et sa fidélité (car «ils ne le comprirent point»), s’enfuit dans le désert, type (quant au fait lui-même) du Seigneur Jésus rejeté du peuple qu’il aimait.

Ce type diffère de celui de Joseph. Joseph, en sortant de la prison où il a été comme mis à mort, prend la position de Jésus élevé à la droite du trône suprême parmi les Gentils, et à la fin il reçoit ses frères, dont il avait été séparé. Ses enfants lui sont un témoignage de la bénédiction qui lui a été accordée pendant cette séparation. Il les appelle Manassé, parce que, dit-il, «Dieu m’a fait oublier toute ma peine, et toute la maison de mon père» ; et Éphraïm, «car Dieu m’a fait fructifier dans le pays de mon affliction». Mais Moïse représente Christ séparé de ses frères ; et quoique Séphora puisse être considérée comme un type de l’Église (aussi bien que la femme de Joseph), en tant qu’épouse du Libérateur rejeté, pendant la séparation de celui-ci d’avec Israël, toujours est-il que le coeur et les sentiments de Moïse, s’exprimant dans les noms qu’il donne à ses enfants, sont entièrement dominés par la pensée qu’il est éloigné d’Israël. Ses affections fraternelles, ses pensées, son repos, sa patrie, sont avec ce peuple ; il est étranger partout ailleurs. Moïse est le type de Jésus, considéré comme libérateur d’Israël. Il appelle son fils Guershom, c’est-à-dire «étranger là», «car», dit-il, «j’ai séjourné dans un pays étranger». Jéthro nous représente les Gentils, parmi lesquels Christ s’est réfugié avec sa gloire lorsque les Juifs l’ont rejeté.

Mais, enfin, Dieu porte ses regards sur Israël, et il veut qu’il y ait en Moïse non seulement la foi qui s’identifie avec son peuple, mais encore la puissance qui le délivre. Ce Moïse, qui avait été rejeté comme prince et juge, doit paraître au milieu d’Israël et du monde, comme prince et libérateur.

Étienne cite ces deux exemples au Sanhédrin qui a rejeté le Christ, pour convaincre la conscience de ses juges d’un péché semblable, mais plus grand encore que celui commis au sujet de Joseph et de Moïse.

## Chapitre 3

Dieu qui, en apparence, avait abandonné Moïse à la puissance de ses ennemis, sans reconnaître sa foi, se manifeste maintenant à lui en particulier, pour l’envoyer délivrer Israël et juger le monde.

Considérée au point de vue pratique, l’histoire de Moïse nous montre Dieu qui détruit l’espérance de la chair et mate sa force, en faisant du fils adoptif de la maison du roi un berger placé sous la dépendance étrangère, et cela pendant une durée de quarante ans, afin que l’oeuvre qui devait lui être confiée fût une oeuvre d’obéissance et que sa force fût la force de Dieu. L’espérance de Moïse et l’affection de son coeur furent laissées dans l’attente durant tout ce temps. Aucune issue humaine n’apparaissait.

Mais Dieu se manifeste maintenant à Moïse sous le nom de *l’Éternel.* Il s’était mis en relation avec les pères sous celui de *Tout-Puissant.* Ce nom était celui qu’il leur fallait : Dieu trouvait sa gloire à ce qu’ils se plaçassent sous sa protection dans leurs pèlerinages. Le nom qu’il prend maintenant implique que son peuple est appelé à soutenir des relations constantes avec Celui qui est le même hier, aujourd’hui et pour toujours, qui accomplit en fidélité ce qu’il a commencé en grâce, tout en montrant par son gouvernement au milieu de son peuple, la perfection de sa justice et de sa patience. Pour nous, il s’appelle *Père,* et il agit à notre égard selon le caractère de ce nom béni pour nos âmes (comp. Matth. 5 et Jean 17).

Mais ce nom d’Éternel n’est pas le premier nom qu’il se donne dans ses communications avec son peuple, par l’intermédiaire de Moïse ; il se présente d’abord comme s’intéressant à eux pour l’amour de leurs pères dont il était le Dieu ; il dit qu’il a vu leur affliction et qu’il est descendu pour les délivrer, touchante expression de la grâce de Dieu. Là-dessus, il renvoie Moïse vers le Pharaon, afin de les faire monter hors d’Égypte.

Mais, hélas ! l’homme est devenu tel par le péché, que le principe d’obéissance est pour lui un faible mobile, quand il n’est point associé à l’énergie de la chair : Moïse, qui avait été plein d’ardeur quarante ans auparavant pour tuer l’Égyptien, a perdu cette énergie et fait maintenant des difficultés. Dieu lui donne un signe pour lui prouver qu’Il ira avec lui ; mais ce signe, dont l’accomplissement devait être postérieur à la sortie d’Égypte, n’était destiné à affermir et à réjouir Moïse, qu’autant qu’il aurait déjà obéi.

Moïse toutefois fait encore des difficultés, auxquelles, dans sa bonté, Dieu répond jusqu’à ce qu’elles cessent d’être faiblesse pour devenir incrédulité ; car l’indulgence pour soi-même aboutit à l’incrédulité. Dans la mission que Dieu confie à Moïse, il déclare son nom : «Je suis !» mais tout en disant être Celui qui est, il prend à toujours pour nom sur la terre, celui du Dieu d’Abraham, d’Isaac et de Jacob, principe important pour ce qui regarde les voies de Dieu. «Je suis», est son nom essentiel lorsqu’il se révèle ; mais quant à son gouvernement de la terre et ses relations avec elle, son mémorial dans tous les âges est : le Dieu d’Abraham, d’Isaac et de Jacob. Cela a donné à Israël, visité maintenant par Dieu et reçu sous l’abri de ce nom, une place toute particulière.

Abraham est le premier que Dieu ait appelé à sortir du monde, le premier auquel, il ait donné des promesses. Dieu l’a mis à part en dehors du monde, de sorte qu’Il s’est appelé son Dieu. Dieu ne s’appelle jamais le Dieu d’Abel ni de Noé, quoiqu’il soit le Dieu de tous les saints d’une manière générale. C’est dans le cas d’Abraham qu’il est déclaré que la foi est imputée à justice. En Éden, Dieu, en jugeant le serpent, avait annoncé la victoire finale de la semence de la femme ; en Abel, il avait montré quel est le sacrifice qui lui est agréable de la part du pécheur : non pas les fruits de ses travaux, placé qu’il est, sous le jugement, mais le sang que la grâce de Dieu lui a fourni et qui répond à ses besoins ; et ceci établissait pour l’homme une justice qui était mesurée d’après son offrande. En Énoch, Dieu avait proclamé la victoire pleine et absolue sur la mort et l’enlèvement du juste, Dieu le prenant à lui ; en Noé, la délivrance au travers des jugements lorsque le monde est jugé. Ensuite un nouveau monde commence, avec la cessation de la malédiction de la terre en vertu de la bonne odeur du sacrifice et de l’alliance qui garantit à l’avenir le monde de toute destruction par l’eau. Voilà ce que Dieu avait déjà mis en évidence devant les hommes. Mais en Abraham (après le jugement de Babel) nous trouvons un homme appelé à sortir du monde qui adorait maintenant d’autres dieux, un homme introduit, comme mis à part dans une relation immédiate avec Dieu, un personnage à qui des promesses sont faites, appelé à être l’objet et le dépositaire des promesses de Dieu. Abraham avait ainsi une position toute spéciale. Dieu était son Dieu. Il avait une place avec Dieu en dehors du monde, comme héritier de la promesse. Il est la souche et la racine de tous les héritiers de la promesse. Le Christ lui-même vint dans le monde comme semence d’Abraham, qui est aussi le père de tous les fidèles pour ce qui regarde la terre. Israël est la nation promise selon ce titre ; eu égard à l’élection, bien-aimée à cause des pères. Dans ce nom donc, comme son mémorial à toujours, Dieu délivrerait maintenant Israël.

En même temps, Dieu prédit que le Pharaon ne laissera pas aller le peuple, mais il se place, sur le terrain de son autorité et de son droit sur ce dernier, et demande avec autorité que le Pharaon reconnaisse ses droits. S’il refuse de le faire, il sera jugé par la puissance de Dieu.

## Chapitre 4

Moïse fait toujours des difficultés ; Dieu lui donne encore des signes. Ces signes me semblent remarquables dans leur caractère : ce sont des types du péché et de sa guérison, de la puissance devenue satanique, mais qui, revendiquée de la part de Dieu, devient sa verge. Le troisième, enfin, nous montre ce que Dieu avait donné pour être rafraîchissement et vie, devenu jugement et mort. Moïse cependant objecte encore, et la colère de Dieu s’enflamme contre lui. Toutefois, Dieu agit en miséricorde, mais d’une manière humiliante pour Moïse ; il lui adjoint son frère Aaron, que déjà il avait préparé pour cela, et qui était sorti d’Égypte pour venir à sa rencontre ; car la folie des enfants de Dieu, bien qu’elle tourne à leur honte et à leur préjudice, sert néanmoins à accomplir les desseins de Dieu.

Quelle que soit la puissance du Dieu qui délivre, il faut la circoncision chez celui qui est employé de Lui comme instrument, car le Dieu libérateur est un Dieu de sainteté ; c’est *en* *jugeant le péché* qu’il délivre ; il ne le supporte pas chez ceux avec lesquels il est en contact et qui sont ses ouvriers, car il sort de son lieu en jugement (voyez Ésaïe 26:21). Or il s’agit de la mort au péché, de la vraie circoncision, et Moïse est un époux de sang pour celle qui a affaire avec lui. Dieu ne peut pas se servir de la chair en combattant contre Satan. Il ne le peut, ni par rapport à Lui, ni par rapport à Satan qui aurait de droit prise sur elle. Dieu la met donc à mort virtuellement, et il veut que cette mort de la chair s’accomplisse moralement en chacun de ses enfants. Ceci est vrai pour l’Église qui, toutefois, peut faire son compte qu’elle est morte.

Cette vérité, que Dieu ne peut pas supporter la chair, paraîtra dans toute son évidence aux derniers jours, lorsqu’il plaidera contre toute chair, et que s’identifiant avec les intérêts du résidu de son peuple, il fera passer par le feu ce résidu qui n’a pas pris part spirituellement aux souffrances du Christ (Zach. 13:8).

## Chapitres 5 à 11

À la nouvelle de la bonté de Dieu, le peuple croit et se prosterne. Mais la lutte contre la puissance du mal est autre chose que la joie produite par la nouvelle de la délivrance qui doit succéder à la lutte. La lutte est une affaire sérieuse et difficile. Satan ne veut pas laisser aller le peuple, et Dieu permet sa résistance, soit pour exercer la foi de son peuple et le former à sa discipline, soit pour donner une manifestation éclatante de sa puissance, dans les lieux mêmes où Satan a établi son règne.

Avant la délivrance, lorsque l’espérance du peuple est réveillée, l’oppression sous laquelle il gémit devient plus forte que jamais ; il eût préféré qu’on l’eût laissé tranquille dans l’esclavage. Mais il s’agit des droits et des conseils de Dieu. Il convient que le peuple soit entièrement détaché de ces Gentils devenus son tourment.

Moïse fait les signes ; les magiciens les imitent par la puissance de Satan, pour endurcir le coeur du Pharaon ; mais, lorsqu’il s’agit de *créer* seulement des moustiques, ils sont forcés de reconnaître la main de Dieu.

Enfin, Dieu exécute ses jugements, et il prend les premiers-nés, comme représentants de tout le peuple.

## Chapitres 12 à 14

Dans les délivrances dont Israël est l’objet, il y a deux phases, dans l’une desquelles Dieu paraît comme juge, tandis que dans l’autre il se manifeste comme libérateur.

Durant la première, Israël, qui n’est point sorti d’Égypte, est protégé par le sang expiatoire du rachat, qui barre à Dieu le chemin de la vengeance comme juge, et met le peuple infailliblement à l’abri, Dieu n’entrant pas dans les demeures de son peuple : la valeur de ce sang met à l’abri du jugement (\*).

(\*) Remarquez l’expression : «Car je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous». Il n’est pas dit : «vous verrez», mais «je verrai». Il arrive souvent que l’âme d’une personne réveillée ne se repose pas sur sa propre justice, mais sur la manière dont elle voit le sang. Mais ce n’est pas le fondement de la paix, quelque précieux qu’il puisse être pour le coeur d’en être profondément impressionné. La paix véritable est fondée sur le fait que Dieu voit le sang. Lui ne peut manquer de l’estimer à sa pleine et parfaite valeur, comme ôtant le péché. C’est Lui qui abhorre le péché et qui a été offensé par lui ; c’est Lui qui voit la valeur du sang pour ôter le péché. Mais quelqu’un dira peut-être : Ne faut-il pas au moins que j’aie foi en sa valeur ? C’est avoir foi en sa valeur, de voir que Dieu le regarde comme ôtant le péché ; votre estimation de cette valeur n’est que la mesure de vos sentiments, tandis que la foi regarde aux pensées de Dieu.

Le peuple, les reins ceints, ayant mangé à la hâte l’agneau avec les herbes amères de la repentance, commence son voyage. Il est encore en Égypte, mais actuellement Dieu peut être et est effectivement avec lui.

Il est bon de distinguer ici le jugement des premiers-nés et celui du passage de la mer Rouge. En fait de châtiment, l’un est les prémices de l’autre. Le premier aurait dû détourner le Pharaon de sa poursuite téméraire. Mais, envisagé au point de vue du sang qui garde le peuple du juste jugement de Dieu, il signifie quelque chose de plus profond et de plus sérieux que le passage de la mer Rouge, quoique là aussi le jugement soit exécuté. Ce qui est arrivé lors de celui-ci est, il est vrai, la manifestation éclatante de la puissance de Dieu, qui du souffle de sa bouche détruisait l’ennemi s’élevant en rébellion contre lui. C’était un jugement final qui avait pour caractère d’anéantir les ennemis de Dieu, en délivrant son peuple.

Mais le sang de la Pâque signifiait le jugement moral de Dieu, et la satisfaction pleine et entière de tout ce qu’il est dans son Être. Dieu, tel qu’il est dans sa justice, dans sa sainteté, dans sa vérité, ne pouvait pas moralement toucher à ceux qui étaient abrités par ce sang. Son amour envers son peuple avait trouvé ce moyen de satisfaction aux exigences de sa justice contre le péché ; et à la vue de ce sang qui répondait à toutes les perfections de son Être, il avait passé par-dessus les enfants d’Israël, selon sa justice et sa vérité même. Toutefois, même en passant par-dessus. Dieu y apparaît comme juge. C’est ce qui fait qu’aussi longtemps que l’âme s’arrête à contempler exclusivement Jésus comme la victime expiatoire offerte à la justice de Dieu, elle ne jouit que d’une paix incertaine. On chemine en Égypte, tout en étant vraiment converti ; car Dieu est toujours juge et la puissance de l’ennemi toujours présente.

À la mer Rouge, Dieu agit en puissance, selon les desseins de son amour. Christ dans sa mort s’étant placé au plus profond de notre misère, la puissance de Satan et la colère de Dieu y ont toutes deux déployé leur force ; Dieu lui-même est intervenu dans la résurrection pour placer Christ, et nous en Christ, irrépréhensibles devant sa face en amour. Par conséquent l’ennemi, qui pressait son peuple de près, est détruit sans ressource. C’est ce qui arrivera au dernier jour à Israël, déjà abrité de fait par le sang, aux yeux de Dieu.

Quant au sens moral du type de la mer Rouge, il a évidemment pour objet la mort et la résurrection de Jésus (au point de vue de l’accomplissement réel de l’oeuvre dans sa propre efficace comme délivrance par rédemption) et de son peuple en Lui. Dieu y agit pour faire sortir ce dernier, par la mort, du péché et de ce présent siècle, le délivrant absolument de l’un et de l’autre par la mort dans laquelle il avait amené Christ, à l’abri, par conséquent, de toute atteinte de l’ennemi (\*).

(\*) Le Jourdain ajoute à cela notre résurrection avec Christ et notre entrée dans les lieux célestes. Rom. 3:21, jusqu’à 5:11, nous présente la mort de Christ pour les péchés et notre justification dans sa résurrection ; depuis le vers. 12 de ce même chap. 5 jusqu’à la fin du chap. 8, la mort au péché. Le péché dans la chair n’est point pardonné, mais condamné (Rom. 8:3) ; mais nous, comme étant morts, nous ne sommes plus du tout dans la chair ; nous sommes vivants à Dieu par Jésus Christ. L’épître aux Romains ne va pas plus loin que le désert, quoiqu’elle nous montre le chrétien le traversant comme vivant à Dieu par Christ : elle ne nous le montre pas encore comme ressuscité avec Christ, ce qui implique notre identification avec Lui là où il est, et ainsi l’union avec Lui. Dans les Colossiens, nous sommes ressuscités avec Lui, mais non pas placés dans les lieux célestes. En Éphésiens 2, nous sommes ressuscités avec Lui, et assis dans les lieux célestes en Lui ; puis commencent la lutte avec les méchancetés spirituelles dans les lieux célestes, et le témoignage à ce qui est céleste, pour autant que c’est le Jourdain. L’épître aux Éphésiens seule, commence par nous voir morts dans nos péchés, en sorte qu’il s’agit d’une nouvelle création et non pas de la mort au péché. Dans un sens cependant, l’effusion du sang a un caractère plus glorieux. Par elle, Dieu est glorifié, quoique, expérimentalement, nous soyons placés plus haut par le passage du Jourdain. Ce passage également, est le fruit de l’effusion du sang, qui ne comprend pas seulement le fait que Christ a porté nos péchés pour satisfaire à notre responsabilité, mais encore que Dieu est glorifié en nous amenant dans sa propre gloire avec Christ, ce qui dépasse toute question de responsabilité.

Par la foi, nous participons dès maintenant à cette délivrance. Le sang nous met à l’abri du jugement de Dieu. Sa puissance, qui agit en notre faveur en nous ressuscitant avec Christ, et nous place ainsi en grâce auprès de Dieu lui-même, nous affranchit de la puissance de Satan, prince de ce monde (\*). Le sang, qui nous préserve du jugement de Dieu, est le commencement de la délivrance. La puissance qui nous a vivifiés en Christ, descendu dans la mort pour nous, nous a délivrés de toute la puissance de Satan, qui nous poursuivait, ainsi que de ses attaques et de ses accusations. Nous en avons fini avec l’Égypte, et avec le monde. Le monde, qui veut suivre ce chemin, est englouti (\*\*).

(\*) L’ordre des faits qui se rattachent à la sortie d’Égypte du peuple juif, met en évidence ces deux grandes vérités : la première, que le sang de Christ garantit du jugement de Dieu, c’est le commencement de notre délivrance morale ; la seconde, que la puissance qui nous a ressuscités avec Christ nous affranchit de la puissance de Satan, et nous met à l’abri des attaques qu’il dirige contre notre paix, en nous poursuivant, même après notre conversion, jusqu’à ce que nous ayons traversé la mer Rouge.

(\*\*) Ceci est un avertissement solennel ; car le monde qui s’appelle chrétien, se place sur le terrain du jugement à venir et reconnaît qu’il a besoin de justice, mais non pas selon Dieu. Le chrétien traverse ce jugement en Christ, sachant qu’autrement il est perdu et sans ressources ; l’homme du monde veut le traverser par sa propre force, et il est englouti. — Israël voyant la mer Rouge dans sa puissance, se croit perdu ; tel est le sentiment d’une conscience réveillée devant la mort et le jugement. Mais Christ est mort et a porté le jugement pour nous, et nous sommes délivrés par la chose même qui nous effrayait. L’homme du monde, voyant la délivrance, veut y arriver par sa propre force, comme s’il n’y avait aucun danger, et sa fausse confiance le perd.

Comme type historique des voies futures de Dieu envers Israël, la mer Rouge termine la suite des événements qui se rapportent à la délivrance du peuple. Comme type moral, elle représente le commencement du chemin chrétien proprement dit, c’est-à-dire le chemin de l’âme affranchie.

## Chapitre 15

Au sortir de la mer Rouge, nous entrons dans le désert. On chante le cantique de triomphe (chap. 15). Dieu *les a conduits* par sa force à la demeure de sa sainteté. Mais ils sont sur le chemin, non en Canaan. Il *les conduira* à la demeure qu’il a établie, que ses mains ont préparée pour eux : — il en est de même pour nous. Les ennemis ne sauraient s’y opposer. Une troisième chose se trouve exprimée dans ce beau cantique, c’est le désir de dresser un tabernacle à l’Éternel. Mais ce qui est célébré surtout, c’est la délivrance opérée par la puissance de Dieu et l’espérance d’entrer dans le sanctuaire que ses mains ont établi.

Une joie pleine et entière accompagne donc la délivrance. Cette joie, qui prend sa source dans la conscience d’une délivrance complète par la puissance de Dieu, saisit toute l’étendue de ses intentions en faveur de ses rachetés, et voit disparaître les difficultés du chemin devant la face de Celui qui a délivré. Remarquez qu’ils chantent la délivrance de Dieu avant d’avoir fait un seul pas dans le désert. L’âme, encore en relation avec l’Égypte, est incertaine et dans la crainte. Le désert peut avoir ses amertumes et ses épreuves ; mais là nous sommes libres et avec Dieu ; conduits à la demeure de sa sainteté par la rédemption et par la main libératrice de notre Dieu. Le racheté est envisagé comme sur le chemin de la gloire, mais ne possédant pas encore la demeure promise par Dieu. Nous sommes arrivés au lieu où Dieu habite, mais la place qu’il a préparée aux siens est encore à venir. Édom et Moab seront encore une pierre d’achoppement dans le chemin du peuple, mais il lui faudra la surmonter. Cette différence est importante à remarquer. Quoi qu’il en soit, le racheté est envisagé à ce double point de vue, comme étant en Christ, où sa position est fixée et assurée ; puis, dans le désert, où la foi est mise à l’épreuve.

Remarquez encore ici quelques éléments importants de la position du peuple. En premier lieu, il est un *peuple*, cequ’il n’avait pas été jusqu’ici. Il y avait eu, par la grâce, des hommes justes, croyants, appelés ; maintenant, bien que ce soit selon la chair, il y a un peuple de Dieu sur la terre : ce fait est basé sur la rédemption accomplie par Dieu. Dès lors, Dieu demeure au milieu de son peuple : c’est le second point. Il n’avait pas demeuré avec Adam ; il n’avait pas demeuré avec Abraham qu’il avait appelé ; il demeure avec Israël racheté. En troisième lieu, la présence de Dieu au milieu de son peuple introduit la sainteté, car «la sainteté sied à sa maison pour toujours». La sainteté n’est pas mentionnée dans la Genèse, si ce n’est à propos de la sanctification du sabbat. Dès le moment où la rédemption est accomplie, Dieu est présenté glorieux en sainteté, et son habitation est sainte. Tous ces principes sont importants.

Plus tard, les difficultés se présentent ; le peuple voyage trois jours sans eau : triste effet, en apparence, de la délivrance dont il a été l’objet. Puis, l’eau qu’il rencontre est amère. Si la mort l’a délivré de la puissance de l’ennemi, il faut qu’il apprenne à la connaître dans son application à lui-même, amère pour l’âme, il est vrai, mais, par grâce, devenant rafraîchissement et vie ; car, «en toutes ces choses, est la vie de l’esprit» (Ésaïe 38:16). C’est pratiquement la mort et l’application de la croix à la chair, après la délivrance ; mais le bois, — la part de Christ sur la croix, je n’en doute pas, — la rend douce, et rafraîchissante aussi. Après cela, nous avons les douze puits et les soixante-dix palmiers (\*) : figures, il me semble, de ces sources vivantes et de cet ombrage qui nous ont été fournis, par les instruments choisis de Dieu, pour la consolation de son peuple.

(\*) Le Seigneur adopta ce nombre dans les deux missions finales des disciples auprès d’Israël.

Ici, nous avons le principe de la responsabilité du peuple, et son obéissance placée, comme condition de son bien-être, sous le gouvernement de Dieu. Cependant, Dieu ne cesse point d’agir en grâce envers lui.

Le sabbat, repos du peuple, est établi en rapport avec Christ, le vrai pain de vie, qui donne le repos.

## Chapitre 17

Puis vient l’Esprit, les eaux vivantes qui sortent du rocher ; mais la présence du Saint Esprit amène les combats et non le repos. Christ se place spirituellement à la tête du peuple ; Josué, dont il est fait mention maintenant pour la première fois, en est le type. Le véritable repos est par Christ, le pain descendu du ciel ; et ce repos vient avant le combat, quoique l’homme ne puisse en jouir par ce pain seulement, sans que la mort et la rédemption interviennent. À moins que nous ne mangions la chair et ne buvions le sang, nous n’avons pas la vie pour goûter le pain et en jouir. Dans tous ces types, la position du peuple est caractérisée par le fait que le voile n’est pas déchiré. Le roc est frappé, car il faut qu’il le soit pour qu’il donne l’eau vive ; mais ceci est historique quant au fait et n’est pas l’accès au dedans du voile. C’est la partie terrestre des voies de Dieu, même en grâce.

Bien que le peuple, en combattant le bon combat de Dieu, puisse compter sur la victoire, nous voyons que celle-ci dépend entièrement et à chaque instant de la bénédiction divine. Moïse, sur la montagne, sa verge à la main, nous représente Dieu exerçant son autorité d’en haut ; et, s’il cesse de tenir ses mains étendues, le peuple est battu par ses ennemis. Cependant Aaron, sacrificateur, et Hur (pureté ?) maintiennent la bénédiction, et Israël a l’avantage. La cause de son succès est cachée. La sincérité et les vaillants efforts des Hébreux, la circonstance qu’ils combattaient le combat de Dieu, bien que réels, étaient vains ; le succès tout entier provient d’en haut, de la bénédiction de l’Éternel.

L’esprit humain serait tenté de dire que si Dieu fait la guerre et arbore un drapeau, il en aura bientôt fini. Toutefois, il n’en est point ainsi : de siècle en siècle, il fera la guerre à Amalek. Car si, d’une part, c’est la guerre de Dieu, de l’autre, c’est celle de son peuple, au milieu duquel il avait pris place.

Jusqu’à présent tout s’était accompli en grâce. Les murmures du peuple n’avaient fait que manifester les richesses de la grâce de Dieu, qui avait fait voir sa gloire, en donnant à Israël tout ce qu’il pouvait désirer. La grâce se présente ici d’une manière d’autant plus frappante que, plus tard, sous la loi, les mêmes désirs ont amené des châtiments très sévères.

## Chapitre 18

Enfin, après ce règne de grâce, vient au chapitre 18 ce qui préfigure le millénium, où le roi en Jeshurun juge en justice, et établit l’ordre et le gouvernement : les Gentils mangent et offrent des sacrifices avec Israël, et reconnaissent que le Dieu des Juifs est élevé au-dessus de tous les dieux. Tout ceci est l’effet de la grâce et de la puissance de Dieu.

Pendant le temps de la délivrance d’Israël, la femme de Moise avait été absente, puisque l’Église apparaîtra dans la joie de la délivrance d’Israël : mais maintenant elle reparaît sur la scène, et nous avons non seulement Guershom, voyageur dans un pays étranger, mais en outre un second fils, Éliézer, «car», dit Moïse, «le Dieu de mon père m’a été en aide et m’a délivré de l’épée du Pharaon». L’application de ces faits à la délivrance future d’Israël, est trop évidente pour exiger de longues explications.

## Chapitre 19

Après ces événements, qui représentent les grands traits de la grâce, la scène change entièrement. Israël ne célèbre pas la fête à l’Éternel, sur la montagne où, selon la promesse faite à Moïse, Il avait amené le peuple à Lui, les portant comme sur des ailes d’aigles. Il leur présente une condition, savoir que, s’ils obéissent à sa voix, ils seront son peuple. Au lieu de se connaître eux-mêmes, et de dire, tout en étant tenus d’obéir : Nous n’osons pas nous placer sous une telle condition et risquer de perdre ainsi notre bénédiction, de la perdre même infailliblement, — le peuple entreprend de faire tout ce que l’Éternel a dit. Toutefois, il ne lui est pas permis de s’approcher de Dieu qui se cache dans l’obscurité.

Israël essaie donc de l’obéissance loin de Dieu, dans un état où il ne pouvait s’approcher de sa sainte majesté, à laquelle l’obéissance était due. — Dieu, cependant, apporte toute la solennité possible à la communication de sa loi ; il tonne pour que le peuple ait frayeur de lui. Mais que peut la frayeur, pour donner de la force à celui qui est loin de Dieu ? Le sentiment peut être convenable ; mais il n’était pas convenable que le peuple entreprît d’obéir dans un tel état.

La terreur, et la condition d’obéir, quand le peuple est éloigné de Dieu, tel est le caractère de la loi : c’est une règle sainte imposée à l’homme quand il ne peut pas s’approcher de Dieu, une règle qui, envisagée dans son caractère le plus large, élève une barrière, et, soulevant la question de la justice comme condition de vie, exige la justice de la part de l’homme, quand l’homme est un pécheur.

Lorsque Dieu a parlé au peuple et que celui-ci n’ose plus entendre, Moïse s’approche de l’obscurité et reçoit les instructions de Dieu pour le peuple, instructions morales et générales qui se rapportent à leur mise en possession du pays de Canaan, dans le cas où ils y seraient entrés selon l’alliance de la loi.

Deux choses sont signalées à notre attention, dans les prescriptions qui se rapportent à leur culte : *l’oeuvre* de l’homme, et un *ordre* humain donnant toujours lieu à la manifestation de la nudité de l’homme, sont également et ensemble défendus (chap. 20:25-26).

## Chapitre 21

Au chapitre 21, nous pouvons, en passant, remarquer un beau type du dévouement de Christ pour l’Église et pour son Père, et de son amour pour nous (vers. 5 et 6). Après une vie fidèlement consacrée à son service, comme homme, il a voulu demeurer serviteur, même dans la mort, par amour pour le Père, pour l’Église, et pour les siens. Il s’est fait serviteur pour toujours (Luc 12, passage qui se rapporte au temps de sa gloire ; et Jean 13).

## Chapitre 24

L’alliance établie sous la condition de l’obéissance du peuple est confirmée par du sang (\*) (chap. 24). Le sang étant versé, la mort étant intervenue comme jugement de Dieu, les anciens montent pour entrer en relation avec Lui ; ils voient sa gloire, et continuent leur vie terrestre et humaine ; ils mangent et boivent.

(\*) La mort était la sanction pénale, et aussi comme telle, la puissance libératrice en grâce.

## Chapitre 25

Mais Moïse est appelé auprès de Dieu, pour voir le modèle de choses bien plus excellentes, de choses célestes *[Bibliquest : Héb :9:23-24]*, qui, en même temps qu’elles étaient la provision de tout ce qui était nécessaire en vue des fautes et des manquements du peuple de Dieu, lui révèlent aussi la perfection et les gloires variées de Celui dont il s’approche comme son peuple. Seulement le peuple porte encore le cachet de l’économie à laquelle il appartient, comme cela arrive à tout ce qui n’est pas fondé sur l’association à un Christ glorifié et caractérisé par elle. Ce qui, pour nous, dans les figures qui nous sont présentées ici, ne répond pas à leurs antitypes, comme nous en avons la connaissance, n’est pas dans les choses elles-mêmes, mais dans la liberté d’accès, dans le chemin qui a été ouvert, et dans notre admission à ces choses. La forme de la réalisation dépendait de l’état dans lequel ces choses se trouvaient alors. La sacrificature existait ; mais il y avait plusieurs sacrificateurs, parce qu’ils étaient mortels. Pour nous, le voile est déchiré, de sorte que le lieu saint et le lieu très saint ne font qu’un. Cependant le type général reste, et je ne pense pas que, dans le temps du millénium, le voile soit déchiré, lors même que toute la bénédiction dépende de la mort de Christ. Notre position comme chrétiens est toute spéciale.

Le tabernacle nous présente les gloires de tous genres de Christ médiateur, — non pas pourtant l’unité de l’Église, envisagée comme son corps — toutes les manières dont les voies et les perfections de Dieu ont leur manifestation par Christ, soit dans la création tout entière, soit dans la gloire des siens, soit dans sa propre personne. En un mot, nous y voyons la scène de la manifestation de la gloire de Dieu, sa maison, son domaine, dans lesquels il déploie son Être (en tant que son Être peut être vu), les richesses de sa grâce et de sa gloire, et sa relation en Christ avec nous, pauvres et faibles créatures qui nous approchons de Lui, mais encore avec un voile qui cache sa présence, et comme Dieu, non pas comme Père (\*).

(\*) Le chrétien voit la gloire sans voile dans la face de Jésus Christ, et s’approche de Lui avec hardiesse, puisque la gloire de sa face est la preuve de la rédemption.

Ainsi, le tabernacle avait deux aspects, relatifs, l’un à la gloire qui lui était propre, l’autre aux moyens de relation de Dieu avec son peuple. C’est ce qui est vrai même du Seigneur Jésus. Je puis envisager sa croix dans sa perfection absolue, selon les pensées et le coeur de Dieu ; je puis y trouver aussi la réponse à tous mes besoins, de même que la réparation de toutes mes fautes.

Je serais entraîné trop loin, si je voulais entrer dans les détails de la construction du tabernacle et de ses ustensiles ; je me bornerai à quelques remarques générales.

Il y a une certaine apparence de désordre dans la description qui est faite de ces objets, en ce qu’elle est interrompue par celle des vêtements d’Aaron et de son mode de consécration. Mais cela provient de ce que je viens de faire observer : qu’il y a des choses relatives à la manifestation de Dieu, tandis qu’il en est d’autres qui se rapportent à la présentation de l’homme à Dieu. Les unes se lient aux autres, car certaines manifestations de Dieu sont, en quelque sorte, les points de contact avec l’homme et les moyens à l’aide desquels il s’approche de Dieu, comme la croix ; mais ces manifestations n’en sont pas moins distinctes de l’acte même de ce rapprochement, ainsi que des actes dont se compose le service de Dieu.

La description du tabernacle nous offre premièrement les choses dans lesquelles Dieu se manifeste, comme objet de la connaissance spirituelle de l’homme, par la foi sans doute, et secondement les choses que l’homme fait en s’approchant de Celui qui se révèle ainsi.

Il y a donc, en premier lieu, les choses qui se trouvent dans le saint des saints, puis celles qui sont dans le lieu saint, l’arche de l’alliance, la table des pains de proposition et le chandelier à sept branches. C’est ce que Dieu avait établi, dans la maison où sa gloire demeurait, pour se manifester là où ceux qui entraient en sa présence pouvaient avoir communion avec Lui. De fait, personne ne pouvait entrer dans le lieu très saint ; car le souverain sacrificateur seul y entrait, non pour la communion, mais pour placer le sang sur le propitiatoire, tandis qu’un nuage d’encens l’entourait afin qu’il ne mourût pas (voyez Hébr. 9). Mais le tabernacle était en lui-même le lieu où l’on s’approchait de Dieu. Ensuite nous avons l’arrangement et la structure du tabernacle dans lequel tous ces objets étaient renfermés, et le voile qui le divisait en deux parties ; puis, en dehors, l’autel des holocaustes, et le parvis où celui-ci était placé (chap. 27, jusqu’au vers. 19).

Nous considérerons ces objets en premier lieu. Ils constituent autant de modes suivant lesquels Dieu se manifeste à l’homme. Ce qui suit représente l’homme considéré dans son activité, lorsqu’il est mis en rapport avec ces diverses manifestations de Dieu : il y est question des sacrificateurs ; puis des offrandes que Dieu ordonne d’apporter pour l’accomplissement de son culte. Pour cela, il fallait introduire la sacrificature, qui seule agissait et seule pouvait agir ainsi dans le tabernacle (\*).

(\*) La mort fut le résultat de la chute de la sacrificature dans la personne de Nadab et d’Abihu, chute qui fut immédiate, comme il en arrive pour tout ce qui est placé sous la responsabilité de l’homme ; or tout, sauf assurément la rédemption réelle, l’a été.

L’arche de l’alliance représentait le trône où Dieu se manifestait, si quelqu’un pouvait entrer devant Lui en justice (\*), et comme le souverain envers lequel tout homme vivant est responsable ; le Dieu de toute la terre. Toutefois, c’est un trône aussi où Dieu se trouve en relation avec son peuple.

(\*) Justice qui n’était pas séparée de sa sainteté, et qui ne prenait pas le simple devoir comme mesure de l’acceptation. Mais tandis que l’adorateur s’approchait du Dieu saint, il venait à un trône de justice. La sainteté est une nature qui prend ses délices dans la pureté, et qui repousse le mal : la justice le juge avec autorité. Il ne s’agissait pas seulement de la responsabilité de l’homme, mais de ce que Dieu était.

La loi, témoignage de ce qu’il exigeait des hommes, devait être placée dans l’arche. Au-dessus était le propitiatoire, qui cachait la loi et formait le trône même, ou plutôt la base du trône ; et les chérubins, qui étaient tirés de la même pièce que le propitiatoire, en étaient les supports, les côtés. Le propitiatoire, *en lui-même,* ce me semble, nous présente la merveilleuse relation qui existe entre la justice humaine et la justice divine, dans le Seigneur Jésus. Nous savons que la loi était cachée dans l’arche, et, dans le gouvernement divin de l’homme sur la terre, la loi était la règle parfaite ; — et nous savons que la loi était dans le coeur de Christ. Christ était parfait dans son obéissance et son amour comme homme envers son Père. Il vivait parfaitement à la hauteur de la responsabilité de l’homme selon Dieu, dans son homme intérieur. Mais il glorifiait aussi Dieu, tout ce que Dieu est lui-même, amour, justice divine, vérité, majesté. Tout ce que Dieu est fut glorifié par le Fils de l’homme ; et non seulement le Fils de l’homme entre avec justice dans la gloire de Dieu, mais Dieu est pleinement révélé comme le lieu d’accès pour nous dans ce caractère ; la justice est démontrée par son entrée auprès du Père. Le «bois de sittim» et les tables de la loi sont là, mais ils sont recouverts d’or ; la justice de *Dieu* y estaussi. C’est avec cette justice qu’est la communion, mais le voile ici la cache encore. Le caractère général, jusqu’ici, était un trône judiciaire. Dans ce temps-là, l’homme (sauf Moïse reçu en grâce) ne pouvait entrer là où Dieu habitait, et Dieu ne sortait pas. Maintenant, il est sorti vers nous en grâce, se revêtant d’humiliation afin qu’il pût être avec nous en grâce parfaite, et l’homme est entré dans la gloire en vertu d’une rédemption accomplie.

Les chérubins, dans tout l’Ancien Testament, partout où on les voit agir, se lient à la puissance judiciaire de Dieu, ou sont les exécuteurs de la volonté de ce pouvoir, et, en général, dans l’Apocalypse, ils se rattachent aux jugements providentiels de Dieu, et sont en rapport avec son trône ; seulement le caractère *séraphique* se rattache à eux dans l’Apocalypse, en sorte que le trône juge finalement d’après la nature de Dieu.

Ici donc, Dieu se manifestait comme le Dieu suprême dans son être moral, revêtu de puissance pour faire respecter ses lois, et tenir compte de tout ce qui se faisait. C’est pourquoi aussi, à cause de ce caractère de Dieu, le sang, témoin de tout ce qui s’était fait en faveur de ces êtres responsables, et satisfaisant à toute la nature morale de Celui qui se tenait en ce lieu, était mis sur le propitiatoire, tout en témoignant chaque année que l’oeuvre n’était pas encore accomplie. Ce n’était pas non plus exactement là que Dieu était en relation avec son peuple ; mais de là devaient sortir ses communications pour être transmises au peuple de sa part. «Je me rencontrerai là avec toi», dit Dieu à Moïse, «et je te parlerai de dessus le propitiatoire, d’entre les deux chérubins qui seront sur l’arche du témoignage, et je te dirai tout ce que je te commanderai pour les enfants d’Israël». Moïse (auquel Dieu confiait ses pensées pour le peuple) devait avoir là ses communications avec l’Éternel, et cela sans voile. C’était donc la manifestation de Dieu la plus intime, la plus immédiate, et qui tenait de près à sa nature qui ne se manifeste pas. Mais cette manifestation avait lieu en jugement et en gouvernement (\*). Ce n’était pas jusqu’ici dans l’homme, ni selon l’homme que Dieu se manifestait, mais au dedans du voile. Plus tard, ce devait être en Christ : en grâce, et en justice divine démontrée par la place donnée à l’homme en lui.

(\*) Cela est vrai ; mais dans son application typique (je devrais peut-être dire : spirituelle), non selon la lettre, mais selon l’esprit, nous trouvons un autre élément important de la vérité. Le propitiatoire était l’endroit où l’homme pouvait s’approcher de Dieu, mais non celui où Dieu s’occupait de la responsabilité de l’homme. Ceci avait lieu à l’autel d’airain, lieu du sacrifice, premier objet qu’on rencontrât là où l’homme entrait comme pécheur et où, par conséquent, il était question de ce qu’il devait être vis-à-vis de Dieu, pour Dieu, mais de ce que l’homme devait être. Au propitiatoire, dans le lieu très saint, il était question de ce que Dieu est. L’homme doit être propre pour la présence de Dieu dans le lieu très saint.

En dehors du voile était la table avec ses douze pains et le chandelier d’or. Douze est la perfection administrative *dans l’homme*; sept la perfection spirituelle, soit en bien, soit en mal. L’une et l’autre se trouvent *en dehors* du voile, tandis que *au dedans* était la manifestation la plus immédiate du Dieu suprême, mais qui se cachait encore, pour ainsi dire, dans l’obscurité. La table et le chandelier représentaient la nourriture et la lumière ; Dieu en puissance lié avec l’humanité, et Dieu donnant la lumière du Saint Esprit. C’est pourquoi il y a douze apôtres attachés au Seigneur dans la chair, et sept églises pour Celui qui a les sept Esprits de Dieu.

Les douze tribus étaient pour le moment ce qui répondait extérieurement à cette manifestation. Cela se retrouve dans la nouvelle Jérusalem. Le fond de la pensée était la manifestation de Dieu dans l’homme et par l’Esprit.

Ensuite nous avons le tabernacle même, qui était un, quoique séparé en deux parties. La Parole nous fait comprendre qu’il y avait deux significations dans le tabernacle lui-même : savoir, les cieux, habitation de Dieu, et la personne de Christ, tabernacle de Dieu (\*). «Les choses célestes elles-mêmes», dit l’Apôtre, ont dû être purifiées «par de meilleurs sacrifices» (Hébr. 9:23). Christ a traversé les cieux comme Aaron quand il s’approchait du propitiatoire (Hébr. 4:16). Le tabernacle est encore employé (Hébr. 3:3-4) comme figure de l’univers créé et, dans le même passage, comme figure des saints : la maison sur laquelle Christ est chef comme Fils.

(\*) D’une manière générale, nous pouvons ajouter : et les chrétiens ; car il est dit : «nous sommes sa maison» (Héb. 3:6).

Le voile était, on le sait d’après la même autorité divine, la chair de Christ, cachant Dieu dans sa sainteté de jugement, dans sa perfection comme souveraine justice, mais le manifestant en parfaite grâce à ceux qui étaient dans sa maison.

## Chapitre 26

Le tabernacle (26:1) était formé des mêmes substances que le voile, figurant, je n’en doute pas, la pureté essentielle de Christ comme homme, et toutes les grâces attachées à sa personne comme une broderie. À cela étaient ajoutés les chérubins, figure, comme nous avons vu, de la puissance judiciaire (\*) conférée à Christ, homme. Dieu jugera le monde en justice «par l’homme qu’il a destiné à cela» et «le Père a donné tout le jugement au Fils…» ; et il lui a donné l’autorité d’exécuter le jugement, «parce qu’il est Fils de l’homme» (Actes 17:31 ; Jean 5:22, 27).

(\*) La description complète des chérubins nous les montre comme les puissances de la création, et comme les attributs de Dieu prêtés, dans le trône, par les quatre séries de la création terrestre : l’homme, le bétail, les bêtes sauvages et les oiseaux ; l’intelligence, la stabilité, la puissance, et la rapidité des jugements. Ils faisaient partie du trône sur lequel Dieu était assis. L’homme en avait fait des dieux et des idoles.

Il me semble que les autres couvertures du tabernacle se rapportent également à Lui. Celle de poil de chèvre représentait sa pureté positive, ou plutôt, cette séparation rigoureuse du mal autour de Lui, lui donnant un caractère de prophète, non point de sévérité dans ses voies *envers* les pauvres pécheurs, mais, dans sa séparation *d’avec* les pécheurs, une sévérité à l’égard de lui-même, qui le tenait à l’écart et lui donnait son autorité morale, ce cilice moral qui distinguait le prophète. Cette sévérité foncière se conservait au milieu du mal et se liait à l’affabilité la plus parfaite, à une tendresse, à une débonnaireté qui le rendaient accessible aux plus faibles, et dans lesquelles les coeurs les plus froissés, cachant au dedans d’eux les plaies des péchés qu’ils n’osaient avouer à l’homme, puisaient du courage pour s’épancher, aussi bien que le baume pour être guéris. Les peaux de béliers teintes en rouge représentaient son dévouement parfait, sa consécration à Dieu (qu’il nous soit donné de l’imiter !) ; les peaux de taissons, cette sainteté vigilante dans sa marche et ses relations extérieures, le garantissant parfaitement du mal qui l’entourait. «Par la parole de tes lèvres je me suis gardé des voies de l’homme violent». «Celui qui est né de Dieu se conserve lui-même, et le méchant ne le touche pas». Ces choses répondent non seulement à ce qui se trouvait en Christ personnellement, mais encore à la nouvelle nature (en parlant de Christ, nous ne pouvons dire *nouvelle* quepar analogie, en contraste avec l’ancienne) en nous, le nouvel homme, nature qui était la sienne comme étant né du Saint Esprit, à sa naissance dans la chair ; mais je parle de ce qui est produit par le Saint Esprit agissant en nous, et par la parole.

Le parvis est le lieu où Dieu rencontre le monde (je ne parle pas du monde qui est le désert que nous traversons). C’est là que ceux qui sortent du monde s’approchent de Dieu ; c’est là que les membres de son peuple (non comme sacrificateurs, ou comme saints, mais comme hommes pécheurs), en sortant du monde, viennent auprès de Lui, car il ne se fait connaître qu’à ceux qui entrent dans cette enceinte. Là, se trouvait tout premièrement l’autel des holocaustes, manifestation de Dieu en justice à l’égard du péché, mais en grâce envers le pécheur, lorsque, dans ses relations avec les hommes, Il se place au milieu d’eux tels qu’ils sont. Ceci impliquait, il est vrai, le jugement du péché, car sans cela Dieu n’aurait pu se mettre en relation avec l’homme ; mais c’était Christ, dans la parfaite énergie de l’Esprit de Dieu, s’offrant pour l’homme en sacrifice, pour mettre le pécheur en relation avec Dieu.

Sur la terre, il s’agissait de savoir si les hommes pouvaient être en relation avec lui, le Saint, vivant, mais ces relations n’étaient pas possibles. Il a dû être élevé de la terre, rejeté des hommes ; toutefois, il n’entre pas dans le ciel. Sur la croix, Christ a été élevé de ce monde, — il l’a quitté ; mais il continue à être offert aux regards des hommes comme la pleine satisfaction donnée à la justice de Dieu, ainsi que comme le témoignage de l’amour de Dieu, et de l’amour de celui qui a glorifié la justice de Dieu dans l’acte de sa mort. Il est, dis-je, offert aux regards du monde, afin que, par la grâce, les hommes viennent à lui et se séparent du monde, tandis que Dieu en justice (où donc sa justice a-t-elle été autant glorifiée que sur la croix de Jésus ?) peut recevoir, selon sa gloire, les plus misérables des pécheurs, et en être même glorifié. Quant à ce qui concerne le pécheur s’approchant de Dieu, le sacrifice était pour sa faute et ses péchés positifs, mais en soi-même le sacrifice allait beaucoup plus loin : il était pour Dieu un parfum agréable, qui le glorifiait.

C’est donc ici que se trouve l’autel des holocaustes, l’autel d’airain, où Dieu se manifeste en justice, tout en rencontrant le pécheur en amour, par le sacrifice de Christ. À l’autel d’airain, Dieu s’offre à la foi du fidèle, non dans son Être (spirituel et comme souverain objet de l’adoration des saints), mais dans ses relations avec les pécheurs, selon sa justice. C’est là que ceux-ci se présentent à Lui en participant au bénéfice de cette oeuvre, dans laquelle Christ, par la puissante opération du Saint Esprit, s’est offert à Dieu sans tache. Ayant satisfait à toutes les exigences de sa justice, et de plus, l’ayant glorifié dans tout ce qu’il est, Christ est devenu cette bonne odeur du sacrifice dans laquelle, en sortant du monde, on peut s’approcher de Dieu. Celui-ci entre en relation avec les pécheurs qui se tournent vers Lui (\*). Comme tels, ils trouvent leur péché effacé par la croix, et sont au bénéfice de la bonne odeur du sacrifice de Celui qui s’est présenté comme un parfait holocauste. Le sacrifice pour le péché, brûlé hors du camp, était autre chose : là, *personne ne s’approchait.* Christ fut fait péché par Dieu, et tout se passa, entre Dieu et Lui ; mais, ici, nous nous approchons de Dieu.

(\*) Il est intéressant de savoir que le mot «brûler» n’est pas le même, en hébreu, quand il s’agit du sacrifice pour le péché, et lorsqu’il est question de l’holocauste. Dans ce dernier cas, le mot est le même que pour brûler de l’encens.

J’ajouterai ici un mot sur les sacrifices.

Dans le sacrifice pour le péché, brûlé hors du camp, Dieu sortait de son lieu pour punir, pour tirer vengeance du péché. Christ s’est mis à notre place, a porté nos péchés, et est mort pour ôter le péché par son sacrifice. Dans le sacrifice pour le péché, son sang a été répandu ; mais ce sang, infiniment précieux, a été porté par le souverain sacrificateur dans le lieu très saint et mis sur le propitiatoire. Ainsi a été posé le solide fondement de toutes nos relations avec Dieu ; car pour celui qui s’approche, le péché n’existe plus aux yeux de Dieu. Mais ce n’est pas tout que Dieu ait pleinement atteint le péché en jugement, par l’effusion du sang de Christ : l’oeuvre que Christ a accomplie a été parfaitement agréable à Dieu. «Je t’ai glorifié sur la terre». «Dieu est glorifié en Lui» ; Dieu devait à Christ en justice de le glorifier auprès de Lui-même. Tout l’Être de Dieu, en justice et en amour, avait été glorifié pleinement (et publiquement dans l’univers), et ainsi Sa justice devait à Christ de le placer dans une position qui fût pleinement en rapport avec son oeuvre. Certes, son amour ne s’y refusait pas.

Toute la vérité ne consiste donc pas à comprendre que la sainteté de Dieu, après avoir tiré vengeance, avait été pleinement satisfaite dans la mort de Jésus et n’avait plus rien à faire. Pour celui qui sait que, dans sa nature, comme enfant d’Adam (et encore moins dans la loi), il n’y a point de ressource pour le péché, il importe aussi de comprendre qu’il y a, par la foi en Jésus, la justice de Dieu lui-même, — une justice justifiante. **Nous** sommes rendus agréables **dans** le Bien-Aimé. Dieu a **dû** ressusciter Jésus (en considération de ce qu’il avait fait), et le placer à sa droite ; et, puisqu’il est là maintenant et y a porté son sang, nous aussi, objets de cette oeuvre, nous devons, en vertu d’elle, être acceptés de la même manière que Lui. Ainsi le croyant, en s’approchant comme pécheur de l’autel d’airain où le sacrifice est offert (le chemin lui en étant frayé par le sang), le voile étant maintenant déchiré, s’approche de Dieu manifesté en sainteté : mais il le fait selon la bonne odeur du sacrifice de Christ (expression qui ne peut pas être appliquée au sacrifice pour le péché, qui était brûlé hors du camp car c’est là que Christ a été fait péché), selon toute la bonne odeur de son dévouement et de son obéissance jusqu’à la mort de la croix.

En outre, c’est comme sacrificateurs que les sacrificateurs s’approchaient du lieu saint, et y entraient même. C’est ce dont nous parlerons plus tard.

Après avoir vu les parties du tabernacle qui servaient aux diverses manifestations de Dieu, nous en venons au service qui lui était rendu dans le parvis, et dans les lieux où il se manifestait (chap. 27:20).

Les sacrificateurs devaient veiller à ce que la lumière brillât toujours sur le chandelier, *placé en dehors du voile* qui cachait le témoignage intérieur, et pendant la nuit. Cette lumière était celle de la grâce et de la puissance de Dieu par l’Esprit qui manifeste Dieu spirituellement. Ce n’était point Dieu lui-même sur le trône où son Être souverain garde le trésor de sa justice : cela, Christ seul, dans sa personne et dans sa nature, pouvait l’être. Ce n’était pas non plus la justice dans ses relations avec l’homme pécheur, en dehors du lieu saint ; c’était une lumière à l’aide de laquelle il se manifeste par la puissance de sa grâce, mais qui se rattache à ses relations avec l’homme, envisagé comme saint ou consacré à son service, en même temps qu’elle était la manifestation de Dieu. Essentiellement, cette lumière préfigurait l’Esprit ; c’est ce que nous voyons dans l’Apocalypse. Mais le Saint Esprit pouvait rester sur Christ homme, et cela sans mesure ; ou bien il pouvait agir sur d’autres de la part de Christ et par sa grâce, comme esprit de prophétie, ou d’une autre manière plus abondante et plus complète, comme cela eut lieu après la résurrection de Christ, lorsque le Saint Esprit lui-même descendit (\*). Mais quelles qu’aient été ces manifestations et le mode d’action de l’Esprit dans les hommes, sa puissance s’exerçait devant Dieu, et pour le manifester selon l’énergie du Saint Esprit lui-même. Mais la sacrificature était essentielle ici pour maintenir cette relation entre l’énergie du Saint Esprit et le service des hommes dans lesquels il se manifestait, afin de faire briller la lumière (chap. 27:20-21). C’est pourquoi nous rencontrons immédiatement l’ordonnance pour l’établissement de la sacrificature (chap. 28).

(\*) Comparez aussi Zach. 4, pour l’état millénaire, sous ce rapport

## Chapitre 28

Les vêtements sacerdotaux comprennent tout ce qui se rattache à la personne de Christ dans ses caractères de sacrificateur : le pectoral, l’éphod, la tunique, la ceinture et la tiare.

L’éphod était le vêtement sacerdotal *par* *excellence.* Il était fait des mêmes substances que le voile, représentant aussi la pureté essentielle et les grâces de Christ. La ceinture était le signe du service. Vêtu de ses vêtements de gloire et de beauté, le souverain sacrificateur portait les noms des douze tribus du peuple de Dieu, présentés ainsi à Dieu dans leur nombre et dans leur ordre complets. Ces noms étaient placés sur les épaules du souverain sacrificateur, pour indiquer qu’il portait le poids de leur gouvernement, et sur le pectoral, pour marquer qu’il les avait sur son coeur, ce pectoral étant inséparable de l’éphod, c’est-à-dire de la sacrificature et de la comparution devant Dieu. Le souverain sacrificateur portait aussi le jugement du peuple de Dieu devant Lui, selon sa lumière et ses perfections, et, par ce moyen, il maintenait le peuple en jugement dans Sa présence, selon les exigences de cette lumière et de ces perfections. Aussi cherchait-on des réponses par ces Urim et Thummim, qui étaient sur le pectoral ; car la sagesse de la conduite doit être en rapport avec la position dans laquelle on est devant Dieu.

Sur le bord de l’éphod, il y avait les fruits désirables et le témoignage du Saint Esprit qui dépendaient de la sacrificature. Je pense que Christ, en entrant dans le ciel, s’est fait entendre dans ce monde par le Saint Esprit agissant dans son peuple, — typifié par ces bords des vêtements du souverain sacrificateur (comp. Ps. 133:2), — et se fera aussi entendre par ses dons quand il sortira du ciel. En attendant, il porte aussi, là où il est entré, l’iniquité des saintes offrandes, en sainteté devant l’Éternel ; (cette sainteté, nécessaire pour rendre les offrandes agréables, se trouve sur son front même) ; de sorte que non seulement eux-mêmes, mais leurs imparfaits services sont présentés selon la divine sainteté qui lui est propre.

Les fils d’Aaron étaient également revêtus ; leur nudité naturelle ne devait pas paraître, mais ils devaient montrer la gloire et l’honneur dont Dieu les revêtait. Ils étaient en outre distingués par une ceinture de service.

Les vêtements du souverain sacrificateur méritent une explication un peu plus détaillée. Ce qui le caractérisait dans le service, c’était l’éphod, auquel était inséparablement attaché le pectoral, dans lequel étaient placés les Urim et les Thummim. La description des vêtements sacerdotaux commence donc naturellement avec l’éphod. C’était revêtu de l’éphod que le souverain sacrificateur devait, portant ses vêtements de gloire et de beauté, apparaître devant Dieu. Le tissu de l’éphod était le même que celui du voile, seulement on y ajoutait de l’or, car le voile était la chair de Christ, chair qui cachait Dieu présent sur la terre ; mais dans l’exercice de la sacrificature, Christ comparaît devant Dieu au dedans du voile, c’est-à-dire, pour parler sans figure, dans le ciel même. Or là, ce qui satisfait la justice divine, ce qui en a la nature et l’essence, — en même temps que la grâce céleste et la pureté, — a sa place et sa part accomplies en Christ, ainsi qu’il est écrit : «nous avons un avocat auprès du Père, Jésus Christ, le Juste», quoique ce passage, en réalité, envisage le Seigneur d’une manière un peu différente. La base fondamentale de la sacrificature est donc une pureté personnelle absolue, que nous pouvons appeler la justice humaine, dans son sens le plus élevé, une nature venant intelligemment de Dieu, et, dans la sacrificature glorifiée, entremêlée de toutes les formes de grâce et de justice divine (\*). La sacrificature était un service, et le souverain sacrificateur était ceint pour l’accomplir, mais un service rendu dans la présence de Dieu. Les reins étaient donc ceints, mais les vêtements descendaient jusqu’aux pieds. Ceci avait lieu spécialement à l’égard de la robe bleue. Mais poursuivons premièrement la description de l’éphod.

(\*) Comparez 1 Jean 2:29, et 3:1-3. Remarquez comment, dans une seule personne, l’Esprit passe de la divinité à l’humanité, d’après la relation dont nous avons parlé. Ceci est très beau et nous enseigne ce qu’est la nouvelle nature en nous.

Le souverain sacrificateur représentait tout le peuple devant Dieu ; il le présentait à Dieu, et de deux manières, selon la figure que fournissent ses vêtements. Premièrement, il portait le peuple sur ses épaules ; il en supportait tout le fardeau et le poids lui-même. Leurs noms étaient gravés sur les deux pierres d’onyx, par lesquelles les deux parties de l’éphod tenaient l’une à l’autre. Le souverain sacrificateur ne pouvait donc porter l’éphod, c’est-à-dire exercer sa sacrificature, sans porter sur ses épaules les noms des tribus d’Israël. Ainsi, Christ porte toujours son peuple. En second lieu, le pectoral était attaché à l’éphod, de manière à ne pas pouvoir en être séparé. Là aussi, le souverain sacrificateur portait les noms de son peuple devant l’Éternel, et ne pouvait, en tant que revêtu de ses vêtements sacerdotaux, se trouver en sa présence, sans que le peuple fût présenté aux yeux de Celui devant lequel il comparaissait. Il les portait, comme le Saint Esprit l’exprime, *sur son coeur* devant l’Éternel comme mémorial continuellement. Ils seront, est-il dit, sur le cœur d’Aaron, lorsqu’il entrera pour se présenter devant l’Éternel. Ainsi nous sommes toujours portés devant Dieu par Christ. Il nous présente à Lui comme ce qu’il a sur son coeur. Il ne peut pas être devant Lui sans le faire ; et, quel que soit le droit des voeux et des demandes de Christ à attirer la faveur de Dieu, ce droit agit en attirant cette faveur sur nous. La lumière et la faveur du sanctuaire, — Dieu, en tant qu’y demeurant, — ne peut luire sur Christ sans luire aussi sur nous, et cela comme sur un objet présenté à Dieu pour avoir part à ce privilège.

Ce n’était pas tout cependant : les Urim et les Thummim, la lumière et la perfection, se trouvaient placés dans le pectoral. Le souverain sacrificateur portait le jugement des enfants d’Israël sur son coeur devant l’Éternel, et cela selon la lumière et la perfection de Dieu. Nous avons besoin qu’il le fasse pour que nous soyons bénis. Si nous étions devant Dieu tels que nous sommes, nous attirerions sur nous-mêmes le jugement, ou bien nous devrions nous éloigner de la lumière et de la perfection de Dieu, et nous tenir dehors. Mais, puisque Christ porte notre jugement selon cette lumière et cette perfection, notre présentation à Dieu est selon la perfection de Dieu lui-même, — notre jugement est porté ; mais aussi notre position, notre lumière, la direction que nous avons à suivre dans nos voies, notre intelligence spirituelle, sont selon cette même lumière divine, selon cette même perfection, car le souverain sacrificateur demandait à Dieu et recevait des réponses de lui par les Urim et des Thummim.

C’est un précieux privilège (\*). Introduits en la présence de Dieu, selon la justice divine dans la perfection de Christ, nous jouissons d’une lumière spirituelle, nous possédons des privilèges, nous sommes appelés à une marche, selon cette perfection. Notre présentation à Dieu en justice divine nous donne une lumière qui est selon la perfection de Celui dans la présence duquel nous sommes introduits. Christ, en portant notre jugement, détruit l’imputation du péché et transforme la lumière qui aurait condamné et le péché et nous, en purification et clarté spirituelles, selon la perfection qui, comme lumière, jette ses regards sur nous.

(\*) Il faut nous souvenir qu’il n’est pas question ici de la relation d’enfants avec un père, mais de l’homme s’approchant de Dieu. — Christ étant là pour nous. Nous sommes vus sur la terre (non dans les lieux célestes), et Christ paraît dans la présence de Dieu pour nous, assurant notre place selon Dieu (seulement, pour nous, le voile est déchiré, ce qui fait une très grande différence) ; cependant nous sommes encore ici-bas, sur la terre, avec une vocation céleste (comparez l’épître aux Hébreux).

Le pectoral tenait en haut aux pierres d’onyx placées sur les épaules, et en bas à l’éphod au-dessus de la ceinture. Les noms des douze tribus y étaient inscrits, le peuple entier se trouvait lié nécessairement et à toujours à l’exercice de la sacrificature souveraine dans la présence de l’Éternel. Le lien était divin et céleste, figuré par des chaînes d’or en haut, et des anneaux d’or avec un cordon de bleu en bas. La sacrificature, quoique exercée dans la nature humaine, repose, ainsi que la relation du peuple avec elle, sur une base immuable, divine et céleste.

Telle était la forme des vêtements typiques dans lesquels le souverain sacrificateur se présentait devant Dieu ; mais au-dessous de sa robe officielle, il en portait une personnelle toute de bleu. Le caractère de Christ aussi était parfaitement et entièrement céleste. C’était dans le sanctuaire que le souverain sacrificateur accomplissait ses fonctions. Ainsi le Sacrificateur céleste doit être lui-même un homme céleste ; et c’est à ce caractère céleste de Christ que se rattachent les fruits et le témoignage du Saint Esprit, comme ici en figure, les clochettes et les grenades à la robe bleue du souverain sacrificateur. C’est de Christ, envisagé dans son caractère céleste, que ceux-ci descendent ; ils sont attachés aux bords de sa robe ici-bas. On entendait le son des clochettes, lorsqu’Aaron entrait et lorsqu’il sortait : il en a été de même à l’égard du Christ, et il en sera encore de même. Lorsqu’il est entré dans le sanctuaire céleste, les dons de l’Esprit ont été manifestés dans le bruit du témoignage, et ils le seront encore lorsqu’il reviendra. Les fruits de l’Esprit, nous le savons, se trouvaient aussi dans les saints.

Or, non seulement il y avait des fruits et des dons ; le culte et le service de Dieu, la présentation des offrandes à Dieu, formaient une partie de la vie et des devoirs du peuple de Dieu. Hélas ! ce culte et ce service étaient souillés comme ceux qui les offraient. Le souverain sacrificateur portait donc aussi l’iniquité des saintes offrandes. Ainsi, par Christ, nos louanges et notre culte montent vers Dieu, et sont agréés de lui, en dépit de leur infirmité, et la sainteté est toujours devant les yeux de Dieu dans les offrandes de sa maison. Elle était portée sur le front du souverain sacrificateur. En même temps le peuple de Jéhovah, d’un côté, lui était présenté, et, d’un autre, était dirigé par lui, selon ses propres perfections, par l’intervention du souverain sacrificateur.

La chemise de fin lin représentait mieux encore ce qui lui était entièrement personnel, ce qui était intérieur, — sa pureté personnelle ; mais brodée, c’est-à-dire ornée de toute grâce parfaite. Tel était, tel est Christ.

L’application de tout ceci à Christ est évidente seulement, il faut nous souvenir de la remarque de l’apôtre, c’est-à-dire de l’Esprit de Dieu : que tout cela était l’ombre des choses à venir, non l’image même des choses. Notre souverain sacrificateur, quoiqu’il vive toujours pour faire intercession pour nous, est assis à la droite de la majesté dans les cieux. Mais, dans l’esprit de la chose, tout est à nous. Christ nous présente à Dieu ; il obtient grâce et direction pour nous par le Saint Esprit ; il porte l’iniquité de nos saintes offrandes. Notre service, comme nos personnes, est accepté en lui. De fait, historiquement, le souverain sacrificateur ne s’est jamais servi des vêtements de gloire et de beauté pour entrer au dedans du voile. Il devait les porter lorsqu’il entrait dans le sanctuaire (\*) ; mais cette entrée lui a été défendue, sauf au grand jour des propitiations, et alors, il entrait revêtu d’autres vêtements, savoir, des vêtements de lin. Ainsi, pour nous, la mort était nécessaire, et l’entrée dans le sanctuaire à la suite de la mort : c’est ce qui a eu lieu en Christ. Pour les Juifs aussi, Christ est entré de la même manière, tout le temps actuel étant le temps où il reste caché dans le sanctuaire ; et les Juifs doivent attendre jusqu’à ce qu’il en sorte, pour connaître l’acceptation de l’oeuvre qu’il a présentée à Dieu dans le ciel. Nous la connaissons d’avance par le Saint Esprit envoyé du ciel. Si le souverain sacrificateur était entré dans ses vêtements de gloire et de beauté, cette entrée aurait été le maintien, par son moyen, des relations non interrompues avec Dieu, d’un peuple qui lui était agréable.

(\*) Il est parlé de leur emploi pour entrer dans le sanctuaire devant l’Éternel, lorsque cela est expressément recommandé. La lame de pur or sur la tiare ou turban, est exceptée (chap. 28:9-30, 35. Voyez à ce sujet vers. 38). Cet usage caractéristique était défendu (voyez Lévit. 16).

En somme donc, nous jouissons des précieux bienfaits préfigurés dans ces vêtements, bien que ces figures n’expriment pas tout ce dont nous jouissons (\*).

(\*) Il ne faut jamais perdre de vue que nous n’avons ici que l’ombre des choses à venir. Les grands principes des scènes célestes nous sont présentés, mais non le changement qui, par la déchirure du voile, nous permet d’entrer nous-mêmes hardiment, par le moyen d’une rédemption éternelle, dans le saint des saints, où Christ est à la droite de Dieu, en gloire.

## Chapitre 29

Pour leur consécration tous étaient lavés, Aaron aussi bien que ses fils (\*). Aaron et ses fils réunis représentent toujours l’Église, non comme assemblée et constituant un corps (chose cachée dans l’Ancien Testament), mais envisagés dans de certaines positions qu’ils occupent individuellement devant Dieu. Il n’y a qu’une seule sanctification, la même pour tous, la vie divine. Christ, dans sa nature, en est la source et l’expression ; nous y participons, mais elle est une.

(\*) Aaron est toujours uni à ses fils dans ces types ; car Christ ne saurait être séparé des siens, qui dans ce cas cesseraient d’être spirituellement. Mais Aaron a été oint personnellement sans du sang, chose du reste qui s’est vérifiée par rapport à Christ, historiquement. Il fut oint sur la terre. Ses disciples ne l’ont été qu’après sa mort. Christ a reçu l’Esprit pour l’Église d’une manière différente qu’au jour où il fut oint lui-même (Act. 2:33). Cela s’est accompli après qu’il a été ramené d’entre les morts par le sang de l’alliance éternelle ; car c’est selon l’efficace de ce sang, en faveur de son peuple, qu’il a été ressuscité, comme Chef et Tête de l’Église. Dans l’onction de Christ sur la terre, le Saint Esprit était le témoin de la justice propre et personnelle de Christ et du fait qu’il était le Fils ; pour nous, l’Esprit est le témoin que nous sommes nets par le sang de Christ, justice de Dieu en lui, et fils par adoption.

Mais si Aaron et ses fils sont lavés tous ensemble, Aaron est oint à part, sans sacrifice, sans du sang ; mais ses fils sont aspergés de sang sur l’oreille, le pouce de la main droite, et le gros orteil du pied droit ; l’obéissance, l’action et la marche, étant mesurées et gardées par le prix et selon la perfection du sang de Christ. Puis, ils sont aspergés de sang et de l’huile de consécration, c’est-à-dire mis à part par le sang et par l’onction du Saint Esprit. Le lavage d’eau représente l’oeuvre de l’Esprit de Dieu dans la puissance sanctifiante de la Parole ; l’onction, la présence personnelle de l’Esprit, son énergie en intelligence et en puissance, — en un mot, Dieu agissant en nous.

Il est important de remarquer ici que le sceau du Saint Esprit vient après l’aspersion du sang, non après le lavage d’eau. En effet, il faut que nous soyons régénérés ; mais ce n’est pas cette purification-là qui, par elle-même, nous place dans un état que Dieu puisse sceller de son sceau : le sang de Christ en est seul capable. Par ce sang, nous sommes parfaitement nettoyés, rendus blancs comme la neige, et le Saint Esprit vient rendre témoignage du prix que Dieu attache à cette effusion de sang. C’est pourquoi, aussi, tout était aspergé avec Aaron. Le sang de Christ et l’Esprit saint nous ont associés à Christ, là où il est, en vertu de son sacrifice parfait (c’était le bélier des consécrations), et là où sont la présence, la liberté, et la puissance de l’Esprit Saint.

Tous les sacrifices étaient offerts : le sacrifice pour le péché, l’holocauste de bonne odeur, le bélier de consécration (qui avait le caractère du sacrifice de prospérité), accompagné du gâteau. Ces sacrifices se trouvent expliqués dans le livre du Lévitique. Je ne fais qu’indiquer ici leur signification : l° Christ fait péché pour nous, première nécessité de l’âme ; 2° Christ obéissant jusqu’à la mort, se dévouant pour la gloire de son Père et pour nous comme appartenant au Père ; 3° la communion de Dieu, du Sauveur, de l’adorateur et de toute l’Église ; et 4° Christ dévoué en sainteté de vie sur la terre, mais éprouvé même jusqu’à la mort.

Il est à remarquer que lorsque Aaron et ses fils furent oints, ses fils et leurs vêtements furent oints avec lui, non les vêtements de ces derniers avec eux ; tout se rapporte au chef. Aaron et ses fils mangent les choses avec lesquelles l’expiation avait été faite. Telle est notre portion en Christ, la viande de Dieu par laquelle nous demeurons en Christ et Lui en nous. Ensuite vient, attachée à cette sacrificature, la perpétuelle bonne odeur du sacrifice, dans laquelle le peuple se présente devant Dieu, bonne odeur qui était continuellement au milieu du peuple, et selon l’efficace de laquelle il était donné à celui-ci de se tenir autour de Dieu. L’holocauste était offert à la porte du tabernacle d’assignation : là, Dieu se rencontrait avec le peuple. Sur l’arche il se rencontrait sans voile avec le médiateur, et lui donnait ses commandements pour les enfants d’Israël, selon sa propre perfection. À l’entrée du tabernacle, il se met au niveau du peuple, tout en parlant au médiateur. Cette demeure de Dieu au milieu du peuple est sanctifiée par sa gloire. Le tabernacle, l’autel, les sacrificateurs sont sanctifiés, et Dieu habite au milieu du peuple qui l’entoure. C’est dans ce but même qu’il l’avait fait sortir d’Égypte : précieux tableau de la manière, bien meilleure et plus élevée, dont Dieu habite au milieu de nous. Observons encore que Dieu n’habita jamais avec l’homme avant que la rédemption fût accomplie ; il n’habita ni avec Adam innocent, ni avec Abraham, ni avec d’autres. Mais dès que la rédemption est accomplie, Dieu dit : «Et ils sauront que moi, l’Éternel, je suis leur Dieu, qui les ai fait sortir du pays d’Égypte, pour habiter au milieu d’eux» (chap. 29:46).

## Chapitre 30

La sacrificature étant ainsi établie, et les relations du peuple avec Dieu qui demeurait au milieu de l’assemblée, réglées, le chapitre 30 nous présente aussitôt l’intercession de Christ en grâce (toutes ses perfections s’élevant vers l’Éternel comme un parfum de bonne odeur), et son service pour faire briller la manifestation de Dieu par l’Esprit (vers. 7). Le peuple était identifié avec ce service par l’effet du rachat (vers. 11-16). Il ne pouvait ni entrer là, ni servir (\*) ; mais ceux qui faisaient partie du peuple y étaient tous représentés dans leur qualité de rachetés.

(\*) Les places étaient marquées, mais non pas notre entrée dans ces places, avec tout ce qu’implique la déchirure du voile.

Puis, nous avons la cuve d’airain, entre l’autel d’airain et le tabernacle, — la purification (\*) pour la communion avec Dieu et pour son service dans le tabernacle : premièrement, le lavage de tout le corps, puis celui des mains et des pieds (pour nous, des pieds seulement, puisqu’il ne s’agit que de notre marche ici-bas), chaque fois qu’on prenait part au service.

(\*) C’était le lavage d’eau par la Parole, la purification du cœur de l’homme pour faire de lui un adorateur, en nature d’abord (mais ce n’était pas la cuve : les sacrificateurs étaient lavés tout entiers pour être tels, mais l’Écriture ne dit pas qu’ils le fussent dans la cuve, comp. Jean 13), et ensuite en pratique, selon la pureté de la vie divine par l’Esprit, par la parole, et particulièrement lorsque l’adorateur avait failli dans sa marche ; car la communion exige non seulement l’acceptation de la personne, mais la purification. Sans cette purification, la présence de Dieu agit sur la conscience, non pas en nous faisant jouir de sa communion, mais pour convaincre de péché. Christ, même comme homme, possédait par nature cette pureté, et il s’y maintenait par les paroles de la bouche de Dieu. Quant à nous, il nous faut être rendus participants de cette pureté présentée par la Parole, et aussi faire usage habituellement de la Parole pour nous purifier. L’idée et la mesure de la pureté sont les mêmes pour Christ et pour nous : «Celui qui dit demeurer en lui, doit lui-même aussi marcher comme Lui a marché» ; «il se purifie, comme lui est pur». Pour les relations ordinaires du peuple, considéré comme peuple d’adorateurs, avec l’Éternel, il y avait la génisse rousse (Nomb. 19). Ses cendres étaient mises dans l’eau vive ; ce qui veut dire que le Saint Esprit applique par la Parole les souffrances de Christ pour le péché, au coeur et à la conscience de l’homme, dans le but de le purifier. Ces souffrances pouvaient avoir toute leur force morale de purification, puisque le souvenir démontrait que le péché avait été consumé, quant à l’imputation, par le feu du jugement de Dieu, dans le sacrifice de Christ lui-même. Le sang de la génisse avait été mis par sept fois devant la porte du tabernacle, lieu où nous venons de voir que Dieu se rencontrait avec le peuple ; mais pour rendre culte et servir Dieu, il faut posséder une purification qui soit selon la mesure de Christ (autant du moins que nous réalisons cette mesure), afin que la conscience ne soit pas mauvaise, et qu’ainsi il y ait progrès.

Enfin, nous avons l’huile et l’encens. L’huile odoriférante n’était que pour les sacrificateurs ; l’homme, dans sa nature d’homme, vu dans sa condition naturelle dans la chair, ne pouvait y participer. Le parfum aromatique est le type des grâces précieuses qui se trouvent dans la personne de Christ, la saveur des grâces divines manifestées, et une bonne odeur dans l’homme. Lui seul répond à ce type.

L’institution et l’obligation du sabbat (\*) étaient associées au tabernacle d’assignation, comme un signe entre Dieu et le peuple, ainsi que cela était arrivé pour chaque forme nouvelle de relation que Dieu avait établie entre lui et son peuple, car ce qui distingue le peuple de Dieu, c’est d’avoir part à son repos.

(\*) Voyez pour le sabbat : Gen. 2:2-3 ; Exode 16:5, 22, 30 ; 20:8 ; 31:12-17 ; 34:21 ; 35:2 ; Lév. 23:3 ; 19:3, 30 ; Nomb. 15:32 ; Deut. 5:12 ; Lév. 24:8 ; Ésaie 58:13 ; Ézéch. 20:12 ; Néh. 9:14.

Enfin, Dieu donne à Moïse les deux tables de la loi.

## Chapitre 32

Pendant que Dieu préparait les choses précieuses qui se rattachaient à ses relations avec son peuple (\*), celui-ci, qui ne portait pas ses pensées au delà de l’instrument humain de délivrance, abandonne complètement l’Éternel : chute triste et précoce, mais certaine, du moment qu’Israël avait fait, de son obéissance à la loi, la condition de la jouissance des promesses. Aaron tombe avec eux.

(\*) Le tabernacle avait une double signification. Il était la manifestation des choses célestes (Hébr. 9:20-23), et le moyen pour un peuple pécheur de se rapprocher là de Dieu. Mais il est intéressant d’envisager le tabernacle sous un autre point de vue. Premièrement, il signifie les cieux mêmes, car Christ n’est pas entré dans le tabernacle, mais dans le ciel même. L’univers lui-même, dans un certain sens, est la maison de Dieu. Mais, de plus, l’unité de l’Église, comme édifice céleste, est représentée par le tabernacle de Dieu en Esprit. C’est le corps de Christ. Ces deux sens, l’univers et l’Église comme maison, sont liés étroitement au commencement du chap. 3 de l’épître aux Hébreux. Christ, Dieu, a bâti toutes choses ; or nous sommes sa maison. Il remplit tout en tous, mais demeure dans l’Église ; ce sont deux cercles concentriques, quoique bien différents dans leur nature. Comparez aussi la prière d’Éph. 1:21, 22, qui lie ces deux choses sous Christ Chef, et encore plus clairement Éphés. 2:16, 21. En Éphés. 1, nous avons Christ Chef, non pas sa demeure, quoique la relation soit la même. Comp Éph. 4:4-6, quoiqu’ici ce soit sous la forme de l’Esprit, du Seigneur, et de Dieu, ce qui ne signifie pas simplement demeurer. Ce qui répond le plus complètement à cette pensée, c’est la prière d’Éph. 3, où «la largeur et la longueur, la profondeur et la hauteur» ne se rapportent pas à l’amour, mais à la scène tout entière de la gloire de Dieu, au centre de laquelle nous avons notre place, parce que Christ qui est le centre demeure en nous. Sous un autre point de vue, la personne et la plénitude de Christ lui-même se trouvent représentées par le tabernacle ; car Dieu était en Christ, et ainsi le déchirement du voile est appliqué par l’apôtre à la chair de Christ, ou si l’on veut le voile lui-même : «à travers le voile, c’est-à-dire sa chair». Il est évident que la demeure de Dieu est l’idée centrale de ces choses, comme un homme demeure dans sa maison, dans sa propriété.

Puisque tel est l’état du peuple, Dieu dit à Moïse de descendre ; et, dès cette heure, tout est mis sur un autre pied. Dieu a vu le peuple, non seulement selon ses conseils de grâce lorsqu’il était dans l’affliction, mais aussi selon ses propres voies : c’était un peuple de cou roide. Dieu dit à Moïse de le laisser faire, qu’il détruira ce peuple et fera de lui, Moïse, une grande nation. Moïse prend la place du médiateur, et, fidèle à son amour pour le peuple, en tant que peuple de Dieu, et à la gloire de Dieu, manifestée dans son peuple, avec un renoncement qui le rend uniquement attentif aux intérêts de cette gloire, écartant toute pensée personnelle, intercède dans ce magnifique plaidoyer qui en appelle à la nécessité de maintenir la gloire de l’Éternel et aux promesses sans condition faites aux pères (\*). L’Éternel se repent. Le caractère de Moïse reluit ici dans toute sa beauté ; il est distingué parmi ceux que le Saint Esprit s’est plu à rappeler. La précieuse grâce de Dieu aime à décrire les exploits de son peuple et les fruits qu’il a portés, quoique Lui-même en soit seul la source.

(\*) L’appel aux promesses inconditionnelles faites aux pères, quand il s’agit du rétablissement du peuple de Dieu, est un principe général. Salomon, Néhémie, Daniel ne remontent pas à ces promesses inconditionnelles, mais s’arrêtent à Moïse, ce qu’il est important de remarquer pour avoir l’intelligence des voies de Dieu envers Israël.

Mais c’en était fait de l’alliance de la loi, d’après laquelle le peuple avait pris l’engagement de n’avoir d’autre Dieu que l’Éternel. Le premier et fondamental chaînon — celui de n’avoir pas d’autres dieux — venait d’être brisé du côté du peuple. Les tables de l’alliance n’entrèrent même jamais dans le camp sur le simple terrain de la loi. Le peuple avait rompu complètement avec Dieu.

Moïse, qui n’avait pas demandé à Dieu ce qu’il fallait faire de la loi, descend. Son oreille, exercée et prompte à discerner les dispositions morales du peuple, perçoit sa joie profane et légère. Peu après, il voit le veau d’or qui avait été élevé dans le camp avant même le tabernacle de Dieu, et, mû d’une sainte indignation, il brise les tables au pied de la montagne. Comment, en effet, placer la loi de Dieu à côté d’un veau d’or ? Et, n’ayant pas consulté Dieu, que pouvait-il en faire ? Naguère, zélé pour le peuple auprès de Dieu, par dévouement à sa gloire, et dans la conscience du lien qui existait entre Israël et cette gloire, parce que c’était le peuple de Dieu, le même sentiment le porte actuellement à être zélé pour Dieu auprès du peuple. Car la foi voit plus que le fait que Dieu est glorieux, chose que chacun reconnaît. La foi lie le peuple de Dieu à la gloire de Dieu lui-même ; dès lors, elle compte sur Dieu pour la bénédiction de son peuple en tout état de choses, car cette bénédiction est dans l’intérêt de Sa propre gloire, et elle insiste sur la sainteté, coûte que coûte, conformément à cette gloire, afin que celle-ci ne soit pas foulée aux pieds parmi ceux qui sont identifiés avec elle.

Lévi répondant à l’appel de Moïse, dit de ses frères et des enfants de sa mère : «Je ne vous ai point connus», et se consacre à l’Éternel. Moïse, maintenant plein de zèle pour lui, mais non point selon la connaissance, et *agissant d’une manière que Dieu a permise pour notre instruction,* propose au peuple de monter de nouveau sur la montagne, dans la pensée qu’il lui sera permis, *peut-être*, de faire expiation pour ce péché. Il demande à Dieu d’être rayé de son livre, plutôt que de voir son peuple exclu du pardon. Mais Dieu refuse, et quoiqu’il épargne Israël à cause de la médiation qui lui est offerte, et le place sous le gouvernement de sa patience et de son long support, il ne laisse pas de placer, en même temps, chaque membre du peuple sous le fardeau de sa responsabilité envers Lui, c’est-à-dire sous la loi, déclarant qu’il effacerait de son livre l’âme qui aurait péché.

Ainsi, la médiation de Moïse était valable en ce sens, que Dieu, comme Souverain de son peuple, lui pardonne et le réintègre sous son gouvernement, dont nous aurons bientôt l’occasion d’étudier les principes ; mais cette médiation était sans valeur pour faire l’expiation du péché des Israélites, pour les mettre à l’abri de ses effets et les soustraire au glaive de la loi (\*). Dieu ordonne à Moïse de conduire le peuple au lieu dont il avait parlé, et il ajoute que soit ange irait avec lui.

(\*) C’est pourquoi cette révélation de Dieu, quoique le caractère qui y est proclamé soit si riche en bonté, est appelée par l’apôtre le ministère de mort et de condamnation (2 Cor. 3:3, 7, 9). Car si le peuple était encore sous la loi, plus Dieu était bon, plus le peuple était coupable.

Remarquons, en passant, quelle différence entre l’oeuvre de Moïse et celle de notre précieux Sauveur ! Le Christ descend, du lieu de sa demeure dans le sein du Père, pour faire Sa volonté ; et tout en gardant la loi (au lieu de détruire les tables, signes de cette alliance, aux exigences de laquelle l’homme était incapable de satisfaire), c’est lui qui porte la peine de son infraction. Puis, ayant accompli l’expiation avant de retourner en haut, au lieu de monter, avec sur les lèvres, un triste *peut-être* que la sainteté de Dieu fait évanouir immédiatement, il monte en haut avec son précieux sang, signe que l’expiation est accomplie et que l’alliance nouvelle est confirmée ; et la valeur de ce sang ne pouvait être douteuse aux yeux du Dieu devant qui il allait le présenter. L’Église, hélas ! n’a que trop imité la conduite d’Israël, pendant l’absence du vrai Moïse : elle a attribué à la providence ce qu’elle avait façonné de ses propres mains, parce qu’elle voulait avoir sur la terre quelque chose sur quoi elle pût arrêter ses regards.

## Chapitre 33

Voyons maintenant ce qui s’est passé du côté du peuple et de celui de Moïse, témoin fidèle et zélé, comme serviteur de Dieu dans sa maison. Ici, nous trouverons une médiation nouvelle que Moïse opère en tranquillité, pour ainsi dire, en pesant saintement et par la foi les relations entre la miséricorde et la justice de Dieu. Ce n’est plus chez Moïse l’indignation et la sainte colère qui étaient bien à leur place, à la vue du péché, tout en ne sachant que faire, car comment placer la loi de Dieu à côté du veau d’or ? L’Éternel déclare qu’il enverra un ange et que Lui-même n’ira pas au milieu du peuple, de peur de le détruire en chemin, vu qu’il est un peuple de cou roide. La suite des faits qui ont donné lieu à cette nouvelle intercession, est d’un touchant intérêt.

Dieu, après avoir annoncé son intention de se rendre au milieu des enfants d’Israël pour les détruire, leur prescrit d’ôter leurs ornements, ajoutant qu’il saurait ensuite ce qu’il aurait à faire : grâce sainte de Dieu, qui doit frapper s’il a devant les yeux l’insolence du péché, mais qui veut que le peuple s’en dépouille, et (pour parler le langage des hommes) lui laisse le temps de réfléchir au traitement qui convient au péché d’un peuple humilié de l’avoir abandonné !

Toutefois, Dieu n’abandonne pas le peuple. Moïse entre par l’Esprit, saintement et consciencieusement, dans la pensée de Dieu ; et, avant que le tabernacle fût dressé, il quitte le camp et établit en dehors une place pour Dieu ; il prend une tente et la dresse, l’éloignant de ce lieu où le peuple avait mis un faux dieu à la place de ]’Éternel, et avait changé sa gloire en la ressemblance d’un veau qui mange le foin. Il donne à cette tente le nom de «tente d’assignation», pour indiquer que c’est le lieu de rencontre entre Dieu et ceux qui le rechercheront (\*). Ce nom en lui-même est déjà important, parce que l’idée qu’il présente n’est plus simplement celle de Dieu au milieu d’une assemblée reconnue ; cette idée était une de celles qui se liaient au tabernacle, ainsi que nous l’avons fait remarquer. Moïse étant hors du camp, Dieu déclare maintenant qu’il ne montera pas au milieu des enfants d’Israël, de peur de les détruire en chemin comme il les en avait menacés.

(\*) Jaloux pour la gloire de Dieu, Moïse anticipa le tabernacle qui devait être dressé selon les pensées et les ordonnances de Dieu, et qu’il avait vu, étant en communication avec lui sur la montagne. C’était bien au fond la même chose ; mais ce tabernacle était hors du camp, et, aux yeux des hommes, il présentait une espèce de désordre, n’ayant ni la forme ni l’arrangement ordonné de Dieu. Dieu n’avait pas même prononcé une parole pour dire à Moïse de le faire. Toutefois, Dieu manifestait là sa présence, et la foi y trouvait ce qu’elle venait y chercher : une tente où Dieu se faisait voir et où il voulait qu’on vînt le rencontrer. On peut même dire que la construction de cette tente fut, pour la foi, une occasion de se montrer avec plus d’évidence que lorsque le tabernacle fut dressé régulièrement. Alors la colonne de nuée descendit comme un témoignage à la foi de Moise.

Moïse commence son intercession, maintenant qu’il a pris une position individuelle, la seule compatible avec la fidélité à Dieu ; mais, par cela même qu’elle le place plus près de lui, en le mettant plus exclusivement à part en sa présence, cette position a pour effet de l’attacher plus fortement au peuple. C’est là ce que produit la séparation, quand elle est dictée par la fidélité, et qu’elle a pour objet la gloire de Dieu, et qu’elle nous rapproche de Lui.

Il faut remarquer ici que Dieu a pris le peuple sur parole. Le peuple, agissant selon sa foi, ou plutôt son manque de foi, avait dit «Ce *Moïse* qui nous a fait monter d’Égypte» ; Dieu dit : «Le peuple que *tu* as fait monter d’Égypte s’est corrompu». C’est pourquoi, Dieu dit à Moïse : «*tu*», s’adressant au médiateur. Moïse dit : «*Ton* peuple» (chap. 32:1, 7, 12-34). Cependant ensuite, quand le peuple s’est dépouillé de ses ornements et que Moïse a pris la position de médiateur, Dieu dit au chapitre 33 v.1 : «Toi et le peuple que tu as fait monter (\*)». Tout se lie maintenant au médiateur.

(\*) Ici Moïse représente réellement Christ, mais non pas Christ hors du camp.

Moise ayant pris place hors du camp, Dieu se révèle à lui comme il ne l’avait jamais fait auparavant. Les enfants d’Israël voient que Dieu s’arrête à l’entrée du pavillon que Moïse avait dressé, et ils se prosternent chacun devant sa tente.

L’Éternel parle à Moïse face à face, comme un homme parle à son ami. On verra que c’est à cet entretien que Dieu fait allusion, lorsqu’il parle de la gloire de Moïse (\*) (Nomb. 12:8), et non à ses entretiens sur la montagne de Sinaï. Moïse, comme médiateur de témoignage, va dans le camp ; mais Josué, chef spirituel du peuple (Christ en Esprit), ne bouge pas de la tente. Moïse reconnaît maintenant l’ordre que Dieu lui avait donné de faire monter ce peuple. Il est auprès de lui le médiateur de qui tout dépend. Mais il n’ose aborder la pensée de monter seul, sans savoir qui serait avec lui. Dieu l’a pleinement reconnu en grâce, et il désire connaître qui ira devant lui. Il demande donc, puisque Dieu lui fait grâce (car Dieu le lui avait dit), de connaître *son* chemin, le chemin de Dieu, et non pas seulement d’avoir un chemin qui le conduise lui, Moïse, en Canaan, mais «ton chemin» ; ainsi il connaîtra *Dieu,* et dans Son sentier et *Sa marche* il trouvera grâce devant ses yeux. Dieu répond que *Sa* *face* ira, et qu’il donnera du repos à Moïse : les deux choses dont le médiateur avait besoin pendant sa traversée du désert. Moïse alors introduit la pensée du peuple et dit : «Ne *nous* fais pas monter», et : «que *nous* ayons trouvé grâce, moi et ton peuple !» C’est ce que l’Éternel accorde aussi. Et maintenant Moïse désire pour lui-même de voir la gloire de l’Éternel. Mais cette face qui doit aller pour conduire Moïse et le peuple, Dieu ne peut pas la faire voir à Moïse. Dieu prendra soin de se cacher pendant son passage, et Moïse le verra par derrière (après).

(\*) Il est de tout intérêt de voir que, quelle que fût la gloire dans laquelle Dieu s’est manifesté à Moïse sur la montagne, avant la chute du peuple, ou quelle que fût celle qui lui a été révélée plus tard, comme bases du gouvernement de Dieu, c’est à la suite de sa séparation du camp corrompu (séparation accomplie par la foi, parce que la conscience l’exigeait), que l’intelligence des voies de Dieu, l’intimité que lui a value cette intelligence, et par conséquent la gloire, lui ont été accordées. C’est dans cet état de séparation qu’elles se réalisent ; séparation, souvenons-nous-en, qui découle du sentiment de la gloire de Dieu.

On ne peut pas rencontrer Dieu dans Son chemin, comme si l’on était indépendant de lui, et qu’on fût capable de se faire, à son sujet, des idées qui ne seraient pas fournies par la révélation de sa gloire et de ses perfections, révélation qui se trouve dans ses voies : une fois qu’il est passé, on voit toute la beauté de celles-ci. Qui aurait pu prendre l’initiative pour proposer une chose telle que la croix ? Quand Dieu a fait cette chose à lui seul, sa perfection tout entière y éclate et rejaillit sur le coeur.

Dieu pose donc deux principes, savoir : sa souveraineté, qui lui permet d’agir en bonté envers le méchant (car en justice il aurait retranché tout le peuple), et les conditions de son propre gouvernement, sous lesquelles il place le peuple, son caractère se donnant à connaître dans ses voies à son égard.

## Chapitre 34

Caché pendant que Dieu passe, Moïse se prosterne à la voix de Dieu, qui déclare son nom et révèle ce qu’il est comme l’*Éternel.* Ces paroles donnent les principes contenus dans le caractère de Dieu lui-même, en relation avec le peuple juif, principes qui forment la base de son gouvernement. Ce nom n’est pas l’expression de ses relations avec le pécheur pour sa justification, mais celle de ses relations avec Israël pour son gouvernement. Miséricorde, sainteté et patience caractérisent ses voies envers lui, mais il ne tient pas le coupable pour innocent. Moïse, toujours préoccupé du peuple de Dieu, demande, en s’appuyant sur la faveur qui repose sur lui comme médiateur, que l’Éternel, ainsi révélé, monte au milieu d’eux, et cela parce qu’ils sont un peuple de cou roide. Comment pourrait-il diriger sûrement un pareil peuple sans l’Éternel ?

Les relations personnelles de Moïse avec Dieu étaient pleinement établies, en sorte qu’il pouvait se faire fort de sa propre position pour présenter le peuple tel qu’il était, et faire à la fois, des difficultés qu’il rencontrait dans sa marche, du péché d’Israël, de son esprit de rébellion, autant de motifs pour réclamer la présence de Dieu selon le caractère révélé par lui : c’est là l’effet propre de la médiation. Mais il est très beau de voir que cela même que Dieu avait allégué pour motiver la destruction du peuple, ou du moins le projet de s’en tenir éloigné, devient, par l’intervention de la grâce, un argument pour réclamer Sa présence. Celle-ci supposait le pardon ; c’est aussi ce que Moïse demande ; et dans le sentiment de la bénédiction attachée au nom et à l’Être de Dieu, il ajoute : «Possède-nous». Dieu, en réponse à cette prière, établit une nouvelle alliance avec le peuple.

Le fond de cette alliance est la séparation complète du peuple d’avec les nations que Dieu allait chasser devant lui. Elle suppose l’entrée d’Israël en Canaan, en vertu de la médiation de Moïse, et la présence de Dieu au milieu d’eux, en vertu de son intercession. Il est ordonné au peuple de maintenir ses relations avec Dieu dans les fêtes solennelles, sous la bénédiction et la sauvegarde de l’Éternel.

Je me suis un peu étendu sur les entretiens de Moïse avec Dieu, parce qu’Israël (et c’est très important à remarquer) n’est jamais entré dans la terre promise sous l’alliance de Sinaï, autrement dit (puisque tout ceci se passait au pied du mont Sinaï), sous la loi seule : elle avait été violée dès l’instant qu’elle lui avait été donnée. C’est la médiation de Moïse qui le mit en état d’y entrer. Toutefois le peuple est replacé sous la loi, mais à la loi est ajouté un gouvernement de patience et de grâce. Au chapitre 10 du Deutéronome, vers. 1, nous voyons qu’il n’est plus question d’introduire ouvertement la loi dans le camp où Dieu avait été déshonoré. Elle doit être mise dans l’arche, selon le plan prédéterminé de Dieu (\*), afin de permettre au peuple, malgré son état de misère, de s’approcher de Lui.

(\*) Ainsi Christ, bien qu’il fût ordonné de toute éternité, a été tenu en réserve. Il ne fut manifesté comme vrai propitiatoire, qu’après que la loi eut été présentée et que l’homme l’eut méconnue. Elle n’existe maintenant que comme expression des grands principes de la justice exigée de l’homme, mais, pour le croyant, cachés et ensevelis en Christ, qui donne au trône de Dieu son caractère. Mais il a fallu premièrement casser, et ensuite cacher ces tables (si redoutables pour l’homme) de la parfaite, mais inflexible loi de Dieu. Dieu écrira cette loi, au dernier jour, dans le coeur d’Israël qui Lui fut jadis si infidèle.

Moïse demeure sur la montagne *avec l’Éternel*, tout entier à la contemplation de Dieu tel qu’il se révèle à ses yeux. Il n’avait pas maintenant à s’occuper de ses instructions, sur les diverses parties du tabernacle, mais de Dieu, selon la révélation qu’Il avait donnée de Lui-même : il ne *mangeait* ni ne *buvait* (\*) ; il était dans un état hors de nature où la chair n’entrait pour rien, séparé en quelque sorte de l’humanité. L’Éternel écrit de nouveau sa loi sur les tables que Moïse avait préparées. Cependant, l’effet de cette communion de Moïse avec Dieu se manifeste : lorsqu’il descend, son visage est resplendissant. Mais ici, c’était une gloire en quelque sorte extérieure et légale, différente de la gloire du Seigneur Jésus lui-même. Aussi Israël ne pouvait-il arrêter ses regards sur le visage de Moïse. Notre position est tout autre, car pour nous il n’y a plus de voile, et nous contemplons la gloire du Seigneur à face découverte, c’est-à-dire sans voile. La gloire maintenant n’est pas appliquée pour appuyer la loi dans la conscience, mais elle est la démonstration à la fois de l’abolition de nos péchés et de la justice divine, car nous la contemplons en Celui qui porta nos péchés et qui est cette justice pour nous. Sous ce rapport, nous sommes plutôt dans la position de Moïse, lorsqu’il entrait dans le lieu très saint.

(\*) Ici, toutefois, on voit l’excellence du Seigneur Jésus, qui doit avoir la prééminence en toutes choses. Moïse, par nature éloigné de Dieu, sort de l’état naturel pour s’approcher de Lui. Christ, qui était naturellement près de Dieu, et bien plus que près, passe quarante jours dans un état hors de nature pour avoir affaire à l’adversaire, dans l’intérêt de l’homme.

## Chapitres 35 à 40

Outre la recommandation faite au chapitre 34 à Israël de demeurer séparé des peuples voisins, il y a dans le chapitre 35 une autre partie des instructions de Moïse, qu’il a données après être descendu de la montagne. Ces instructions n’ont pas rapport à la certitude pour le peuple d’entrer dans le pays, ni à la conduite qui convient à ceux qui sont graciés, savoir : qu’ils s’abstiennent de tout ce qui pourrait tendre à ramener le péché, lorsqu’ils jouissent des privilèges de la grâce ; mais Moïse parle de ce que le peuple avait en partage, envisagé sous le bénéfice de la communication avec Dieu, que le médiateur, comme chef de la grâce, avait établi. Le sabbat est ordonné (\*), et en outre le peuple, à qui la grâce a été manifestée, est encouragé à montrer sa franche volonté et sa libéralité dans tout ce qui regarde le service de Dieu. Aussi trouvons-nous la manifestation de l’Esprit de sagesse et de don dans le service, Dieu nommant ceux qu’il désignait plus particulièrement pour l’oeuvre. Le peuple répond de bon coeur à l’invitation que lui adresse Moïse : on apportait plus qu’il ne fallait, et tous les hommes d’esprit travaillaient aux choses pour lesquelles ils étaient doués. Moïse les bénit.

(\*) Le sabbat intervient toutes les fois qu’il y a un principe quelconque de relation, établi entre le peuple et Dieu. Le sabbat est le résultat de cette relation ; le peuple entre dans le repos de Dieu. Il faut observer que, tandis que le peuple est placé positivement sous la loi, le principe des secondes tables était la loi après le pardon et la miséricorde. C’est exactement le terrain sur lequel les chrétiens de nos jours veulent se placer : ils veulent introduire la loi après la grâce et la miséricorde. Mais Paul appelle cela : le ministère de la mort et de la condamnation. La première fois que Moïse monta sur la montagne, sa face ne devint pas resplendissante, et c’est à cela que l’apôtre fait allusion en 2 Corinthiens 3.

Ainsi, le tabernacle fut dressé, et chaque chose mise à sa place, selon l’ordonnance de Dieu. Tout fut oint d’huile ensuite (ce que je n’ai pas fait remarquer à propos des détails relatifs à la construction du tabernacle). Christ a été de même consacré et oint de l’Esprit et de puissance. Et, de plus, Christ, devant réconcilier toutes choses, après avoir fait la paix par son sang (étant Celui qui premièrement est descendu, et qui ensuite est monté pour remplir toutes choses de sa présence, selon la puissance de sa rédemption, en justice et en amour divins), il faut que l’onction du Saint Esprit porte aussi partout l’efficace de cette puissance en rédemption. C’est pour cela que le tabernacle avait été aspergé avec du sang. Cette onction représente la puissance de la présence du Saint Esprit, et non la régénération. Dieu prend possession du tabernacle par sa gloire, et la nuée de sa présence et de sa protection devient le guide du peuple (actuellement gracié), béni, et trop heureux de se trouver sous le gouvernement et la conduite de Dieu, et d’être en même temps son habitation et son héritage.

# LE LÉVITIQUE

Le livre du Lévitique nous enseigne comment on s’approche de Dieu, envisagé comme demeurant dans le sanctuaire, soit quant aux moyens par lesquels on peut s’approcher, soit quant à l’état dans lequel on doit être pour le faire.

Ce livre s’occupe donc essentiellement des sacrifices et en même temps, particulièrement aussi, de la sacrificature, c’est-à-dire des moyens établis de Dieu pour que ceux qui sont en dehors du sanctuaire puissent s’approcher de Lui, ainsi que du discernement des choses qui ne conviennent pas à ceux qui sont en relation avec Dieu par ces moyens. La fonction de discerner les souillures, à l’occasion, formait une des attributions de la sacrificature. On trouve aussi, dans le Lévitique, les diverses convocations du peuple aux fêtes de l’Éternel, lesquelles représentaient les circonstances spéciales dans lesquelles Israël assemblé s’approchait de Lui, et enfin les conséquences funestes de la violation des principes établis de Dieu comme condition de ses relations avec son peuple.

Les communications de Dieu avec son peuple, mentionnées dans ce livre, nous sont présentées comme attachées à *sa présence dans son tabernacle,* base de toutes les relations dont nous venons de parler. Ce n’est plus le législateur qui donne d’en haut, sur le mont Sinaï, des règles constitutives pour établir un état de choses : Dieu se place au milieu des siens (\*), et déclare à quelles conditions il les fera jouir de leurs relations avec lui.

(\*) La présence de Dieu au milieu de son peuple est le trait distinctif des relations établies ici. Par conséquent, la plupart des instructions données dans le Lévitique supposent que ceux auxquels elles s’appliquent, sont déjà avec Dieu dans les termes d’un peuple reconnu pour être à Lui. Mais, d’un autre côté, comme le peuple n’était pas réellement admis lui-même dans la présence de Dieu, et qu’ainsi le tabernacle représentait la position dans laquelle Dieu se plaçait pour qu’on s’approchât de lui, il en est résulté que plusieurs des instructions contenues dans ce livre, fournissent à ceux du dehors les moyens de s’approcher de Dieu, quoiqu’ils n’aient point eu avec lui de relations antérieures. Ceci est très important à remarquer, car c’est la base du raisonnement de l’apôtre, en Rom. 3, pour l’admission des Gentils et même d’un pécheur quelconque. Il n’en demeure pas moins vrai que la plupart des directions s’appliquent à ceux qui sont déjà en relation avec le trône. Au reste, en dépit d’eux-mêmes, tous les hommes ont à faire avec Lui, même ceux qui ne s’approchent pas, et en particulier maintenant où, comme témoignage de grâce, le sang est sur le propitiatoire, et où la révélation et le témoignage de la gloire sans voile, résultat de la grâce et de la rédemption, ont relui. Dieu, qui veut être en relation avec ses créatures, présente dans ce livre les conditions à l’aide desquelles celles-ci peuvent être mises en rapport avec le trône qu’il a établi. Cela implique le détail des relations qu’il soutient avec son peuple.

Il importe de remarquer que, pour ce qui concerne l’admission dans la présence de Dieu, la position du chrétien est tout autre que celle du Juif. Pour le Juif (Hébr. 9), le chemin du lieu saint n’était pas encore manifesté : personne (pas même les sacrificateurs) ne pouvait entrer dans la présence de Dieu au dedans du voile, et les sacrifices étaient une remémoration des péchés (Hébr. 10:3). Maintenant, l’oeuvre de Christ étant accomplie, le voile est déchiré. Les chrétiens ne forment pas un peuple, en relation jusqu’à un certain point avec Dieu, mais restant toujours en dehors de sa présence, s’approchant de l’autel, ou tout au plus de l’autel des parfums ; ce qui a lieu maintenant, c’est la pleine grâce présentée au monde ; Puis, en vertu de la rédemption accomplie, tout croyant, juste devant Dieu, ayant pleine liberté d’entrer dans le lieu très saint. Ainsi, le sujet qui nous occupe n’est pas la manière dont on s’approche, mais les figures des choses en vertu desquelles on peut s’approcher pour avoir communion avec Dieu.

Mais, quels que soient la proximité et les privilèges de la position sacerdotale, c’est toujours le sacrifice de Christ qui en établit la possibilité et qui en forme la base.

Ce livre commence donc par les sacrifices qui représentaient cet unique et parfait sacrifice. Comme présentation de l’oeuvre de Christ, dans ses caractères variés et ses diverses applications pour nous, ces sacrifices ont un intérêt que rien ne peut surpasser. Nous les étudierons donc avec quelque détail.

Les types que l’Écriture nous présente ont divers caractères : tantôt ils sont la figure de quelque grand principe des voies de Dieu, comme Sara et Agar, figures des deux alliances ; tantôt ils nous montrent le Seigneur Jésus lui-même, à différents points de vue, comme sacrifice, sacrificateur, etc. ; parfois ils préfigurent certains actes de Dieu dans ses voies envers les hommes, sous d’autres dispensations, ou bien encore quelques grands actes à venir de son gouvernement.

Quoiqu’on ne puisse établir aucune règle stricte sur ces points, nous pouvons dire cependant, en général, que la Genèse nous fournit les principaux exemples de la première série de ces types ; le Lévitique, ceux de la seconde (quoique l’Exode en contienne quelques-uns de fort remarquables), et les Nombres ceux de la troisième : ceux de la dernière classe sont plus dispersés.

L’emploi des types dans la Parole de Dieu, est un trait qu’il importe de ne pas négliger dans cette précieuse Révélation. Il nous apporte une grâce particulière. Ce qui est le plus élevé dans nos relations avec Dieu, surpasse presque, dans sa réalité, la mesure de nos capacités et la portée de notre vision. Il ne pouvait, en effet, en être autrement, puisque ces choses, si j’ose m’exprimer ainsi, sont adaptées aux capacités de Dieu, à l’égard duquel la réalité a son existence, et devant lequel elle doit être effective, si elle doit nous être profitable. Tous les objets profonds et infinis de notre foi, — infinis dans leur valeur devant Dieu ou dans la démonstration des principes d’après lesquels il agit envers nous, — se rapprochent et deviennent palpables pour nous, par le moyen des types. Le détail de toutes les grâces et des perfections qui existent dans la réalité ou dans l’antitype, est amené tout près de nos yeux, par le moyen du type, avec l’exactitude d’appréciation de l’oeil de Dieu lui-même, mais en une manière adaptée à notre vue, à notre capacité, afin d’élever nos pensées au niveau de ce qui occupe Dieu. Christ, vu dans toute sa gloire, selon la pensée de Dieu, est celui qui nous est présenté de cette manière ; mais nous en avons ainsi tous les traits et les détails, et cela de la part de Celui-là même qui en composait la grande réalité. Son nom en soit béni !

Passons à l’application de ces notions aux sacrifices du commencement du Lévitique. L’établissement du tabernacle contient deux points tout à fait distincts ; d’abord le déploiement des plans de Dieu en grâce (\*), et le lieu d’accès auprès de lui ; puis les moyens de pourvoir aux besoins créés par le péché, besoins qui donnaient occasion à l’exercice présent de cette grâce. Toute la structure du tabernacle était selon le modèle donné à Moïse sur la montagne. C’était un modèle des choses célestes, comprenant les communications entre le ciel et la terre ; ce modèle montrait l’ordre de choses qui trouve son accomplissement dans le meilleur tabernacle, lequel n’est pas fait de mains. L’économie du tabernacle toutefois ne commença réellement qu’après le péché du veau d’or, lorsque la colère de Dieu contre le péché avait déjà éclaté et que sa grâce descendait du trône du sanctuaire, instituant des offrandes qui répondaient à la transgression et y satisfaisaient, et cela au moment où les résultats de la transgression empêchaient l’entrée des sacrificateurs, *en tout temps,* dans le sanctuaire, mais où la grâce fournissait tout ce qui répondait aux besoins d’un peuple pécheur.

(\*) Mon impression est que le tabernacle est l’expression de l’état des choses pendant le millénium, sauf en ce qui concerne la royauté, avec laquelle le temple est en rapport. Le trône de Dieu est dans le lieu très saint. Je ne vois pas qu’alors le voile sera déchiré pour les habitants de la terre, quoique tout soit fondé sur le sacrifice de Christ ; mais le souverain sacrificateur entrera en tout temps dans le lieu saint, et, alors, revêtu de ses vêtements de beauté et de gloire. Les pains de proposition et le chandelier à sept branches représentent ainsi Israël en rapport avec Christ, comme manifestant le gouvernement, et la lumière dans le monde, mais dans la place de la sacrificature devant Dieu. Pour nous le voile est déchiré, et nous entrons avec une pleine liberté dans le lieu très saint.

C’est pourquoi aussi le tabernacle est mentionné pour la première fois à l’occasion du péché du veau d’or, alors que la colère de Moïse s’enflamma contre l’impiété et la démence qui avaient rejeté Dieu avant même que le peuple eût reçu les détails et les ordonnances de la loi donnée sur la montagne. Ce fut alors que Moïse prit «une tente», et que, la dressant hors du camp, il la nomma : «la tente d’assignation», quoique, en réalité, celle-ci n’existât pas encore ; et tous ceux qui *cherchaient* l’Éternel sortaient vers la tente d’assignation, qui était hors du camp. C’était le lieu où Dieu se rencontrait avec ceux d’entre le peuple qui le cherchaient. Dans la loi, il n’était pas question de rechercher Dieu. La loi était la communication de la volonté de Dieu au peuple déjà rassemblé, au milieu duquel Dieu se manifestait selon certaines exigences de sa sainteté. Mais lorsque le mal fut entré, et que le peuple, comme corps, eut apostasié, et rompu l’alliance, le lieu de rassemblement, où il fallait aller chercher Dieu, fut établi, et cela avant que fût dressé le véritable tabernacle dont le modèle avait été montré à Moïse sur la montagne : mais la première tente était, en principe, l’expression frappante de la chose. L’ordre du tabernacle tel qu’il fut institué dans l’origine, n’a jamais reçu son exécution ; de même que la loi, dans son caractère originel, ne l’a jamais été. Nadab et Abihu offrirent, le premier jour, un feu étranger, et l’entrée dans le lieu très saint fut défendue à Aaron ; sauf au grand jour des expiations, et d’une manière différente. Le tabernacle lui-même fut dressé selon le modèle que Dieu avait donné ; mais l’entrée du sanctuaire intérieur était fermée. Ce qui avait lieu correspondait à l’état de péché du peuple, afin de pourvoir d’une manière provisionnelle à ce qu’exigeait le péché ; seulement l’oeuvre, comme nous la possédons maintenant, n’était pas une oeuvre accomplie.

Cette rencontre de l’Éternel avec le peuple ou avec le Médiateur, avait un double caractère, — un caractère apostolique, et un caractère sacerdotal. D’un côté Dieu se trouvait là pour communiquer sa volonté ; de l’autre, il y était pour recevoir le peuple dans son culte, dans ses manquements ou ses besoins. De même Christ est l’apôtre et le souverain sacrificateur de notre confession, expressions qui se rapportent au sujet dont nous nous occupons. La présence de l’Éternel dans le tabernacle pour communiquer sa volonté (sujet avec lequel nous n’avons à faire ici qu’en tant qu’il est un exemple de ce qui nous occupe), est mentionné dans les chapitres 25 et 29 de l’Exode. Au chapitre 25, après la description de la structure de l’arche et de ses dépendances, dans le lieu très saint, il est dit : «Et tu mettras le propitiatoire sur l’arche, par-dessus, et tu mettras dans l’arche le témoignage que je te donnerai. Et je me rencontrerai là avec toi, et je parlerai avec toi de dessus le propitiatoire, d’entre les deux chérubins qui seront sur l’arche du témoignage, et te dirai tout ce que je te commanderai pour les fils d’Israël». Ceci était adressé au médiateur, seul avec l’Éternel dans le secret. Au chapitre 29, nous lisons : «Ce sera l’holocauste continuel en vos générations, à l’entrée de la tente d’assignation, devant l’Éternel, où je me rencontrerai avec vous pour y parler avec toi. Et je me rencontrerai là avec les fils d’Israël».

C’est sur ce terrain que commence le Lévitique.

Dieu ne parle pas du haut du Sinaï, mais du tabernacle où l’on va le chercher ; où, selon le modèle de la gloire, mais aussi selon les besoins de ceux qui recherchent sa présence, il est en relation avec le peuple, par la médiation et par le sacrifice. Au Sinaï, dans une gloire terrible, il demandait et proposait des conditions d’obéissance, en suite de l’accomplissement desquelles il promettait sa faveur. Ici, il est accessible au pécheur et au saint, mais par le moyen d’une médiation et d’une sacrificature établie par Lui. Le centre et le fondement de notre accès auprès de Dieu est donc l’obéissance de Christ et son sacrifice. Voilà pourquoi ces choses nous sont présentées les premières, quand Dieu «parle de la tente d’assignation», comme nous lisons au chapitre 1:1.

Remarquons d’abord l’ordre de ces sacrifices. L’ordre de leur application est uniformément opposé à celui de leur institution. Il y a quatre grandes classes d’offrandes : 1° l’holocauste ; 2° l’offrande de gâteau ; 3° le sacrifice de prospérités ; et 4° le sacrifice pour le péché. Je les nomme dans l’ordre de leur institution ; car dans leur application, lorsqu’ils sont offerts ensemble, les sacrifices pour le péché viennent toujours les premiers, parce qu’il s’agit de retour vers Dieu (\*) ; et en s’approchant de Dieu par le sacrifice, il faut que l’homme s’approche selon l’efficace de ce qui ôte ses péchés, en ce qu’ils ont été portés par un autre. Mais quand le Seigneur Jésus lui-même est présenté comme le grand sacrifice, le fait qu’il a été «fait péché» est une conséquence de l’offrande parfaite de lui-même à Dieu, quand il vient pour faire la volonté de Dieu ; il s’est livré lui-même, et lui qui n’a pas connu le péché a été fait péché pour nous, et a subi la mort.

(\*) Pour ce qui regarde son acceptation, le chrétien n’a plus aucune conscience de péchés ; mais l’Israélite n’était point enseigné ainsi: C’est pourquoi, comme nous l’avons vu, sa manière de s’approcher de Dieu par les sacrifices sert à nous présenter, en figure, la manière selon laquelle le pécheur s’approche de Dieu au commencement.

De plus, nos péchés étant ôtés, la source de la communion se trouve dans l’excellence personnelle de Christ, et dans le fait qu’il s’offre lui-même sans tache à Dieu, glorifiant Dieu par la mort, quand le péché et la mort par le péché étaient là devant lui, et qu’il se livre entièrement pour la gloire de Dieu en vue de subir cette condition (\*). Puis, nous sommes présentés selon la va leur de ce sacrifice devant Dieu, quoiqu’il soi absolument nécessaire que nos péchés aient été effectivement portés, pour que nous soyons introduits dans cette communion. Ainsi, en tant qu’il présentent Christ, et notre accès auprès de Dieu quand nos péchés sont ôtés, l’holocauste, l’offrande du gâteau, et les sacrifices de prospérité (qui sont la figure de notre communion avec Dieu) viennent les premiers ; les sacrifices pour le péché suivent après, et sont considérés à part ; car ils sont nécessaires, oui, de première nécessité pour nous. Seulement ils ne sont pas l’expression de la perfection personnelle de Christ, mais du fait qu’il porte le péché, quoique la perfection fût nécessaire pour cela.

(\*) Il faut remarquer que nous ne trouvons pas de sacrifices positifs pour le péché avant la loi. Les vêtements que Dieu fit à Adam peuvent les faire supposer, et l’on peut prendre Genèse 4:7, dans le même sens ; mais ces sacrifices ne sont point ouvertement offerts. Les holocaustes le sont, au contraire, fréquemment. Ces derniers supposent le péché et la mort, et qu’il n’y a accès auprès de Dieu et réconciliation avec Lui que par le sacrifice et la mort. Le sacrifice y est envisagé, comme représentant l’offrande volontaire et parfaite de Christ, en vue de la glorification parfaite de Dieu dans tout ce qui est précieux à ses yeux et dans tout ce qu’il est : justice, amour, majesté, vérité, conseils, en sorte qu’il puisse agir librement dans sa grâce. Dans l’holocauste, le péché est supposé, mais nous y trouvons la perfection de l’offrande volontaire de Christ lui-même à Dieu là où est le péché ; seulement c’est plutôt Dieu glorifié que les péchés des individus portés. Le culte, selon la bonne odeur du sacrifice, en découle. Étant un homme éloigné de Dieu, je ne puis absolument m’approcher de Lui que sur ce terrain, qui restera valable pour l’éternité et de plus les nouveaux cieux et la nouvelle terre sont fermement établis et garantis comme demeure de la justice, par ce moyen. Oter mes péchés est une autre chose. — Dans l’holocauste, toute la relation de l’homme, même la relation de toutes choses avec Dieu, est en question ; dans le sacrifice pour le péché, il s’agit de mes péchés personnels. Tout sacrifice agréable appartient donc à la première catégorie : les sacrifices pour le péché avaient trait à la relation du peuple quand elle était déjà établie avec Dieu, et quand chaque acte avait rapport à sa présence.

Il est évident, d’après ce que j’ai dit, que nous allons considérer Christ comme objet dans le sacrifices qui vont occuper notre attention, Christ sous toutes les diverses formes de valeur et d’efficace qui s’attachent à son seul et parfait sacrifice. Quand il s’agit du chrétien, il est vrai qu’il nous est montré ici, mais sous un aspect inférieur, car il doit présenter son corps en sacrifice vivant, et par les fruits de l’amour, offrir des sacrifices de bonne odeur acceptables pour notre Dieu, par Jésus Christ. Mais c’est Christ que nous nous proposons de considérer dans tous ces sacrifices.

J’ai déjà dit qu’il y a quatre grandes classes de sacrifices : les holocaustes, les offrandes de gâteau, les sacrifices de prospérité, et les sacrifices pour le péché. Nous les trouverons classés ainsi, dans l’épître aux Hébreux, chapitre 10. Mais une différence essentielle les divise en deux classes distinctes : d’un côté les sacrifices pour le péché, de l’autre les trois autres sacrifices. Les sacrifices pour le péché, comme tels, n’étaient pas caractérisés comme des offrandes faites par feu, en bonne odeur à l’Éternel, quoique, dans la plupart de ces sacrifices, la graisse fût brûlée sur l’autel. Sous ce rapport, la bonne odeur était là, comme cela est dit une fois au chapitre 4:31, car la perfection de Christ s’y trouvait, quoiqu’il y fût portant nos péchés ; mais tous les autres sacrifices étaient caractérisés comme offrandes de bonne odeur faites par feu. C’était le péché qui était en vue, dans les sacrifices pour le péché ; ils étaient chargés de péché : la personne qui touchait à ceux de ces sacrifices qui portaient pleinement ce caractère, en était souillée ; ils avaient été faits péché. L’original hébreu emploie le même mot pour *«péché» et* pour «*sacrifice* *pour le péché».* Ces sacrifices étaient brûlés, mais non sur l’autel ; les graisses, sauf dans un seul cas (chap. 4), dont nous parlerons plus loin, l’étaient aussi. Les autres offrandes étaient des offrandes faites par feu, de bonne odeur à l’Éternel : elles présentent l’offrande parfaite et volontaire de Christ lui-même à Dieu, non l’imposition du péché sur lui, comme, substitut, par le Saint, le Juge.

Ces deux points du sacrifice de Christ sont bien distincts et bien précieux. Celui qui n’a pas connu le péché, Dieu l’a fait être péché pour nous ; mais il est aussi vrai que, par l’Esprit éternel, Il s’est offert lui-même sans tache à Dieu. Considérons d’abord ce dernier point qui nous est (et cela bien naturellement) présenté en premier lieu dans le Lévitique.

La première sorte de sacrifice, la plus complète et la plus caractéristique de la classe des sacrifices de bonne odeur faits par feu, était *l’holocauste.* Celui qui l’offrait, pour être accepté devant Dieu, devait l’apporter (\*) à la porte du tabernacle d’assignation et l’égorger devant l’Éternel.

(\*) Les holocaustes, comme tels, étaient offerts «volontairement», ou de «bon gré» par celui qui les apportait ; cependant il semble que le mot hébreu «lirzon» qu’on a traduit ainsi, n’a point ce sens, mais qu’il faut le rendre par «pour être agréé», «pour être dans la faveur divine». Il reste toujours vrai, en même temps, comme doctrine, que Christ, par l’Esprit éternel, s’offrit lui-même sans tache à Dieu.

Parlons d’abord du lieu, de la scène tout entière des rites de la tente d’assignation. Elle était formée de trois parties, dont la première était «*le* *saint des saints»,* la partie la plus intérieure de l’espace fermé par des ais et couvert de tentures, séparé du reste par un voile au dedans duquel se trouvait l’arche de l’alliance et les chérubins ombrageant le propitiatoire, et *rien d’autre.* C’était le trône de Dieu, — le type aussi de Christ, dans lequel Dieu se révèle, et qui est la vraie arche de l’alliance avec le propitiatoire dessus.

L’apôtre nous dit que *le voile* signifiait que le chemin du «saint des saints» n’était pas manifesté tant que durait l’ancienne économie.

Immédiatement en dehors du voile se trouvait l’autel d’or des parfums ; — son efficace pénétrait jusqu’au dedans du voile ; il fournissait, en de certaines occasions, l’encens que l’on mettait dans un encensoir et que l’on offrait au dedans. Dans cette même chambre extérieure du tabernacle nommée «*le* *lieu saint»,* pour la distinguer du *lieu très saint,* étaient, d’un côté, les pains de proposition, de l’autre, le chandelier d’or, types, les premiers de Christ incarné, vrai pain de vie, en union avec les douze tribus, et leur chef ; le second, de la perfection (\*) de l’Esprit, comme donnant la lumière, en rapport aussi, je n’en doute pas, avec Israël aux derniers jours. L’Église reconnaît Christ de cette manière, et le Saint Esprit demeure en elle ; mais ce qui la caractérise comme telle, c’est la connaissance d’un Christ céleste et glorifié, et la présence, par des communications divines, du Saint Esprit en elle, comme lien d’unité. Ces choses, d’un autre côté, nous présentent Christ dans sa relation terrestre, et le Saint Esprit dans ses diverses manifestations de puissance, lorsque le système terrestre de Dieu est établi (Voyez Zacharie 4). Tous les sacrificateurs, non pas seulement le souverain sacrificateur, — mais les sacrificateurs seuls, — entraient continuellement dans le lieu saint. Nous savons quels sont ceux qui seuls peuvent entrer maintenant ainsi devant Dieu, savoir ceux qui ont été faits sacrificateurs et rois, les véritables saints de Dieu ; mais nous pouvons ajouter que le voile qui, alors, cachait le saint des saints et fermait son entrée, est maintenant déchiré du haut en bas, pour n’être plus jamais tiré entre nous et Dieu : nous avons une pleine liberté pour entrer dans le lieu très saint. En la chair de Christ, le voile a été déchiré. Christ n’est pas seulement le pain du ciel, c’est-à-dire incarné, mais, comme mis à mort, caractérisé par la chair et le sang. Unis à Lui, nous entrons et nous sommes assis, en Esprit, là où *Lui* est. Notre droit et notre privilège communs sont dans le lieu saint, type des cieux créés, comme le lieu très saint est le type des «cieux des cieux», ainsi qu’ils sont nommés. Dans un certain sens, quant à l’accès spirituel et aux communications spirituelles, il n’y a point de séparation entre ces deux lieux, le voile étant déchiré ; quoique, dans la lumière dont aucun homme ne peut approcher, Dieu demeure inaccessible. Nous sommes maintenant comme sacrificateurs dans les lieux célestes, mais seulement en Esprit.

(\*) Le nombre sept est celui de la perfection, et aussi le nombre douze, comme on peut le voir dans beaucoup de passages de l’Écriture : le premier est l’expression absolue d’une complète perfection, en mal ou en bien ; le second celle de la perfection dans l’administration humaine.

En venant ainsi à Dieu, on trouvait le parvis ou cour extérieure, la cour du tabernacle d’assignation (\*) ; et la première chose que l’on y rencontrait, c’était l’autel des holocaustes ; puis, entre celui-ci et le tabernacle, la cuve où les sacrificateurs se lavaient (\*\*) lorsqu’ils entraient dans le tabernacle, ou étaient occupés devant l’autel à accomplir leur service. Il est évident que nous ne nous approchons que par le sacrifice de Christ, et qu’il faut que nous soyons lavés d’eau, par la Parole, avant que nous puissions servir dans le sanctuaire. Nous avons besoin aussi, comme sacrificateurs, que nos pieds au moins soient lavés pour le service céleste, par l’Avocat que nous possédons là-haut (Voyez Jean 13) (\*\*\*).

(\*) La porte du tabernacle n’est pas simplement le voile du lieu saint, mais le parvis, la cour où l’on entrait du dehors. L’autel des holocaustes se trouvait à la porte du tabernacle.

(\*\*) Il ne semble pas que le lavage des sacrificateurs pour leur consécration, eût lieu à la cuve ; mais, quoi qu’il en soit, c’est toujours la parole qui est figurée par l’eau.

(\*\*\*) Dans la première édition, j’avais ajouté ici «le renouvellement du Saint Esprit», selon Tite 3. Mais, quoique le Saint Esprit, sans doute, renouvelle continuellement le coeur, je doute de l’application de ce passage ici : le renouvellement y semble plus absolu «anakainoseos». J’aurais pu simplement laisser de côté ces mots, mais je désire attirer l’attention de mon lecteur sur ce fait que le mot rendu en français par la «régénération» (palingénésia), qu’on ne retrouve dans l’Écriture qu’une seule autre fois (Matth. 19:28), pour désigner le millénium, est autre chose que le «naître de nouveau» (anagennèsis) de Jean 3:3, et que le anakainosis de 1 Pierre 1:23. L’eau désigne un changement de condition dans ce qui existe, non pas en soi-même la réception de la vie.

Christ aussi s’approcha ainsi, mais ce fut par l’offrande parfaite de lui-même, non par l’offrande d’un autre. Rien ne saurait être plus touchant ou plus digne de notre profonde attention, que la manière dont Jésus se présente ainsi lui-même, volontairement, afin que Dieu soit pleinement et complètement glorifié par son moyen. Dans les souffrances, il n’a pas ouvert sa bouche ; son silence était le résultat d’une profonde et parfaite détermination de se livrer lui-même, en obéissance, pour cette gloire de Dieu, service (béni soit son nom) parfaitement accompli, de sorte que le Père se repose dans son amour envers nous.

Ce dévouement à la gloire du Père pouvait se montrer, et se montra effectivement de deux manières : premièrement dans le service, c’est-à-dire dans le dévouement absolu à Dieu de toutes les facultés d’un homme vivant ici-bas, dévouement éprouvé par le feu, même jusqu’à la mort ; secondement dans le sacrifice de sa vie : Christ se livrant lui-même, livrant sa vie à la mort, pour la gloire divine, le péché étant là. L’holocauste nous présente ce second côté, l’offrande du gâteau le premier côté ; en même temps tous deux sont identiques, en principe, comme complet dévouement d’existence humaine à Dieu : l’un, le dévouement de l’homme vivant et agissant, l’autre, le dévouement de la vie jusque dans la mort.

Dans l’holocauste donc, celui qui l’offrait, offrait la victime entièrement à Dieu à la porte du tabernacle d’assignation. Ainsi Christ s’est présenté lui-même pour l’accomplissement des desseins et de la gloire de Dieu, là où était le péché. Dans le type, la victime et celui qui l’offrait étaient nécessairement distincts ; mais Christ était l’un et l’autre ; et les mains de celui qui offrait étaient posées sur la tête de la victime, en signe de cette identité.

Citons quelques-uns des passages qui nous présentent Christ sous ce jour. En premier lieu, en général, il vient pour glorifier Dieu soit dans sa vie, soit dans la mort ; mais si nous l’envisageons comme prenant exactement la place de ces sacrifices, l’Esprit parle ainsi de lui, en Hébr. 10, en citant le Ps. 40 : «Alors j’ai dit : Voici, je viens — il est écrit de moi dans le rouleau du livre — pour faire, ô Dieu, ta volonté». «C’est mes délices, ô mon Dieu, de faire ce qui est ton bon plaisir, et ta loi est au dedans de mes entrailles». C’est donc Christ, se livrant lui-même entièrement à la volonté de Dieu, qui remplace ces sacrifices : il est l’antitype des ombres des biens à venir. Mais de sa vie en elle-même, le Seigneur parle ainsi (Jean 10:18) : «Personne ne me l’ôte, mais moi, je la laisse de moi-même ; j’ai le pouvoir de la laisser, et j’ai le pouvoir de la reprendre : j’ai reçu ce commandement de mon Père». C’était l’obéissance, mais l’obéissance dans le sacrifice de lui-même ; et ainsi, parlant de sa mort, il dit : «Le chef du monde (Satan) vient, et il n’a rien en moi ; mais afin que le monde connaisse que j’aime le Père ; et selon que le Père m’a commandé, ainsi je fais» (Jean 14:30-31). — Nous lisons encore en Luc 9:51. : «Or il arriva, comme les jours de son assomption s’accomplissaient, qu’il dressa sa face résolument pour aller à Jérusalem». — «Par l’Esprit éternel, il s’est offert» sans tache à Dieu (Hébr. 9:14).

Combien est parfait et plein de grâce ce chemin du Seigneur ! Il était aussi fidèle et dévoué pour s’approcher, quand Dieu devait être ainsi glorifié, et pour se soumettre aux conséquences de son dévouement (conséquences qui lui étaient imposées par les circonstances dans lesquelles nous sommes placés), que l’homme était empressé de s’éloigner de Dieu, pour rechercher son propre plaisir. Christ s’abaisse *lui-même* jusqu’à la mort, afin que la majesté et l’amour de Dieu, sa vérité et sa justice, arrivent à leur plein accomplissement par l’exercice de son amour dévoué. Ainsi, dans Sa personne et par Son oeuvre, l’homme est réconcilié avec Dieu, amené à une vraie et juste relation avec Dieu qui a été pleinement glorifié en Christ quant au péché, et (chose merveilleuse) là même où il était fait «péché». C’était là, dans cet état, en effet, que Dieu, comme il avait été déshonoré, devait être glorifié ; et c’est là que tout ce que Dieu est, fut manifesté parfaitement, comme nulle part ailleurs, en amour, en lumière, en justice, en vérité, en majesté, dans une oeuvre d’une valeur infinie.

La victime devait être sans défaut. L’application de ceci à Christ est trop évidente pour avoir besoin de commentaire : il était, lui, l’Agneau «sans défaut et sans tache». Celui qui offrait (\*) devait égorger le veau devant l’Éternel. Ceci complétait la ressemblance avec Christ ; car, quoique évidemment Christ ne pût s’égorger lui-même, il laissa sa vie : personne ne la lui ôta. Il le fit devant l’Éternel. Dans l’ordonnance du sacrifice, c’était la part de celui qui offrait la victime, l’office de l’individu, et ainsi de Christ, comme homme. L’homme voyait, dans la mort de Christ, le jugement de l’homme : — la puissance de Caïphe, ou la puissance du monde ; mais, comme «offert», Christ s’offrit lui-même *devant l’Éternel.*

(\*) C’est-à-dire que ce n’était pas encore l’office du sacrificateur. On peut traduire au vers. 5 : «on égorgera». — Égorger la victime, c’était compléter l’offrande, non pas présenter son sang d’une manière sacerdotale.

Ensuite vient ce qui est la part de l’Éternel et celle du sacrificateur. Il fallait que l’offrande fût livrée au feu de l’autel de Dieu. On coupait la victime par morceaux ; on la lavait ; puis, elle était soumise, selon la purification du sanctuaire, à l’épreuve du jugement de Dieu. Le feu, comme symbole, signifie toujours l’épreuve du jugement de Dieu. Quant au lavage d’eau, il rendait le sacrifice, en type, ce que Christ était, lui, dans son essence, c’est-à-dire pur ; mais le lavage a cette importance que la sanctification du sacrifice et la nôtre s’opèrent sur le même principe et selon la même mesure. Nous sommes sanctifiés pour l’obéissance. Christ *vint* pour faire la volonté de son Père ; et ainsi, parfait dès l’origine, il apprit l’obéissance par les choses qu’il a souffertes, parfaitement obéissant toujours, mais son obéissance étant mise à une épreuve de plus en plus forte en sorte qu’elle était continuellement plus profonde et plus complète. Il apprit l’obéissance ; il apprit ce que c’est que d’obéir. Comme personne divine, l’obéissance était pour lui une chose nouvelle, et il l’apprit dans toute son étendue ; — pour nous, elle est nouvelle, parce que nous sommes, par nature, rebelles à Dieu.

De plus, ce lavage d’eau a lieu, pour nous, par la parole, et Christ affirme, en parlant de lui-même, que l’homme vivra de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Mais il y a évidemment et nécessairement cette différence que, tandis que Christ avait la vie en lui-même et qu’il était la vie (Jean 1:5), nous *recevons* la vie de Lui ; et, de plus, tandis que, toujours obéissant à la parole écrite, les paroles qui sortaient de sa bouche étaient l’expression de sa vie, elles sont la direction de la nôtre.

Poursuivons encore un peu notre examen sur l’usage de cette eau de purification. Elle est aussi l’expression de la puissance de l’Esprit, exercée par la parole et la volonté de Dieu ; il en est ainsi, même quant au commencement de la vie en nous : «De sa propre volonté, il nous a engendrés par la parole de la vérité, pour que nous soyons une sorte de prémices de ses créatures» (Jacques 1:18), et : «C’est par cette volonté que nous avons été sanctifiés» (Hébr. 10:10). Mais cette volonté nous trouve morts dans nos fautes et dans nos péchés. Il faut donc qu’elle nous vivifie au moyen de la mort et de la résurrection de Christ. C’est pourquoi, à la mort de Christ, il sortit, du côté percé du Sauveur, de l’eau et du sang, c’est-à-dire la puissance purifiante aussi bien que la puissance expiatoire. La mort est donc à la fois, la seule purification et la seule expiation pour le péché. «Celui qui est mort est justifié (\*) du péché». L’eau devient donc le signe de la mort, puisque *cette dernière* seule purifie. Cette vérité d’une vraie, d’une réelle sanctification, était nécessairement cachée sous la loi, sauf en figure, car la loi s’appliquait à l’homme vivant, et réclamait son obéissance. La mort de Christ l’a révélée. En nous, c’est-à-dire en notre chair, il n’habite point de bien. C’est pourquoi, lorsqu’il s’agit de l’usage symbolique de l’eau, dans le baptême, il nous est dit que nous tous qui avons été baptisés pour le Christ Jésus, nous avons été baptisés pour sa mort (Rom. 6). Il est évident toutefois, que nous ne pouvons pas nous arrêter là, en rester à la mort en elle-même. En nous elle proclamerait notre condamnation et en serait le témoin ; mais, possédant la vie en Christ, la mort en Lui est pour nous la mort à notre vie de péché et de culpabilité. C’est la communication de la vie de Christ qui nous rend capables de traiter le vieil homme comme ayant été nous-mêmes morts dans nos fautes et nos péchés. «*Si* *Christ est en vous,* le corps est bien mort à cause du péché, mais l’Esprit est vie à cause de la justice». Nous apprenons ainsi la vérité quant à notre état naturel ; non pas ce que la foi estime qu’est le vieil homme, si Christ est en nous : «Lorsque vous étiez morts dans vos fautes et dans l’incirconcision de votre chair, il vous a vivifiés ensemble avec lui» (Coloss. 2:13). «Alors même que nous étions morts dans nos fautes,... il nous a ressuscités» avec Christ (Éph. 2:5-6) ; et, parlant du baptême pour la mort, l’Écriture ajoute : «Afin que comme Christ a été ressuscité d’entre les morts par la gloire du Père, ainsi nous aussi nous marchions en nouveauté de vie» (Rom. 6:4). Ce n’est que dans la puissance d’une vie nouvelle que nous pouvons nous tenir pour morts au péché, et ce n’est réellement que dans la connaissance de la rédemption, que nous pouvons parler ainsi. C’est lorsque nous avons saisi la puissance de la mort de Christ et de sa résurrection, et que nous savons que nous sommes en Lui, par le Saint Esprit, que nous pouvons dire: «Je suis crucifié avec Christ» ; «je ne suis pas dans la chair». Nous voyons donc que cette purification, qui n’était qu’un simple effet moral pour un Juif, est pour nous, par la communication que nous avons reçue de la vie de Christ, ce par quoi nous sommes sanctifiés, selon la puissance de sa mort et de sa résurrection, et le péché jugé, en tant que loi qui agit dans nos membres. Le premier Adam, comme âme vivante, se corrompit lui-même ; le second Adam, Esprit vivifiant, nous communique une vie nouvelle.

(\*) Vous ne pouvez accuser de péché un homme mort. Remarquez aussi que ce n’est point «des péchés» qu’il est question dans ce passage, mais «du péché».

Or, si cette communication de la vie de Christ est la base de notre purification, en vertu de la rédemption, il est évident que, en Christ, cette vie était essentiellement pure, tandis qu’en nous la chair convoite contre l’Esprit. Même selon la chair, Christ était né de Dieu. Il a dû passer non seulement par un baptême d’eau, pour accomplir toute justice, en tant que vivant (quoiqu’il fût parfaitement pur), mais encore par une épreuve de tout ce qui était en Lui, par le baptême de feu. «J’ai», dit-il, «à être baptisé d’un baptême ; et combien suis-je à l’étroit jusqu’à ce qu’il soit accompli» (Luc 12:50).

Ici donc, Christ, offert tout entier à Dieu pour la pleine manifestation de la gloire de Dieu, subit l’épreuve complète du jugement. Le feu éprouve ce qu’Il est. Il est «salé de feu». La parfaite sainteté de Dieu, dans la puissance du jugement divin, éprouve à fond tout ce qui est en Lui. La sueur de sang, et l’émouvante supplication dans le jardin de Gethsémané, sa profonde douleur sur la croix, dans la conscience touchante de sa justice : «*Pourquoi* m’as-tu abandonné ?» — cri resté sans réponse, quant à un allégement de l’épreuve, — tout cela signale l’épreuve complète du Fils de Dieu. L’abîme répondait à l’abîme, toutes les vagues et tous les flots de l’Éternel passaient sur lui. Mais, comme il s’était offert lui-même dans sa perfection, pour l’épreuve complète, ce feu consumant et ce jugement de ses pensées les plus intimes ne produisit et ne pouvait produire qu’un parfum d’agréable odeur pour Dieu. Il est remarquable que le mot hébreu traduit par «brûler», dans le cas de l’holocauste, n’est pas le mot qui est employé quand il s’agit du sacrifice pour le péché, mais celui qui est employé pour brûler le parfum.

Nous voyons donc, dans l’holocauste, l’offrande parfaite et volontaire de Christ lui-même ; puis, l’épreuve des profondeurs les plus intimes de son être, par le feu du jugement de Dieu. L’holocauste de sa vie était un sacrifice de bonne odeur, tout entier infiniment agréable à Dieu. Il n’y eut pas une pensée, pas le plus petit mouvement de volonté qui ne passât par l’épreuve qui consuma sa vie, et, sans une réponse apparente de la part de Dieu pour le soutenir, chez lui tout était offert à Dieu, tout était un parfum de bonne odeur. Il y avait plus encore : La plus grande partie de ce que nous venons de dire pourrait s’appliquer aussi à l’offrande du gâteau ; mais l’holocauste était là pour faire expiation, expression qui n’est point employée au chapitre 2. La perfection personnelle intrinsèque de Christ était ici mise à l’épreuve, et la manière de son incarnation, — ce qu’il était comme homme ici-bas, — était manifestée ; mais la mort était le premier élément de l’holocauste, et la mort était par le péché. Christ devait glorifier Dieu là où l’homme se trouvait (autrement l’oeuvre ne pouvait lui profiter), là où était la puissance de Satan dans la mort, là où était le jugement inévitable de Dieu. La gloire de Dieu ne pouvait être manifestée autrement : l’amour, la justice, la majesté furent manifestés là où étaient le péché et la mort. Christ qui n’avait pas commis le péché, fait péché pour nous en obéissance parfaite et en amour pour son Père, s’abaissa jusqu’à la mort, et Dieu fut glorifié, et la puissance de Satan dans la mort fut détruite. Dieu fut glorifié pleinement dans l’homme selon tout ce qu’Il est, en obéissance, et en amour, là où le péché était entré. Christ a été fait péché, lui qui n’a pas connu le péché ; et Dieu a été glorifié en Lui, en sa croix, comme ni la création, ni l’innocence n’auraient jamais pu le faire : tout était là un parfum de bonne odeur, répondant à tout ce que Dieu était, en justice et en amour.

Quand Noé offrit son holocauste, «l’Éternel flaira une odeur agréable ; et l’Éternel dit en son coeur : Je ne maudirai plus de nouveau le sol à cause de l’homme, car l’imagination du coeur de l’homme est mauvaise dès sa jeunesse» (Genèse 8:21). L’Éternel s’était repenti d’avoir fait l’homme, et son coeur en était attristé ; mais maintenant, après le parfum du sacrifice, il dit : «Je ne maudirai plus». Telle est la parfaite et infinie valeur de l’offrande volontaire de Christ à Dieu. Ce n’est pas dans le sacrifice que nous considérons, c’est-à-dire dans l’holocauste, mais dans le sacrifice pour le péché, que l’Écriture nous montre l’imposition des péchés sur Christ. L’holocauste est l’expression de la perfection, de la pureté, du dévouement volontaire de la victime, — mais dans le lieu même où Christ était fait péché, — montant en parfum de bonne odeur devant Dieu. C’est selon la valeur et dans la bonne odeur de ce sacrifice, que nous sommes présentés à Dieu et agréés de lui : nous sommes acceptés de lui selon toutes les délices qu’il trouve dans le parfum de ce sacrifice. Bienheureuse pensée ! Si, dans ce sacrifice, Dieu est parfaitement glorifié en tout ce qu’Il est, il est glorifié aussi en nous recevant. S’il trouve ses délices en tout ce qu’est Christ, dans cet acte, dans son acte le plus parfait, il trouve aussi de même ses délices en nous. Si le sacrifice de son Fils reste toujours présent devant lui, mémorial éternel des délices du Père, nous aussi nous sommes présentés devant lui dans l’efficace de ce même sacrifice. Non seulement les péchés ont été effacés par l’acte expiatoire, mais l’acceptation parfaite de Celui qui l’a accompli, la bonne odeur de son sacrifice sans péché, nous appartiennent, et sont notre bonne odeur devant Dieu. L’acceptation de l’offrande de Christ est la nôtre. Nous sommes un avec lui.

Il faut remarquer que, quoique la mort fût une chose distincte de l’acte d’imposition, de nos péchés sur Christ, la mort impliquait cependant le péché, et le sacrifice de Christ, comme holocauste, avait pour caractère la mort, résultat du fait que le péché était en question devant Dieu. Cela rendait l’épreuve et la souffrance d’autant plus terribles. L’obéissance de Christ fut éprouvée devant Dieu, dans le lieu même du péché, et Christ fut obéissant jusqu’à la mort, non pas dans le sens de porter et d’ôter les péchés, quoique cela eût lieu dans le même acte, mais dans la perfection de son offrande de Lui-même à Dieu et de son obéissance éprouvée par Lui, — éprouvée en ce qu’il a été traité comme «fait péché», et, dans ce sens-là seulement, un parfum de bonne odeur. C’est pourquoi l’acte est expiatoire, — il a fait la propitiation, — et cela, en un sens plus profond que le simple acte de porter les péchés, c’est-à-dire comme l’épreuve de l’obéissance et la glorification de Dieu par elle.

## Chapitre 2

Passons maintenant à l’offrande du gâteau. Tout en nous présentant l’humanité de Christ, sa grâce et sa perfection, comme homme vivant, cette offrande nous le fait voir comme offert à Dieu, et pleinement mis à l’épreuve. Le gâteau était de fine farine, sans levain, mêlé d’huile et d’encens. L’huile était employée de deux manières : elle était *mêlée* à la farine, et on en *oignait* le gâteau. L’offrande personnelle de Christ à Dieu, même jusqu’à la mort, et sa soumission à la mort, ont dû venir d’abord ; car, sans le parfait dévouement de sa volonté, même jusqu’à la mort, rien n’aurait pu être accepté de Dieu. Mais, comme depuis le commencement il était venu pour faire la volonté de son Père, toute sa vie et sa nature comme homme furent parfaites et agréables, un parfum de bonne odeur sous l’épreuve de Dieu. Abel fut accepté au moyen du sang ; Caïn, qui voulut s’approcher de Dieu par la voie de la nature, en offrant le fruit de son labeur, fut rejeté. Tout ce que nos coeurs naturels peuvent offrir est : «le sacrifice des sots» (Écclés. 5:1), et vient d’une source entièrement corrompue, du péché, de la dureté du coeur, qui ne reconnaît pas notre condition, notre péché, notre éloignement de Dieu. Comment donner une preuve plus évidente de cette dureté de coeur, que de venir, sous les effets et sous les conséquences du péché, après avoir été chassé d’Éden, offrir les sacrifices, fruit du travail qui était la conséquence de la malédiction amenée par le péché, comme si rien absolument n’était arrivé. C’était bien le complet endurcissement d’un coeur aveuglé.

D’un autre côté, comme le premier acte d’Adam, béni en Éden, a été de chercher sa propre volonté (et comme, par cette désobéissance, il devint, lui, avec une postérité semblable à lui, dans ce monde de misère, étranger à Dieu, séparé de lui dans sa condition et sa volonté), Christ, lui, dans ce monde de misère, se dévoua lui-même en amour, pour accomplir la volonté de son Père. Il s’anéantit lui-même. Il vint ici-bas, par un acte de dévouement à son Père, afin que, au prix du sacrifice de lui-même, Dieu fût glorifié. Il était, dans le monde, l’homme obéissant, dont la volonté était de faire celle de son Père, le premier grand acte et la source de toute obéissance humaine, et de la gloire de Dieu, par ce moyen. Sa volonté d’obéir et son dévouement à la gloire de son Père, répandaient une bonne odeur sur tout ce qu’il faisait : tous ses actes étaient empreints de ce parfum.

Il est impossible de lire l’évangile de Jean (\*) (mais aussi tel autre des évangiles), où ce que Jésus était, sa personne, brille d’une manière si particulière, sans y retrouver, à chaque instant, le parfum précieux de l’obéissance, de l’amour et du renoncement de soi-même. Ce n’est point de l’histoire, c’est lui-même qu’il est impossible de ne pas y voir ; mais aussi la méchanceté de l’homme, qui se fraya violemment le chemin à travers le voile et le lieu secret de refuge dont l’amour l’avait pour ainsi dire entouré, mettant ainsi à découvert, malgré lui, Celui qui était revêtu d’humilité, la personne divine passant, débonnaire, à travers un monde qui la rejetait. La violence de l’homme ne fit ainsi que démontrer toute la valeur et le prix de l’abaissement volontaire de Celui qui ne faiblit jamais, même lorsqu’il fut forcé de confesser sa divinité. «*Je suis»* étaitlà, mais dans l’abaissement et l’isolement humains de la plus parfaite obéissance volontaire. Il n’y avait chez lui nul secret désir d’occuper une place dans son humiliation ; et, par elle, glorifier son Père était le parfait désir de son coeur. Cette perfection se révèle en toutes choses. C’était vraiment «Je suis» qui était là, mais dans la perfection de l’obéissance humaine. «Il est écrit», répond-il à l’ennemi : «l’homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu». «Il est écrit» était sa réponse constante. «Laisse faire maintenant», dit-il à Jean Baptiste, «car ainsi il nous est convenable d’accomplir toute justice». «Donne-le-leur», dit-il à Pierre, quoique «*les* *fils soient exempts»,— «pour moi et pour toi*». Nous avons là ce qui concerne l’histoire ; mais dans Jean, où comme nous l’avons dit, sa personne est davantage mise en lumière, il exprime la chose plus directement : «J’ai reçu ce commandement de mon Père» et «je sais que son commandement est la vie éternelle». «Selon que le Père m’a commandé, ainsi je fais». «Le Fils ne peut rien faire de lui-même, à moins qu’il ne voie faire une chose au Père». «J’ai gardé», dit-il, «les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour». «Si quelqu’un marche de jour, il ne bronche pas».

(\*) Dans les écrits de Jean, l’élément divin déployé dans l’homme se montre particulièrement. C’est pourquoi son évangile attire le coeur, tandis qu’il choque l’incrédulité.

Plusieurs de ces paroles ont été prononcées par notre Seigneur en des occasions où l’oeil attentif voit percer à travers son humiliation la nature divine, Dieu le Fils, mais d’autant plus beau et glorieux qu’il est ainsi caché ; comme le soleil, que l’oeil de l’homme ne peut fixer, montre la puissance de ses rayons en les faisant jaillir à travers les nuages qui voilent et adoucissent leur éclat. Si Dieu s’humilie, il reste toujours Dieu ; c’est toujours *Lui* qui fait cela ; «Il ne pouvait être caché». Cette obéissance absolue donnait une grâce et une saveur parfaites à tout ce qu’il faisait. Il apparaissait toujours comme un envoyé. Il cherchait la gloire du Père qui l’avait envoyé. Il sauvait quiconque venait à lui, parce qu’il n’était pas venu pour faire sa volonté, mais celle de Celui qui l’avait envoyé ; et comme ils ne pouvaient venir à lui à moins que le Père ne les attirât, leur venue était son motif pour les sauver, car il était venu pour accomplir implicitement la volonté du Père. Quel esprit d’obéissance nous voyons ici ! Qui sauve-t-il ? Ceux que le Père lui donne, quels qu’ils soient. Il est serviteur de la volonté du Père. Est-il question de promettre la gloire, d’ordonner de s’asseoir à sa droite et à sa gauche ? «Ce n’est pas à moi de le donner», dit-il, «sinon à ceux pour lesquels cela est préparé par mon Père». Il doit récompenser d’après la volonté du Père. Lui n’est là que pour exécuter tout ce qui plaît à Celui-ci. Mais qui pouvait faire cela, sinon Celui qui a pu et qui, en même temps, a voulu, dans cette obéissance, entreprendre de faire *quoi que ce soit* que le Père voulait ? L’infini de l’oeuvre et la capacité pour l’accomplir s’identifient avec la perfection de l’obéissance, qui n’avait de volonté que celle d’un autre. Il était en même temps un homme, simple, humble, débonnaire.

Voyons maintenant comment son humanité en grâce convenait à l’oeuvre qu’il venait accomplir. L’offrande du gâteau à Dieu, prise du fruit de la terre, était de la plus fine farine. Tout ce qui était pur, saint, et aimable, dans la nature humaine, se trouvait en Jésus sous toutes ses douleurs, dans toute son excellence, mais dans son excellence même au milieu de ses douleurs. Il n’y avait en lui aucune inégalité, aucune qualité prédominante qui eût pour effet de lui donner un caractère particulier. Quoique rejeté et méprisé des hommes, il était la perfection de la nature humaine. Les sensibilités, la fermeté, la décision (qualités qui se rattachaient elles-mêmes aussi au principe de l’obéissance), l’élévation, et la douceur calme qui appartiennent à la nature humaine, trouvaient toutes en lui leur place parfaite. Dans l’apôtre Paul, nous voyons le zèle et l’énergie ; en Pierre, l’affection ardente ; en Jean, la tendresse du sentiment et l’abstraction de la pensée unies au désir presque illimité de revendiquer les droits de Celui qu’il aime. Seulement la qualité que nous observons en Pierre prédomine et le caractérise ; Paul, quelque précieux serviteur qu’il fût, «n’a pas de regret» bien qu’il ait eu du regret (2 Cor. 7:8) ; il n’a point de repos dans son esprit, lorsqu’il ne trouve pas Tite son frère ; il part pour la Macédoine, quoique une porte fût ouverte à Troas ; il ne reconnaît pas le souverain sacrificateur ; il est obligé de se glorifier lui-même. Chez Pierre, en qui Dieu était puissant envers la circoncision, nous voyons la crainte de l’homme se montrer à travers la fidélité de son zèle. Jean qui aurait voulu, dans son zèle, revendiquer les droits de Jésus, ne savait de quel esprit il était animé, et aurait interdit la manifestation de la gloire de Dieu parce que l’homme ne marchait pas avec eux (Luc 9). Tels étaient Paul, Pierre et Jean.

En Jésus, même comme homme, aucune de ces inégalités ; rien de saillant dans son caractère, parce que chaque chose était en parfaite soumission à Dieu dans son humanité, y avait *sa* place, y accomplissait exactement son service, puis disparaissait. Dieu était glorifié, et tout était en harmonie. Quand la douceur convenait, Jésus était doux ; lorsqu’il fallait de l’indignation, qui pouvait résister à la flétrissure de sa répréhension ? Tendre envers le plus grand des pécheurs, au temps de la grâce ; insensible à la supériorité sans coeur d’un froid pharisien curieux de juger qui Il était ; le temps du jugement venu, les larmes de ceux qui pleuraient sur lui ne lui font prononcer d’autres paroles que celles-ci : «Pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants», paroles pleines de profonde compassion, mais aussi de soumission profonde au juste jugement de Dieu ! L’arbre sec était préparé pour le feu. Sur la croix, tendre pour sa mère quand son service est terminé, et la confiant aux soins humains de celui qui, pour ainsi dire, avait été son ami et s’était appuyé sur son sein ; quand son service pour Dieu 1’occupait, il n’avait point d’oreille pour ses paroles ou ses droits ; Il était parfait quand il voulait montrer qu’avant sa mission publique, il était toujours le Fils du Père, et, bien que tel, soumis en perfection humaine à la mère qui l’avait porté et à Joseph, son père au point de vue légal. Son calme déconcertait ses adversaires et, dans la puissance morale qui parfois les épouvantait, il montrait une douceur qui attirait tous les coeurs qu’une opposition volontaire n’avait pas endurcis. Puis, quel tranchant affilé lorsqu’il s’agissait de séparer le bien d’avec le mal !

Il est vrai que la puissance de l’Esprit opéra plus tard dans le même sens en appelant et en rassemblant des hommes dans une confession publique ; mais la personne et le caractère de Jésus le faisaient moralement. Il y eut une immense oeuvre accomplie (je ne parle pas ici de l’expiation) par Celui qui, quant au résultat extérieur, travailla en vain. Partout où il y avait des oreilles pour entendre, la voix de Dieu parlait, par le moyen de ce que Jésus était comme homme, au coeur et à la conscience de ses brebis. Il entra par la porte, le portier lui ouvrit, et les brebis entendirent sa voix. L’humanité parfaite de Jésus, exprimée dans toutes ses voies, pénétrant par la volonté de Dieu, jugeait tout ce qui est dans l’homme et dans chaque coeur. Mais ce sujet nous entraîne au delà de ce qui nous occupe directement.

En un mot, donc, l’humanité de Christ était parfaite, soumise immédiatement toute entière à Dieu et répondant à sa volonté, et présentant ainsi nécessairement une complète harmonie. La main qui touchait les cordes les trouvait en parfait accord : tout répondait au coeur de Celui dont les pensées de grâce, de sainteté, de bonté, et aussi de jugement du mal, de plénitude de bénédiction, résonnaient en doux accents aux oreilles des âmes fatiguées, et trouvaient en Christ leur unique et parfaite expression. Chaque faculté, chaque élément de son humanité répondait à l’impulsion que lui donnait la volonté divine, puis rentrait dans une tranquillité dans laquelle le moi n’avait aucune place. Tel était Christ dans sa nature humaine. Ferme lorsqu’il le fallait, la douceur était cependant ce qui le caractérisait essentiellement : sa voix ne s’élevait point dans les rues, parce qu’il était dans la présence de Dieu, son Dieu, et tout cela au milieu du mal. Mais la joie pourra retentir plus hautement lorsque tout répétera : «Louez son nom, louez sa gloire».

Cependant la pureté de la nature humaine de notre Seigneur procédait de sources plus profondes, et plus importantes, qui nous sont présentées négativement et positivement dans notre type. Si chacune de ses facultés obéissait à l’impulsion divine, il est évident que la volonté de Christ devait être juste et bonne ; l’esprit et le principe d’obéissance devaient en être le mobile ; car c’est l’action d’une volonté indépendante qui est le péché. Christ, comme personne divine, avait droit à une volonté indépendante : «le Fils vivifie qui il veut» ; mais il vint pour faire la volonté de son Père. Sa volonté était l’obéissance ; donc elle était sans péché et parfaite. Le levain, dans l’Écriture, est le symbole de la corruption — «le levain de malice et de méchanceté». C’est pourquoi, dans le gâteau qui était offert en bonne odeur à Dieu, il n’entrait pas de levain : ce qui contenait du levain ne pouvait être offert à Dieu en agréable odeur. Cette vérité est mise en relief par voie de contraste dans le type : il y avait des gâteaux pétris avec du levain, et il était défendu de les offrir en parfum de bonne odeur, en offrande faite par feu. Il en était ainsi dans deux cas dont l’un, le plus important et le plus significatif, suffisant pour établir le principe, est signalé dans le chapitre qui nous occupe.

Lorsqu’on offrait les prémices, on y joignait deux gâteaux pétris avec du levain, mais ces gâteaux n’étaient point un sacrifice de bonne odeur. On offrait aussi des holocaustes et des oblations de gâteaux en sacrifice de bonne odeur, mais non pas les prémices (Voyez vers. 12 et Lévit. 23). Que signifiaient donc ces prémices ? L’assemblée sanctifiée par le Saint Esprit ; car cette fête avec l’offrande des premiers fruits, était le type reconnu du jour de la Pentecôte, — de fait, était le jour de la Pentecôte. «Nous sommes», dit l’apôtre Jacques, «une sorte de prémices de ses créatures». Nous verrons (Lévit. 23) qu’au jour de la résurrection de Christ, la gerbe des premiers fruits était offerte — des épis de blé entiers, non broyés. Il est clair qu’il n’y avait point de levain là. Christ ressuscita, en effet, sans avoir vu la corruption. Avec ces épis l’on n’offrait pas de sacrifice pour le péché, tandis qu’avec les gâteaux au levain (qui représentaient l’assemblée sanctifiée pour Dieu par l’Esprit Saint, mais vivant encore dans la nature humaine corrompue), on offrait un sacrifice pour le péché ; car le sacrifice de Christ répondit pour nous, et ôta le levain qui est dans notre nature corrompue, vaincue (quoique existant encore) par l’opération du Saint Esprit. Cette nature, corrompue en elle-même, ne pouvait, en passant par l’épreuve du jugement de Dieu, être une bonne odeur, un sacrifice fait par feu ; mais par le moyen du sacrifice de Christ, qui répondit à ce que la présence du mal exigeait et y satisfit, elle pouvait être offerte à Dieu. C’est pourquoi il est dit, non seulement que Christ a répondu pour nos péchés, mais que «ce qui était impossible à la loi, en ce qu’elle était faible par la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le *péché dans la chair».* Dieu a condamné le péché dans la chair ; mais il l’a condamné dans l’expiation accomplie par Christ, lorsqu’il subit le jugement dû au péché, lorsqu’il fut fait péché pour nous, et qu’il mourut en faisant ainsi, de sorte que, en Lui, nous nous tenons pour morts.

Il est important pour une conscience délicate ou troublée, de se souvenir que Christ est mort non seulement pour nos péchés, mais pour le péché qui est en nous, car certainement «*le péché»* trouble bien davantage une conscience fidèle que beaucoup de péchés passés. Comme les gâteaux qui représentent l’Assemblée étaient pétris avec du levain et ne pouvaient être offerts en parfum de bonne odeur, le gâteau représentant Christ était sans levain, un parfum de bonne odeur, une offrande faite par feu à l’Éternel. L’épreuve du jugement de Dieu trouva, en lui, une volonté parfaite et l’absence de tout mal, de tout esprit d’indépendance. «Ta volonté soit faite», voilà ce qui caractérisait la nature humaine du Seigneur, remplie et animée par la plénitude de la déité, mais en même temps, l’homme Jésus, offrande à Dieu.

Il y a un autre exemple, en sens inverse, que je ferai remarquer en passant : ce sont les sacrifices de prospérité. Christ avait sa part dans ces sacrifices, l’homme aussi. C’est pourquoi il s’y trouvait des gâteaux pétris avec du levain en même temps que des gâteaux sans levain. Le sacrifice de prospérité, représentant la communion de l’Assemblée en rapport avec le sacrifice de Christ, introduisait nécessairement l’homme, de sorte que le levain s’y trouvait, symbole de ce levain qui existe toujours en nous. L’Assemblée est appelée à la sainteté ; la vie de Christ en nous est sainteté à l’Éternel , mais il reste toujours vrai que, en nous, c’est-à-dire en notre chair, il n’habite point de bien.

Ceci nous amène à un autre grand principe qui nous est présenté dans notre type : le gâteau devait être mélangé d’huile. «Ce qui est né de la chair est chair» ; et en nous-mêmes, en tant que nés simplement de la chair, nous ne sommes naturellement rien que la chair corrompue et en chute, étant «nés de la volonté de la chair». Bien que, comme chrétiens, nous soyons nés de l’Esprit de Dieu, ce fait ne détruit pas la vieille nature. La force active de cette nature peut en être atténuée jusqu’au dernier degré et ses opérations se trouver contrôlées : la *nature* ne change pas. La nature de Paul était aussi disposée à s’enorgueillir après qu’il eut été élevé jusqu’au troisième ciel, que lorsqu’il était porteur de la lettre du souverain sacrificateur pour détruire le nom de Christ, si cela était possible. Je ne dis pas que la disposition au mal eût chez lui la même puissance, mais cette disposition était en elle-même aussi mauvaise ou pire, parce qu’elle se trouvait en face d’un bien plus grand. Quant à Christ, la volonté de la chair n’eut aucune part quelconque dans sa naissance. Sa nature humaine découla aussi simplement de la volonté divine que la présence de la nature divine sur la terre. Marie se soumettant avec la simplicité de la foi et une exquise obéissance, nous montre, dans une scène touchante de beauté, sa soumission et son humilité de coeur et d’intelligence devant la révélation de Dieu : «Voici l’esclave du Seigneur (l’Éternel) ; qu’il me soit fait selon ta parole». — Christ ne connut point le péché ; sa nature humaine elle-même était conçue du Saint Esprit. L’être saint, né de la vierge, devait être appelé le «Fils de Dieu». Il était véritablement et complètement homme, né de Marie ; mais il était homme, né de Dieu. Nous voyons ce titre de Fils de Dieu appliqué à trois différents états de Christ. Fils de Dieu, Créateur, dans les épîtres aux Colossiens, aux Hébreux, et en d’autres passages qui y font allusion; Fils de Dieu, comme né dans le monde (Luc 1 ; Ps. 2) ; enfin, déterminé Fils de Dieu en puissance comme ressuscité d’entre les morts (Rom. 1).

Le gâteau (\*) était mélangé d’huile, exactement comme la nature humaine de Christ recevait son caractère, son être, sa saveur, du Saint Esprit, dont l’huile est toujours le symbole connu. Mais pureté n’est pas puissance ; et c’est sous une autre forme que la communication de la puissance spirituelle agissant par la nature humaine de Jésus, est exprimée.

(\*) Celui-ci est présenté sous plusieurs formes qui, toutes, confirment les deux principes dont je parle. Premièrement, la grande vérité générale : le gâteau était fait de fine farine, avec l’huile versée sur elle, et l’encens ; ensuite : le gâteau cuit au four, mélangé d’huile, ou bien les beignets oints d’huile, sans levain, cela va sans dire. Si le gâteau était cuit à la poêle, il était de farine mêlée d’huile ; s’il était mis dans la poêle à frire, il était de fine farine avec de l’huile. Ainsi, sous toutes les formes sous lesquelles Christ peut être considéré comme homme, il y avait en lui absence de péché ; sa nature humaine était formée dans la puissance et le caractère du Saint Esprit, dont elle était aussi ointe. Nous pouvons, en effet, considérer sa nature humaine comme telle, en elle-même : l’huile est versée sur elle. Je puis la voir mise à l’épreuve au dernier degré ; elle est toujours trouvée la pureté même avec la grâce et l’expression du Saint Esprit, en elle, jusque dans ses parties les plus intimes. Je puis la voir manifestée devant les hommes : elle l’est dans la puissance du Saint Esprit. Sous ces deux aspects, elle est toujours parfaite et formée par le Saint Esprit, soit dans la réalité de son caractère intrinsèque et intérieur, soit dans toutes les parties de sa marche publique. En tant que présentée à Dieu parfaite et formée par la puissance du Saint Esprit, l’absence de tout mal et la puissance du Saint Esprit sont manifestées en elle. Ainsi, lorsque le gâteau était mis en morceaux, chacun d’eux était oint d’huile, pour montrer que si la vie de Christ était, pour ainsi dire, mise en pièces, chacun de ses éléments et de ses détails était parfait et caractérisé par l’Esprit Saint.

Il fallait que les gâteaux fussent oints d’huile: ainsi il est écrit, que Dieu oignit du Saint Esprit et de puissance Jésus de Nazareth, qui allait de lieu en lieu faisant du bien et délivrant ceux que le diable avait asservis à sa puissance (Actes 10:38). Cela ne veut point dire qu’il ait manqué quelque chose au Seigneur. D’abord, comme Dieu, il aurait pu faire toutes choses ; mais il s’était abaissé et était venu pour obéir. C’est pourquoi il ne se présente en public qu’après y avoir été appelé et avoir été oint ; quoique son entrevue avec les docteurs dans le temple ait montré sa relation avec le Père dès le commencement de sa carrière.

On trouve ici une certaine analogie avec nous. Être né de Dieu, et être scellé et oint du Saint Esprit sont deux choses différentes. Le jour de la Pentecôte, Corneille, les croyants de Samarie auxquels les apôtres imposèrent les mains, en sont la preuve, ainsi que plusieurs passages qui ont trait à ce sujet. «Parce que vous êtes fils,» est-il dit, «Dieu a envoyé l’Esprit de son Fils dans nos coeurs» (Gal. 4:6). «Auquel aussi ayant cru, vous avez été scellés du Saint Esprit de la promesse, qui est les arrhes de notre héritage, pour la rédemption de la possession acquise» (Éphés. 1:13, 14). «Il disait cela», dit Jean, «de l’Esprit qu’allaient recevoir ceux qui croyaient en lui» (Jean 7:39). Le Saint Esprit peut avoir produit, par une nouvelle nature, de saints désirs et l’amour de Jésus, sans que le croyant ait conscience de la délivrance et de la puissance, sans qu’il ait la joie de sa présence dans la connaissance de l’oeuvre accomplie de Christ. Pour ce qui concerne le Seigneur Jésus, nous savons que ce second acte, celui de l’onction, fut accompli en rapport avec la perfection de sa personne (et cela se pouvait, puisqu’il était juste en lui-même), lorsque après son baptême par Jean (\*), lui, qui était sans péché, fut oint du Saint Esprit, descendant sur lui sous une forme corporelle comme une colombe, puis, qu’il fut emmené pour nous par l’Esprit, au combat dont il sortit vainqueur par l’Esprit, pour se rendre, par la puissance de ce même Esprit, en Galilée. J’ai dit vainqueur par la puissance de l’Esprit, car si Jésus avait simplement repoussé Satan par sa puissance divine, comme telle, il n’y aurait évidemment point eu de combat, ni par conséquent d’exemple ou d’encouragement pour nous. Au contraire, le Seigneur repoussa Satan en vertu d’un principe qui est pour nous le devoir de chaque jour, savoir par l’obéissance intelligente qui se sert de la parole de Dieu et repousse Satan avec indignation dès qu’il se montre ouvertement comme tel. Si Christ entra dans sa carrière avec le témoignage et la joie d’un Fils, ce fut dans une carrière de lutte et d’obéissance (s’il *pouvait* lier l’homme fort, il *eut* à le faire). Il en est de même pour nous : joie, délivrance, amour, paix abondante, esprit d’adoption, certitude de notre acceptation devant le Père, telle est l’entrée dans la carrière chrétienne ; mais cette carrière est un sentier de lutte et d’obéissance : abandonner l’obéissance c’est être défait dans le combat. L’effort de Satan contre Jésus tendait à séparer en lui ces deux choses. Si tu es Fils de Dieu, use de ta puissance ; fais que ces pierres deviennent du pain ; agis par ta propre volonté. La réponse de Jésus signifie : «Je suis dans une position d’obéissance, de servitude ; je n’ai point reçu de commandement. Il est écrit : «L’homme vivra de toute parole qui sort de la bouche de Dieu». Je reste dans cet état de dépendance».

(\*) Par ce baptême, Celui qui ne connaissait point le péché s’associait avec son peuple (le résidu fidèle d’alors), au premier mouvement de la grâce dans leurs coeurs. Il voulait ainsi être avec eux, du commencement à la fin, dans tout le chemin que cette grâce, à travers Ses épreuves et Ses douleurs, allait leur tracer.

C’était là de la puissance, mais liée à l’état et à l’accomplissement de l’obéissance. Le seul acte de désobéissance qu’Adam pût commettre, il le commit ; mais Celui qui, quant à la puissance, pouvait toutes choses, ne s’en servit que pour accomplir un service plus parfait, en manifestant une soumission plus parfaite.

Merveilleux tableau du chemin du Seigneur, de sa conduite au milieu des douleurs d’un homme souffrant les conséquences de la désobéissance de l’homme, d’une nature qu’il avait prise à tous égards, sauf le péché: «Car il convenait (vu l’état où nous sommes) pour lui, à cause de qui sont toutes choses et par qui sont toutes choses, que, amenant plusieurs fils à la gloire, il consommât le chef de leur salut par des souffrances» (Hébr. 2:10).

Ainsi Jésus a été dans le combat, par la puissance de l’Esprit ; il a été dans l’obéissance, par la puissance de l’Esprit ; c’est par la puissance de l’Esprit qu’il chassa les démons et porta toutes nos infirmités. Ce fut aussi dans la puissance de l’Esprit qu’il s’offrit sans tache à Dieu, mais ceci a plutôt rapport à l’holocauste. Dans tout ce qu’il faisait, comme dans tout ce qu’il ne faisait pas, il agissait par l’énergie de l’Esprit de Dieu. C’est pourquoi il est un exemple pour nous ; nous le suivons, il est vrai, avec des motifs et une énergie mélangés, mais au fond avec une puissance par laquelle nous pouvons, si c’est sa volonté, faire de plus grandes choses que Lui (\*) ; non pas être plus parfaits, mais faire de plus grandes choses, et moralement, comme l’apôtre le dit lui-même : «Je puis toutes choses (\*\*)». Jésus sur la terre fut absolument parfait en obéissance ; mais, précisément à cause de cela, il ne fit pas, et, dans un sens moral, il ne put pas faire bien des choses qu’il peut faire et manifester maintenant par le moyen de ses apôtres et serviteurs ; car, exalté maintenant à la droite de Dieu, il devait manifester, même comme homme, la puissance, et non l’obéissance : «Celui qui croit en moi fera... de plus grandes oeuvres que celles-ci, parce que moi je m’en vais au Père».,

(\*) Jean 14:12.

(\*\*) Phil. 4:13.

Cela nous met dans une position d’obéissance; car, par la puissance de l’Esprit, nous sommes serviteurs de Christ : «Il y a diversité de services, mais le même *Seigneur*». Les apôtres firent donc de plus grandes oeuvres que lui, mais elles étaient mêlées, dans leur marche personnelle, avec toutes sortes d’imperfections. Le Seigneur montra-t-il jamais la crainte de l’homme ? S’est-il jamais repenti de l’un de ses actes, même quand plus tard il n’y avait pas de raison pour la repentance ? Non ! comme Jésus l’avait promis, il y eut un plus grand déploiement de puissance dans le service apostolique ; mais cette puissance se déployait dans des êtres dont la faiblesse montrait que toute la louange appartenait à un autre, et dont l’obéissance s’accomplissait malgré la volonté contraire qui était en eux. En cela consistait la grande différence entre eux et le Seigneur. Jésus n’eut jamais besoin d’une écharde dans la chair, afin qu’il ne s’élevât pas outre mesure. Maître précieux ! Tu parlais de ce que tu savais et tu rendais témoignage de ce que tu avais vu ; mais pour faire cela, tu t’étais abaissé toi-même ; tu t’étais anéanti, prenant la forme d’esclave, afin que *nous* fussions élevés par ton abaissement. La hauteur, ou plutôt la conscience de la hauteur, d’où il descendait, la perfection de sa volonté d’obéir là où il était, faisaient qu’il n’avait aucun besoin d’être élevé. Cependant, il regardait à la joie qui était devant Lui, et méprisait la honte, car il s’était abaissé jusqu’au point de se réjouir de la récompense. Aussi Dieu l’a haut élevé. «Tes parfums sont d’agréable odeur ; ton nom est un parfum répandu» (Cant. 1:3). Il y avait, en effet, dans l’offrande du gâteau, l’encens, la bonne odeur de toutes les grâces de Christ.

Combien souvent nos grâces à nous, sont offertes à l’homme ; combien souvent la chair confondue avec la grâce, ou mélangée avec elle, est appréciée selon le jugement de l’homme ! En Jésus, toutes les diverses grâces étaient présentées à Dieu. Sans doute, l’homme pouvait, ou eût dû les discerner comme l’agréable odeur de l’encens, se répandant, là où tout était brûlé pour Dieu ; mais, de fait, tout était brûlé comme un parfum de bonne odeur à Dieu.

Combien peu de croyants présentent ainsi leur charité à Dieu, introduisant Dieu dans leur charité, l’exerçant pour lui et en vue de lui, bien qu’elle soit en faveur de l’homme, et y persévérant, si même ils devaient, en aimant beaucoup plus, être moins aimés (2 Cor. 12:15). Mais ils le font pour Dieu et, dans cette mesure, leur service est véritablement une bonne odeur pour lui ; mais c’est une chose difficile, et qui exige que nous nous tenions habituellement devant Dieu. Il en était ainsi de Christ, d’une manière parfaite : plus il était fidèle, plus il était méprisé et contredit ; plus il était débonnaire, moins on l’estimait ; mais l’accueil qu’il trouvait ne produisait en lui aucune altération, parce qu’il faisait toutes choses uniquement pour Dieu. Devant la multitude, ou avec ses disciples, ou en présence de ses juges iniques, rien n’altéra la perfection de ses voies, parce qu’en toute circonstance il faisait toutes ces choses pour Dieu. L’encens de son service, de son coeur, et de ses affections, était pour Dieu, montait continuellement devant Dieu et se rapportait à Lui ; et certes l’encens était abondant, et délicieux était son parfum, dans la vie de Jésus. «Dieu flaira une odeur agréable» : en place de la malédiction, la bénédiction découla sur nous. L’encens était *ajouté* à l’offrande du gâteau, car il était en réalité, comme résultat, produit dans la vie de Jésus par l’Esprit, et il s’élevait continuellement vers Dieu. Il en est de même de l’intercession de Christ, car elle exprime son amour plein de grâce. Ses prières, sainte expression de sa dépendance, étaient infiniment précieuses à Dieu, devant lequel elles montaient comme un encens d’agréable odeur. «La maison fut remplie de l’odeur du parfum» (Jean 12:3).

Outre le levain, Dieu avait défendu le miel : ce qui est le plus doux au goût naturel, comme, par exemple, les liaisons heureuses, les affections de ceux qui aiment selon la chair, et autres choses semblables. Ce n’est pas que ces choses soient mauvaises en elles-mêmes : «As-tu trouvé du miel», dit l’homme sage, «manges-en ce qu’il t’en faut, de peur que tu n’en sois repu et que tu ne le vomisses». Lorsque Jonathan prit un peu de celui qu’il trouva dans la forêt, au jour de son service et de l’énergie de sa foi pour Israël, ses yeux en furent éclaircis. Mais le miel ne peut entrer dans un sacrifice. Celui qui put dire à sa mère : «Femme, voilà ton fils», et au disciple : «Voilà ta mère», même dans le terrible moment de la croix, quand tout était achevé, a pu dire aussi : «Femme, qu’y a-t-il entre moi et toi ?» au moment où il était occupé du plus simple accomplissement de son service. Il était un étranger pour les fils de sa propre mère, comme Lévi, l’homme de la bonté de Dieu, dans la bénédiction de Moïse ; ce Lévi qui fut présenté comme une offrande à Dieu de la part du peuple (Nomb. 8:11), qui dit de son père et de sa mère : «Je ne l’ai point vu ; et qui n’a pas reconnu ses frères, et n’a pas connu ses fils. Car ils ont gardé tes paroles et observé ton alliance».

Il nous reste encore une chose à remarquer. Dans l’holocauste, tout était brûlé pour Dieu, car Christ s’offrit tout entier à Dieu ; mais la nature humaine de Christ est la nourriture des sacrificateurs de Dieu. Aaron et ses fils devaient manger de l’offrande des gâteaux, ce qui n’était pas brûlé au feu. Christ était le vrai pain descendu du ciel, pour donner la vie au monde, afin que nous, sacrificateurs et rois, nous mangions ce pain-là, et que nous ne mourions point. Ce pain était saint, car seuls Aaron et ses fils devaient en manger. En effet, qui s’est jamais nourri de Christ, si ce n’est ceux qui, sanctifiés par le Saint Esprit, vivent de la vie de la foi, et se nourrissent de l’aliment de la foi ? Or Christ, comme sanctifié pour Dieu, est l’aliment de nos âmes ; un aliment qui nous sanctifie aussi toujours pour Dieu. Nos âmes ne découvrent-elles pas ce qui alimente, nourrit, et sanctifie, dans Celui qui est doux et humble de coeur, dans Celui qui brille comme la lumière de la perfection humaine et de la grâce divine au milieu d’hommes pécheurs ? Ne peuvent-elles pas, en se représentant, par la sympathie de l’esprit de Jésus en nous, la vie de Jésus pour Dieu et devant les hommes ici-bas, sentir ce que c’est que d’être offert en sacrifice à Dieu ? Jésus nous offre l’exemple d’un homme vivant pour Dieu, et nous entraîne après lui par l’attraction de ce qu’il était, étant lui-même la force qui nous porte dans ce chemin où il marcha, en même temps que nous y trouvons nos délices et notre joie. Nos affections ne sont-elles pas assimilées aux siennes et occupées d’elles, quand elles sont fixées ainsi avec délices sur ce que le Sauveur était ici-bas ? Nous l’admirons, nous sommes humiliés, et par grâce nous devenons conformes à lui. Il est le chef et la source de la vie en nous ; et la manifestation de la perfection en lui, opère et développe l’énergie et l’humilité de cette vie en nous. Qui pourrait, en effet, être orgueilleux dans la communion de l’humble Jésus ? Comme on l’a dit, humble, il nous enseignerait à prendre la dernière place, s’il ne l’avait prise lui-même, en vertu de sa parfaite grâce. Maître précieux, puissions-nous du moins nous tenir près de toi, être cachés en toi !

Combien est immense cette grâce qui nous introduit dans une telle intimité de communion avec lui, cette grâce qui nous a faits sacrificateurs selon la puissance de la grâce vivifiante, pour avoir part à ce qui fait les délices de Dieu, notre Père : à ce qui lui est offert comme un parfum de bonne odeur, un sacrifice fait par feu à l’Éternel ; aux richesses de la table de Dieu ! Tout cela est scellé par alliance, pour être notre éternelle, notre immuable portion. C’est pourquoi il est dit : «Tu ne laisseras point manquer sur ton offrande de gâteau le sel de l’alliance de ton Dieu». Il n’était pas omis dans ce sacrifice, ni dans aucun sacrifice. La stabilité, la durabilité, la force préservatrice de ce qui est divin (qui n’est peut-être pas toujours agréable ni doux à notre goût), s’y trouvaient représentées par le sel, ce sceau de Dieu sur le fait que les délices et la bonne odeur du sacrifice ne sont pas momentanées ni passagères, mais éternelles. Tout ce qui est de l’homme passe ; tout ce qui est de Dieu demeure éternellement: la vie, l’amour, la nature divine et la grâce. Cette puissance sanctifiante, qui nous tient séparés de la corruption, est de Dieu : elle participe de la stabilité de sa nature, et nous lie à Dieu, non par ce que nous sommes comme volonté, mais par la sécurité que donne la grâce divine. Cette puissance est active, pure, sanctifiante pour nous, mais elle a sa source dans la grâce, et dans l’énergie de la vie divine. La promesse de Dieu qui nous oblige nous lie à Lui, mais par Sa propre énergie et Sa propre fidélité, et non pas les nôtres. Cette énergie est mêlée au sacrifice de Christ, et fondée sur lui ; or c’est dans ce sacrifice que Dieu a scellé et infailliblement assuré son alliance ; autrement Christ ne serait pas honoré. C’est l’alliance de Dieu. Le levain et le miel, — notre péché et nos affections naturelles, — ne peuvent trouver place dans le sacrifice de Dieu, mais l’énergie de Sa grâce qui n’épargne point le mal, mais assure le bien, s’y trouve, pour nous garantir la jouissance infaillible de ses résultats et de ses fruits. Le sel ne formait pas l’offrande, mais ne devait jamais y manquer; il ne pouvait manquer dans ce qui était de Dieu ; il avait sa place dans tout sacrifice.

Il faut se souvenir que le trait caractéristique de l’offrande de gâteau, comme de l’holocauste, trait réellement commun à tous les sacrifices, était qu’on l’offrait à Dieu. On ne peut dire cela du premier homme, Adam : dans son innocence, il jouissait des faveurs de Dieu ; il lui en rendait ou aurait dû lui en rendre des actions de grâces ; mais ce n’était là que de la jouissance et de la reconnaissance. Adam n’était pas lui-même une offrande à Dieu ; mais c’était précisément l’essence de la vie de Christ : elle était une offrande à Dieu, et, par cela même, distincte, et essentiellement séparée de tout ce qui l’entourait. Christ était donc saint, non seulement innocent, car l’innocence est l’absence, l’ignorance du mal, et non la séparation d’avec le mal. Dieu, qui connaît le bien et le mal, mais est infiniment élevé au-dessus du mal, et séparé du mal, qui lui est opposé, — Dieu est saint. Christ était saint et non pas seulement innocent ; il était, dans toute sa volonté, consacré à Dieu, séparé du mal, et vivant dans la puissance de l’Esprit de Dieu. C’est pourquoi, en tant qu’offrande, son essence était la fine fleur de farine, l’huile, et l’encens, figurant la nature humaine, le Saint Esprit, et le parfum de la grâce. Au point de vue négatif, l’offrande ne devait contenir ni levain, ni miel ; ainsi, quant à la manière de la présenter, on y mêlait l’huile, et on l’oignait d’huile. Ensuite venait, comme pour tout sacrifice, le sel de l’alliance de Dieu, mentionné ici, parce que, dans ce qui concernait la grâce de sa nature humaine, l’homme en un mot (l’homme s’offrant lui-même à Dieu, non dans sa mort, mais dans sa vie, bien qu’éprouvé même jusqu’à la mort) on eût pu supposer que le sel faisait défaut.

Mais le fait que le sacrifice était offert sur l’autel de Dieu, brûlé comme un parfum de bonne odeur, et composé des trois choses positives, nommées ci-dessus, formait la substance et l’essence de l’offrande du gâteau.

## Chapitre 3

Maintenant vient, au Chap. 3, *le sacrifice de paix ou de prospérité*. Il est le type de la communion des saints, selon la vertu du sacrifice, avec Dieu, avec le sacrificateur qui l’a offert pour nous, et avec tout le corps de l’Assemblée. Le sacrifice de prospérité vient après les sacrifices qui nous présentent le Seigneur Jésus lui-même, dans le dévouement qui le fait se livrer à la mort, et dans le dévouement et la grâce qui caractérisent sa vie, mais allant jusqu’à la mort même et à l’épreuve du feu, afin que nous comprenions que toute communion est basée sur l’acceptabilité et la bonne odeur du sacrifice de Christ ; non seulement parce que ce sacrifice était nécessaire, mais parce que Dieu y trouvait toutes ses délices.

J’ai déjà fait observer que lorsqu’un pécheur s’approchait de l’autel, le sacrifice pour le péché, venait en premier ; car le péché doit être porté et ôté pour que le pécheur puisse s’approcher de Dieu et soit qualifié pour le faire. Mais une fois purifié et pur, il s’approchait selon la bonne odeur de l’offrande, c’est-à-dire selon l’acceptabilité parfaite de Christ. Celui-ci ne connaissant pas le péché, s’est consacré à Dieu, dans un monde de péché, afin de glorifier Dieu parfaitement ; de plus, il a aussi consacré à Dieu sa vie, afin que tout ce que Dieu était en jugement fût glorifié de même, glorifié par l’homme dans la personne de Christ, et qu’ainsi une faveur infinie pût s’étendre sur ceux qui étaient reçus et s’approchaient par Lui. «À cause de ceci le Père m’aime, c’est que moi je laisse ma vie, afin que je la reprenne» (Jean 10:17). Le Seigneur ne dit pas ici : Parce que j’ai laissé ma vie pour l’Assemblée, ce qui aurait été plutôt le sacrifice pour le péché ; il parle de l’excellence et de la valeur positive de son acte aux yeux du Père, car, dans cet homme, toute perfection opérait. Toute la majesté et la vérité de Dieu, sa justice contre le péché, et son amour furent infiniment glorifiés dans l’homme, dans celui qui fut fait péché pour nous, là où nous étions tombés par le péché. «Maintenant le fils de l’homme est glorifié, et Dieu est glorifié en lui». «Car puisque la mort est par l’homme, c’est par l’homme aussi qu’est la résurrection des morts». Le mal que Satan avait produit était bien plus que guéri, sur la scène où il avait amené la ruine ; il était guéri par le moyen même par lequel la ruine avait été, effectuée. Si Dieu a été déshonoré dans l’homme et par l’homme, Dieu est, dans un certain sens (si j’ose m’exprimer ainsi), redevable *à l’homme en* Jésus, de sa gloire la meilleure et la plus excellente : quoique tout cela soit pur don de sa part, tout est en même temps le fruit du travail de Christ qui s’est fait homme dans ce but. Tout ce que Christ était, et tout ce qu’il a fait, était infiniment agréable à Dieu ; et c’est en cela que nous avons communion, non pas dans l’offrande pour le péché. Aussi les offrandes de prospérité suivent-elles ici immédiatement, quoique, comme je l’ai déjà remarqué, le sacrifice pour le péché vienne en premier, là où son application était devenue nécessaire.

Dans le sacrifice de prospérité, le premier acte était la présentation et l’immolation de la victime à la porte du tabernacle d’assignation, ainsi que l’aspersion du sang, qui formait la base de tout sacrifice d’une victime, celui qui offrait le sacrifice étant identifié avec elle par l’imposition des mains sur sa tête (Vers. 1-2) (\*) .

(\*) Les exceptions à cette règle sont les sacrifices pour le péché au grand jour des propitiations, et la génisse rousse : elles confirment le grand principe ou servent à renforcer l’une de ses parties. L’aspersion du sang était toujours l’office du sacrificateur.

Ensuite toutes les graisses, spécialement celle des parties intérieures, étaient brûlées sur l’autel des holocaustes, pour le Seigneur. Il était, aussi bien que la graisse, défendu de manger le sang. Le sang, représentant la vie, appartenait nécessairement, essentiellement à Dieu : la vie venait de Lui, d’une manière spéciale ; mais la graisse non plus ne devait jamais être mangée, mais brûlée, offerte à Dieu. L’usage de la graisse comme symbole, est familier dans l’Écriture. «Leur coeur est épaissi comme la graisse». «Jeshurun s’est engraissé, et a regimbé». «Ils sont enfermés dans leur propre graisse ; de leur bouche, ils parlent avec hauteur» (Ps. 119:70 ; Deut. 32:15 ; Ps. 17:10). Comme symbole, la graisse est l’énergie de la volonté intérieure, la partie intime du coeur de l’homme. De là vient que, pour exprimer son entière mortification, Christ déclare (Ps. 22:17) qu’il pourrait «compter tous ses os» ; et qu’il dit au Ps. 102:5 : «À cause de la voix de mon gémissement, mes os s’attachent à ma chair».

Mais en Jésus, tout ce qui, dans sa nature, était énergie et force, son être intérieur tout entier était un holocauste, sacrifié et offert sans réserve à Dieu, en parfum de bonne odeur. C’était la part de Dieu dans l’offrande, «un pain de sacrifice par feu à l’Éternel». L’Éternel y trouvait ses délices ; son âme s’y reposait, car certainement c’était une chose très bonne, bonne au milieu du mal, bonne dans la volonté de s’offrir à Lui, bonne en parfaite obéissance.

Si l’oeil de Dieu, comme la colombe de Noé, regardait çà et là sur cette terre balayée par le déluge du péché, il ne pouvait jamais, avant que Jésus y fût descendu, se reposer sur rien avec complaisance. C’est alors seulement que sur *Lui*, l’oeil de Dieu put se reposer. Le ciel, quant à l’expression de sa satisfaction, resta fermé, quels que fussent les conseils de Dieu, jusqu’au moment où Jésus (le second Homme, l’homme parfait, le Saint, Celui qui s’offrait à Dieu pour faire sa volonté) fût venu sur la terre. Dès qu’il se présenta pour commencer son ministère public, le ciel s’ouvrit ; le Saint Esprit descendit pour demeurer sur Lui, seul lieu de sa demeure ici-bas et la voix du Père, que rien ne pouvait plus retenir, déclara du ciel : «Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j’ai trouvé mon plaisir». Cet objet, trop grand, trop excellent, pour que le ciel et l’amour du Père gardassent le silence, allait-il perdre de son excellence et de sa saveur au milieu d’un monde de péché ? Tout au contraire. C’est là même que son excellence devait être manifestée.

Si Jésus a appris l’obéissance par les choses qu’il a souffertes, chaque mouvement de son coeur était consacré à Dieu. Il marcha dans sa communion, honorant son Père en toutes choses, dans sa vie comme dans sa mort. L’Éternel trouvait en lui des délices continuelles, et par-dessus tout, en lui dans sa mort : «le pain de sacrifice» était là. Tel était le grand principe ; mais la communion de nos âmes avec cela nous est présentée après. La graisse ayant été brûlée comme une offrande faite par feu, la consécration à Dieu est poursuivie jusqu’à son point suprême d’acceptation et de grâce.

Si nous examinons *la loi* des offrandes, nous trouverons que le reste de la victime devait être mangé. La poitrine était pour Aaron et ses fils, type de l’Église tout entière ; l’épaule droite était pour le sacrificateur qui faisait l’aspersion du sang (7:31), type plus spécial de Christ comme sacrificateur faisant l’offrande ; le reste de l’animal était mangé par celui qui l’offrait et par ses invités. De la sorte, il y avait identification et communion avec la gloire, et le bon plaisir, ou les délices de Celui auquel le sacrifice était offert ; avec la sacrificature et l’autel, instruments et moyens de l’offrande ; avec tous les sacrificateurs de Dieu, et au milieu d’eux ceux qui y avaient une part immédiate.

La même pratique existait parmi les païens: de là le raisonnement de l’apôtre au sujet des choses offertes aux idoles. Ainsi, en 1 Cor. 10:18, parlant de la Cène du Seigneur, dont la signification est fortement liée à ce type, il dit : «Considérez l’Israël selon la chair ; ceux qui mangent les sacrifices n’ont-ils pas communion avec l’autel ?» Cela était si vrai, que, dans le désert, quand c’était possible (un ordre analogue, nécessaire pour le maintien du principe, fut établi dans le pays), personne ne pouvait manger la chair d’aucun animal avant de l’avoir amené comme offrande devant le tabernacle d’assignation. Nous, chrétiens, nous devons faire nos repas au nom du Seigneur Jésus, offrant des sacrifices d’actions de grâces, le fruit de nos lèvres, et consacrant ainsi tout ce à quoi nous avons part, ainsi que nos personnes, en communion avec le Donateur et avec Celui qui nous a amenés là et nous maintient dans cette communion ; mais il s’agit ici d’un sacrifice proprement dit.

L’offrande de Christ, comme offrande faite par feu, est donc les délices de Dieu ; son âme y prend plaisir ; elle est un parfum de bonne odeur pour lui. Devant Dieu, prenant, pour ainsi dire, place à sa table, les adorateurs, s’approchent aussi par ce parfait sacrifice, s’en nourrissent, ont une parfaite communion avec Dieu quant à ses propres délices dans le sacrifice de Jésus, dans la personne de Jésus lui-même, offert et s’offrant lui-même ainsi ; ils ont, avec Dieu, un même sujet de joie parfaite dans l’excellence de l’oeuvre de rédemption accomplie par Christ. Comme des parents jouissent ensemble de leurs enfants, leur joie étant rehaussée par leur communion, ainsi les adorateurs, remplis de l’Esprit et rachetés eux-mêmes par Christ, ont avec le Père une pensée commune à l’égard de Son excellence. Le sacrificateur, qui administre toutes ces choses, serait-il seul exclu de la joie qu’elles procurent ? Non, il en a aussi sa part : Celui qui a offert le sacrifice participe à la joie de la rédemption. L’Église tout entière aussi doit y avoir sa part.

Ainsi Jésus, comme sacrificateur, trouve son plaisir dans la joie et la communion entre Dieu et le peuple, les adorateurs qui sont le fruit de son travail, et dont il est lui-même l’objet. Quelle est la joie d’un rédempteur, sinon la joie, la communion, le bonheur de ses rachetés ? Tel est donc tout véritable culte des saints. Il consiste à se réjouir ensemble en Dieu, en vertu de la rédemption et de l’offrande de Jésus, à avoir une même pensée avec Dieu, à trouver ses délices avec lui dans l’excellence de cette victime pure et de son dévouement volontaire, qui nous a rachetés, réconciliés, introduits dans la communion dont nous parlons, avec l’assurance que cette joie dont nous jouissons est celle de Jésus lui-même, de Celui qui en est l’auteur et qui nous la donne. Dans le ciel, il se ceindra, et fera mettre les siens à table, et s’avançant, il les servira.

Cette joie du culte appartient nécessairement aussi au corps tout entier des rachetés, vus dans les lieux célestes. Aaron et ses fils devaient aussi avoir leur part : ils sont toujours le type de l’Église, vue comme corps dans l’ensemble de ses membres, ayant le droit d’entrer dans les lieux célestes et d’offrir l’encens, — faits sacrificateurs pour Dieu. Ces choses étaient le modèle des choses célestes, et ceux qui composent l’Église sont le corps des sacrificateurs célestes. C’est pourquoi le culte rendu à Dieu, le vrai culte, ne peut être rendu que par le corps tout entier des vrais croyants. Je ne puis réellement m’approcher du tabernacle de Dieu avec mon sacrifice, sans y trouver nécessairement les sacrificateurs du tabernacle. Sans le souverain sacrificateur tout est vain. Qu’avons-nous, en effet, sans Jésus ? Or je ne puis le trouver, Lui, sans rencontrer en même temps le corps tout entier de son peuple manifesté. Dieu aussi a ses sacrificateurs, et je ne puis m’approcher de lui autrement que par la voie qu’il a ordonnée, comme associé à ceux qu’il a placés autour de sa maison et les reconnaissant comme le grand corps de ceux qui sont sanctifiés en Christ. Celui qui ne marche pas dans cet esprit est en désaccord avec l’ordonnance de Dieu, et il n’a point de vrai sacrifice de prospérité selon l’institution de Dieu.

Remarquons encore quelques autres détails. En premier lieu, ceux qui étaient nets pouvaient, seuls, prendre part au privilège du festin. Nous savons que maintenant la purification morale remplace la purification cérémonielle : «Vous, vous êtes déjà nets, à cause de la parole que je vous ai dite» (Jean 15:3). «Dieu n’a fait aucune différence entre nous et eux, ayant purifié leurs coeurs par la foi» (Actes 15:9). C’étaient les Israélites qui, aux jours d’alors, prenaient part aux sacrifices de prospérité ; et si un Israélite était souillé par une chose impure selon la loi de Dieu, il ne pouvait manger du sacrifice, tant que durait sa souillure.

Donc les chrétiens seuls, ceux dont les coeurs sont purifiés par la foi, ayant reçu la parole avec joie, peuvent réellement rendre culte devant Dieu, ayant part à la communion des saints ; et si le coeur est souillé, la communion est interrompue. Aucune personne manifestement souillée n’a le droit de prendre part au culte et à la communion de l’Assemblée de Dieu. N’être pas un Israélite, ou n’être pas net, sont deux choses différentes. Celui qui n’était pas Israélite n’avait jamais aucune part aux sacrifices de prospérité ; il ne pouvait s’approcher du tabernacle. Qu’un homme fût souillé, ne prouvait pas qu’il ne fût point Israélite (au contraire, la discipline dont nous parlons ne s’exerçait qu’envers les Israélites) ; mais la souillure lui ôtait la capacité de prendre part, avec ceux qui étaient purs, au privilège de la communion, parce que les sacrifices de prospérité, quoique les adorateurs y participassent, appartenaient au Seigneur (Chap. 7:20, 21). Celui qui était souillé n’y avait aucun droit. Les vrais adorateurs doivent adorer le Père en Esprit et en vérité, car le Père en cherche de tels qui l’adorent. Si le culte et la communion sont par l’Esprit, il devient évident que ceux-là seuls qui ont l’Esprit de Christ, et qui en outre n’ont point contristé l’Esprit, rendant ainsi impossible, par la souillure du péché, la communion qui est par l’Esprit, peuvent y participer.

Une autre partie de l’ordonnance, relative à ce type, semblerait contredire ce que nous venons de faire remarquer, mais en réalité elle apporte plus de lumière encore sur ce sujet. Il était ordonné d’offrir des pains levés avec les offrandes qui accompagnaient ce sacrifice (7:13) : car lors même que ce qui est impur, c’est-à-dire ce qui peut être reconnu comme tel, doit être exclu, il y a toujours un mélange de mal dans notre culte même. Le levain est là (l’homme n’en peut être exempt) ; la quantité peut en être relativement minime, comme c’est le cas lorsque l’Esprit n’est pas contristé ; mais il se trouve partout où est l’homme. On offrait aussi en même temps des pains sans levain, car Christ est là ; l’Esprit de Christ est en nous, en qui il y a du levain, car l’homme est là.

Il y avait dans le culte qui nous occupe ici, une autre ordonnance importante : quand il était offert pour un voeu, le sacrifice pouvait être mangé le jour après qu’on avait offert la graisse, c’est-à-dire le sacrifice par feu à l’Éternel. Mais, lorsqu’on le présentait comme action de grâces, la chair du sacrifice devait être mangée le même jour. La pureté du service des adorateurs s’identifiait ainsi avec l’offrande de la graisse à Dieu. Il est impossible de séparer le vrai culte spirituel et la vraie communion, d’avec l’offrande parfaite de Christ à Dieu. Dès que notre culte se sépare du sacrifice, de son efficace, et de la conscience de l’infinie acceptabilité de Jésus devant le Père, il devient charnel, formel, et pour la satisfaction de la chair. Si le sacrifice de prospérité était mangé en le séparant de l’offrande de la graisse, c’était, disons-nous, un festin purement charnel, une forme de culte qui, n’ayant aucun caractère de communion avec les délices et le bon plaisir de Dieu, devenait pis qu’inacceptable, était une vraie iniquité.

Quand le Saint Esprit nous fait jouir du vrai culte spirituel, il nous introduit dans la communion avec Dieu, en sa présence ; alors, l’infinie valeur que le sacrifice de son Fils a pour lui est nécessairement présentée à notre esprit. Nous nous y trouvons associés, elle forme une partie intégrante et inévitable de notre communion et de notre culte ; nous ne pouvons être en la présence et dans la communion de Dieu sans l’y retrouver. Elle est le fondement de notre acceptation, comme elle est celui de notre communion.

Séparé du sacrifice, notre culte devient charnel ; nos prières sont alors la chose la plus triste possible, ce que l’on entend parfois appeler un don de prière (une répétition éloquente de vérités et de principes connus), au lieu d’être la communion et l’expression de nos besoins et de nos désirs par l’onction de l’Esprit ; nos hymnes ne sont plus que le charme de l’oreille, le goût musical, le plaisir que donnent des expressions poétiques : tout devient une forme charnelle au lieu de la communion dans l’Esprit. Cela est mauvais, une vraie iniquité ; l’Esprit de Dieu ne reconnaît pas ce culte, qui n’est pas en Esprit et en vérité.

Il y avait une différence dans la valeur des diverses espèces de ce sacrifice de prospérités. Offert pour un voeu, il pouvait, comme nous l’avons dit, être mangé le second jour ; s’il s’agissait d’un sacrifice d’action de grâces, il ne pouvait l’être que le premier jour seulement. Cela représente, en type, deux degrés différents d’énergie spirituelle. Quand notre culte est le fruit spontané d’un dévouement simple et sincère, il peut se soutenir plus longtemps, par le fait qu’étant remplis de l’Esprit, nous sommes dans la réalité d’une vraie communion, et notre culte peut être agréé. La saveur de ce sacrifice se maintient ainsi plus longtemps devant Dieu, qui prend part à la joie de son peuple. L’énergie de l’Esprit maintient, dans la communion, la joie du Seigneur dans les siens, joie agréable à Dieu et qu’Il peut accepter. Mais quand notre culte est la conséquence naturelle de bénédictions déjà reçues, il est certes agréable et acceptable devant Dieu, parce qu’il lui est dû ; mais il n’est pas le fruit de la même énergie de communion. Le sacrifice d’action de grâces est sans doute rendu à Dieu, dans sa communion, mais cette communion cesse après que l’hommage a été réellement rendu.

Remarquons aussi que nous pouvons commencer le culte par l’Esprit et le finir par la chair. Si, par exemple, je continue à chanter sans que l’opération réelle de l’Esprit soit en jeu, chose qui n’arrive que trop souvent, mon cantique qui, au commencement, était une vraie mélodie du coeur en l’honneur du Seigneur, finira par les sentiments agréables que donne la musique, en un mot, par la chair. Le chrétien spirituel, l’adorateur intelligent, sentira ce changement à l’instant même où il se produira. L’âme en est toujours affaiblie, mais s’habitue promptement à un culte formaliste et à la faiblesse spirituelle ; et ainsi le mal s’introduit bien vite au milieu des adorateurs, par la puissance de l’ennemi. Que le Seigneur nous garde près de lui, afin que nous jugions toutes choses en sa présence : hors d’elle, nous sommes incapables de rien juger.

Il est bon de noter soigneusement l’expression «la chair du sacrifice de prospérité qui appartient à l’Éternel» (Chap. 7:20). Le culte est au Seigneur, car ce qui dans le culte se passe dans notre coeur, ne nous appartient pas. Le Seigneur l’a mis dans nos coeurs, pour notre joie, afin que nous participions au sacrifice de Christ, à Sa propre joie en Christ. Dès que nous nous approprions le culte, nous le profanons. C’est pourquoi, ce qui restait de la chair du sacrifice devait être brûlé au feu ; c’est pourquoi, aussi, ce qui était impur *ne devait rien avoir à faire avec le culte* (v.19-21) ; de là encore, la nécessité d’associer au culte la graisse qui a fumé sur l’autel pour l’Éternel, afin que ce soit réellement Christ en nous, et ainsi la vraie communion avec Dieu, l’offrande de Christ à Dieu, dont nos âmes se nourrissent.

Souvenons-nous que tout notre culte appartient à Dieu, qu’il est l’expression de l’excellence de Christ en nous, et *ainsi* notre joie, comme par un seul et même Esprit, avec Dieu : lui dans le Père, nous en lui, et lui en nous, telle est la chaîne merveilleuse qui nous unit en grâce aussi bien qu’en gloire. Notre culte est l’expression de ce qui remplit et réjouit nos coeurs par Christ, comme lui-même, en prenant place au milieu de nous, dit : «J’annoncerai ton nom à mes frères ; au milieu de l’assemblée je chanterai tes louanges» (Ps. 22:22 ; Hébr. 2:12). Certainement il est dans la joie, lui qui sait que la rédemption est accomplie. Puisions-nous être d’accord avec lui ! Il saura guider et conduire nos louanges d’une manière agréable au Père dont l’oreille sera attentive lorsqu’il entendra cette voix nous diriger. Quelle parfaite et profonde expérience de ce qui est agréable devant Dieu doit avoir Celui qui, dans l’oeuvre de la rédemption, a présenté toutes choses selon la pensée de Dieu ! Sa pensée à lui est l’expression de tout ce qui est agréable au Père ; or il nous dirige et nous enseigne lui-même dans cette voie où, quoique faibles et imparfaits, nous sommes acceptés comme Lui. «Nous avons la pensée (la faculté intelligente, avec les pensées) de Christ».

Les «sacrifices de nos lèvres» (Hébr. 13:15 et Osée 14:2) sont l’expression du même Esprit par lequel nous offrons nos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, discernant quelle est sa volonté, bonne, agréable, parfaite : tels sont notre culte et notre service, car notre service, dans un certain sens, devrait être notre culte.

Au sacrifice de prospérité, est ajoutée la défense de manger de la graisse ou du sang (7:22-27). Cette ordonnance est bien à sa place ici, vu que les sacrifices de prospérité étaient des offrandes dont les adorateurs mangeaient une grande partie ; et d’après ce que nous avons dit plus haut, la signification de cette défense est claire : la vie et l’énergie intérieure du coeur appartiennent entièrement à Dieu. La vie est à lui et doit lui être consacrée ; elle lui appartient, à lui seul, et ne peut appartenir qu’à lui. La vie, en tant que répandue ou ôtée par un tiers, était un acte de félonie envers les droits de Dieu. De même pour la graisse : elle ne caractérise aucune des fonctions ordinaires du corps (telles que les mouvements des membres ou choses semblables), mais elle est l’expression de l’énergie de la nature elle-même et appartient par conséquent exclusivement à Dieu. Christ seul la rendit à Dieu, parce que lui seul offrit à Dieu ce qui lui était dû ; aussi l’acte de brûler la graisse, dans cette offrande et en d’autres, représente l’offrande que Christ a faite de lui-même en parfum de bonne odeur à Dieu. Mais il n’en est pas moins vrai que tout appartenait et appartient à Dieu : l’homme ne pouvait pas employer la graisse *à son usage*. Il pouvait s’en servir, lorsqu’elle provenait d’une bête morte ou tuée ; mais dès que l’homme, de sa propre volonté, ôtait la vie à un animal, il fallait qu’il reconnût le droit de Dieu, qu’il soumît sa volonté et reconnût celle de Dieu comme la seule valable.

## Chapitre 4

Nous arrivons maintenant aux sacrifices qui ne sont pas de bonne odeur ; aux sacrifices pour le péché et pour le délit. Ils se ressemblent quant à leur principe général ; mais ils diffèrent dans leur caractère et dans leurs détails, comme nous aurons l’occasion de le montrer.

Signalons d’abord un principe très important. Les sacrifices dont nous avons parlé jusqu’ici, ceux de bonne odeur, nous présentaient un trait caractéristique, savoir l’identification de celui qui les offrait avec la victime. Cette identification était exprimée par l’imposition des mains de l’adorateur sur la tête de la victime. Dans ces sacrifices, l’adorateur se présentait comme apportant une offrande ; que ce fût Christ, ou un homme conduit par l’Esprit de Christ, et identifié ainsi avec Lui en se présentant à Dieu, il venait de sa libre volonté, et était identifié, comme adorateur, avec l’acceptabilité et l’acceptation de l’offrande.

Le même principe d’identification avec la victime, par l’imposition des mains, se retrouvait dans le sacrifice pour le péché ; mais ici, celui qui offrait la victime se présentait, non comme adorateur, mais comme pécheur ; non comme étant net pour avoir communion avec le Seigneur, mais comme étant coupable ; et, au lieu qu’il fût identifié avec l’acceptabilité de la victime (quoique cela devînt vrai plus tard), celle-ci était identifiée avec le péché et la non acceptabilité de celui qui l’offrait ; elle était faite péché pour lui, et traitée en conséquence. Tel était absolument le cas, lorsque le sacrifice était purement et simplement un sacrifice pour le péché. J’ai dit : «Quoique cela devînt vrai plus tard», parce que, dans plusieurs des sacrifices pour le péché, une certaine partie des sacrifices les identifiait avec l’acceptation de Christ, qui ne pouvait jamais être perdue de vue dans Celui qui réunissait en sa personne la vertu de tous les sacrifices. La distinction entre l’identification de la victime avec le péché du coupable et l’identification de l’adorateur avec l’acceptation de la victime, marque très clairement la différence qu’il y a entre ces sacrifices, et le double aspect de l’oeuvre de Christ.

J’en viens maintenant aux détails : Il y avait quatre classes ordinaires de sacrifices pour le péché et pour le délit, puis, deux sacrifices spéciaux très importants, dont nous parlerons plus tard. Il y avait d’abord des péchés qui violaient la conscience naturelle, des choses qui devenaient mauvaises à cause des ordonnances de l’Éternel (telles que la souillure, par exemple, qui rendait l’adorateur inadmissible), ensuite d’autres choses encore qui avaient un caractère mélangé de *péché* et de *délit* et étaient désignées par ces deux noms ; en troisième lieu il y avait des torts faits à l’Éternel dans ses choses saintes ; et enfin des torts envers le prochain par manque de parole, etc. La première classe se trouve au chapitre 4 ; la seconde qui en dépend, va jusqu’au vers. 13 duchapitre 5 ; la troisième, depuis le vers. 14 jusqu’au verset 19 ; la quatrième est contenue dans les sept derniers versets de ce chapitre 5. Les deux autres exemples remarquables de sacrifice pour le péché étaient le jour des propitiations au chapitre 16, puis la génisse rousse, au chapitre 19 des Nombres ; ils demandent un examen particulier.

Les circonstances du sacrifice pour le péché étaient simples : il est évident que si le souverain sacrificateur et le peuple avaient péché, toute communion avec l’Éternel était interrompue. Il n’était plus question seulement de rétablissement de la communion individuelle, mais de rétablissement de la communion du peuple tout entier avec Dieu ; il ne s’agissait pas de la formation d’une relation avec Dieu (le jour des propitiations l’effectuait), mais durétablissement de la communion interrompue. C’est pourquoi l’on faisait, par sept fois, aspersion du sang devant le voile, pour le rétablissement parfait de cette communion, et l’on mettait aussi le sang sur les cornes de l’autel des parfums. Lorsqu’il s’agissait d’un péché individuel, la communion du peuple, en général, n’était point interrompue, mais celui qui avait péché perdait la jouissance de la bénédiction ; on faisait aspersion, par conséquent, non pas à l’autel des parfums, lieu où le sacrificateur s’approchait, mais à l’autel des holocaustes où venait le simple Israélite. L’efficace de l’offrande de Christ pour le péché est nécessaire ; mais l’offrande a été faite et accomplie une fois pour toutes, et pour toutes les fautes. La communion de l’Église comme corps d’adorateurs, quoique défectueuse et entravée, n’est pas interrompue par le péché individuel ; mais lorsque celui-ci est connu, le rétablissement de la communion devient nécessaire et le sacrifice est requis (\*). Nous savons que le Seigneur punit parfois toute la congrégation, lorsque le péché reste caché, comme nous le voyons pour Acan. «Israël a péché», dit l’Éternel, mais c’est Acan seul qui souffre quand le péché est dévoilé et jugé, puis la bénédiction revient, quoique avec beaucoup plus de difficulté qu’auparavant. La vérité est que Celui qui sait comment unir le gouvernement général avec le jugement particulier, même lorsque la fidélité générale existe, met en évidence le péché individuel, ou ne le permet pas (cas encore plus élevé et plus précieux), et, d’un autre côté, peut se servir du péché d’un individu comme moyen de châtier l’ensemble de son peuple.

(\*) Seulement souvenons-nous toujours qu’en Christ, la chose a été accomplie une fois pour toutes. Nous n’avons qu’une ombre des choses à venir, et dans certains points, comme celui-ci, un contraste, — contraste pleinement développé au chapitre 10 de l’épître aux Hébreux. Dans cette épître, cependant, ce n’est pas la restauration après la chute, mais la purification à perpétuité de la conscience, qui remplace la répétition des sacrifices. Le rétablissement de la communion après la chute se trouve en 1 Jean 2:1-2, fondé sur la présence du Juste devant Dieu, pour nous, et sur la propitiation accomplie.

Il me paraît en effet bien clair que, dans le cas dont nous venons de parler, si l’occasion du châtiment était évidemment le péché d’Acan, Israël avait montré une confiance dans la puissance humaine, qui devait être châtiée et manifestée, aussi vaine dans ses résultats que la puissance divine s’était montrée entièrement suffisante à Jéricho. Quoi qu’il en soit, les détails du sacrifice pour le péché prouvent clairement que Dieu ne laisse rien passer ; il peut tout pardonner et tout purifier, mais il ne peut rien laisser passer. Le péché, caché aux yeux de celui qui le commet, n’est point caché à Dieu ; et pourquoi l’est-il à l’homme, si ce n’est parce que la négligence, fruit du péché, a obscurci son intelligence spirituelle et sa vigilance ?

Chez ceux qui s’approchent de lui, Dieu ne juge pas du péché selon ce qui convient à l’homme, mais selon ce qui convient pour Lui. Il demeurait au milieu d’Israël ; donc Israël devait être jugé selon ce qui convenait à Sa présence : nos privilèges sont la mesure de notre responsabilité. Un homme n’admet dans sa société que les personnes qui lui conviennent, et, ce qui serait indifférence à leurs péchés, il n’y veut pas les gens vils et corrompus auxquels il convient d’en agir ainsi. Dieu profanerait-il donc seul sa présence en agissant d’une autre manière ? Tout le mal dans lequel la corruption de l’homme l’entraîne, trouverait-il sa sanction devant *Dieu*? Non ; il faut que Dieu (pour nous rendre heureux par sa présence) juge le mal, tout le mal, selon cette présence, pour l’en exclure absolument. Si la stupidité morale, qui est l’effet du péché, nous a rendus ignorants de son existence en nous, faut-il que Dieu devienne aveugle, parce que le péché nous a aveuglés, *nous* ? Faut-il que Dieu se déshonore, rende d’autres personnes malheureuses, rende universellement impossible toute joie sainte, même dans sa présence, afin de laisser le mal se faire impunément ? Non, cela est impossible, Dieu juge tout.

Dieu n’ignore rien, et le mal, si bien caché qu’il puisse être pour nous, est toujours le mal pour lui. «Toutes choses sont nues et découvertes aux yeux de Celui à qui nous avons affaire». Il peut avoir compassion, éclairer par son Esprit, préparer un moyen de s’approcher de lui, en sorte que le plus grand pécheur puisse venir à lui ; mais tout cela ne change en rien son jugement du mal : «Le sacrificateur fera propitiation pour lui, pour son erreur qu’il a commise sans le savoir ; et il lui sera pardonné. C’est un sacrifice pour le délit ; certainement il s’est rendu coupable envers l’Éternel» (Lév. 5:18, 19).

Nous avons maintenant à faire remarquer, dans les sacrifices pour le péché, certaines différences dont le détail est plein d’intérêt pour nous.

Les corps des victimes qui concernaient le peuple tout entier, ou le souverain sacrificateur (ce qui revenait au même, car, dans l’un et l’autre cas, la communion du peuple tout entier était interrompue), étaient brûlés hors du camp ; ayant été faits péché, ils étaient, comme tels, portés hors du camp ; tandis qu’il n’en était pas ainsi pour les sacrifices faits par feu et qui étaient de bonne odeur, comme nous avons eu l’occasion de le voir. La victime pour le péché était sans tare, et la graisse en était brûlée sur l’autel ; mais, le coupable ayant confessé ses péchés sur la tête de la victime, celle-ci était considérée comme portant ces péchés, et, faite péché par Dieu, était portée hors du camp. «C’est pourquoi aussi Jésus», dit l’apôtre, «afin qu’il sanctifiât le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte» (Hébr. 13:12). Il en était toujours ainsi quand le sang était porté pour le péché dans le sanctuaire.

L’un des sacrifices, dans le détail duquel je n’entrerai que plus loin, celui de la génisse rousse, en Nombres 19, était envisagé d’une manière abstraite et absolue comme péché : la victime était égorgée et brûlée, graisse et sang, et tout le reste, hors du camp, après qu’une partie seulement du sang avait été répandue à la porte du tabernacle.

Dans les trois autres sacrifices qui concernaient le peuple tout entier, les corps des victimes étaient, il est vrai, brûlés hors du camp ; mais leur rapport avec l’acceptation parfaite de Christ s’offrant lui-même, était maintenue par l’acte de brûler la graisse sur l’autel des holocaustes. Ces sacrifices nous montrent ainsi, dans sa signification parfaite, comment Il a été réellement fait péché, tout en étant Celui qui n’a pas connu le péché, et dont l’offrande, dans les plus intimes pensées de son être, et dans sa nature même a été trouvée, sous l’épreuve du jugement de Dieu, parfaitement agréable. Mais, quoique la graisse fût brûlée sur l’autel pour maintenir le caractère général et l’unité du sacrifice de Christ, tout en présentant le but de la diversité dans les types, ce sacrifice n’est point appelé une «bonne odeur à l’Éternel».

Il y avait toutefois une différence entre l’un des derniers sacrifices dont j’ai parlé, celui du grand jour des propitiations, et les deux autres sacrifices mentionnés au commencement de Lév. 4. Dans le sacrifice du grand jour des propitiations, le sang était porté au dedans du voile , car ce sacrifice était le fondement de tous les autres sacrifices, — de toute relation entre Dieu et Israël, — et rendait possible la demeure de Dieu au milieu du peuple, en sorte qu’il pût recevoir les autres sacrifices. Son efficace durait toute l’année, — pour nous, «à perpétuité», comme dit l’apôtre dans l’épître aux Hébreux. Sur ce sacrifice étaient basés tous les rapports de Dieu avec le peuple. C’est pourquoi le sang en était répandu sur le propitiatoire qui couvrait l’arche de l’alliance, afin qu’il fût toujours sous les yeux de Celui dont l’arche devenait par là le trône de grâce aussi bien que de justice. En vertu du sacrifice, Dieu demeurait ainsi au milieu du peuple, quelque léger et rebelle qu’il fût.

Telle est donc l’efficace du sang de Jésus. Il est placé pour toujours sur le propitiatoire ; à jamais efficace comme fondement de nos relations avec Dieu. Les autres sacrifices pour le péché étaient destinés à maintenir ou à rétablir la communion des personnes qui se trouvaient dans ces relations. C’est pourquoi, en Lév. 4:1-21, on aspergeait de sang l’autel des parfums, symbole de l’exercice de cette communion, tandis que le reste du sang était répandu, comme d’habitude dans les sacrifices, sur les cornes et au pied de l’autel des holocaustes, lieu du sacrifice agréé ; le corps, comme nous l’avons dit plus haut, était brûlé. Dans les offrandes pour le péché ou le délit d’un individu, la communion du peuple n’était pas directement en question, ou interrompue ; mais l’individu était privé de la jouissance de cette communion. C’est pourquoi l’autel des parfums n’était pas souillé ou rendu impropre, pour ainsi dire, à son usage ; au contraire, on en usait continuellement. Le sang de ces sacrifices était mis, par conséquent, sur les cornes de l’autel des holocaustes, qui était toujours le lieu d’accès individuel auprès de Dieu. Là, par Christ et par l’efficace de son sacrifice offert une fois, toute âme peut, individuellement, s’approcher de Dieu ; et étant ainsi acceptée, elle jouit de toute la bénédiction et de tous les privilèges dont l’Église universelle est continuellement en possession. Mais pour nous, le voile est déchiré, et quant à la conscience de péchés devant Dieu, nous sommes rendus parfaits à perpétuité. Si nous souillons nos pieds dans notre marche, le lavage d’eau, par la parole, rétablit la communion de nos âmes.

Une autre particularité des péchés individuels, était que le sacrificateur qui offrait le sang mangeait la victime. La plus parfaite identité existait ainsi entre le sacrificateur et la victime représentant le péché de celui qui l’offrait. Christ est sacrificateur et victime à la fois ; et l’acte du sacrificateur, mangeant la victime pour le péché, nous montre comment Christ en a fait *son* péché. Seulement, ce qui nous est représenté dans ce type, fut effectué d’abord en Christ, comme victime ; sa sacrificature vient ensuite.

Cet acte de manger la victime nous présente le coeur de Christ prenant notre cause, quand nous tombons ; non pas seulement le péché mis sur lui par substitution, quoique ce soit alors que son coeur a pris notre cause. Mais il prend souci de ses brebis.

Le sacrificateur n’avait pas commis le péché; au contraire, il en avait fait l’expiation par le sang dont il avait fait aspersion ; mais il s’identifiait complètement avec le péché. Ainsi, pour nous donner la plus complète consolation, Christ qui est sans tache, et qui a fait l’expiation, s’identifia avec toutes nos fautes et tous nos péchés, comme l’adorateur, dans le sacrifice de prospérités, était identifié avec l’acceptation de l’offrande. Seulement, maintenant, son sacrifice unique ayant été offert une fois pour toutes, c’est comme «avocat» auprès du Père qu’il en est occupé. Le sacrifice et l’aspersion du sang sont des faits accomplis qui ne seront jamais renouvelés, et ils sont le fondement de son service.

La graisse était brûlée sur l’autel, où le sacrificateur était identifié avec le péché, qui pesait sur celui qui offrait la victime, mais était transporté sur celle-ci. Le péché était, pour ainsi dire, perdu et ôté dans le sacrifice. Celui qui venait à Dieu, s’approchait avec la confession et l’humiliation, mais, par rapport à la coulpe et au jugement, le sacrificateur prenait le péché sur lui. L’expiation ayant été faite, le péché n’arrivait pas jusque devant le tribunal de Dieu, de manière à affecter la relation entre Dieu et celui qui avait péché. Cependant ici, c’est-à-dire sous la loi, il y avait répétition perpétuelle du sacrifice. La communion était rétablie par l’acceptation de ce dernier. Le péché qui empêchait la communion était complètement ôté, ou ne servait qu’à renouveler (le coeur étant humilié jusque dans la poussière, et annihilé devant la bonté de Dieu) la communion fondée sur la grâce, devenue infiniment plus précieuse, et établie sur le sentiment renouvelé des richesses et de la sécurité de cette médiation exposée ici typiquement. Cette médiation, Christ l’a accomplie, une fois pour toutes, à perpétuité pour nous, comme sacrifice. Il l’exerce efficacement, par rapport aux bénédictions qui en découlent, continuellement dans le ciel, non pas pour changer la pensée de Dieu envers nous, mais pour assurer, en dépit de nos misères et de nos fautes, notre communion et notre jouissance actuelles, dans la présence, la gloire, et l’amour de Celui qui ne change pas (\*).

(\*) On trouve dans le Nouveau Testament quelques points qu’il est bon de remarquer ici. L’épître aux Hébreux montre le chrétien marchant ici-bas dans la faiblesse et les épreuves, mais rendu parfait pour toujours par l’oeuvre de Christ, n’ayant plus aucune conscience de péchés, la sacrificature étant exercée, non pour rétablir la communion, mais pour nous faire trouver grâce et secours. La première épître de Jean parle de communion avec le Père et avec le Fils : chaque péché interrompt cette communion ; Christ est notre avocat auprès du Père pour la rétablir. L’épître aux Hébreux traite de l’accès auprès de Dieu, au dedans du voile, où nous entrons avec hardiesse, avec une conscience parfaite ; aussi, elle ne parle ni de chute ni de relèvement, et ne parle pas du Père. Le sujet de l’épître de Jean étant la communion, il y est question de l’état présent de l’âme. Il est si vrai que l’épître aux Hébreux nous montre notre position, que le relèvement y est présenté comme impossible après une chute. Pendant que le tabernacle était debout, on ne pouvait pas entrer au dedans du voile. Une position pareille n’était pas révélée ; la sacrificature et la communion, en tant qu’on en pouvait jouir alors, étaient comme mêlées ensemble ; le Père était inconnu.

Il reste à observer quelques circonstances intéressantes. Il est remarquable que rien n’était plus marqué du sceau de la sainteté, d’une complète et réelle séparation pour Dieu, que le sacrifice pour le péché. Dans les autres sacrifices, nous trouvons une parfaite acceptation, un parfum de bonne odeur, et quelquefois aussi nos gâteaux de pain levé y sont associés ; cependant tout avait lieu, pour ainsi dire, dans les délices que Dieu prend en ce qui est parfait et infiniment excellent, lors même que le péché et le jugement y sont représentés. Mais ici, dans le sacrifice pour le péché, la plus stricte et la plus positive sanction de sainteté était imposée (Lév. 6:19-21). Rien, dans toute l’oeuvre de Jésus, ne marquait autant son entière et parfaite séparation pour Dieu, sa sainteté positive, que l’acte de porter le péché. Celui qui n’a pas connu le péché, pouvait seul être fait péché ; et l’acte de tout prendre sur lui (acte qui dépasse notre conception, et dans lequel Dieu est parfaitement glorifié) était lui-même la plus absolue mise à part pour Dieu, que l’on puisse concevoir. C’était la consécration totale de lui-même, quoi qu’il en pût coûter, à la gloire de Dieu, qui ne pouvait, en effet, rien accepter d’autre. La victime a dû être aussi parfaite que l’acte d’offrande volontaire. Comme sacrifice pour le péché, Christ est spécialement saint ; comme sacrificateur présent devant Dieu, et faisant intercession, il est aussi «saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs, élevé plus haut que les cieux». Mais l’acte de porter le péché était si réel que celui qui conduisait le bouc Azazel (Lév. 16), avant de le laisser aller, et celui qui recueillait les cendres de la génisse rousse et répandait l’eau de séparation (Nomb. 19), étaient souillés jusqu’au soir, et devaient se laver pour rentrer dans le camp. Ainsi, ces deux grandes vérités, dans le sacrifice de Christ pour le péché, nous sont distinctement présentées en type dans les sacrifices lévitiques. Comment concevoir une plus grande séparation pour Dieu, que l’offrande faite de lui-même par Christ comme victime pour le péché? D’autre part, si Christ n’avait pas réellement porté toute l’iniquité de nos péchés, il n’aurait pas pu les ôter réellement dans le jugement de Dieu.

Bénissons à jamais le nom de Celui qui a fait ces choses ; et puissions-nous apprendre à connaître toujours davantage la perfection dans laquelle il s’est offert en les accomplissant.

Nous avons donc, au Chap. 1, Christ dans son dévouement jusqu’à la mort ; au Chap. 2, Christ dans la perfection de sa vie de consécration à Dieu ; au Chap. 3, Christ, base de la communion du peuple avec Dieu, qui mange à la même table avec eux ; et enfin, au Chap. 4, Christ fait péché pour ceux qui étaient coupables, et portant leurs péchés en son propre corps sur le bois. On trouvera que, dans l’ordonnance des sacrifices, il est surtout question de savoir quelles parties de ces sacrifices devaient être mangées, et par qui et dans quelles conditions elles devaient l’être.

Tout holocauste et tout gâteau de sacrificateur (6:16) devaient être entièrement brûlés ; c’était Christ offert tout entier à Dieu.

Une circonstance particulière à l’holocauste, c’est que le feu brûlait toute la nuit sur l’autel, et y consumait la victime, dont la bonne odeur montait ainsi jusqu’à Dieu, même dans les ténèbres où se trouvait l’homme, enseveli dans le sommeil loin de Lui. Je ne doute pas que ceci ne soit vrai pour Israël. Dieu a, par devers lui, la bonne odeur du sacrifice de Christ pendant que la nation l’oublie. Quoi qu’il en soit, le jugement de la sainte majesté de Dieu, le feu de l’Éternel, maintenant que Christ s’est offert de sa propre volonté, a pour unique effet de faire monter vers Dieu la bonne odeur de ce précieux sacrifice.

Les sacrificateurs mangeaient des autres sacrifices, du sacrifice pour le péché, et de l’offrande du gâteau. Cette dernière nous présente, comme figure générale, la manière dont les chrétiens se nourrissent de la perfection de Christ homme. Dans le sacrifice pour le péché, Christ, et même les siens, comme sacrificateurs, par la communion du coeur et par la sympathie, s’identifient avec le péché d’autrui, ou plutôt avec l’oeuvre de Christ pour le péché. C’est une oeuvre de grâce, dans laquelle ils interviennent en portant le péché sur leur coeur, selon l’efficace du sacrifice de Christ. C’est ainsi qu’ils jouissent de la grâce de Christ dans ce sacrifice. Christ entre directement dans cette oeuvre de grâce pour nous ; nous y entrons en grâce, dans ce que lui a fait. Toutefois c’est une chose solennelle que de nous occuper du péché, même en grâce. Nous ne pouvons le faire que dans le caractère de sacrificateurs, et avec le sentiment de la gravité du péché mis en regard de l’oeuvre dont il est l’objet.

Le peuple mangeait des sacrifices de prospérité, qui, bien qu’ils fussent saints, n’exigeaient pas de ceux qui y prenaient part la même proximité de Dieu. C’était la joie de la communion des fidèles, basée sur la rédemption et sur l’acceptation de Christ par Dieu. C’est pourquoi les prescriptions dont ces sacrifices sont l’objet, viennent après celles qui concernent les autres sacrifices, bien que dans l’ordre de ces sacrifices elles précèdent le sacrifice pour le péché. En effet, dans les autres sacrifices, il fallait être sacrificateur pour manger de la chair des victimes. Il y a des choses que nous faisons comme sacrificateurs , il en est d’autres que nous faisons comme simples fidèles.

## Chapitre 8

Une fois les sacrifices établis, et les règles concernant la participation à ces sacrifices données, les sacrificateurs sont investis de la sacrificature selon le commandement de l’Éternel (Chap. 8).

Aaron et ses fils sont lavés. Aaron est revêtu des vêtements de souverain sacrificateur : le tabernacle est oint avec tout ce qu’il renferme ; Aaron l’est aussi. Nous avons ici, me semble-t-il, un brillant aperçu de la manière dont l’univers est rempli de gloire. Lorsque Aaron seul est oint sans du sang, le tabernacle l’est aussi. La plénitude de puissance divine, de grâce et de gloire spirituelles en Lui, remplit de la gloire de Dieu toute la scène de la création ; autrement dit, l’énergie de l’Esprit Saint la remplit des droits et des témoignages de l’excellence de Christ. Lorsque la créature y a été mêlée, il est évident que, comme au grand jour des propitiations, il faut tout purifier et réconcilier par du sang. Cela ne détruit aucunement les droits personnels de Jésus, en grâce et en divine excellence. Tout lui appartient à ce titre aussi.

Lorsque les fils d’Aaron sont introduits, l’autel est purifié par du sang, parce qu’il ne s’agit plus seulement de l’excellence et des droits personnels de Christ. Puis, quand les fils d’Aaron sont vêtus de leurs vêtements sacerdotaux, les sacrifices sont offerts, en commençant par le taureau du sacrifice pour le péché ; puis Moïse met du sang du sacrifice sur le mou de l’oreille droite, sur le pouce de la main droite, et sur le gros orteil du pied droit d’Aaron et de ses fils ; enfin il prend de l’huile de l’onction et du sang qui est sur l’autel, et il en fait aspersion sur Aaron et ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui, d’après les directions données dans l’Exode. Le sang de Christ et l’Esprit Saint sont la base sur laquelle, associés avec lui, nous avons notre place auprès de Dieu.

## Chapitre 9

Au huitième jour (Chap. 9), l’Éternel devait apparaître et manifester qu’il acceptait les sacrifices offerts ce jour-là, en même temps qu’il faisait resplendir sa présence en gloire au milieu du peuple. C’est ce qui eut lieu. Aaron bénit d’abord le peuple en se tenant près du sacrifice ; puis Moïse et Aaron entrent dans le tabernacle, et, après en être sortis, ils bénissent le peuple. Le sens de ces deux bénédictions est celui-ci : premièrement, Christ, sacrificateur, bénit en vertu du sacrifice offert ; c’est la base de la bénédiction d’Israël en tout temps et ce qui maintient son existence comme peuple, jusqu’à ce qu’il soit béni publiquement ; puis, Christ, après être entré et demeuré un moment caché dans le tabernacle, en sort, et bénit le peuple dans le double caractère de roi et de sacrificateur. Cette seconde bénédiction aura lieu au retour de Christ ; alors l’acceptation de son sacrifice sera publiquement manifestée. La gloire de Christ apparaîtra au peuple, et cette vue en fera un peuple de vrais adorateurs.

Cette scène est du plus haut intérêt ; mais il y a une remarque à faire à ce sujet. L’Église ne s’y trouve point (bien qu’on rencontre ici des principes généraux qui s’appliquent à tous les cas des relations de Dieu avec les hommes), à moins qu’elle n’y soit représentée dans les personnes de Moïse et d’Aaron. La bénédiction descend et se manifeste : l’acceptation de la victime est mise en évidence, lorsque Moïse et Aaron paraissent devant le peuple à leur sortie du tabernacle. Il en sera ainsi pour Israël. Quand le Seigneur Jésus paraîtra et sera reconnu par ceux qui l’ont percé, l’efficace de ce sacrifice sera manifestée en faveur de cette nation.

Pour nous, la connaissance de l’efficace de ce sacrifice nous est accordée pendant le séjour du Christ au dedans du voile, ou plutôt dans le ciel même, car maintenant le voile est déchiré. Israël ne connaîtra l’acceptation du sacrifice que lorsque le Seigneur apparaîtra comme roi. Pour nous, le Saint Esprit est venu tandis que Christ est encore au dedans du voile ; nous avons donc, par anticipation, la certitude qu’il est accepté, et que nous lui sommes unis, là où il est.

Ici la manifestation a lieu dans le parvis où le sacrifice était offert, et après que Moïse et Aaron se sont rendus au lieu où Dieu s’entretenait avec le peuple ; non pas au lieu où il communiquait avec le Médiateur seulement, c’est-à-dire devant l’arche du témoignage, où le voile était ôté de dessus le visage de celui qui parlait aussi avec Dieu. Un détail tout particulier se rattache au service de ce jour-là. Il n’y eut pas, dans cette circonstance, de sacrifice dont le sang fût porté dans le sanctuaire et le corps brûlé hors du camp (\*). Un sacrifice pour le péché fut bien offert, mais du genre de ceux dont la chair aurait dû avoir été mangée par le sacrificateur (Voyez 10:17, 18). Les relations qui avaient été établies étaient comparativement extérieures. Le péché et la souillure étaient portés en entier hors du camp et ôtés ; mais il n’y avait aucun accès au dedans du voile, ni aucun chemin pour s’y approcher de Dieu.

(\*) Il n’est pas dit positivement si le bouc pour le peuple était brûlé hors du camp ; le veau pour Aaron l’était (vers. 11), quoique son sang ne fût point porté au dedans du voile (Vers. 16-18). Il est simplement dit du bélier (vers. 15) : «Et il l’offrit pour le péché, comme précédemment le veau». Le sacrifice d’Aaron semble démontrer que le caractère de la sacrificature de Christ ne met pas Israël en communion avec ce qui se trouve au dedans du voile. Le sang était mis sur l’autel dans le parvis. Les fils d’Aaron auraient dû manger le sacrifice pour le peuple, dans le sens d’une faute qu’il aurait commise étant déjà en relation avec Dieu, relation dont il avait ainsi perdu la jouissance. Le lecteur remarquera, quant au résidu d’Israël (aux cent quarante-quatre mille qui sont sur la montagne de Sion avec l’Agneau, désormais roi, autrefois homme de douleurs en Israël), qu’il est sur la terre, tout en apprenant le cantique qu’on chante dans le ciel, où lui-même ne se trouve pas pour le chanter.

## Chapitre 10

Enfin (Chap. 10), nous voyons ce qui arrive, hélas ! toujours chez l’homme. Le jour même de son établissement, la sacrificature manque en ce qui concerne la gloire de Dieu. Nadab et Abihu offrent un feu étranger ; ils agissent en hommes naturels dans leurs relations avec Dieu, au lieu de baser leur service sur l’autel des sacrifices, et ils meurent.

Les sacrificateurs ne doivent jamais, quoi qu’il advienne, abandonner leur consécration (Versets 6, 7). Ils doivent être nazaréens, séparés de tout ce qui n’est qu’excitation de la chair, être mis à part pour Dieu, et étrangers à tout ce qui tendrait à les faire sortir d’un état de recueillement en sa présence, car celle-ci anéantit la chair, afin d’exercer toute sa puissance sur les sacrificateurs. Il importe que la présence de Dieu soit ressentie dans toute sa force, et que la chair se taise devant Lui. Ce n’est qu’à cette condition qu’on peut discerner ce qui est souillé de ce qui est pur, ce qui est profane de ce qui est saint. Il est des choses permises, des joies réelles, mais qui ne se rattachent pas à la sacrificature ; des joies découlant des bénédictions de Dieu mais ne tenant pas la chair en échec, comme le fait sa présence ; car il y a toujours une certaine retenue produite sur le coeur, sur la nature et son activité, par la présence de Dieu. Or, c’est devant Lui que s’exerce la sacrificature.

## Chapitre 11

La sacrificature une fois établie, nous trouvons le discernement des choses saintes d’avec les profanes, le jugement des souillures (chap. 11 à 15), et ce qu’il y avait à faire pour la purification des personnes souillées. Ce n’est que dans la proximité de Dieu et en étant mis à part pour lui, que l’on peut avoir ce discernement. Tel est le service et le devoir constant des sacrificateurs.

En ce qui concerne les aliments, nous avons d’abord ce dont il est permis de manger. Le principe général paraît être qu’il est permis de manger de tout ce qui est pur, c’est-à-dire parfaitement en harmonie avec son élément, selon l’ordre divin (représenté ici sans doute en figure), comme les poissons qui ont des écailles. En second lieu, ce qui réunit une digestion complète à l’absence de cette énergie de volonté qui ne se laisse arrêter par rien. La réunion de ces deux conditions était nécessaire. La grossièreté qui avale avec précipitation les choses telles qu’elles se présentent, ou le défaut de fermeté tranquille, rendaient impur. Pour qu’il y ait pureté, il faut ce qui rumine et ce qui, en même temps, a le pied fendu. Parmi les oiseaux, les carnivores, les oiseaux de nuit et ceux qui ne s’apprivoisent pas, étaient défendus. Il en était de même pour ce qui se traîne sur la terre. Ces prohibitions appelaient l’Israélite à discerner, en prenant ses aliments, ce qui était impur, pour ne se nourrir que de ce qui était pur, car l’Éternel était son Dieu. «Soyez saints, car moi je suis saint».

## Chapitre 12

Le chapitre 12 nous présente le jugement de Dieu tombant sur ce qui, sans la chute, eût été joie et bénédiction. La naissance d’un homme, liée désormais au péché, rend la mère impure ; celle d’une femme la rend plus impure encore, car la femme ayant été séduite, avait été en transgression (\*).

(\*) La faiblesse de la nature déchue se rattachait à ce qui rendait impur (comp. Gen. 1:28). Tout ce qui provenait de la faiblesse même de la nature, résultat du pêché, rendait impur sous la loi. Cela est vrai aussi spirituellement. Les effets de la faiblesse de la nature sont autant de manifestations de la vie qui est dans la chair. Il en était ainsi du lépreux : la chair vive rendait impur, de même que tout autre symptôme par lequel la vie se manifestait au dehors, vie qui était devenue souillée et sur laquelle avait été prononcée la sentence de mort, lors même que la faiblesse seule était la cause de la souillure.

## Chapitre 13

La lèpre exige un peu plus de détails : elle affectait les personnes, les vêtements et les maisons. La lèpre, c’est le péché agissant dans la chair. L’homme spirituel, le sacrificateur, discerne ce qui en est. Si la chair vive se montre, l’homme est impur, la force de la chair agit. Si l’homme est tout blanc, ce n’est plus que l’effet du péché entièrement confessé, mais qui a cessé d’agir ; l’homme est net. Si le mal est encore dans la chair, la lèpre s’étend. Il importe, avant tout, d’en faire confession, et de faire cette confession avec le plein discernement spirituel et sous le jugement de Dieu, qui a mis à découvert ce qui agissait dans la nature de l’homme. L’homme se soumet comme jugé et découvert. Il n’a point part à l’assemblée de Dieu, quoique dans un sens il en fasse partie ; il est mis hors du camp.

La lèpre (le péché) se manifeste dans nos circonstances, dans ce qui se rattache à notre position, aussi bien que dans notre conduite personnelle. S’il y avait dans le vêtement d’un Israélite une tache qu’on soupçonnât d’être lépreuse, on mettait l’homme à part pour sept jours ; au septième jour, si la tache s’était étendue, on brûlait le vêtement souillé, sinon on le lavait. Si, lorsqu’il avait été lavé, la tache s’était effacée, on arrachait le morceau décoloré ; si elle ne s’était pas effacée, ou si la tache s’était étendue sur le vêtement, on brûlait le vêtement entier.

Si nous nous sommes souillés par nos circonstances, et que la souillure ne soit pas dans notre état général lui-même, nous n’avons besoin que de nous laver, et de demeurer là où nous nous trouvons ; si une partie de notre vie est essentiellement mauvaise, de sorte qu’il s’y trouve un principe de souillure qui en laisse l’empreinte après l’emploi de la Parole par l’Esprit pour la purifier, tout en étant arrêté dans ses effets sur l’ensemble de la vie, il faut abandonner toute cette partie de la vie extérieure ; si, malgré nos efforts spirituels, le mauvais effet de notre position continue encore ou s’empare même davantage de notre vie, en sorte que nous ne puissions y marcher avec Dieu, il est indispensable de quitter entièrement cette position, coûte que coûte ; si le lavage a été efficace et que le mal cesse de s’étendre, l’état général n’étant point souillé, il faut, alors, abandonner la chose particulière qui avait souillé.

Quant à la purification, le lépreux est considéré d’abord hors du camp, n’en faisant point partie. Si l’action de son mal était arrêtée au dedans de lui, il était guéri, mais n’était pas encore purifié. Ce type suppose donc que la chair, au lieu d’agir et de caractériser l’état de l’homme, est jugée et arrêtée dans son activité. Ce qui doit être rétabli est la jouissance d’une relation reconnue avec Dieu.

La première partie de la purification se rapporte donc à l’introduction du purifié dans la jouissance d’une relation reconnue avec Dieu. Elle est relative à la position hors du camp et comprend les deux oiseaux qui représentent Christ mort et ressuscité. Christ étant mort et ressuscité, l’homme aspergé de son sang est en état, pour ce qui concerne ses relations avec Dieu et les droits de Celui-ci, d’entrer dans le camp de son peuple ; alors il a part à l’efficace des moyens dont on peut user dans le camp, à ce qui se trouve au dedans, afin de se présenter comme accepté devant le tabernacle de Dieu. Il fallait prendre deux oiseaux ; il fallait que l’un d’eux fût tué par quelqu’un sur l’ordre du sacrificateur ; car, bien que le souverain sacrificateur représentât Israël au grand jour des propitiations, l’office propre du sacrificateur ne commençait jamais qu’au moment où il fallait offrir le sang, ou en faire aspersion. Cependant les deux oiseaux sont identifiés l’un avec l’autre, de sorte qu’on n’entend plus parler de celui qui était égorgé, bien que, dans l’oeuvre de la purification, l’efficace du sang soit tout. Le second passereau était trempé dans le sang du premier.

Ainsi, Christ mort ne se retrouve plus ; mais, ressuscité, il fait aspersion de son sang, comme sacrificateur, sur le pécheur impur. Le vase d’argile, plein d’eau vive, nous présente l’action du Saint Esprit, selon l’efficace toute-puissante duquel l’oeuvre de la mort de Jésus a été accomplie dans le Christ homme. «Par l’Esprit éternel, il s’est offert sans tache à Dieu» ; «Dieu a ramené d’entre les morts le grand berger des brebis, en vertu du sang de l’alliance éternelle». Le pécheur était sous l’efficace de l’oeuvre de Christ.

Maintenant, avant qu’il puisse offrir lui-même, il y a une oeuvre à accomplir sur lui : l’application de la purification. Celui qui devait être nettoyé se lavait ; c’est la purification par l’eau qui se retrouve toujours, aussi bien que celle par le sang, et qui s’effectue en vertu de la mort de Christ, envisagée comme son oeuvre pour nous, car l’eau sort de son côté percé. En outre, le lépreux lavait ses vêtements et rasait tout son poil, c’est-à-dire qu’il se débarrassait de tout ce à quoi l’impureté aurait pu s’attacher ou qui aurait été susceptible d’en être entaché. Cela fait, il entrait dans le camp. Alors commençait l’oeuvre qui avait pour objet de le mettre en communion avec Dieu, dans sa conscience.

Lorsqu’il s’agissait de consacrer ceux qui étaient reconnus quant à leurs personnes, ils étaient d’abord lavés. C’était le cas des sacrificateurs ; puis le sacrifice de Christ, présenté sous tous ses aspects, était la mesure de leur relation avec Dieu, dans tous les rapports que cette relation comporte ; tandis que, par l’effet de son efficace intérieure sur l’âme, ce même sacrifice formait la base de leur communion. Mais ici, le pécheur étant envisagé dans son péché hors du camp, il fallait commencer par rendre possibles les relations d’un pécheur avec Dieu, en en posant les bases. Or, ces bases se trouvent dans la mort et la résurrection de Jésus, figurées, dans ce type, par les deux oiseaux. Puis, une fois que le pécheur était lavé, oeuvre efficace de l’Esprit, ses relations avec Dieu pouvaient exister.

Après cela, il s’agit, pour la conscience, de réaliser toute l’efficace de l’oeuvre de Christ. Il ne suffit pas, en effet, que la personne du pécheur soit acceptée ; il faut, en outre, que sa conscience soit purifiée et qu’il acquière une connaissance de Dieu basée sur l’appréciation morale de l’oeuvre de Christ, envisagée sous toutes ses faces, de même que sur l’oeuvre excellente de la puissance du Saint Esprit. C’est là l’objet de la seconde partie de la purification du lépreux et de ce qui s’accomplissait lorsqu’il était rentré dans le camp.

Il est important de bien saisir ces deux aspects de l’oeuvre de Christ ; savoir, d’un côté, son efficace intrinsèque pour l’acceptation de la personne du pécheur ; d’un autre côté, la purification de la conscience, indispensable pour avoir communion avec Dieu selon la valeur et la perfection de l’oeuvre de Christ manifestée à la conscience comme moyen de s’approcher de Dieu, et condition morale de cette proximité avec Lui.

Examinons maintenant les actes en vertu desquels les relations du lépreux avec Dieu étaient rétablies. Le premier de ces actes est l’offrande pour le délit. Il faut d’abord que la conscience soit purifiée par le sang de Christ de tout ce dont elle est chargée, et que l’homme soit consacré à Dieu selon l’intelligence de toute la valeur de ce sang, dont il fait l’application à tous ses actes, à toute sa marche, comme à toutes ses pensées, et sur le principe de l’obéissance. C’est la purification morale de l’homme tout entier, selon le principe d’une obéissance intelligente ; c’est une justification agissant sur la conscience, et non pas seulement une règle extérieure pour un homme affranchi du péché ; c’est la puissance, c’est la lumière qui s’introduisent dans le coeur ; c’est une oeuvre morale, divine quant à sa source, et en même temps, comme résultat, un état d’âme dont l’homme en qui cette oeuvre s’accomplit, ressent l’influence dans la connaissance du bien et du mal, dont le sang de Christ est la parfaite mesure devant Dieu. S’il ne s’agissait que d’une règle à accepter, l’homme y consentirait volontiers ; mais comme il est pécheur, qu’il a manqué, il est nécessaire que la conscience intervienne en prenant une connaissance humiliante du péché, et que, pour être purifiée par la précieuse efficace du sang de Christ, elle passe par la douleur que donne le sentiment de tout ce qui est contraire à la perfection de ce sang et qui a exigé qu’il fût répandu.

C’est ainsi que l’homme est consacré ; le coeur est purifié tout premièrement dans la conscience. Les choses auxquelles il s’est laissé aller, sont en quelque sorte transportées devant ce tribunal intérieur, et il en prend une douloureuse connaissance, selon la valeur du sang précieux de l’Agneau de Dieu, lequel, sans tache et parfait en obéissance, a dû souffrir l’agonie causée par le péché dont, misérables que nous sommes, nous avons besoin d’être purifiés.

Plus tard, le coeur fait des progrès dans la puissance de sa communion, par la connaissance des objets les plus précieux pour la foi. Toutefois, même alors, il arrive de temps en temps que cette oeuvre s’opère de nouveau dans la conscience. Cela a lieu lorsqu’il reste encore dans notre nature quelque chose d’insoumis, qui n’a pas été amené captif à l’obéissance de Christ.

On mettait le sang sur l’oreille droite de celui qui venait d’être nettoyé de la lèpre, sur sa main droite et sur son pied droit, pour indiquer que ses pensées, de même que sa conduite et sa marche, étaient purifiées sur le principe de l’obéissance, et cela, selon la valeur et la sainteté du sang de Christ, de la mort absolue au péché, du dévouement absolu pour Dieu. Rien de ce qui était jugé par le sang ne devait entrer désormais dans la pensée ou se rencontrer dans la vie et dans le caractère de celui qui était purifié. Par dessus, on faisait aspersion de l’huile (signe de l’influence sanctifiante du Saint Esprit donné), non pour laver (ceci était figuré par l’eau : l’application de la Parole par le Saint Esprit), mais pour consacrer à Dieu, en connaissance et en puissance, les mouvements et les affections du coeur. L’homme tout entier était ainsi consacré à Dieu, selon l’intelligence et le dévouement pour Dieu que le Saint Esprit communique. Après cela, l’huile était versée sur sa tête, toute sa personne étant ainsi consacrée à l’Éternel. L’oeuvre était donc complètement achevée sur celui qui devait être purifié. Après cela on offrait le sacrifice pour le péché, qui avait ici pour objet d’exprimer, non seulement que le sang de Christ purifie la conscience dans le sens pratique, pour ses fautes présentes, mais encore que le péché doit être jugé dans toute sa grandeur devant Dieu, car Christ a non seulement porté nos péchés, mais a été fait péché pour nous. Ayant porté nos péchés, il agit sur nos consciences à l’égard de ces péchés ; mais dans son sacrifice, il nous fait voir aussi le péché tel qu’il est en lui-même.

Enfin, l’holocauste et le gâteau étaient offerts. Le pécheur purifié saisissait dans l’holocauste la perfection de la mort de Christ, considérée comme dévouement de lui-même à Dieu jusqu’à la mort, pour satisfaire à tous les droits de sa majesté, et comme oeuvre infiniment parfaite en elle-même ; car Jésus a pu dire : «À cause de ceci le Père m’aime, c’est que moi je laisse ma vie, afin que je la reprenne». Ce n’était point comme portant les péchés, que Christ était représenté dans l’holocauste, mais au point de vue de son dévouement et de sa gloire dans la position que le péché nous avait faite et, par conséquent, lui avait faite à lui-même, en grâce pour nous, si Dieu devait être pleinement glorifié en lui.

Dans le gâteau l’on trouvait en outre toute la perfection de la grâce de Christ dans sa vie, — l’humanité pure, sans doute, mais l’humanité pétrie dans l’huile, ayant en elle, dans sa nature, toute la force, le goût, et la saveur du Saint Esprit ; car c’est sous cet aspect que l’humanité nous est présentée ici, non pas ointe d’huile, c’est-à-dire du Saint Esprit comme puissance, mais pétrie dans l’huile, dans sa substance.

Après cela l’homme qui avait été souillé était pur.

Mais combien est importante la réalité de la réconciliation d’une âme avec Dieu, si cette réconciliation doit se rattacher à toutes les faces de l’oeuvre de Christ et de leur application à cette âme, selon ces types ; or, certainement, la réconciliation n’a pas lieu sans cela ! Hélas ! nos coeurs légers passent peut-être facilement là-dessus ! D’un autre côté, la main de Dieu opère des choses merveilleuses avec la douce facilité que donnent la puissance et la grâce parfaites. Cependant, on voit quelquefois dans les âmes (selon la sagesse de Dieu), les peines et les souffrances accompagner cette oeuvre de réconciliation, lorsque la conscience prend connaissance, en vue de la réalité des choses devant Dieu, et par Christ, de l’état du coeur, pécheur par nature et éloigné de Dieu.

Telle est la restauration de l’âme de la part de Dieu. Tout y est l’opération de la puissance divine, non seulement en ce qui concerne l’oeuvre et la résurrection de Christ, mais aussi quant à l’âme elle-même, car le cas supposé dans ce type est celui d’un homme déjà vitalement purifié. Le *sacrificateur* l’estimait déjà net ; mais le lépreux n’était pas, lui-même, restauré dans sa conscience pour être en communion avec Dieu (\*). Alors l’Esprit de Dieu repasse l’oeuvre de Christ, pour établir cette communion, et développe l’application à l’âme elle-même de cette oeuvre, ainsi que les rapports de cette dernière avec l’oeuvre et la présence de l’Esprit, soit pour la purification du pécheur, soit pour la consécration de l’homme à Dieu. Que notre Dieu nous rende attentifs à ce point ! Heureux sommes-nous que cette oeuvre soit son oeuvre, bien qu’elle se fasse en nous aussi bien que pour nous !

(\*) Cette différence est importante. Elle montre comment l’activité du péché peut être arrêtée, comment les désirs et la volonté, et, dans un certain sens, les affections, peuvent être réglés sans que la conscience le soit encore, puisque la communion n’est pas encore rétablie, ni les affections et la précieuse confiance fondée sur cette communion.

Considérons encore la lèpre dans la maison.

Dans le cas du lépreux, toutes les cérémonies prescrites pour sa purification étaient en rapport avec le tabernacle. On était encore au désert ; il était donc question de la marche du croyant dans le monde. Mais ici, l’on est supposé se trouver dans le pays de la promesse. Ce type suggère l’idée de la purification non d’une personne, mais d’une assemblée. La souillure paraît-elle dans la maison, on en arrache les pierres et l’enduit ; le témoignage extérieur est tout changé, et les individus qui ont corrompu ce témoignage sont ôtés et rejetés parmi les impurs. Si après cela le mal ne se manifeste plus, tout est guéri et la maison subsiste ; sinon, la maison est détruite en entier, car le mal est dans l’assemblée elle-même comme un tout, et il est manifeste, comme dans le cas de l’homme lépreux. Mais s’il ne s’étend plus, une fois que la pierre est arrachée, il devient évident que sa source était réellement dans cette pierre là ; et il suffit alors, pour purifier la maison, d’ôter cette pierre et de placer un nouvel enduit, réformant la marche extérieure tout entière. La purification consistait en ce que l’assemblée ôtait les méchants qui corrompaient son témoignage public, manifestation extérieure de son état. Il ne s’agissait pas, dans ce cas, de restaurer la conscience : la purification de l’assemblée repose sur l’efficace primitive de l’oeuvre de Christ, qui la rend agréable à Dieu.

L’apôtre Paul, dans ses épîtres adressées à des assemblées, dit : Grâce et paix ! Lorsqu’il écrit à des individus, il ajoute : Miséricorde. L’épître à Philémon paraît faire exception ; mais c’est qu’avec Philémon l’Assemblée était comprise.

Quand les vêtements sont entachés de lèpre, il est question, non pas de purifier la personne, mais de la dégager des circonstances qui la souillent. La maison souillée de lèpre est présentée comme un cas à part, relatif au séjour dans le pays de promesse, et non à la marche dans le désert. Dans l’application, la même distinction se reproduit, je n’en doute pas. L’assemblée est dans le pays de promesse ; l’individu marche dans le désert, mais il peut s’y trouver des pierres qui corrompent la maison.

## Chapitre 15

Ensuite d’autres cas sont mentionnés qui se rattachent à la faiblesse de la nature et montrent que, quelle que soit l’excuse qu’on puisse tirer de cette faiblesse, ou quelque inévitable qu’elle puisse être dans son caractère, *tout ce qui est de la chair, de la nature,* souille, aux yeux de Dieu, en vertu de ce que le péché est entré. Quelque inévitable que puisse être ce résultat, il est la manifestation d’un état honteux, puisqu’il consiste dans la nature déchue, nue, et pécheresse.

On voit pourtant que, tout honteux qu’il soit, le cas est censé moins grave moralement que la lèpre. Dans celle-ci, il y avait manifestation d’une corruption positive, existant antérieurement dans la nature et admise dans le coeur, en sorte qu’un long procédé était nécessaire pour purifier la conscience. Dans le cas dont il s’agit, au contraire, il n’était besoin que de se laver une fois et d’offrir une simple offrande pour le péché ; cela fait, on était en état, en offrant son holocauste, d’entrer dans la communion de Dieu, par la bonne odeur de Christ.

## Chapitre 16

Après avoir pourvu à ce qui était nécessaire pour ôter les souillures du milieu du peuple et opérer, quand elles étaient possibles, les purifications dont nous avons parlé, nous trouvons la révélation des moyens dont Dieu voulait se servir pour purifier son sanctuaire, entouré d’un peuple qui le souillait, et pour faire l’expiation des péchés du peuple lui-même.

Les ordonnances relatives à ce sujet présentent, dans leur ensemble, deux grandes idées : la première, que l’expiation avait pour but de maintenir la relation du peuple avec Dieu, malgré les péchés dont il se rendait coupable ; la seconde, implicitement renfermée dans les difficultés qui entouraient l’entrée d’Aaron dans le lieu très saint, et formellement exprimée dans l’épître aux Hébreux, témoignait que, sous l’économie d’alors, le chemin des lieux saints n’était pas encore ouvert.

Il est important d’examiner le chapitre 16 sous ces deux rapports, car il est le seul qui traite ce sujet, et contienne la mention de ce qui se faisait dans le jour solennel des propitiations. Le sacrifice de Christ, considéré comme fondement de la rédemption, en tant qu’il satisfaisait à la justice de Dieu contre le péché, était typifié par la pâque. Mais ici, il s’agissait de s’approcher de Dieu qui se révélait sur son trône, de nettoyer les souillures, d’ôter les péchés, et de purifier la conscience de ceux qui voulaient, en effet, s’approcher de Lui. Or, bien que cette figure présente les moyens de s’approcher de Dieu, ses détails montrent suffisamment que le but n’était pas alors réellement atteint.

Voici l’idée générale de l’efficace de ce sacrifice. Le souverain sacrificateur s’approchait personnellement, remplissant le lieu très saint de parfum. Ainsi Christ entre personnellement avec le parfum exquis de ce qu’il est pour Dieu. Le lieu de la présence de Dieu en est rempli.

L’expression : «afin qu’il ne meure point», exprime la nature absolument obligatoire de tout ce qui est accompli en Christ. Personnellement, il paraît devant Dieu comme un parfum répandu, lié au feu de l’autel, c’est-à-dire au jugement et à la mort, lesquels ne produisent qu’une parfaite bonne odeur pour Dieu. Ce n’est pas du sang pour d’autres, mais du feu pour l’épreuve de sa perfection, non pas pour purifier, mais pour faire monter devant Dieu l’odeur de cet encens. Ensuite le sacrificateur prenait du sang dont il faisait aspersion sur le propitiatoire et devant le propitiatoire. La propitiation était faite selon l’exigence de la majesté du trône de Dieu lui-même ; la pleine satisfaction donnée à sa majesté rendait propice le trône de *justice,* en faisait un lieu d’acceptation ; la grâce avait son libre cours, et l’adorateur, lorsqu’il s’approchait, trouvait le sang sur le trône, et même en témoignage *devant* le trône.

Ensuite, le souverain sacrificateur nettoyait le tabernacle, l’autel, et tous les objets qui en dépendaient. Ainsi, en vertu de l’aspersion de son sang, Christ réconciliera toutes choses, ayant fait la paix par le sang de sa croix. Il ne pouvait y avoir de culpabilité, ni dans le tabernacle, ni dans l’autel ; mais Dieu en nettoyait les souillures, pour ne pas les avoir sous les yeux.

En troisième lieu, le souverain sacrificateur confessait les péchés du peuple sur le bouc Azazel ; envoyé dans une terre inhabitée, il portait tous les péchés loin de Dieu, afin qu’ils ne se retrouvassent plus. Dans ce dernier acte, l’idée de substitution est présentée de la manière la plus nette.

L’ensemble du type présente trois vérités, savoir : le sang sur le propitiatoire, la réconciliation de toutes choses, et les péchés confessés et portés par un autre. Le même ordre se retrouve en Coloss. 1 : La paix faite ; la réconciliation de toutes choses par Christ ; et, en parlant des croyants : «Il vous a maintenant réconciliés dans le corps de sa chair, par la mort».

Il est évident que, bien que le bouc Azazel fût renvoyé vivant, il était identifié, quant à l’efficace de l’oeuvre, avec la mort de l’autre bouc. Seulement, l’idée des péchés bannis éternellement de la mémoire est ajoutée à la pensée de la mort. D’un côté, par la mort de la victime, la gloire de Dieu était établie et ses droits revendiqués ; de l’autre, il y avait la substitution du bouc Azazel, du Seigneur Jésus, dans sa précieuse grâce, aux pécheurs dont il avait pris la cause en main ; le substitut, ayant porté leurs péchés, leur délivrance était pleine, entière et finale. Le premier bouc était le lot de l’Éternel ; il s’agissait de Son caractère et de Sa majesté ; le second était celui du peuple : il représentait définitivement le peuple dans ses péchés.

Il est important de bien distinguer ces deux aspects de la mort du Sauveur, dans le sacrifice expiatoire accompli par lui. Il a glorifié Dieu, et Dieu agit selon la valeur de ce sang envers tous (\*) ; il a porté les péchés de son peuple, et le salut de son peuple est accompli. Dans un certain sens, c’est le premier de ces deux aspects qui est le plus important. Le péché étant intervenu, la justice de Dieu aurait pu, il est vrai, se défaire du pécheur ; mais alors, où auraient été son amour et ses conseils de grâce? où auraient été le pardon, et le maintien même de sa gloire selon sa vraie nature qui est amour, car il est amour en même temps qu’il est juste et saint ?

(\*) Voyez Jean 13:31-32, et 17:1, 4. Cela ne justifie pas seulement l’homme, mais lui donne le droit de se glorifier.

Je ne parle pas ici du salut des personnes, mais de la propre gloire de Dieu. La mort parfaite de Jésus, son sang placé sur le trône de Dieu, a établi et mis en évidence, comme aucune création n’aurait pu le faire, tout ce qu’est Dieu, toute sa gloire (car il a subi la sentence de mort), sa vérité, sa majesté (car son Fils s’est soumis à tout), sa justice contre le péché, son amour infini. Dieu, dans cette mort, a trouvé moyen d’accomplir ses conseils de grâce en maintenant entière la majesté de sa justice et de sa dignité divine, car qu’est-ce qui aurait pu les glorifier comme l’a fait la mort de Jésus ?

Aussi ce dévouement de Jésus, du Fils de Dieu, à la gloire de son Père, son consentement à être entièrement anéanti, même jusqu’à la mort, pour que Dieu fût maintenu à la pleine hauteur de ses droits, a fourni un objet à l’amour de Dieu, de la liberté à son action. C’est pourquoi Jésus dit : «J’ai à être baptisé d’un baptême ; et combien suis-je à l’étroit jusqu’à ce qu’il soit accompli !» Son coeur, plein d’amour, était refoulé, dans sa manifestation, par le péché de l’homme qui n’en voulait pas ; mais, par l’expiation, il pouvait s’épancher sans entrave envers le pécheur, dans l’accomplissement de la grâce de Dieu et de ses conseils. Jésus lui-même avait, pour ainsi dire, des droits à cet amour, position dans laquelle nous sommes placés par la grâce, et que rien n’égale. *«À cause de ceci* le Père m’aime, c’est que moi je laisse ma vie, afin que je la reprenne».

On parle avec révérence de telles choses, mais il est bon d’en parler, car en elles se trouvent établies et manifestées la gloire de notre Dieu et celle de Jésus Christ qu’il a envoyé. Il n’est pas un attribut, pas un trait du caractère de Dieu qui ne soit pleinement manifesté et pleinement glorifié dans toute sa perfection, par ce qui a été accompli entre Dieu lui-même et Jésus. Que dans ce même sacrifice nous ayons été sauvés, achetés, et que nos péchés aient été expiés selon les conseils de la grâce de Dieu, c’est, j’ose le dire, quelque précieux et important que cela soit pour nous, la partie inférieure de cette oeuvre, si quelque chose peut être appelé inférieur, là où tout est parfait. L’oeuvre est parfaite en elle-même, de quelque côté qu’on l’envisage, mais son objet — nous pécheurs — est cependant d’un ordre inférieur au maintien du caractère et de la gloire de Dieu lui-même.

Maintenant que nous avons un peu considéré les grands principes, nous pouvons examiner les circonstances particulières.

On aura remarqué qu’il y avait deux sacrifices : l’un pour Aaron et sa famille, l’autre pour le peuple. Aaron et ses fils représentent toujours l’Église, non point dans le sens de corps, mais comme compagnie de sacrificateurs. Ainsi nous trouvons, dans le jour même des propitiations, la distinction entre ceux qui forment l’Église, et le peuple terrestre qui forme le camp de Dieu sur la terre. Les fidèles ont leur place hors du camp, où leur Chef a souffert, comme victime pour le péché. Comme conséquence, leur place est en la présence de Dieu, dans les cieux, où leur chef est entré. Être hors du camp ici-bas correspond à une part céleste là-haut (\*). Ce sont les deux positions bénies du Christ. Si l’Église professante prend la position du camp ici-bas, la place du *croyant* est toujours en dehors. C’est bien du reste ce que l’Église a fait ; elle s’en vante en judaïsant. Il faudra bien qu’Israël finisse par se reconnaître dehors, pour être sauvé et rentrer par grâce, parce que le Sauveur, qu’il a méprisé dans son jour d’aveuglement, a porté en grâce tous ses péchés comme nation, lui qui mourut pour cette nation. Nous, chrétiens, nous anticipons cette position pendant que Christ est dans le ciel. Mais, avant que le Résidu d’Israël soit ainsi rétabli en grâce, les désirs de son coeur seront ramenés vers l’Éternel. Il ne réalisera la puissance du sacrifice que lorsqu’il aura regardé au Christ qu’il a percé, et en aura mené deuil. Aussi ce jour était-il établi comme un jour où chacun devait affliger son âme, sous peine d’être retranché.

(\*) Pour celui qui comprend l’efficace du sacrifice de Christ pour le péché, il n’y a que ces deux points : être hors du camp, ou être dans le ciel. Les corps des bêtes, dont le sang était porté dans le sanctuaire pour le péché, étaient brûlés hors du camp. «Sortons donc, » dit l’apôtre. Il nous faut être ici-bas hors du camp, séparés de toute idée d’un peuple établi sur la terre ou pour la terre, ou être dans le ciel où notre Souverain Sacrificateur est «entré avec son propre sang». Ceci se rattache à la personne du souverain sacrificateur. En tout cas, comme fondement du salut, le sang a dû être mis sur le propitiatoire ; mais la part du chrétien est avec le souverain sacrificateur ; il entre au dedans du voile dans le ciel où Christ se trouve, ou bien s’identifie avec lui comme rejeté sur la terre, victime de propitiation.

De plus, ce jour des expiations supposait que l’état de choses où se trouvait le peuple dans le désert, le rendait incapable d’être en relation avec Dieu pleinement manifesté. Dieu l’avait racheté, lui avait parlé ; mais le coeur d’Israël, c’est-à-dire de l’homme le plus favorisé, n’était pas capable, dans son état naturel, de se maintenir dans une telle position. Israël avait fait le veau d’or, et Moïse avait mis un voile sur son visage ; Nadab et Abihu avaient offert un feu étranger sur l’autel de Dieu, un feu qui n’avait point été pris sur l’autel des holocaustes. Le chemin du lieu saint était fermé ; il était défendu à Aaron d’y entrer habituellement. Il n’y est jamais entré dans ses vêtements de gloire et de beauté ; et, lorsqu’il y entrait, ce n’était point pour être dans la communion de Dieu, mais pour accomplir la purification des souillures du peuple au milieu duquel Dieu avait fait sa demeure. Le jour des propitiations n’était établi qu’avec la défense d’entrer à chaque instant dans le lieu saint, et l’Esprit nous fait remarquer que son institution est postérieure à la mort des fils d’Aaron. Aaron ne s’y présente qu’avec un nuage d’encens, afin de ne pas mourir. La grâce pourvoyait ainsi à ce que le peuple ne pérît point à cause de ses souillures ; mais l’Esprit de Dieu signifiait par là que le chemin du lieu très saint n’était pas encore manifesté.

En quoi *notre* position actuelle diffère-t-elle de celle-ci ? Le voile est déchiré, et nous entrons dans le lieu très saint comme sacrificateurs en toute liberté, par le chemin nouveau et vivant, au travers du voile, c’est-à-dire de la chair de Christ. Nous y entrons sans conscience de péché, parce que le coup qui a déchiré le voile pour manifester dans son entier la gloire et la majesté du trône, ainsi que la sainteté de Celui qui y est assis, a simultanément ôté les péchés qui nous auraient rendus incapables d’y entrer ou de regarder au dedans. Bien plus, nous y sommes assis en Christ notre Chef, Tête de son corps, l’Église.

En attendant, Israël est dehors. L’Église est vue dans la personne de Christ, souverain sacrificateur, et toute cette économie est pour Israël le jour des propitiations, pendant lequel le souverain Sacrificateur est caché au dedans du voile. Le voile, qui cachait la signification de toutes ces figures, est maintenant ôté en Christ, de sorte que nous avons une pleine liberté par l’Esprit ; mais le voile est resté sur le coeur d’Israël. À la vérité, Christ plaide leur cause au dedans du voile par le sang qu’il présente ; mais ils n’en ont point encore reçu le témoignage au dehors, et leur conscience n’est point affranchie par la connaissance que leurs péchés ont été emportés pour toujours dans une terre inhabitée où ils ne seront jamais retrouvés.

Notre position proprement dite est au dedans du voile, dans la personne d’Aaron, le sang étant sur le propitiatoire. Nous ne sommes pas seulement justifiés par le bouc Azazel, comme étant dehors : cela a été fait, et une seule fois pour toujours, car le voile n’est que sur le coeur d’Israël ; il n’est plus entre nous et Dieu. Mais nous sommes entrés au dedans du voile avec le souverain sacrificateur, en tant que nous lui sommes unis : nous n’attendons pas, pour jouir de l’efficace de cette oeuvre, qu’il sorte du tabernacle, et qu’il revienne, tandis que ce ne sera qu’au retour du vrai Aaron, qu’Israël recevra les bénéfices du pardon, quoique ce pardon dont il est l’objet soit le même que celui qui nous est acquis. C’est pourquoi le sacrifice d’Aaron et de ses fils était caractérisé par le sang placé sur le propitiatoire, et par l’entrée d’Aaron en personne au dedans du voile.

Mais l’Église est composée de personnes vivant ici-bas et ayant commis des péchés. Ainsi, vues dans le monde, ces personnes rentrent, quant à leur conscience, dans la catégorie du peuple du dehors, comme Aaron lui-même, en tant qu’individu non typique, et leur conscience est purifiée par la certitude que Christ a porté tous leurs péchés en son corps sur le bois. Mais, en réalité, notre position est au dedans du voile, selon la valeur du sang de Christ et la parfaite acceptation de sa personne.

Il en est de même quant à l’attente de Christ. Si je me considère comme un homme responsable sur la terre, j’attends Jésus pour que toutes choses soient délivrées du joug qui pèse sur elles, et qu’il soit mis fin à toute souffrance comme à toute puissance du mal ; de même personnellement, comme serviteur, j’attends de recevoir, lorsqu’il apparaîtra, le témoignage de son approbation comme Maître, en présence de tous. Mais si je regarde à mes privilèges, comme membre de son corps, je pense à ma réunion avec Lui dans le ciel, et je sais que je l’accompagnerai lorsqu’il reviendra et qu’il apparaîtra dans sa gloire.

Il est bon de faire cette distinction, car il y aurait sans cela confusion dans nos pensées et dans l’emploi de bien des passages.

La même chose est vraie quant à la religion personnelle de chaque jour. Je puis me considérer comme uni à Christ : assis en lui dans les lieux célestes, jouissant de tous les privilèges dont il jouit lui-même devant Dieu son Père, et uni à lui, la Tête du corps. Je puis également reconnaître que je suis une pauvre créature faible, marchant individuellement sur la terre, ayant des besoins, des tentations à surmonter, commettant des fautes, et voir Christ en haut pendant que je suis en bas, Christ qui comparaît tout seul devant le trône pour moi. Je suis heureux dans ce cas d’avoir auprès de Dieu Celui qui est parfait, mais qui a fait l’expérience de mes maux ; qui n’est plus dans les circonstances où je me trouve, mais auprès de Dieu pour moi qui les traverse. Telle est la doctrine de l’épître aux Hébreux (\*), tandis que l’union de l’Église avec Christ se trouve plus particulièrement enseignée dans celle aux Éphésiens.

(\*) La différence entre l’épître aux Hébreux et 1 Jean 2 est celle-ci : dans l’épître de Jean il est question de communion, et Christ est notre Avocat auprès du Père. Le péché interrompt cette communion ; mais l’intercession de Christ comme Avocat est fondée sur la justice et la propitiation. Dans l’épître aux Hébreux, il s’agit d’accès auprès de Dieu : nous sommes rendus parfaits à perpétuité, et nous avons hardiesse pour entrer dans le lieu très saint. Il n’est donc pas question de péché, mais de miséricorde et de grâce pour avoir du secours au moment opportun.

## Chapitre 17

Après cette instruction toute particulière relative au jour des propitiations, nous trouvons des directions qui ont pour objet non d’opérer la purification de souillures déjà contractées, mais de préserver, soit le peuple, soit le service des sacrificateurs, des souillures auxquelles ils sont exposés. Le chapitre 17 a pour but de montrer Israël comme un peuple saint consacré à Dieu, et de les garantir de tout ce qui le déshonorerait dans leurs relations avec lui, et eux-mêmes dans leurs relations avec d’autres. La vie appartient à Dieu ; et lorsqu’on l’ôte, il faut qu’elle soit offerte en sacrifice, en sacrifice à Dieu, cela va sans dire. Le sang doit être répandu, la graisse brûlée sur l’autel. Ainsi l’égarement secret du coeur vers les démons était empêché ; les droits de Dieu à la vie, et la vérité du sacrifice, ces principes d’importance vitale, étaient maintenus. De cette manière, Dieu et la relation de l’homme avec lui étaient reconnus et honorés.

## Chapitre 18

L’objet du chapitre 18 est d’empêcher que le peuple ne se déshonore dans les choses qui tiennent à la nature même, et de le maintenir tel qu’il devrait être dans cet ordre de relations. *L’homme* ne devrait pas se déshonorer *lui-même ;* mais n’ayant pas honoré Dieu, il a été abandonné pour déshonorer son propre corps (comp. Rom. 1). Le peuple de Dieu, ayant été amené à Lui, est instruit en conséquence. Il était séparé du mal du monde hors duquel il avait été appelé, et de la dissolution éhontée dans laquelle Satan plongeait l’homme devenu son jouet. Les statuts et les jugements de l’Éternel devaient le guider : l’homme éprouvé par eux et qui les suivrait, aurait la vie.

## Chapitre 19, 20

Les chapitres 19, 20, nous conduisent un peu plus loin. Le peuple devait être saint, car l’Éternel était saint. Le chapitre 19 considère les choses plutôt du côté du bien, quoiqu’il mette en garde contre tout ce qui était profane, ou qui profanait les choses saintes : il enseigne au peuple tout ce qui est bon, aimable et convenable, à l’égard de divers détails de sa conduite, soit dans les relations individuelles de ses membres les uns avec les autres, soit quant à certains dangers auxquels l’exposait sa marche au milieu des circonstances de chaque jour, car il avait affaire avec Dieu, et l’Éternel était son Dieu. Le peuple de Dieu devait, dans tous ses rapports, avoir une conduite digne de la relation qu’il soutenait avec Lui, et comprendre même selon Dieu ce qui convenait à l’homme, et cela dans toutes les positions où il pouvait se trouver placé. Ainsi, quoiqu’il ne soit pas question ici de sacrificature, nous voyons maintenue, d’une manière pratique, la relation du peuple avec Celui qui demeurait au milieu d’eux et duquel ils s’approchaient en se gardant de souillures, indignes de ceux qui se trouvaient dans cette relation. C’est ici que nous trouvons le précepte d’aimer notre prochain comme nous-mêmes. Le chapitre 20 met plus en garde contre le mal et la corruption qui existaient au milieu des nations. Dans ces deux chapitres, Israël est appelé à être saint : dans le chapitre 19 plutôt en conformité avec le caractère de Dieu, dans le chapitre 20 pour se garder des idoles et du mal, parce que l’Éternel avait sanctifié le peuple pour lui-même ; ce chapitre 20 insiste sur la pureté, afin qu’elle soit observée sous tous les rapports.

## Chapitre 21

Le chapitre 21 présente spécialement la conduite et les conditions requises des sacrificateurs, en tant que mis à part pour l’Éternel. Cette relation étant plus intime supposait une conduite qui fût en harmonie avec elle. Tout dans l’état du peuple devait être propre pour la présence de Dieu. Il en est de même pour nous.

## Chapitre 22

S’il y avait par faiblesse ou par négligence, quoi que ce soit qui fût incompatible avec la proximité que la position des sacrificateurs leur donnait auprès de Dieu, ils devaient s’abstenir de la jouissance de ce qui appartenait à cette position. Il est aussi question, dans ce chapitre, des choses dont les sacrificateurs et ceux de leurs familles qui continuaient d’en faire partie pouvaient seuls manger, dans leur séparation sacerdotale. C’est ce qui a lieu également pour nous : il est une partie de la nourriture spirituelle, de la connaissance du Christ offert à Dieu, dont on ne peut se nourrir qu’autant que, par la puissance de l’Esprit, le coeur est réellement mis à part pour Lui. Les offrandes elles-mêmes devaient être pures et dignes de Dieu à qui elles étaient présentées, elles devaient être en rapport avec un sentiment vrai, tant de sa majesté, que de l’excellence de nos relations avec Lui. Tout cela, en effet, se trouve en Christ. Aucune dureté du coeur naturel n’est permise ; il faut la sainteté. Dans ce qui est lié avec notre propre joie devant Dieu, la sainteté doit être maintenue dans les offrandes.

Au chapitre 20, où les pratiques brutales et superstitieuses de l’idolâtrie, dans lesquelles Satan avait plongé l’homme, sont défendues au peuple, avec l’ordre de se garder de l’impureté qui y était inévitablement attachée et à laquelle l’influence du démon donnait pleine licence, nous avons cette belle et simple exposition du principe qui devait les diriger à cet égard : «Vous vous sanctifierez et vous serez saints, *car moi, je suis* l’Éternel, votre Dieu ! Et vous garderez mes statuts, et vous les ferez. Moi je suis l’Éternel qui vous sanctifie». Les Israélites sont tenus à la sainteté et à se sanctifier dans le sens pratique, parce qu’ils sont dans la maison, et que le Maître de la maison est saint. La sanctification supposait qu’ils étaient avec Dieu dans une relation reconnue, et Dieu exige que les gens de sa maison soient purs, selon sa pureté.

Sa Parole, par conséquent, devait être leur règle. Ils devaient lui obéir dans *ses* directions, car c’était lui qui les mettait à part pour Lui-même. C’est ici un enseignement très instructif et qui nous donne la base de toutes nos pensées sur ce sujet. Si quelqu’un est dans ma maison, je veux qu’il observe la propreté, par cela seul qu’il est chez moi ; de ceux de dehors, je n’ai pas à m’occuper. C’était l’Éternel qui les mettait à part pour le but dont nous parlons.

Il y a, en outre, des instructions intéressantes au sujet de ce que les sacrificateurs devaient manger ; mais nous les retrouverons dans le livre suivant, et c’est là que nous les considérerons.

## Chapitre 23

Nous en sommes arrivés maintenant aux fêtes (chap. 23) : c’est l’année révolue (\*) des conseils de Dieu envers son peuple, et le repos qui était l’objet de ces conseils.

(\*) J’ajoute, pour faire comprendre cette expression, que le mot hébreu traduit par Fête, signifie une époque désignée, et qui revenait, par conséquent, lorsque l’année était révolue. La série des fêtes embrassait toute l’année, en tant qu’elles se succédaient régulièrement pendant son cours.

Par conséquent, il y avait *sept* fêtes, nombre de perfection bien connu dans la Parole : le Sabbat, la Pâque et les Pains sans levain, les Premiers fruits de la moisson, la Pentecôte, les Trompettes au septième mois, le jour des Propitiations, et la fête des Tabernacles. Si l’on veut séparer le Sabbat et ne pas le comprendre dans cette énumération, on distinguera la Pâque d’avec les Pains sans levain qui compléteraient le nombre sept. Je dis cela, non pour conserver ce nombre, mais parce que c’est de cette manière que procède le chapitre : après avoir compté le Sabbat parmi les autres fêtes, il reprend une seconde fois et donne à celles-ci, sans le Sabbat, le nom de *Fêtes solennelles.* En effet, le sabbat était bien une fête dans un sens ; mais, dans un autre, il était le repos préfiguré pour le temps où tout sera terminé (\*). Les fêtes, donc, présentent en général l’ensemble des bases sur lesquelles Dieu a établi ses relations avec son peuple, les principes d’après lesquels il l’a rassemblé autour de Lui, en accomplissant sur la terre ses voies à son égard. Sous d’autres rapports, leur portée était plus grande que cela ; mais c’est sous ce point de vue qu’elles sont considérées ici. Les circonstances et les faits qu’elles représentent sont envisagés au point de vue de leur accomplissement sur la terre.

(\*) Dans ces fêtes, Dieu rassemblait le peuple autour de lui en saintes convocations. Les fêtes solennelles étaient donc le rassemblement du peuple de Dieu autour de Lui, et les détails dont elles se composaient représentaient ses voies pour ce rassemblement. De là, la distinction faite dans ce chapitre.

Le sabbat, le repos de Dieu, sera évidemment le grand rassemblement de son peuple autour de Lui, comme centre de paix et de bénédiction, de sorte qu’il est à bon droit une fête solennelle, une sainte convocation ; mais, évidemment aussi, il est distinct des moyens et des opérations destinés à rassembler le peuple ; c’est ce qui fait que nous le trouvons, au commencement, énuméré parmi les fêtes solennelles ; mais après, au verset 4, l’Esprit de Dieu commence de nouveau et donne les têtes solennelles comme embrassant l’ensemble des voies de Dieu pour le rassemblement de son peuple, en omettant le Sabbat. Dans le dénombrement des fêtes, on peut considérer la Pâque et celle des Pains sans levain comme n’en faisant qu’une, car elles se célébraient à la même époque, ou bien les envisager comme deux fêtes distinctes, quand on met à part le Sabbat. Ces deux manières se trouvent dans la Parole.

On peut les diviser encore d’une autre manière, en prenant ces mots : «Et l’Éternel parla à Moise (\*), pour titre de chaque partie du sujet .

(\*) Il est bon de faire remarquer en passant que cette formule fournit dans tout le Pentateuque la vraie division des sujets. Quelquefois les directions sont adressées à Aaron, ce qui suppose des relations intérieures basées sur la sacrificature ; quelquefois elles sont adressées à Moise et à Aaron collectivement, et, dans ce cas, elles n’ont pas pour objet d’établir des relations, mais bien de régler l’exercice de fonctions déjà établies. Ainsi, nous avons vu au Lévitique 10, pour la première fois, je crois, cette expression : «L’Éternel parla à Aaron» , et au 11° : «L’Éternel parla à Moise et à Aaron», parce que, bien que ce dernier chapitre contienne des commandements et des ordonnances donnés pour la première fois, il y est question du discernement avec lequel devait s’exercer la sacrificature, en vue des relations déjà existantes entre Dieu et le peuple. Ces principes généraux aideront à saisir la suite des communications que Dieu a faites à son peuple (Voyez chap. 13). Le chap. 14, jusqu’au vers. 32, contient des ordonnances qui règlent ce que la sacrificature doit simplement faire ; au vers. 33, nous retrouvons l’exercice du discernement sacerdotal.

l° Sabbat, Pâque et Pains sans levain (vers. 1-8) ; 2° Premiers fruits et Pentecôte (vers. 9-22) ; 3° Trompettes (vers. 23-25) ; 4° Jour des Propitiations (vers. 26-32) ; 5° Tabernacles (vers. 33 jusqu’à la fin). Cette dernière division nous fournit la distinction morale des fêtes, savoir des voies de Dieu telles qu’elles y sont renfermées. Mais considérons-les un peu plus en détail.

Le Sabbat est présenté tout d’abord, parce qu’il est le but et le résultat auquel aboutiront toutes les voies de Dieu. La promesse nous est faite d’entrer dans son repos. Le Sabbat est bien une fête à l’Éternel ; mais celles qui présentent les voies de Dieu qui ont pour objet de nous conduire au repos, recommencent au vers. 4, comme nous l’avons fait remarquer (comp. les vers. 37 et 38). Cette distinction une fois signalée, nous pouvons reprendre le sujet, en envisageant le Sabbat (\*), la Pâque et les Pains sans levain, comme faisant un ensemble (vers. 1-8). De ces deux-ci, les Pains sans levain étaient proprement appelés *la Fête* ; la Pâque était le sacrifice sur lequel la fête était fondée, comme le dit l’Apôtre : «Notre pâque, Christ, a été sacrifiée: c’est pourquoi célébrons la fête, non avec du vieux levain».

(\*) J’ajouterai ici quelques mots au sujet du sabbat, en les soumettant aux pensées spirituelles de mes frères. Il est bon d’être soumis à la Parole. Premièrement, le sabbat renferme l’idée de participation au repos de Dieu. Cette participation est le privilège de son Peuple. À ce privilège, le coeur du croyant tient de toute sa force, quel que soit le signe que Dieu y ait attaché (Héb. 4). Dieu l’avait établi dès le commencement, sans qu’il y ait apparence que l’homme y ait pris aucune part ; l’homme ne travaillait pas dans la création, ni n’était placé dans le jardin d’Éden pour le cultiver dans la peine et le labeur ; il n’avait qu’à en jouir sans interruption. Toutefois, le jour du repos a été sanctifié dès le commencement. Plus tard, le sabbat fut donné comme mémorial de la délivrance d’Egypte (Deut. 5:15) ; et les prophètes insistent spécialement sur ce point-ci, que le sabbat était donné comme un signe de l’alliance de Dieu (Ézéch. 20 ; Ex. 31:13). C’était tout simple : le sabbat n’était que les arrhes de ce qui était renfermé dans cette Parole : «Ma face ira, et je te donnerai du repos» (Ex. 33:14 ; 31:13 ; Lév. 19:3). Il était le signe par lequel Dieu donnait à connaître qu’il s’était sanctifié ce peuple (Ézéch. 20:12, 13-16, 20 ; Néhém. 9:14. Comp. És. 56:2-6 ; 58:13 ; Jér. 17:22) ; Lam. 1:7 ; 2:6 ; Ézéch. 22:8 ; 23:38 ; 44:24). Nous voyons, en outre, que toutes les fois que Dieu donne quelque nouveau principe ou quelque nouvelle forme de relation, le sabbat est ajouté. Ainsi, en grâce pour Israél (Ex. 16:23) ; comme loi (Ex. 20:10). Voyez aussi, outre le verset qui nous occupe, Ex. 31:13, 14 ; 34:21, lorsque le peuple est de nouveau rétabli par la patience de Dieu, en vertu de la médiation ; voyez de plus, 35:2, et dans la nouvelle alliance mentionnée au Deutéronome, ainsi que nous l’avons déjà dit.

Ces remarques nous font voir de quelle importance essentielle et radicale était le sabbat, comme pensée de Dieu et signe de la relation qu’il établissait avec son peuple, bien que dans sa propre nature, n’étant qu’un signe, une fête, il ne fût pas d’une obligation morale, c’est-à-dire d’une obligation qui dépend d’une relation déjà existante et qui, par conséquent, a ses droits, sans qu’il y ait un commandement formel pour les soutenir.

Mais, si la considération du rapport du sabbat avec l’alliance dont il est le signe est de toute importance, il est aussi et même plus important de se rappeler que l’alliance entre Dieu et le peuple juif est entièrement mise de côté pour nous, et que le signe de cette alliance ne nous appartient pas. Cela n’empêche pas que le repos de Dieu ne nous soit aussi précieux qu’aux Juifs, et même davantage. Mais notre repos n’est pas de cette création, comme le leur, dont le septième jour était le signe. En outre, et ceci est plus important encore, rappelons-nous que le Seigneur Jésus est le Seigneur du sabbat ; considération d’une très haute portée quant à sa personne, mais qui cependant deviendrait insignifiante, s’il était vrai qu’il n’a rien changé par rapport au jour. Remarquons enfin qu’il n’en est fait aucune mention dans le sermon sur la montagne, où il a donné un si précieux résumé de la moralité de la loi dans ses principes fondamentaux, principes auxquels il en a ajouté d’autres, fournis par la lumière céleste qu’apportait ici-bas le nom du Père, la présence d’un Messie souffrant et la révélation de la récompense qui sera reçue dans le ciel. Cependant Jésus a présenté dans ce sermon un ensemble des principes de son royaume. Nous trouvons aussi qu’il froissait continuellement les pensées des Juifs au sujet du Sabbat, circonstance qui nous a été soigneusement rapportée par les évangélistes, c’est-à-dire par le Saint Esprit. Le sabbat est le jour même que Jésus a passé dans la mort, signe terrible pour les Juifs, quant à leur alliance ; mais, pour nous, signe que de meilleures choses ont pris naissance en notre faveur.

On a essayé de démontrer, en se donnant beaucoup de peine, que le septième jour était de fait le premier. Une seule remarque démolit tout cet échafaudage : c’est que la Parole de Dieu appelle ce dernier jour le premier, en contraste avec le septième. Quel est donc ce premier jour ? C’est pour nous le jour de la résurrection (le Jésus, par lequel nous sommes régénérés pour une espérance vivante, source de toute notre joie, notre salut, et donnant son caractère à notre vie tout entière. Aussi, trouverons-nous le repos de Dieu dans la résurrection. Moralement, dans ce monde, nous commençons notre vie spirituelle par le repos, au lieu de ne le goûter qu’à la fin de nos travaux. Notre repos est dans la nouvelle création. Nous sommes, après Christ, le commencement de cette nouvelle semaine-là.

Il est clair, par conséquent, que le repos de Dieu ne peut être associé pour nous au signe du repos de la création actuelle : il est exclusivement attaché à la résurrection de Jésus, point de départ de la position qu’il a prise comme chef de la nouvelle création. — Avons-nous quelque autorité dans le Nouveau Testament pour distinguer le premier jour de la semaine des autres ? Pour ma part, je n’en doute pas. Il est certain que nous n’avons pas sur ce point des ordonnances semblables à celles de l’ancienne loi ; elles seraient tout à fait contraires à l’esprit de l’Évangile de grâce. Mais l’Esprit de Dieu a désigné de diverses manières le premier jour de la semaine, quoiqu’il n’ait pas imposé ce jour d’une manière contraire à l’esprit de cette économie. Ce jour-là, le Seigneur étant ressuscité selon sa promesse, paraît au milieu de ses disciples rassemblés d’après sa parole. Le même fait se reproduit à pareil jour, la semaine suivante. Dans les Actes, ce même jour est signalé comme celui où l’on s’assemblait pour rompre le pain.

Dans la 1° épître aux Corinthiens, chap. 16, les chrétiens sont exhortés à mettre à part chaque premier jour de la semaine, ce qu’ils pourront assembler suivant leur prospérité. Dans l’Apocalypse, ce jour est positivement appelé le jour du Seigneur, c’est-à-dire que le Saint Esprit le désigne d’une manière directe, en l’appelant d’un nom distinctif. Je sais bien qu’on a voulu nous persuader que, dans ce passage, il s’agit d’être en esprit dans le millénium. Mais il y a deux objections péremptoires à cette interprétation. Premièrement, le texte grec ne dit rien de pareil, il exprime tout autre chose ; l’épithète qu’il emploie est celle employée pour la Cène, et elle peut être traduite par seigneurial ou dominical : la Cène dominicale, le jour dominical. Qui peut douter du sens d’une telle expression, et se refuser à admettre que le premier jour de la semaine a été distingué des autres (de même que la Cène a été distinguée des autres repas), pour être, non point un sabbat imposé, mais un jour privilégié ? En second lieu, le raisonnement dirigé contre cette opinion repose sur une idée totalement fausse, car il n’y a qu’une portion minime de l’Apocalypse qui parle du millénium. Le livre presque tout entier s’occupe de ce qui précède cette époque. Il n’est en particulier nullement question de celle-ci dans l’endroit où se trouve l’expression dont on se prévaut, et qui a rapport aux églises existantes, quel que soit d’ailleurs leur caractère prophétique. Ainsi donc, si nous nous en tenons à la Parole de Dieu, nous sommes obligés de reconnaître que le premier jour de la semaine se distingue de ceux qui le suivent, comme étant le jour du Seigneur. Aussi, sommes-nous tenus de dire, si nous voulons maintenir l’autorité du Fils de l’homme, qu’il est supérieur au sabbat, Seigneur du sabbat. De sorte qu’en maintenant l’autorité du sabbat juif comme tel, on risque de nier l’autorité, la dignité et les droits du Seigneur Jésus lui-même.

Plus on sent l’importance du sabbat du septième jour, plus en sentira combien il est important de considérer que ce n’est plus le septième, mais le premier, qui a des privilèges pour nous. Prenons garde, d’un autre côté, de ne pas affaiblir la pensée du **repos de Dieu**, et pas seulement de l’homme ; pensée qui plane sur toute la révélation des relations de Dieu avec l’homme, parce que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce. Le repos pour nous est le repos des travaux **spirituels** au milieu du mal ; ce n’est pas seulement «se reposer du péché». Nous en jouissons avec Celui dont nous sommes les collaborateurs, et qui a dit : «Mon Père travaille jusqu’à maintenant, et moi, je travaille».

En effet, ce qui est nécessaire pour le sabbat, pour le repos de Dieu, c’est bien le sacrifice de Christ, de même que la pureté (l’absence de levain) parfaite en lui et accomplie en nous, en tant que nous possédons Christ comme notre vie. C’est ainsi qu’au chap. 16 de l’Exode, nous avons vu la manne mise en rapport avec le sabbat. L’absence de levain représentait la perfection de la personne de Christ vivant sur la terre, en même temps que la marche sur la terre de celui qui participe à sa vie. Lorsque viendra le véritable sabbat final nous serons, cela va sans dire, purifiés de tout levain. Le sacrifice de Christ et la pureté de Christ nous mettent en état de participer au repos de Dieu.

Après cela vient la puissance, les Prémices: c’est la résurrection de Christ le lendemain du sabbat, le premier jour de la semaine. C’est le commencement de la moisson, recueillie par la puissance de Dieu en dehors de la vie naturelle du monde. Selon la loi juive, on ne pouvait toucher auparavant à quoi que ce soit de la moisson : Christ était le commencement, le premier-né d’entre les morts. Avec ces prémices étaient offerts des sacrifices de bonne odeur, mais aucun pour le péché. Il est clair qu’il n’en était pas besoin. Les prémices, c’est Christ offert à Dieu, parfaitement pur, tournoyé en sa présence, placé pleinement devant ses yeux pour nous, comme ressuscité d’entre les morts.

En rapport avec les Prémices vient l’offrande de gâteau, à la fin des sept semaines, la Pentecôte. Ici, ce n’est plus Christ ; ce sont les siens, les prémices de ses créatures, mais ils sont envisagés comme étant sur la terre, et le levain se trouve en eux. C’est pourquoi, bien qu’ils fussent offerts à Dieu, ils n’étaient pas brûlés sur l’autel en odeur agréable (Lév. 2:12). Mais avec les pains était offert un sacrifice pour le péché, qui répondait par son efficace au levain qu’ils contenaient. Ce sont les saints dont le rassemblement a commencé à la Pentecôte.

Cette fête des Semaines était suivie d’un long espace de temps, qui n’était interrompu par aucune nouvelle manifestation des voies de Dieu. Seulement il était défendu de cueillir, quand on faisait la moisson, ce qui se trouvait aux coins des champs. Il devait en résulter qu’une partie du bon grain était laissée dans le champ, après que la moisson avait été recueillie dans le grenier ; mais ce n’était point pour que ce grain fût perdu : il était pour ceux qui ne jouissaient pas des richesses du peuple de Dieu, mais qui étaient appelés à participer par une grâce exceptionnelle à la provision que Dieu avait faite pour ce peuple, à l’abondance qu’il lui avait accordée. C’est ce qui arrivera à la fin de ce siècle.

L’oeuvre de la Pentecôte une fois terminée, une autre série d’événements commence (vers. 23) par ces mots : «L’Éternel parla à Moïse». La trompette sonne à la nouvelle lune (comp. Ps. 81, et Nomb. 10:3-10). C’est le renouvellement de la bénédiction et de la splendeur du peuple ; Israël convoqué en assemblée devant l’Éternel. Ce n’est pas encore la joie rétablie ; mais, du moins, un reflet de la lumière et de la gloire de Dieu, qui avaient disparu, est offert aux yeux d’Israël : Dieu convoque l’assemblée pour y rétablir la gloire.

Mais Israël doit sentir sa faute, et dans la fête solennelle qui suit, l’affliction du peuple se lie au sacrifice du jour des propitiations. Israël regardera à Celui qu’il a percé, et se lamentera (Vers. 26-32). La nation (ou du moins le résidu épargné qui devient la nation) participera au bienfait du sacrifice de Christ, et cela ici-bas, dans un état de repentance reconnu de Dieu, en sorte que les temps de rafraîchissement seront alors venus. Cette fête du dixième jour du septième mois nous présente donc la repentance du peuple, mais rattachée au sacrifice de propitiation. L’efficace est dans le sacrifice ; la participation des Israélites, à cette efficace est liée à l’affliction de leurs âmes (comp. Zach. 12). Israël, tout entier à sa douleur, s’abstenait de toute activité extérieure ; c’était un sabbat : le peuple se tenait recueilli et humilié dans la présence de Dieu. Il acceptera Celui qui a été percé pour lui, dans le sentiment du péché qu’il a commis en le rejetant.

Enfin, vient la fête des Tabernacles. Dans cette fête, les Israélites offraient pendant sept jours des offrandes faites par feu à l’Éternel ; le huitième jour il y avait comme le premier une sainte convocation. Ce huitième jour était un jour extraordinaire ; il dépassait le terme d’une période complète, et faisait partie d’une autre semaine ; il contenait implicitement, je n’en doute pas, la résurrection, c’est-à-dire la participation des ressuscités à la joie de ce jour. C’était une assemblée solennelle. Ce huitième jour était la grande journée de la fête, dans laquelle le Seigneur (ayant déclaré qu’au temps d’alors, son heure n’était pas encore venue pour se manifester au monde, car ses frères, les Juifs, ne croyaient pas non plus en lui) annonça qu’en attendant la vraie fête des tabernacles lors de Sa manifestation au monde, il y aurait, pour celui qui croyait en lui, des fleuves d’eau vive qui couleraient de son ventre : le Saint Esprit, puissance vivante opérant dans le coeur, dans l’expression de ses affections intimes, et découlant de lui. Israël avait bu de l’eau vive du rocher dans le désert ; maintenant qu’il en était sorti, il était heureux de célébrer ce séjour, en se souvenant qu’il avait pris fin, ce qui rehaussait la joie du repos dans lequel il avait été introduit. Mais les croyants ne sont pas seulement appelés à boire (car bienheureux sont ceux qui n’ont point vu et qui ont cru) ; le fleuve doit couler de leur coeur même ; ils recevront par Christ le Saint Esprit en puissance avant que le Seigneur soit manifesté au monde, et qu’ils possèdent leurs places dans la Canaan céleste.

Ainsi donc, la fête des Tabernacles nous présente la joie millénaire que goûtera Israël, lorsqu’il sera sorti du désert où son péché l’a placé, joie à laquelle sera ajouté ce premier jour de la semaine, la joie de résurrection, la joie de ceux qui sont ressuscités avec le Seigneur Jésus, position à laquelle répond, en attendant, la présence du Saint Esprit. C’est pourquoi la fête des Tabernacles avait lieu après la récolte des fruits de la terre ; et, comme nous le voyons ailleurs, non seulement après la moisson, mais aussi après la vendange : c’est-à-dire après la séparation par le jugement, et après l’exécution finale du jugement sur la terre, lorsque les saints célestes et terrestres auront tous été recueillis. Aussi Israël se réjouissait-il sept jours devant l’Éternel.

La Pâque a eu son antitype, la Pentecôte le sien ; mais la fête des Tabernacles, ce jour de joie, attend encore son accomplissement, quand Celui qui doit en être le centre et y donner l’impulsion, le Seigneur Jésus, se réjouira dans la grande assemblée, à commencer par la louange de l’Éternel (Ps. 22). Il l’a fait déjà dans l’Assemblée de ses frères, mais alors toute la race de Jacob sera appelée à le glorifier, et tous les bouts de la terre s’en souviendront.

L’expression : «une Assemblée solennelle» ne se trouve pas appliquée à d’autres fêtes que celle-ci, si ce n’est au septième jour après la Pâque (voyez Deut. 16:8), où le mot : «fête solennelle» est pris, à ce qu’il me semble, à peu près dans le même sens.

La fête des Tabernacles ne pouvait être célébrée dans le désert. Il fallait évidemment pour cela que de peuple possédât le pays. Il est également digne de remarque qu’elle ne fut jamais célébrée conformément aux prescriptions de la loi, depuis les jours de Josué jusqu’à Néhémie (Néhém. 8:17). Israël avait oublié qu’il avait été étranger dans le désert. La joie, quand ce souvenir est absent, tend à la ruine. Dans la disposition morale où l’on ne tient pas compte du désert, ni de la grâce qui seule nous a donné une part hors du désert, la jouissance même de la bénédiction conduit à la chute.

Il faut observer qu’à proprement parler, toutes ces fêtes sont des types de ce qui se passe sur la terre et en rapport avec Israël, si nous en exceptons le huitième jour de la fête des Tabernacles. La période de l’Église, comme telle, est le laps de temps qui s’écoule entre la Pentecôte et la fête des Tabernacles. Nous pouvons, il est vrai, nous appliquer le bénéfice des deux premières fêtes, et nous le faisons ; mais, historiquement, le type se rapporte à Israël.

Le reste de ce livre me paraît avoir une portée spéciale. L’Esprit de Dieu a présenté, dans le chap. 23, l’histoire des voies de Dieu envers son peuple sur la terre, depuis le commencement jusqu’à la fin, depuis Christ jusqu’au repos millénaire.

## Chapitre 24

Le chap. 24 contient premièrement l’oeuvre intérieure, pour ainsi dire, qui appartient à la sacrificature seule, et secondement le péché public d’un apostat qui maudit l’Éternel, péché qui est le résultat de l’alliance avec un Égyptien.

Par les soins de la sacrificature (quelles que fussent les voies publiques de Dieu et l’état du peuple), la lumière de grâce de l’Esprit devait être maintenue, et cela particulièrement du soir jusqu’au matin, c’est-à-dire pendant le temps où les ténèbres pèseraient sur Israël. De plus, l’encens qui était un mémorial pour les pains de proposition, image des douze tribus, était brûlé en bonne odeur à l’Éternel ; et enfin, les sacrificateurs s’identifiaient avec les tribus en mangeant ce pain. L’action de manger, quand il en est question dans des circonstances pareilles, représente constamment cette identification.

Ainsi, la sacrificature maintenait la lumière en rapport avec Israël, quand tout en lui était ténèbres ; le mémorial d’Israël ne cessait point d’être en bonne odeur devant Dieu, et la sacrificature d’Israël demeurait identifiée avec le peuple. Lors même que celui-ci paraissait perdu aux yeux de l’homme, il subsistait par la sacrificature de Jésus en mémorial devant Dieu. Les gentils, en tant que croyants, ont part aux bénéfices de cette position, en ce sens que le principe des voies et des promesses de Dieu dans la jouissance desquelles ils se trouvent placés sur la terre, est la continuation de ce qui était la source de la bénédiction d’Israël. Les gentils sont maintenant le vase de ces promesses ; c’est ce qui est enseigné doctrinalement en Romains 11. En Ésaïe 54, nous voyons que les croyants sont attribués à Jérusalem, en grâce, lors même qu’elle était veuve.

Extérieurement, le jugement de retranchement et de mort sans miséricorde est exécuté contre celui qui avait maudit le nom de l’Éternel. C’est ce qui est arrivé à Israël selon le gouvernement public de Dieu.

## Chapitre 25

Au chap. 25, ce n’est pas le peuple seulement, mais la terre elle-même que le Seigneur tient pour sienne : elle doit jouir du repos de Dieu ; en outre, celui qui avait perdu son héritage sur cette terre, devait le retrouver au temps ordonné, selon les conseils de Dieu. Au moment où la trompette du jubilé se fera entendre, Dieu remettra chacun dans sa possession, selon ses droits à Lui, car le pays lui appartient. Alors les personnes aussi seront libres, puisque les enfants d’Israël sont les serviteurs de Dieu. Il n’en devait pas être ainsi de ceux qui ne faisaient point partie du peuple de Dieu ; mais, bien qu’Israël se soit vendu à l’étranger, celui qui s’est fait son proche parent l’a racheté d’entre ses mains. Et lors même qu’Israël n’en profite pas avant le jour du jubilé, ce jour l’affranchira, quelle que soit la puissance de ceux qui le retiennent captif.

## Chapitre 26

Le chap. 26 nous offre un touchant tableau des voies de Dieu agissant en patience et en châtiment. Que si Israël, après s’être écarté des commandements de Dieu, venait à reconnaître sa faute, Dieu se souviendrait de l’alliance inconditionnelle avec les pères, Abraham, Isaac et Jacob, et de la terre dont il allait mettre le peuple en possession. Il se souviendrait alors de l’alliance faite avec leurs ancêtres sous son nom d’Éternel, au moment de leur sortie d’Égypte (\*). En effet, lorsqu’il accomplira la restauration d’Israël, Dieu prendra ces deux noms, savoir : celui de Tout-Puissant, le nom de sa relation avec les pères, et celui d’Éternel qu’il a pris dans ses relations avec le peuple, en tant qu’il l’a mis à part pour lui appartenir en propre quand il l’a fait sortir d’Égypte.

(\*) Je regarde ceci comme l’alliance d’Exode 6, non pas comme celle de la loi.

## Chapitre 27

Le dernier chapitre (chap. 27) traite des droits et des ordonnances de Dieu, sur tout ce qui a trait aux choses qui lui sont vouées par l’intermédiaire de la sacrificature. Cela se rapporte au sujet de la sacrificature, mais renferme cependant, je n’en doute point, un sens plus étendu. Il s’agit de celui qui s’est voué à Dieu et de la terre qui appartient à Dieu, des droits d’Israël qui n’en avait pas la propriété, et du fait qu’il l’a vendue à d’autres.

En ce qui concerne Christ, il s’est offert à Dieu sans tache ; il a été estimé peu de chose. Israël appartenait de droit à l’Éternel. Il jouissait du pays, envisagé comme terre d’Emmanuel (Ésaïe 8), sans en être le vrai propriétaire, et ne pouvait l’engager que jusqu’au jubilé. Alors le pays de noblesse retournera à celui à qui il appartient de droit, comme terre d’Emmanuel. Si l’on envisage Israël comme le possesseur qui l’a reçue en don de la part de Dieu et ne l’a pas rachetée, après l’avoir vendue à l’étranger, la terre sera absolument à l’Éternel quand le jubilé arrivera : le sacrificateur la possédera. Au chap. 11 de Zacharie, l’estime qu’Israël a faite de Jésus est exprimée par ces mots : «Jette-le au potier, ce prix magnifique auquel j’ai été estimé par eux».

Je me borne à indiquer le principe contenu dans ce chapitre, sans prétendre entrer dans les détails d’application dont il est susceptible. Le principe est la chose importante pour comprendre le but de Dieu dans le cas où une personne a fait un voeu, et dans le cas du retour de la terre à son possesseur primitif, au jour du jubilé, jour où Dieu rentrera enfin dans ses droits sur la terre d’Israël, et y introduira ceux auxquels il a conféré des droits sur elle.

Il est aussi à remarquer que le jugement est rendu par le sacrificateur. Mais, bien qu’il lui soit attribué, l’appréciation est attribuée à Moïse (6:8), au roi en Jeshurun (Deut. 33:4-5). Cela nous montre clairement par qui et en quel caractère cette appréciation doit être faite. Elle a lieu selon le discernement, la grâce et les droits sacerdotaux, c’est-à-dire qu’elle est faite par Christ sacrificateur ; mais c’est Christ roi en Israël qui ordonnera tout cela.

# LES NOMBRES

Le Lévitique renferme la révélation de Dieu siégeant sur le trône, où il se place pour que le peuple s’approche de lui ; celle de la sacrificature admise auprès du trône, dans la mesure où les hommes pouvaient y avoir accès, et enfin la promulgation des ordonnances relatives à ces deux grands faits, en ce qui concernait la généralité du peuple.

Dans les Nombres, nous trouvons le service et la marche du peuple qui sont, en figure, le service et la marche des saints à travers ce monde : et par conséquent ce qui se rapporte aux Lévites, et à la traversée du désert. Or, comme le Lévitique finissait par des règlements et des avertissements relatifs à la possession du pays de Canaan, et cela en rapport avec les droits de Dieu et conséquemment avec ceux de son peuple, le livre des Nombres est amené à nous parler de l’entrée du peuple dans le pays à la fin de la traversée du désert, et de la grâce dont le résultat était de justifier le peuple malgré ses infidélités.

## Chapitres 1-2

La première chose qui nous est présentée, c’est que Dieu fait le dénombrement exact de son peuple et, l’ayant ainsi reconnu, le range en ordre autour de son tabernacle : douce pensée, que d’être ainsi reconnus et placés autour de Dieu lui-même !

Trois tribus rangées aux quatre côtés du parvis, gardaient le tabernacle de l’Éternel. Lévi seul était excepté, pour être consacré au service de Dieu : aussi campait-il, selon ses familles, immédiatement autour du parvis. En face de l’entrée par où l’on s’approchait de Dieu, étaient placés Moïse, Aaron, et les sacrificateurs. Les plus petits détails de la Parole méritent attention. Le début du Psaume 80 s’explique en entier par la position des tribus. L’esprit du psalmiste demande, dans les derniers jours de la désolation d’Israël, que Dieu les mène et qu’il manifeste sa puissance comme il l’a manifestée dans la traversée du désert ; il réclame la puissance de sa présence sur l’arche du témoignage, comme il la faisait éclater lorsqu’on disait, au moment où Israël se mettait en marche : «Lève-toi, Éternel, et que tes ennemis soient dispersés». Éphraïm, Benjamin et Manassé étaient les trois tribus du camp d’Israël les plus rapprochées de l’arche (10: 21-24) ; c’est pourquoi il est dit au second verset du Psaume : «Devant Éphraïm, et Benjamin, et Manassé».

Dans la marche, l’ordre donné était que le tabernacle, entouré des Lévites, fût au milieu des tribus, comme il l’était lorsque le camp était au repos (chap. 2: 17). Au chap. 10, on trouve qu’un autre arrangement avait lieu de fait : nous en parlerons plus loin.

## Chapitre 3

Nous avons les Lévites, mis à part selon les pensées de Dieu, pour le *service*. C’est une figure de l’Église, ou plutôt des membres de l’Église dans leur service, de même que les sacrificateurs sont la figure des chrétiens s’approchant du trône de Dieu, bien que ces deux choses soient une ombre, non une image parfaite.

Les Lévites étaient des prémices offertes à Dieu, car ils étaient à la place des premiers-nés, dans lesquels Dieu avait pris Israël à lui, lorsqu’il frappa les premiers-nés des Égyptiens. C’est ainsi que l’Église (\*) est, comme les prémices des créatures de Dieu, sainte au Seigneur. Le nombre des premiers-nés étant plus grand que celui des Lévites, le surplus fut racheté comme signe qu’ils appartenaient à Dieu, et les Lévites devinrent la possession de Dieu pour son service (vers. 12, 13). Il en est de même de l’Église, elle est entièrement à Dieu pour le servir ici-bas.

(\*) Je parle toujours ici de l’Église vue individuellement dans ses membres.

Mais, en outre, les Lévites étaient entièrement donnés à Aaron, le souverain sacrificateur ; car le service de l’Église ou de ses membres dépend entièrement de Christ dans la présence de Dieu, et n’a pour objet que ce qui le concerne et ce qui se rapporte au service qu’il rend lui-même à Dieu dans le vrai tabernacle. Le service des saints n’a aucune valeur (c’est un péché, au contraire) si ce n’est autant qu’il est uni à la sacrificature. Aussi notre service ne vaut-il absolument rien, s’il ne se lie, dans ses détails, à notre communion avec le Seigneur et à la sacrificature (c’est-à-dire à Christ dans les lieux célestes, en la présence de Dieu pour nous, qui sommes associés avec lui dans cette proximité, sacrificateurs par grâce). Ainsi, tout s’accomplit en rapport direct avec lui dans ce caractère céleste. Christ est «Fils sur sa maison». «Il y a diversité de services, mais le même Seigneur». Le Saint Esprit donne la capacité et le don pour le service ; mais, dans l’exercice de cette capacité et de ce don, nous sommes serviteurs de Christ.

Ainsi, en ce qui concerne notre service, nous avons ces trois principes : l° nous sommes rachetés, délivrés des jugements sous le coup desquels sont les ennemis de Dieu, étant pris du milieu de ces ennemis ; 2° en conséquence de ce premier fait, nous appartenons absolument à Dieu ; achetés à prix, nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais à Dieu, pour le glorifier dans nos corps qui lui appartiennent ; 3° nous sommes entièrement donnés à Christ, chef de la maison de Dieu, sacrificateur pour le service de son tabernacle. Esclavage béni, heureuse abnégation de soi, vraie délivrance d’un monde de péché ! Le service a lieu sous la dépendance de Christ et dans la communion du Seigneur ; il est attaché à la sacrificature.

Le service apparaît ici comme limité au tabernacle, c’est-à-dire qu’il s’exerce au milieu du peuple de Dieu et en rapport avec lui lorsqu’il s’approche de Dieu. La prédication de l’évangile à ceux de dehors ne faisait pas partie du système juif, qui était l’ombre, mais non la parfaite image de l’ordre de choses dans lequel nous nous trouvons. L’évangile est l’expression de la grâce visitant les pécheurs. L’institution des Lévites nous est ici présentée en principe ; nous trouverons plus tard leur purification et leur consécration à Dieu.

Nous pouvons remarquer à cette occasion que, par rapport à ce qu’il y a de plus élevé dans la vocation de l’Église, tous ses membres sont un. Les sacrificateurs, le souverain sacrificateur excepté, accomplissaient tous également, ou ensemble, le service des offrandes à Dieu. Il en est de même de l’Église : tous ses membres s’approchent également de Dieu, et sont avec Lui dans la même relation. (Un sacrificateur agissant pour un autre Israélite qui offrait une offrande ou avait péché, représentait plutôt Christ lui-même).

D’autre part, l’ordre de service des Lévites était réglé par la souveraineté de Dieu, qui mettait chacun à sa place. Ainsi, dans le service de l’Église, on trouve les plus grandes différences, et chacun a sa place assignée. C’est ce qui, je le pense, aura lieu pareillement dans la gloire (comp. Éph. 4, et 1 Corinth. 12). Tous seront rendus conformes à l’image du Fils ; mais de même que chacun sera rempli du Saint Esprit pour le service, ainsi, selon les conseils de Dieu, ceux à qui ce sera donné par le Père, seront assis l’un à la droite, l’autre à la gauche, établis sur dix villes ou sur cinq. Mais tous entrent également dans la joie de leur Seigneur. Nous sommes tous frères, n’ayant qu’un seul Maître. Mais le Maître départit ses grâces à chacun comme bon lui semble, selon les conseils de Dieu le Père. Celui qui nie l’unité fraternelle, nie l’autorité unique du Maître. Celui qui nie la diversité des services, nie de même l’autorité du Maître, qui dispose de ses serviteurs comme il l’entend, et les choisit selon sa sagesse et ses droits divins.

## Chapitre 4

Nous avons ensuite (chap. 4) les dispositions prescrites pour le transport des objets que le tabernacle renfermait, de même que pour leurs couvertures, lorsque le camp était en marche dans le désert. J’indiquerai ce qui paraît être la signification typique de ces prescriptions. Ce sujet est plein d’intérêt et d’importance pratique.

Après les instructions destinées à nous faire savoir comment il nous est donné de nous approcher de Dieu, les rapports entre les manifestations de Dieu en Christ et notre marche ici-bas sont pour nous ce qu’il y a de plus essentiel. Or, c’est ce dernier sujet qui est traité en type dans les dispositions ordonnées pour le transport des principaux objets destinés au service de Dieu. Quand ces objets étaient à leur place, pendant que le camp était au repos, ils étaient découverts. Ceux qui étaient renfermés dans le tabernacle se rapportaient au ciel ; l’autel et la cuve étaient dehors avant qu’on y entrât.

Dans le désert, ces objets revêtaient certains caractères, un surtout ; mais d’autres aussi, en certains cas. Je les considère donc comme la manifestation de certains rapports existant entre la marche du chrétien et diverses manifestations de Dieu en Christ (\*).

(\*) Je dis la marche du chrétien en l’appliquant à nos consciences ; mais l’expression est imparfaite, car le sujet me semble embrasser la vie de Christ lui-même sur la terre, et même, à quelques égards, sa vie dans le temps à venir, mais toujours sur la terre. Ces types montrent la relation entre la manifestation de la vie ici-bas (les formes et les caractères qu’elle revêt), et les sources de la vie dans la manifestation de Dieu en Christ, sujet du plus haut intérêt. Les peaux de taissons, et les circonstances dont ce livre s’occupe, supposent toujours la marche dans le désert. Ce n’est que quand on fait abstraction de ces circonstances, qu’on voit la manifestation des choses à venir. Ainsi, la foi, celle du brigand sur la croix, par exemple, voyait en Christ souffrant, le Roi, bien que toute la gloire royale fût cachée. Je n’ai donc pas craint d’y faire allusion. Je ne fais que présenter l’idée contenue dans le type, sans en dérouler toutes les conséquences.

L’arche de l’alliance représentait le trône de Dieu dans le ciel, la sainteté et la justice qui se manifestent là en Dieu. Elle était, tout premièrement, couverte du voile de l’humanité de Christ, tel qu’il était ici-bas dans sa personne ; c’est-à-dire que la sainteté et la justice divine se sont revêtues de l’humanité. Par-dessus étaient les peaux de taissons.

Nous avons vu dans ces peaux cette sainteté pratique et vigilante ici-bas, qui se garde du mal qu’on peut contracter en traversant le désert. Toutefois, lorsqu’il existe des rapports immédiats avec ce que Dieu est dans le ciel même (et c’est ainsi qu’il était Lui-même manifesté en Christ), le caractère entièrement céleste qui en résulte se manifeste au dehors.

C’est pourquoi le drap tout de bleu recouvrait même les peaux de taissons : c’est ce qui se voyait dans le désert. C’est ce qui avait lieu pour Christ : l’arche, en chemin, dans le désert n’a pour antitype parfait que Lui envisagé dans sa marche personnelle ici-bas. Cependant, la marche du chrétien, pour autant qu’elle atteint à cette hauteur, a aussi son expression dans ce type.

Après l’arche, vient la table des pains de proposition ; elle était une figure de Christ dans la perfection divine de justice et de sainteté, selon la puissance de l’Esprit éternel, en rapport avec la perfection de l’administration humaine, qui se révèle dans le nombre douze et dans les pains, ce dont les douze tribus et les douze apôtres étaient l’expression. Ici le drap de bleu, la couverture céleste, était placé sur la table d’or ; la partie proprement divine revêtait le caractère céleste. Sur cette couverture étaient mis les ustensiles et les pains, que recouvrait une seconde couverture d’écarlate, c’est-à-dire, à ce qu’il me semble, la gloire et la splendeur humaines (\*). Cette gloire et cette splendeur étaient de Dieu, mais elles étaient humaines. Par-dessus étaient les peaux de taissons, pour que le tout fût garanti du mal. Cette protection extérieure est toujours nécessaire pour tout autre que pour la personne de Christ. Christ était assurément à l’abri du mal, mais c’était d’une manière intérieure et plus profonde. Ce qui était céleste paraissait en Lui à première vue, pour celui qui avait des yeux pour voir : «Le second homme est venu du ciel».

(\*) Cette idée m’a été suggérée par l’examen de tous les passages de la Parole où l’écarlate est mentionnée. Saül parait les filles d’Israël d’écarlate et d’autres magnificences. Babylone est revêtue d’écarlate. La Bête est couleur d’écarlate. L’écarlate était jetée dans le feu lors de la purification du lépreux et de celui qui était souillé par un mort. L’écarlate est une couleur éclatante.

En ce qui nous concerne, nous avons au dedans de nous ce qui est céleste ; mais il nous faut le garder soigneusement avec une vigilance bien décidée, proportionnée au mal que nous traversons et dont il nous importe de nous garantir. Aussi Christ, en rapport avec le gouvernement du monde en Israël, dans le siècle à venir, revêtira-t-il en principe ce qui est représenté ici par les peaux de taissons, qui dans le cas de l’arche étaient en dedans. Il y aura en Lui le caractère divin, puis le céleste, puis la perfection du gouvernement humain recouvert de l’éclat de la gloire. Quand il passait à travers le désert, tout cela était gardé par une puissance qui, dans la sagesse de Dieu, excluait tout mal. Lorsque le royaume sera manifesté, le mal sera exclu par l’exercice judiciaire de la puissance. Mais ici nous traitons de la marche à travers le désert. Le principe, dans l’un et l’autre cas, est le même ; l’exclusion du mal, de tout dommage fait à la chose sainte que Dieu confie pour être gardée ; seulement dans le premier cas, il s’agit de puissance morale et spirituelle ; dans le second, de puissance judiciaire (voyez Ps. 101).

Après la table de proposition venait le chandelier couvert d’un drap de bleu et de peaux de taissons. C’était la perfection spirituelle de la lumière de l’Esprit : ce qui l’enveloppait était simplement céleste avec la couverture de peaux de taissons, qui préservait des dommages que la grâce dont il était le porteur était exposée à recevoir dans le désert. Tous les ustensiles du chandelier revêtaient le même caractère.

L’autel des parfums (l’intercession spirituelle) était couvert de la même manière. Je laisse donc aux réflexions spirituelles du lecteur l’intelligence des choses qui ont été expliquées précédemment dans leurs principes. Il en était de même de tous les objets contenus dans le lieu saint, car le sanctuaire représentait les lieux célestes.

Pour l’autel d’airain, c’était autre chose. Sa couverture était un drap de pourpre, la couleur royale. «Si nous souffrons, nous régnerons». La croix et la couronne sont corrélatives sur la terre et dans le ciel. Ainsi en fut-il de Christ, le Roi des Juifs, comme le portait l’écriteau sur la croix ; et le trône même de Dieu était la réponse à ses souffrances, en tant qu’il était l’holocauste, offert selon la puissance de l’Esprit éternel agissant dans l’homme, selon l’exigence de la majesté divine (\*). Mais ce qui était ainsi couronné, c’était la perfection même ; ce qui s’accomplissait dans l’homme selon l’énergie de l’Esprit éternel, était aussi divin ; de sorte que le Seigneur a pu dire : «À cause de ceci le Père m’aime, c’est que moi je laisse ma vie, afin que je la reprenne».

(\*) La comparaison des Ps. 19, 20, 21, 22 est sous ce rapport de tout intérêt. Le 19° contient les témoignages de la création et de la loi ; le 20° présente le Messie souffrant, mais extérieurement, en sorte que l’homme peut s’intéresser à lui ; le 21°, le Messie exalté, et par conséquent la vengeance frappant ses ennemis qui l’avaient rejeté ; le 22°, sa souffrance sous l’abandon de Dieu lui-même ; Christ seul peut l’exprimer, tandis que dans les Ps. 20 et 21, le résidu juif parlait de ses souffrances extérieures. En rapport avec la souffrance résultant de ce qu’il est abandonné de Dieu, il n’y a point de vengeance, car c’était l’expiation ; mais seulement de la bénédiction annoncée par la bouche du Sauveur et à laquelle il répond lui-même par la louange au milieu de l’assemblée. Cette bénédiction s’étend jusqu’aux bouts de la terre pendant le millénium.

Toutefois, ce qui était divin dans l’acte, était divin dans le sens de l’Esprit éternel agissant dans l’homme, tandis que la Divinité même en était la source, et, à ce titre, celui qui l’accomplissait pouvait réclamer la gloire divine. Les circonstances de la mort de Jésus tenaient à son humanité, vérité infiniment précieuse pour nous. Il a été crucifié en faiblesse ; il a été livré aux mains des gentils ; son gosier était desséché pendant qu’il attendait son Dieu. Il a été parfait en toutes ces choses. Elles étaient manifestées au dehors, vues des hommes, c’était l’homme. Quiconque pouvait regarder au dedans voyait Celui qui, par l’Esprit éternel, s’est offert sans tache à Dieu.

Ainsi tout ce qui regardait le service était placé sur le drap de pourpre ; l’autel était sous cette couverture. Les peaux de taissons étaient, comme toujours, étendues dessus (\*).

(\*) La cuve ne se trouve pas parmi les objets auxquels ces ordonnances se rapportent. La raison de cette omission est évidente, d’après l’explication que nous venons de donner de ces figures, et confirme cette explication. La cuve ne représentait pas une manifestation de Dieu, dont l’efficace se reproduit dans la vie chrétienne ou dans la gloire de Christ ; mais un moyen pour la purification de l’homme. Ces directions, examinées seulement sommairement ici, me semblent pleines du plus grand intérêt et d’une portée très profonde.

## Chapitre 5

Poursuivons l’étude du livre. Le chapitre 5 nous présente trois choses en rapport avec la pureté du camp, considéré comme la demeure de Dieu, et en rapport avec notre pèlerinage à travers le désert ; principal sujet du livre des Nombres. Pendant ce pèlerinage où tout est mis à l’épreuve, la présence au milieu de nous d’un Dieu non contristé, est notre seule sécurité, notre force, et notre direction. Toute souillure devait être écartée. Dieu prenait connaissance des torts que, pendant le voyage, on commettait contre son frère. Si cela est toujours vrai, ce l’est bien plus encore quand il s’agit d’un tort fait à celui qui n’a pas eu honte de nous appeler ses frères. La restitution, quand elle ne pouvait être faite à la personne qui avait souffert le dommage, ou à son proche parent, devait être faite à l’Éternel dans la personne du sacrificateur, outre l’offrande pour le péché. Dans le camp de Dieu, on ne pouvait pas commettre des torts, sans les réparer.

Puis vient la question de la jalousie. Si la fidélité d’Israël, de l’Église, ou d’un individu, à Dieu ou au Christ, est mise en question, il faut que l’épreuve en soit faite. La poussière sur le sol du tabernacle (v. 17) était, à ce qu’il me semble, la puissance de la mort dans la présence de Dieu, fatale à l’homme naturel, mais précieuse, comme la mort du péché, pour celui qui a la vie. L’eau représente la puissance du Saint Esprit agissant par la Parole *sur la conscience.*

La puissance du Saint Esprit jugeant ainsi (selon la sentence de mort contre la chair) l’état d’infidélité qu’on croyait caché au vrai mari du peuple, manifeste le péché et fait venir le châtiment et la malédiction sur l’infidèle, et cela évidemment par le juste jugement de Dieu. Boire la mort selon la puissance de l’Esprit, c’est la vie pour l’âme. «Par ces choses on vit, dit Ézéchias, et dans toutes ces choses est la vie de mon esprit», même alors qu’elles sont l’effet d’un châtiment, ce qui n’est pas toujours nécessairement le cas. Mais s’il y a de l’interdit caché, s’il y a de l’infidélité envers Jésus, inaperçue peut-être de l’homme, et que Dieu la mette à l’épreuve ; si l’on s’est laissé enlacer par celui qui a l’empire de la mort, et que la sainte puissance de Dieu s’occupe de la mort et vienne se mettre en rapport avec cette puissance de l’ennemi, le mal caché est mis à découvert, la chair est atteinte, sa pourriture et son impuissance sont manifestées, quelque belles que soient au reste ses apparences. Mais si elle est exempte d’infidélité, l’épreuve n’a qu’un résultat négatif ; elle montre que l’Esprit de sainteté ne trouve rien à juger, lorsqu’il applique la mort, selon la sainteté de Dieu.

Dans l’offrande sans huile ni encens, la femme est placée devant Dieu selon le jugement que Dieu a porté sur le péché, dans sa sainteté et sa majesté, lorsque Christ a été fait péché pour nous. Le péché confessé n’a jamais cet effet, car la conscience en est purifiée par Christ. L’infidélité dont il est ici question est celle du coeur d’Israël, ou celle de l’Église envers Christ. Toutes ces choses s’appliquent non point à l’acceptation du croyant ou de l’Église au point de vue de la justification (il en est question quand il s’agit de s’approcher de Dieu), mais au jugement de notre marche pendant la traversée du désert, Dieu étant au milieu de nous.

L’Église ferait bien d’apprécier jusqu’à quel point elle s’est donnée à un autre. Assurément, il en est parmi ses membres qui ne l’ont pas fait dans leur coeur. Si Christ ne découvrait pas l’iniquité, avec l’obligation de la juger, il s’identifierait, pour ainsi dire, avec l’iniquité de son épouse et serait ainsi souillé par elle (vers. 31). C’est pourquoi il agira certainement de cette manière. Ce qui se dit de l’Église peut être dit également de chacun de ses membres, mais nous répétons qu’il est ici question de la marche ici-bas, et non du salut, la marche dans le désert étant le sujet de tout ce livre. Remarquons aussi que l’âme individuelle ou l’Église peut, à d’autres égards, montrer un zèle, un dévouement extraordinaires, qui ne manquent nullement de sincérité, tandis qu’elle tombe dans une faute qu’elle se cache jusqu’à un certain point à elle-même ; mais rien n’est capable de contrebalancer l’infidélité à son mari.

## Chapitre 6

Le Nazaréen (chap. 6) nous présente un autre caractère qui se rattache à la marche par l’Esprit ici-bas : le dévouement spécial à Dieu. Les Nazaréens se séparaient spécialement pour être à l’Éternel. Christ en est l’exemple parfait. L’Église devrait marcher sur ses traces. Les cas d’un appel spécial à se dévouer au Seigneur rentrent dans cette catégorie.

Trois choses caractérisaient cette séparation pour Dieu. Le Nazaréen ne devait pas boire de vin ; il devait laisser croître ses cheveux ; il ne devait pas se souiller pour les morts. Le vin désignait la joie attachée aux plaisirs de la société, et réjouissant le coeur qui s’y livre : «Le vin qui réjouit Dieu et les hommes». Du moment où Christ entra dans son ministère public, il fut séparé de tout ce en quoi la nature avait sa juste part. Invité avec ses disciples à la noce de Cana, il dit à sa mère : «Qu’y a-t-il entre moi et toi, femme ?» Mais, de fait, même ses disciples le connaissaient «selon la chair». Ses rapports avec eux, quand il s’agissait de leur capacité d’y avoir communion avec lui, avaient pour base la présentation actuelle du royaume, venu en chair.

Cependant, même quant à ces rapports selon la chair, il a dû prendre son caractère de séparation et de nazaréat ; et quelque vraie que fût son affection pour ses disciples, même dans cette sphère humaine, il a dû aussi être séparé de cette joie, lui qui, voyant la réalité à travers leur faiblesse, avait toutes ses délices dans les «excellents de la terre», dans ces petits du troupeau qui s’attendaient à lui. Cette séparation s’exprimait ainsi : «Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu’à ce jour où je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père». Il se séparait, en effet, de ces entretiens que, tout misérables qu’ils fussent, son amour avait désiré d’avoir avec eux. Il avait dit : «J’ai fort désiré de manger cette pâque avec vous». Ces affections naturelles étaient déjà reniées, parce que la consécration de Dieu était sur sa tête. «Qu’y a-t-il entre moi et toi ?» avait-il dit à sa mère. Ce n’est pas qu’il n’eût pour elle la plus tendre affection ; mais maintenant il était séparé de tout pour être à Dieu (\*) .

(\*) La différence entre ces deux phases du caractère de Nazaréen, manifesté par Christ dans sa vie et dans sa mort, n’est pas si grande qu’il pourrait le sembler. Il fut toujours séparé aussi bien des joies humaines, que de tout mal : homme de douleurs et sachant ce que c’est que la langueur ; traversant, plein d’un saint amour, un monde de pécheurs ; cet amour refoulé au dedans de Lui, et lui étant mis ainsi à l’étroit ; — l’expiation en ouvrit les écluses ! Il est maintenant, de fait, extérieurement, séparé des pécheurs. Le refus qu’il fait dès le chapitre 2 de l’évangile de Jean, de reconnaître les droits de sa mère, trouve sa place naturelle dans cet évangile, parce que Jean nous le présente, dès le commencement, comme séparé dans sa propre personne, et les Juifs comme un peuple rejeté.

En second lieu, le Nazaréen laissait croître ses cheveux : c’était se négliger, en s’abandonnant à la volonté de Dieu, faire abnégation de sa dignité et de ses droits comme homme ; car la longue chevelure marquait, d’une part, dans un homme, la négligence de sa propre personne, et de l’autre l’assujettissement, le pouvoir sur la tête (\*). C’était la consécration à Dieu par l’abandon de la joie, de la dignité et des droits naturels de l’homme, (l’homme étant considéré comme centre des affections qui lui sont propres) pour être entièrement à Dieu.

(\*) 1 Cor. 11:10.

L’homme a une position comme le représentant et la gloire de Dieu, et, dans cette position, il est entouré d’une multitude d’affections, de joies et de droits qui ont en lui leur centre. Il peut abandonner cette position pour le service spécial de Dieu, vu que le péché est entré dans toutes ces choses, qui, loin d’être mauvaises en elles-mêmes, sont au contraire bonnes à leur place. C’est ce que Christ a fait. Devenu Nazaréen, il n’a pas pris sa position comme homme, ses droits comme Fils de l’homme ; mais, pour la gloire de Dieu, il s’est complètement assujetti, soumis à tout ce que réclamait la gloire. Il s’est identifié avec le résidu pieux du peuple pécheur qu’il avait aimé, et il est devenu étranger aux enfants de sa mère. Il ne faisait rien qui ne lui fût prescrit ; il vivait de chaque parole qui sortait de la bouche de Dieu ; il se séparait de tous les liens de la vie humaine pour se dévouer à la gloire, au service de Dieu et à l’obéissance envers Lui. Si, dans l’amour des siens, il a trouvé quelque consolation qui ne pouvait être que bien petite et bien pauvre, il a dû y renoncer aussi, et à cet égard comme à tout autre, il est devenu dans sa mort le Nazaréen par excellence, tout seul dans sa séparation pour Dieu. L’Église aurait dû le suivre ; mais, hélas ! elle a bu des boissons fortes ; elle a mangé et bu avec les ivrognes ; elle s’est mise à battre les domestiques de la maison !

Le croyant peut être appelé à se renier lui-même, en renonçant, pour le service précieux de son Sauveur, à des choses qui ne sont pas mauvaises en soi. Mais cet acte s’accomplit intérieurement : «Ses nazaréens étaient plus purs que la neige», dit Jérémie. Le dévouement est intérieur. Considérons ici ce à quoi l’on s’expose quand on manque à cette séparation.

Si nous nous sommes dévoués au Seigneur d’une manière qui lui soit agréable, la jouissance accompagne ce dévouement dans la mesure du témoignage qui Lui est rendu. Dieu est avec son serviteur selon son appel ; mais c’est un secret entre son serviteur et lui, bien que d’autres en voient les effets extérieurs. Avons-nous manqué à cette séparation, tout est à recommencer. L’influence divine et la puissance dans l’oeuvre sont perdues. On peut ne rien avoir perdu à d’autres égards ; on se lèvera comme Samson pour secouer ses liens ; mais on a perdu sa force, sans le savoir. Dieu n’est plus avec nous. Le cas de Samson est un cas extrême, mais solennel ; car il se peut que notre force nous ait placés en présence du mal, et alors, si Dieu est avec nous, sa gloire magnifique se manifeste ; mais s’il n’y est pas, l’ennemi a la triste occasion de se glorifier au sujet de celui qui fut longtemps connu comme un champion de Dieu, et en apparence au sujet de Dieu lui-même. Dans cette seconde alternative, le secret intérieur, la vraie force de la séparation pour Dieu, sont perdus.

Prenons garde, dans les choses ordinaires, au premier pas qui nous séparerait de la sainteté intérieure. Si la grâce nous a appelés à une séparation pour un service extraordinaire quelconque, préservons-nous de tout manque d’obéissance à la parole de la croix, par laquelle nous sommes crucifiés au monde, au péché, et à la loi (\*).

(\*) Ce sont les trois choses auxquelles la croix est appliquée dans l’épître aux Galates.

Ordinairement, le Nazaréen infidèle revient par le sacrifice de Christ à sa séparation ; il est de nouveau consacré à Dieu. Mais tout ce qui nous met en contact avec le péché produit son effet sur notre nazaréat. Nous perdons la puissance attachée à la communion avec Dieu et à la présence spéciale de l’Esprit avec nous, quelle que soit la mesure dans laquelle cette puissance nous ait été accordée. Hélas ! le temps qui a précédé est perdu ; il nous faut recommencer. C’est encore une grande grâce, que tout privilège de servir Dieu ne nous soit pas ôté ; mais il y a quelquefois des effets de notre infidélité qui subsistent, lorsque la puissance nous est rendue. Un Samson aveugle a dû se tuer en tuant ses ennemis. Il nous appartient, dans tous les cas, de reconnaître immédiatement notre souillure, d’aller à Christ, et de ne point prétendre être des Nazaréens extérieurement, lorsque nous ne le sommes pas aux yeux de Dieu. Rien de plus périlleux que le service de Dieu, quand la conscience n’est pas pure. Toutefois, souvenons-nous toujours que nous sommes sous la grâce.

Cette séparation et ce renoncement ne sont pas pour toujours. Christ lui-même ne sera pas toujours un Nazaréen. Il jouira d’une plénitude de joie avec Dieu et les siens. Il dira : «Mangez, amis ; buvez abondamment, bien-aimés !» C’est par la puissance du Saint Esprit seule que nous sommes séparés de ce qui est mauvais, et souvent même de ce qui est naturel, pour être des vases de service et de jouissance, un témoignage à Dieu au milieu du mal. Le temps viendra où, le mal étant ôté, nous pourrons nous abandonner à notre nature ; le temps où la puissance du Saint Esprit, en se déployant, ne produira que joie, et où tout ce dont nous serons entourés sera en communion avec nous. Alors, Christ prendra une place qu’il lui était impossible de prendre autrefois, quoiqu’il fût l’homme parfaitement sociable, parfaitement accessible aux pécheurs parce qu’il en était parfaitement séparé, parfaitement mis à part pour Dieu intérieurement, parce qu’il avait renoncé lui-même (\*) pour ne vivre que des paroles de Dieu.

(\*) Non pas, cela va sans dire, qu’il y eût aucune mauvaise nature en Lui à renier, comme c’est le cas pour nous; mais il se reniait lui-même dans sa volonté et sa nature, dans lesquelles il n’y avait point de mal, comme, par exemple, lorsqu’il dit : «Femme, qu’y a-t-il entre moi et toi ?» Sur la croix, lorsque tout fut fini, il reconnut très particulièrement sa mère. Le miel, pas plus que le levain, ne pouvait entrer dans le sacrifice.

Telle est la vie de Dieu ici-bas. Ce qu’il a créé ne saurait être mauvais. Qu’il nous garde de le penser! Une semblable assertion est à coup sûr un signe des derniers temps. Christ pouvait penser à sa mère avec tendresse, lorsque l’oeuvre de son âme sur la croix était achevée. Mais le Saint Esprit intervient comme une puissance étrangère à cette vie, et prend l’homme pour la lui faire traverser selon cette puissance, de sorte que plus l’homme y est étranger lui-même, plus il est en état de montrer, et montre en effet, de la sympathie pour ceux qui la traversent selon Dieu. Toute autre chose n’est que principe monacal. Si nous sommes vraiment libres au dedans, nous pouvons sympathiser avec ce qui est au dehors ; si nous ne sommes pas libres, nous nous ferons moines, dans la vaine espérance d’obtenir cette liberté.

Enfin, lorsque le voeu du nazaréat était accompli, tous les sacrifices étaient offerts, et les cheveux de la tête du Nazaréen étaient brûlés dans le feu qui consumait le sacrifice de prospérités, type de la pleine communion, résultat du sacrifice de Christ. Lorsque, au temps fixé par Dieu, le sacrifice de Christ aura obtenu, dans ses effets, son efficace pleine et entière, la puissance qui produit l’énergie de la séparation s’absorbera dans la communion, qui sera l’heureuse conséquence de ce sacrifice. Nous sommes heureux de savoir que la puissance du Saint Esprit, employée actuellement en grande partie à mettre un frein aux convoitises de la chair, sera alors tout entière une puissance de joie en Dieu, et de communion avec tout ce dont nous serons entourés.

Parlons maintenant des voies de Dieu, quand le nazaréat est terminé. Alors le résultat de l’oeuvre de Christ sera produit ; toute l’efficace variée de son sacrifice sera reconnue ; son peuple entrera dans la communion de sa joie ; le vin sera bu dans l’allégresse. Jésus lui-même attend ce moment-là. Je crois que cela s’applique particulièrement à son peuple ici-bas, au résidu juif dans les derniers jours. Sa participation au Saint Esprit sera joie et délices. Quelque chose de pareil nous attend, mais d’une manière encore bien meilleure. Seulement nous anticipons jusqu’à un certain point cette joie, car le Saint Esprit produit ces deux choses : la joie de la communion, et la séparation solitaire pour le service de Dieu. C’est un peu ce que l’apôtre veut dire dans ces paroles aux Corinthiens : «La mort agit en nous, et la vie en vous». Toutefois, l’on peut toujours dire de tous les chrétiens : «Je voudrais bien que vous régnassiez, afin que nous aussi, nous régnassions avec vous !»

Ayant placé le peuple autour de Lui, l’ayant compté nom par nom, ayant arrangé le service, purifié le camp (chose distincte de la purification des individus souillés, sujet qui appartient au Lévitique), ayant enfin montré la vraie position du serviteur dévoué (position qu’Israël aurait pu prendre, et qu’a prise Christ, vrai serviteur mis à part pour Dieu), Dieu met, en terminant, sa bénédiction et son nom sur le peuple. La bénédiction le place sous la garde, sous la grâce et dans la paix de l’Éternel ; et, en effet, l’Éternel les bénissait d’abord d’une manière générale ; puis, en faisant luire sa face sur eux, il les faisait jouir de sa grâce ; enfin, en levant sa face sur eux, il leur assurait la paix.

## Chapitre 7

Ici se termine cette partie du livre. Le camp, arrangé en ordre selon Dieu, est placé sous sa bénédiction. Là-dessus (chap. 7), les principaux du peuple offrent une offrande de franche volonté à l’Éternel pour la dédicace de l’autel, selon le nombre de tribus. Puis nous est indiquée la forme des communications de l’Éternel avec Moïse, pour l’instruire dans le chemin. Nous voyons que la chose a lieu dans le tabernacle, d’entre les chérubins.

## Chapitre 8

Le chapitre 8 parle du chandelier (\*). Les lampes devaient l’éclairer et faire voir sa beauté, en même temps que répandre leur lumière autour de lui et devant lui. C’est ce qui a lieu quand ce qui est le vase du Saint Esprit brille de la lumière de Dieu. Que ce soit Israël ou l’Église, il jette la lumière devant lui. «Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, en sorte qu’ils voient vos bonnes oeuvres, et qu’ils glorifient votre Père qui est dans les cieux». C’est parce que la profession du chrétien était claire et sans équivoque, que les hommes, en voyant ses bonnes oeuvres, savaient à qui les attribuer.

(\*) L’introduction de ce type à cette place fait voir combien l’ordre des types et leur introduction en tel ou tel endroit, se rapportent aux choses typifiées et à leur ordre moral.

Nous avons ensuite la purification des Lévites et leur consécration au service de l’Éternel. Elle préfigure la consécration de l’Église à Dieu pour le servir. Les Lévites étaient lavés, puis rasés comme les lépreux. Après cela, tout le peuple imposait les mains sur eux, et eux les imposaient sur les sacrifices. Dans les offrandes qui accompagnaient leur consécration, il n’y avait pas de sacrifice de prospérités, parce qu’il s’agissait de service et non de communion ; mais des sacrifices qui représentaient l’efficace de l’expiation et le dévouement jusqu’à la mort du Seigneur Jésus.

Les fils de Lévi appartenaient à l’Éternel comme ses rachetés, ayant été sauvés lorsqu’il jugeait le péché, et offerts eux-mêmes en offrande à l’Éternel. L’imposition des mains identifiait celui qui les imposait avec la victime : si c’était une offrande pour le péché, l’offrande était identifiée avec le pécheur dans son péché ; si c’était un holocauste, celui qui l’offrait était identifié avec la consécration de la victime à Dieu. L’épître aux Romains 15:16, fait allusion à cette consécration des Lévites, et envisage l’Église comme offerte ainsi à Dieu d’entre les gentils. Les Israélites ayant aussi imposé leurs mains sur les Lévites, tout le peuple s’identifiait, pour ainsi dire, avec eux dans cette consécration, en sorte que les Lévites le représentaient devant l’Éternel.

Nous retrouvons ici ce que nous avons déjà vu au chap. 3, que les Lévites étaient donnés à Aaron et à ses fils, comme l’Église est donnée à Christ, vrai Sacrificateur et Fils sur la maison de Dieu, pour être employée au service de la maison.

## Chapitre 9

La Pâque (chap. 9), mémorial de la rédemption, et, en conséquence, symbole de l’unité (\*) du peuple de Dieu, comme Assemblée rachetée par Lui, est obligatoire pendant la marche dans le désert (\*\*). Seulement, Dieu pourvoit en grâce et en support, au besoin de ceux qui n’étaient pas en état de la célébrer selon *Sa* volonté qui leur avait été signifiée. Mais ces moyens fournis par le support et la grâce de Dieu rendaient constamment présente l’idée d’un peuple racheté et placé directement sous le gouvernement paternel de Dieu. En outre, nous avons la précieuse déclaration que Dieu lui-même conduisait son peuple par sa présence. À son commandement il campait ; à son commandement, il se mettait en marche. Il gardait ce que l’Éternel lui avait donné à garder, selon le commandement de l’Éternel. Que Dieu nous accorde, à nous qui avons son Esprit, d’être ainsi conduits en toutes choses, de demeurer ou d’aller en toutes choses sous sa direction immédiate ! Si nous sommes près de Lui dans sa communion, nous sommes conduits par son oeil ; sinon, nous le serons par sa providence extérieure, comme le cheval et le mulet, avec le mors et la bride, afin de nous empêcher de broncher.

(\*) En Israël, cette unité était simplement celle d’un peuple racheté comme tel pour la jouissance d’une part commune ; elle ne formait point un corps, comme l’Église.

(\*\*) Cependant, ceux qui avaient seulement le caractère du désert n’étaient pas dans la condition voulue pour y prendre part. Aucun de ceux qui étaient nés dans le désert ne fut circoncis avant d’arriver à Guilgal à travers le Jourdain.

## Chapitre 10

Au chap. 10, il est question des trompettes d’argent qui servaient à rassembler le peuple pour la marche, ainsi qu’au départ du camp, mais qui avaient aussi d’autres usages. Elles étaient le témoignage de Dieu, rendu publiquement, avec deux buts principaux : rassembler le peuple et le faire partir. Il en est ainsi en pratique : le témoignage de Dieu rassemble son peuple autour de Lui et le fait marcher en avant. Le témoignage de Dieu était le signe de son intervention, en même temps qu’il avait pour résultat de la produire. Les sacrificateurs qui devaient, en communion avec leur chef, être dans l’intimité des pensées de Dieu, sonnaient des trompettes quand le cas se présentait. Tout se faisait ainsi selon la communion avec Dieu dans son sanctuaire. Après l’introduction du peuple dans le pays, si la guerre survenait, les sacrificateurs sonnaient avec éclat ; ils proclamaient le témoignage de Dieu, sans s’effrayer ; alors Dieu se souvenait de son peuple pour intervenir. Il en est de même pour nous ; nous n’avons jamais à craindre l’attaque de l’ennemi ; au lieu de nous effrayer, rendons un témoignage fidèle, en réponse auquel Dieu a promis d’intervenir en puissance. Ne craignons pas.

On se servait aussi des trompettes dans les fêtes solennelles, car le témoignage et le mémorial de Dieu constituent la joie de son peuple rassemblé.

Enfin, le peuple est appelé à faire sa première traite. L’ordre suivi dans la marche diffère de celui qui avait été prescrit, en ceci que le tabernacle avec ses courtines allait après les trois premières tribus, afin qu’il pût être dressé pour recevoir l’arche ; celle-ci suivait la seconde division. Mais en outre, Dieu se montre d’une manière remarquable en grâce, en dehors de tout l’ordre qu’il avait prescrit (2:17), car, de fait, c’est l’arche elle-même qui précède le camp (v. 33). Moïse avait demandé à un enfant du désert de «servir d’yeux» au peuple ; mais quand l’homme ne se soucie pas de le faire, Dieu lui-même s’en charge. Il sort de la place qu’il avait prise au milieu des tribus pour qu’elles prissent soin de lui et veillassent à son honneur, si l’on ose s’exprimer ainsi, et se fait en quelque sorte leur serviteur, cherchant un lieu où elles pussent se reposer dans ce chemin qui leur était inconnu. Ce n’était point le repos de Canaan, mais un lieu dans le désert où l’Éternel faisait le chemin de trois jours pour chercher un lieu de repos à Israël. Beau tableau de la grâce tendre et précieuse du Seigneur, qui ne manque pas, s’il nous fait traverser le désert pour notre bien, de s’y trouver avec nous, et qui a soin, en menant ses brebis dehors, de marcher devant elles et de les soulager par son amour. Puissant Conducteur des siens pendant le voyage, il est leur joie et leur gloire, lorsqu’il vient se reposer au milieu d’eux !

## Chapitre 11

Nous sommes maintenant (chap. 11) appelés à porter nos regards dans une autre direction pour considérer la conduite du peuple dans le désert ; et qu’est-ce, hélas ! sinon une histoire d’infidélité et de rébellion ? Ajoutons néanmoins que c’est aussi l’histoire du support et de la grâce de Dieu. C’est un tableau infiniment humiliant et instructif. Nous repasserons brièvement les différentes formes d’incrédulité qui nous sont présentées ici.

La première chose que nous rencontrons après la tendre manifestation de l’amour de Dieu, ce sont les murmures des fils d’Israël. Ils se plaignent de la fatigue, quand Dieu leur cherche un lieu de repos. Dieu les châtie. Humiliés, ils crient à Moïse, et, sur son intercession, le châtiment est ôté, mais leur coeur reste éloigné de l’Éternel ; séduits par le ramassis de peuple qui les accompagne et pour qui Canaan n’était pas le pays de la promesse, ils sont dégoûtés de la manne. Que de fois Christ, pain de vie, ne suffit pas à l’âme éloignée de la communion avec Dieu ! Le coeur cherche ailleurs sa nourriture ; il a besoin d’autre chose ; il se souvient de ce dont la chair avait coutume de jouir dans le monde, oubliant en même temps l’esclavage dans lequel il était retenu. Il ne connaît plus la puissance de cette parole : «Celui qui vient à moi n’aura jamais faim». Dieu leur accorde l’objet de leurs désirs ; au lieu d’être honteux, quand ils voient que Dieu est également capable de satisfaire leurs désirs dans le désert, ils amassent précipitamment les cailles, et la colère de l’Éternel s’embrase contre ce méchant peuple.

Moïse, fatigué d’eux comme d’un fardeau trop lourd, se plaint à son tour de sa position glorieuse. Dieu allège le poids de sa charge, mais non pas sans le réprimander, et il lui adjoint soixante-dix personnes pour l’aider à la porter. L’Esprit de Dieu agit chez deux d’entre eux et repose sur eux, lors même qu’ils ne sont pas sortis pour le recevoir vers la tente où se tient Moïse ; ils prophétisent dans le camp. Josué, jaloux de la gloire de son maître, lui demande de les en empêcher. Mais si Moïse, incapable (\*) de porter le poids de sa gloire, a dû la partager avec d’autres, et jusqu’à un certain point en perdre une partie, il laisse voir du moins dans cette circonstance la profondeur de la grâce contenue dans son coeur. Il ne porte pas envie à ceux qui prophétisent dans le camp. «Ah !» dit-il, «que plutôt tout le peuple de l’Éternel fût prophète !»

(\*) Remarquez ici la différence d’avec la foi du bienheureux apôtre, en comparant notre chap. 11: 12 avec Gal. 4:19 et 2 Cor. 11: 28. Il est possible que cette faute de Moïse, se plaignant de succomber sous le poids du peuple et donnant l’occasion de prophétiser dans le camp, ait aussi occasionné la rébellion de Marie et d’Aaron contre lui. Quoi qu’il en soit, Dieu maintient l’autorité de son serviteur, qui, pour lui-même, garde son caractère de douceur invariable, laissant à Dieu le soin de tout ce qui le concernait personnellement.

C’est une chose très belle que l’esprit dont était animé ce serviteur de Dieu. Finalement, quels que soient Ses arrangements, Dieu est souverain dans les dispensations de son Esprit.

## Chapitre 12

Après cela (car quel prétexte la rébellion ne prendra-t-elle pas ?), Marie et Aaron parlent contre Moïse (chap. 12). La prophétesse et le sacrificateur (qui possèdent la parole de Dieu et l’accès auprès de lui, double caractère du peuple de Dieu), s’élèvent contre celui qui est roi en Jeshurun, et avec lequel Dieu parle comme avec un intime ami. En ceci, Moïse est à tous égards un type de Christ, qui est personnellement en dehors des droits que la grâce a conférés au peuple. Fidèle dans toute la maison de Dieu, il jouit de rapports intimes avec Lui. Marie et Aaron auraient dû avoir de la crainte. L’excuse des deux rebelles à leur acte, c’est que Moïse avait pris une femme éthiopienne, signe précieux pour nous de la souveraineté de la grâce, qui a introduit dans la bénédiction de Christ ceux qui n’y avaient aucun droit. Le peuple de Dieu, quels que fussent ses privilèges, aurait dû reconnaître cette souveraineté. Israël ne l’a pas voulu, et il a été frappé de lèpre. Toutefois, c’est dans son caractère de témoin ou prophète, que le peuple subit ce châtiment.

Aaron reprend sa place d’intercesseur, et parle humblement à Moïse : figure, je le pense, de l’humiliation d’Israël, fondée sur la valeur de l’intercession de Christ s’identifiant avec la position du peuple. Dieu répond que Marie doit être humiliée et châtiée, privée pour un temps de correspondance avec Lui, après quoi elle rentrera dans sa faveur. Le peuple attend sa réintégration. Souvenons-nous que l’Éternel rappelle ici le fait que la position la plus glorieuse pour Moïse appartenait au temps où il était séparé du peuple, c’est-à-dire lorsqu’il tendit la tente hors du camp, et l’appela «la tente d’assignation». Le peuple ne l’avait que trop oublié. L’Église, de son côté, quand elle se prévaut, dans la pensée de se rendre spirituelle, de la gloire et de la position de ceux qui la composent, comme prophètes et sacrificateurs (caractères qui lui appartiennent effectivement), pour méconnaître les droits de Christ, roi en Jeshurun, ayant autorité sur la maison de Dieu, a lieu de considérer si elle ne se rend pas coupable de la rébellion dont nous parlons ici. Pour ma part, je le crois.

## Chapitres 13-14

Vient ensuite le mépris du pays désirable (chap. 13). J’attirerai ici l’attention du lecteur sur quelques points mentionnés à ce sujet dans d’autres endroits de la Bible (\*).

(\*) Voyez Deut. 1: 20-23.

L’Éternel a amené le peuple jusqu’à la frontière de Canaan ; Moïse lui dit de monter. Le peuple propose d’envoyer des espions ; Moïse y donne son consentement. Il paraît que Dieu l’a sanctionné ; ils y sont allés selon la parole de l’Éternel. Mais c’est par faiblesse et manque de foi que le peuple en a fait la demande. Il y a bien des choses que Dieu commande et que nous sommes tenus de faire, du moment qu’elles sont l’objet d’un commandement de sa part, car ses voies se manifestent dans leurs résultats, et cependant c’est notre manque de foi qui y a donné lieu. La conséquence en est que le résultat confirme abondamment la foi des fidèles, du Résidu ; mais l’infidélité moissonne ce qu’elle a semé. C’est ce qui a lieu ici. D’abord, le rapport que les espions font à Moïse est dans un bon esprit ; mais les difficultés se présentent sur-le-champ, et l’incrédulité les mesure selon l’homme, et non selon Dieu. Ensuite les témoins puisent leurs paroles dans les sentiments du peuple, et ils expriment un jugement fondé sur son incrédulité.

S’étant ainsi complètement détournés du Seigneur et étant tombés, par leur propre incrédulité, dans le courant de l’incrédulité du peuple, ils renient les convictions qu’ils avaient acquises lorsque la bonté de l’Éternel s’était déployée à leurs yeux. Ils en viennent à déclarer que le pays lui-même est mauvais, et finissent par se justifier en se plaignant de Dieu. Car maintenant ce n’est plus Moïse qui les a conduits ici, c’est Dieu lui-même ; ils l’en accusent. En outre, ils s’acharnent contre ceux dont le fidèle témoignage condamne leur incrédulité.

Combien souvent il en arrive ainsi. Les difficultés qui amènent au jour l’incrédulité du coeur, conduisent à dénigrer la position à laquelle Dieu nous a appelés et dont jadis nous avions goûté la bénédiction ! L’oubli de ce qu’est Dieu est cause de tout cela. Était-il, Lui, réellement semblable à une sauterelle, en comparaison des fils d’Hanak ? Que faisait la hauteur des murs, s’ils tombaient au son d’une trompette ? Là-dessus, Dieu lui-même intervient. Ils vont enfin être traités selon leur foi ; ils périront dans le désert selon leur souhait ; les témoins fidèles et les enfants seront seuls introduits dans le pays , mais ce ne sera pas sans subir dans leurs marches les conséquences de l’infidélité de la masse du peuple. Toutefois, ils auront en partage d’autres espérances et d’autres consolations.

L’intercession de Moïse a pour effet d’obtenir que Dieu épargne le peuple ; mais voici sa déclaration : Il sera glorifié en jugement sur le peuple rebelle qui méprise les promesses, et la *terre sera ainsi remplie de* sa *gloire* (v. 21). Moïse en appelle ici à la révélation du nom de l’Éternel, d’après lequel il gouverne le peuple, et non aux promesses faites aux pères, et la réponse qui lui est faite est en rapport avec ce nom. Caleb préfigure le résidu fidèle. Josué n’est pas nommé (vers. 24), car il représente Christ introduisant le peuple dans la terre de promesse.

Après les quarante ans passés dans le désert, Caleb a dû vaincre tour à tour les mêmes personnes qui avaient jeté l’effroi dans l’âme des espions. Quand, en opposition à l’incrédulité des autres, nous sommes appelés à jouir des effets de la promesse, cela ne nous fait pas échapper aux difficultés. Enfin, quand on a, comme Israël, jugé la folie de l’incrédulité et qu’on en voit les conséquences, il ne sert de rien d’entreprendre une oeuvre pour chercher à les éviter. Dieu n’est pas avec nous, et, si nous persistons à monter, nous trouverons l’ennemi, tel que notre incrédulité nous l’a dépeint.

## Chapitre 15

Il est merveilleux de voir au chap. 15, qu’après toute cette incrédulité du peuple, alors que Dieu avait déclaré que la terre serait remplie de sa gloire par le retranchement de l’assemblée rebelle, et qu’on aurait pu supposer que le pays serait à jamais perdu pour elle, l’Éternel rentre dans le calme parfait de ses conseils arrêtés d’avance et de son Être immuable, et donne des instructions pour le temps où le peuple sera entré dans le pays qu’Il lui a donné. Il parle des sacrifices de justice qu’Israël est invité à lui offrir de franche volonté, et du vin de joie dont ces offrandes seront accompagnées ; et comme il s’agit de grâce, l’amour de Dieu se répand au-delà d’Israël, rapproche l’étranger de son peuple, Il donne à l’un et à l’autre une même loi et une même ordonnance. Les prémices Lui appartiennent. Les péchés d’ignorance sont pardonnés, moyennant le sacrifice exigé par la perfection des voies de Dieu. Le péché commis par fierté amène seul la destruction. Dieu ordonne que les robes soient bordées d’une frange avec un cordon de bleu, afin qu’on se souvienne de ses commandements, et qu’on soit gardé de ce qui les profanerait. Le principe céleste doit pénétrer dans les plus petits détails de notre vie, dans ceux qui sont même le plus près de la terre, si nous voulons éviter des maux sérieux qui attirent le jugement de Dieu.

L’introduction de l’étranger, dans ce chapitre, est du plus haut intérêt comme témoignage de grâce. Mais jusqu’à présent nous n’avons pas vu l’apostasie finale qui amène le jugement du ciel au moment même où elle est accomplie.

## Chapitre 16

Le chap. 16 contient la rébellion ouverte de Dathan et d’Abiram, et spécialement la prétention du ministère en Israël de s’arroger à lui-même la sacrificature. Quelques-uns des chefs du peuple (et même, pour un moment, tout le peuple) ont, à la vérité, pris part à cette rébellion ; mais ils étaient entraînés par l’ambition d’un homme qui remplissait les fonctions du ministère. Le Nouveau Testament appelle cela «la contradiction de Coré», et c’est à lui que Moïse s’adresse tout premièrement. Le point principal du péché, sur lequel Moïse insiste, était que les fils de Lévi avaient pris une place qui ne leur appartenait pas. Coré entraîna les autres par la flatterie à s’associer à lui, dans le but de s’arroger la sacrificature officielle. Le cas de Dathan et d’Abiram était une question accessoire, relative à l’autorité de Moïse, à celle de la parole de Dieu par lui, et le jugement était une chose à part. Mais cette prétention du ministère à s’arroger la sacrificature, est traitée comme une rébellion ouverte contre Dieu et l’autorité de sa parole portée par Moïse. Ce n’est pas toutefois la corruption du ministère dans l’enseignement de l’erreur elle-même, comme nous le voyons par la distinction que Jude en fait. Il nous montre la méchanceté naturelle chez Caïn ; la corruption religieuse dans l’enseignement, chez Balaam, qui prêchait l’erreur pour une récompense, et, chez Coré, la contradiction qui a pour conséquence la destruction. Souvenons-nous que Jude traite des résultats et de la fin réservés à la corruption et aux corrupteurs du christianisme. La contradiction de Coré est une révolte contre l’autorité de Christ, et contre le caractère distinctif (\*) de sa sacrificature : une révolte excitée par un homme qui, occupant la position de serviteur, prétend être sacrificateur, et en faisant ainsi détruit la seule vraie céleste sacrificature de Christ.

(\*) C’est le mal ecclésiastique ; mais, en fait de rébellion, le mal allait plus loin. C’était la prétention du ministère à être la sacrificature. C’est là le mal signalé par Moïse, bien que Coré en ait fait approcher aussi d’autres que lui (vers. 8-10).

Ruben était le fils aîné d’Israël, et Coré était de la famille la plus favorisée parmi les Lévites. La tribu de Ruben et la famille de Coré étaient voisines dans le camp, mais rien de ceci ne paraît dans les motifs qui les font agir.

C’était, en un mot, la rébellion ouverte et l’audace se présentant devant Dieu lui-même. Dieu en a bientôt fini avec leurs prétentions, car «qui s’est endurci contre lui et a prospéré ?» (Job 9:4). Moïse en appelle à l’Éternel. Dathan et Abiram se prévalent du résultat de l’incrédulité de l’assemblée qui aurait pu déjà être en Canaan, pour en jeter le blâme sur Moïse. Quant à Coré, Moïse annonce que Dieu fera connaître quel est celui qui est saint et quel est celui qu’Il a choisi. Coré et les deux cent cinquante principaux de l’assemblée sont consumés ; Dathan, Abiram et les leurs, engloutis. Mais l’esprit de rébellion s’était emparé de toute l’assemblée. C’est maintenant que la sacrificature et l’intercession d’Aaron sont mises en évidence. Aaron se place avec un encensoir entre les morts et les vivants, et la plaie est arrêtée.

Nous verrons l’importance de cette dernière remarque dans ce qui va suivre, et quel est le seul principe sur lequel, vu l’existence des péchés et de la chair, Dieu peut faire traverser le désert à son peuple. Dans le désert, cette sacrificature, que Coré avait méprisée, est nécessaire ; mais c’est par la sacrificature seule que l’homme peut arriver au bout de la traversée du désert avec Dieu (\*). Moïse, en répondant à Coré, déclare que Dieu montrera qui Il avait choisi dans ce but ; c’est ce qu’Il va faire. Irrité du mépris et de l’injustice de Dathan et d’Abiram, Moïse en appelle à la justice et au jugement de Dieu. Dieu intervient par un jugement de complète destruction. Mais il y va de la gloire et de la maison de Dieu, lorsqu’il s’agit de savoir qui doit s’approcher de Lui. Or l’autorité est impuissante pour conduire des gens tels que nous à travers le désert ; la chair est rebelle, et la dernière ressource de l’autorité est la destruction ; mais cela ne conduit pas un peuple à une bonne fin pour la gloire de Dieu, bien qu’Il soit glorifié en justice par cet acte. Moïse donc, dans ce caractère d’autorité qui frappe en justice, est impuissant pour introduire le peuple en Canaan. Dieu donne l’autorité sur son peuple rebelle à la sacrificature que sa rébellion avait tant méprisée. C’est Christ le sacrificateur, dans sa grâce et dans sa bonté, qui nous mène à travers le désert. Telle est la conclusion à laquelle nous arrivons à la fin du récit qui nous est fait de la marche du peuple de Dieu.

(\*) Il n’est question ici ni d’union avec Christ (elle était encore un mystère), ni même d’être des fils ; il s’agit de pèlerins traversant le désert. Dans ce caractère de pèlerins, nous sommes envisagés comme étant à part et distincts de Christ (tel est le caractère de l’épître aux Hébreux). J’ajoute ici qu’il y a une différence entre la sacrificature et l’intercession de l’Avocat (Hébr. et 1 Jean). Dans l’épître aux Hébreux, nous avons la sacrificature afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce pour avoir du secours au moment opportun ; tandis que l’intercession de l’Avocat est destinée à rétablir la communion lorsque nous avons péché.

## Chapitre 17

Du chap. 17 au chap. 20, ce sujet est exposé avec les circonstances qui s’y rapportent. Premièrement, l’autorité d’Aaron est établie par des signes, produits par la puissance de Dieu, dans sa verge placée avec les autres près de Dieu, source de toute autorité. La puissance de vie et de bénédiction se montre avec une rapidité qui manifeste la présence de Dieu. Les boutons, les fleurs et les fruits croissent sur un bois sec : la sacrificature vivante et victorieuse de la mort par l’efficace divine (\*) doit conduire le peuple ; l’autorité de Dieu est placée entre ses mains.

(\*) C’est la grâce. Le juste jugement pouvait détruire, non conduire à travers le désert : la grâce seule en est capable.

Le peuple charnel qui se fourvoie toujours, hardi naguère en face de la majesté de Dieu, s’effraye de sa présence, maintenant que sa grâce se manifeste, et dit qu’il ne peut s’approcher de Lui. Ceci donne occasion à des vues encore plus approfondies sur la position de la sacrificature en général.

## Chapitre 18

Au chap. 18, la position de la sacrificature est clairement définie, aussi bien que celle des Lévites. Les sacrificateurs seuls s’approchent du sanctuaire ; eux seuls sont capables de cette intimité avec Dieu. Mais, en conséquence de leur position, il y a, comme effet de cette proximité, des péchés, de l’iniquité, qu’ils sont appelés à porter, et qui ne seraient pas remarqués chez ceux de dehors. Ce qui ne convient pas à la présence et au sanctuaire de Dieu, ne convient pas à ses sacrificateurs. Ils portent l’iniquité du sanctuaire. Si le peuple désobéissait à la loi, sans doute il était puni ; mais ce qui souillait le sanctuaire tombait sur Aaron et sur ses fils. Quelle est donc la mesure de sainteté donnée aux enfants de Dieu, qui seuls sont les vrais sacrificateurs ! Le service des Lévites et les Lévites eux-mêmes étaient donnés en pur don aux sacrificateurs. La sacrificature aussi était un pur don à Aaron et à ses fils. À cause de l’onction, les choses saintes leur étaient données à manger, ce qui était un privilège spécial des sacrificateurs. Il en est de même pour nous.

Ce qu’il y a de précieux sous tous les rapports dans l’offrande de Christ, dans sa vie et dans sa mort ; dans ce pain descendu du ciel, contemplé dans sa vie de dévouement et de grâce ici-bas, et dans sa mort pour nous, — tout cela est la nourriture de nos âmes, dans cette communion avec Dieu, dans laquelle nous sommes nous-mêmes gardés dans notre sacrificature. Les sacrificateurs seuls mangeaient les choses saintes, et ils les mangeaient dans un lieu saint. Ce n’est que dans le sentiment de la présence de Dieu et sous l’efficace d’une huile qui n’est jamais placée sur la chair, que nous pouvons vraiment réaliser ce qui est précieux dans l’oeuvre de Christ.

Le vers. 10 du chap. 18 présente quelque chose de très remarquable, car ce qui est dit ici, c’est qu’ils devaient les manger dans le lieu très saint. Il est vrai que l’on peut traduire : «comme des choses très saintes». Mais si le sens est bien «dans le lieu très saint», il ne se rapporte qu’à l’antitype, savoir, que c’est dans la pensée et devant le trône du Dieu souverain lui-même, que nous pouvons réellement goûter cette précieuse nourriture. Historiquement les sacrificateurs n’y étaient pas ; ils seraient ici censés y être, étant dans le sanctuaire de Dieu.

Il y avait des choses qui appartenaient à la famille sacerdotale, mais qui n’étaient pas mangées comme celles du vers. 10 dans le caractère sacerdotal, telles que des offrandes élevées, des offrandes tournoyées ; les filles en mangeaient comme les fils ; tous ceux qui étaient nets dans la maison sacerdotale pouvaient y participer. Ainsi, dans les joies des enfants de Dieu, il y en a qui leur appartiennent comme formant une famille. Nous jouissons des bénédictions qui nous sont accordées, et de tout ce qui est offert par l’homme à Dieu. C’est une joie pour l’âme. Tout ce que l’Esprit de Christ opère à la gloire de Dieu, même dans ses membres, et encore plus ce qu’il fait en Christ lui-même, est la nourriture de l’âme des gens de la maison de Dieu et les fortifie. Nos âmes ne jouissent-elles pas de ces prémices, le meilleur du moût et du froment, les premiers fruits de cette belle récolte de Dieu, le produit de sa semence sur le terrain de son élection ? Oui, nous en jouissons en y pensant. Mais les sacrifices pour le péché, pour le délit, les gâteaux, tout ce en quoi nous prenons part en esprit dans l’oeuvre profonde de Christ, ne se mange que dans le caractère et dans l’esprit du sacrificateur. Il nous faut entrer, selon l’efficace de cette oeuvre de Christ, dans l’esprit dans lequel il se présente lui-même à la suite de son sacrifice, mus par son amour parfait, en la présence du Très-Haut ; il nous faut participer aux sentiments d’amour, de dévouement, dans la conscience de la sainteté de Dieu ; en un mot, il nous faut entrer dans les sentiments avec lesquels Christ se présente comme sacrificateur devant Dieu, afin de lier, par l’amour et l’efficace de son offrande, la sainteté de Dieu à la bénédiction de celui qui a péché, afin de réaliser ce qui est précieux en Christ dans cette oeuvre, et afin d’y prendre part (car il en est ainsi) en grâce. En effet, cela n’a lieu que dans le lieu très saint, dans la présence de Dieu, où Christ comparaît pour nous.

Enfin, soit les joies familiales de la maison de Dieu, soit cette sainte participation en esprit à l’oeuvre de Christ, tout ce dont nous venons de parler appartient à la sacrificature. Les Lévites mêmes devaient reconnaître, en tout ce que Dieu leur donnait comme étrangers sur la terre de promesse, les droits et l’autorité des sacrificateurs.

Or, si l’on veut distinguer, tous les chrétiens sont sacrificateurs : les ministres, en tant que ministres, ne sont que des Lévites. Leur service consiste à fournir à la joie de la sacrificature et à vaquer au service des saints devant Dieu (il n’est pas question ici de service vis-à-vis du monde, parce que l’économie judaïque ne le comportait pas). Notre service, à nous, recevra sa récompense dans le ciel ; notre place, comme sacrificateurs, sera la proximité de Dieu et la joie en Lui.

Il est évident que participer en esprit (car on ne peut y participer réellement) au sacrifice de Christ pour le péché, en en mangeant comme sacrificateur, est une chose très sainte, un privilège dont on jouit dans un lieu très saint : tout est spécialement sainteté ici.

## Chapitre 19

Mais si, d’un côté, la sacrificature doit conduire le peuple à travers le désert, et si la verge de l’autorité de Moïse ne le peut pas, car elle ne peut que frapper ; de l’autre, il faut, en rapport avec la sacrificature, un moyen d’ôter les souillures qui auront lieu pendant la traversée du désert, afin que la communion du peuple avec Dieu ne soit pas interrompue ; c’est pourquoi le sacrifice de la génisse rousse est placé ici à part de tous les autres, parce qu’il était ordonné en vue des souillures du désert. Mais si, considérer Christ, (lors même que ce soit Christ offert pour le péché, et la participation à son oeuvre sacerdotale, en rapport avec ce sacrifice) était une chose très sainte, réalisée dans la communion du lieu très saint ; s’occuper du péché, même dans son frère, quoique ce fût en vue de le purifier, souillait ceux mêmes qui n’en étaient pas coupables.

Tels sont les sujets du chap. 19. Ce qui suit est l’ordonnance donnée à cette occasion : Toucher un corps mort, c’était, en effet, être souillé par le péché, car le péché est considéré ici sous le point de vue de la souillure qui empêchait l’entrée dans le parvis du tabernacle. Christ est présenté, dans la génisse rousse, comme n’étant pas entaché du péché et n’en ayant jamais non plus porté le joug ; mais il est mené hors du camp, comme étant tout entier un sacrifice pour le péché. Le sacrificateur qui menait la génisse ne la tuait pas ; mais elle était égorgée en sa présence. Il était là pour prendre connaissance de l’acte.

La mort de Christ n’est jamais l’acte de la sacrificature. La génisse était entièrement brûlée hors du camp, même son sang, sauf ce dont on faisait aspersion sur le devant du tabernacle d’assignation, c’est-à-dire là où le *peuple* devait se rencontrer avec Dieu. C’était là qu’on faisait aspersion du sang par sept fois (parce que c’était là que Dieu se rencontrait avec son peuple), témoignage parfait aux yeux de Dieu de l’expiation faite pour le péché. En venant donc à la porte du tabernacle, on trouvait toujours la vertu de ce sang, dont l’aspersion avait été faite.

Le sacrificateur jetait dans le feu du cèdre, de l’hysope et de l’écarlate, c’est-à-dire tout ce qui était de l’homme, ainsi que sa gloire humaine dans le monde. «Du cèdre jusqu’à l’hysope» est l’expression de la nature depuis sa plus haute élévation jusqu’à son abaissement le plus profond. L’écarlate est la gloire extérieure (le monde si l’on veut). Tout cela était brûlé dans le feu qui consumait Christ, sacrifice pour le péché.

Puis, si quelqu’un se souillait, ne fût-ce que par négligence, Dieu tenait compte de la souillure, n’importe par quel moyen elle était contractée. Pour purifier celui qui s’était souillé, on prenait de l’eau vive, on y mettait les cendres de la génisse, et l’homme était aspergé le troisième et le septième jour ; alors il était net. Cela signifie que l’Esprit de Dieu, sans appliquer de nouveau le sang à l’âme, prend les souffrances de Christ (preuve que le péché et tout ce qui est de l’homme naturel et du monde ont été consumés dans sa mort expiatoire), et lui en fait l’application.

C’est la preuve, la conviction intime que rien n’est ni ne peut être imputé. Sous ce rapport, le péché était complètement ôté par le sacrifice dont les cendres (témoignage que le sacrifice avait été consumé) sont appliquées maintenant. Mais cela donne au coeur la conviction profondément douloureuse de s’être souillé malgré la rédemption, et par les péchés pour lesquels Christ a souffert en accomplissant celle-ci. Notre volonté a trouvé son plaisir, ne fût-ce que pour un moment, dans ce qui fut la cause de ses douleurs, mais, hélas ! dans l’oubli de ses souffrances, même pour ce péché aux mouvements duquel nous nous sommes laissés aller si légèrement maintenant. Ce sentiment est beaucoup plus profond moralement que celui de l’imputation de nos péchés ; car c’est en réalité le nouvel homme, avec ses meilleurs sentiments, qui juge par le Saint Esprit et selon Dieu, et qui prend connaissance des souffrances de Christ, et du péché, comme il est vu en Lui sur la croix.

Le premier sentiment est l’amertume, quoique sans la pensée d’imputation ; l’amertume, précisément parce qu’il n’y a point d’imputation, que nous avons péché contre l’amour aussi bien que contre la sainteté, et qu’il nous faut nous soumettre à cette conviction. Mais à la fin (et c’est, me semble-t-il, pourquoi il y avait une seconde aspersion) c’est la conscience de cet amour et de la profonde grâce de Jésus, et la joie d’être parfaitement nets, par l’oeuvre de cet amour. La première partie de la purification était le sentiment d’horreur d’avoir péché contre la grâce ; la seconde, l’esprit entièrement délivré du péché par la grâce, surabondant là où le péché abondait.

Nous pouvons remarquer que, comme il n’est question que de la purification nécessaire pour la marche, rien d’autre n’est ajouté ; point de sacrifices, comme dans le cas du lépreux. Ce dernier cas nous montrait l’homme s’approchant de Dieu selon la valeur de l’oeuvre de Christ, après avoir été purifié du péché. Ici nous avons le relèvement pratique et intérieur de l’âme. Il n’y a pas d’aspersion du sang : la purification est par l’eau, la mort de Christ étant pleinement introduite dans sa puissance par le Saint Esprit. Les détails montrent la rigidité de Dieu quant à ces souillures, bien qu’il nous en purifie. Ils montrent aussi que tous ceux qui s’occupent du péché d’autrui, même par devoir, pour le purifier, sont souillés ; non comme le coupable, il est vrai, mais on ne peut avoir affaire avec le péché sans se souiller. La valeur de la grâce et de la sacrificature est aussi mise en évidence.

## Chapitre 20

Marie la prophétesse meurt ; Israël vieillit, pour ainsi dire, dans le désert ; et la voix qui chantait des chants de triomphe quand le peuple montait du sein de la mer Rouge, est muette dans le tombeau. En outre l’eau manquait. Le trajet se prolongeait, les ressources étaient loin d’augmenter ; au contraire, ce qu’il y avait eu de joie et de témoignage était près de disparaître. Le peuple s’attroupe contre Moïse et contre Aaron. Dieu l’adresse à la ressource qu’il avait établie pour empêcher les murmures. Si nous avons assisté précédemment au spectacle de sa sainteté, nous voyons maintenant ses ressources et sa bénédiction.

«Prends *la verge*», dit Dieu (il n’en connaît point d’autres maintenant), «et *parle* au rocher, et il donnera ses eaux». Il n’y a rien à faire qu’à montrer le signe de grâce (de la sacrificature intervenant de la part de Dieu selon la grâce dont il a revêtu Son autorité), et à dire le mot, et tout ce dont le peuple a besoin sera obtenu immédiatement. Ce n’était pas précisément la grâce qui avait accompagné le peuple depuis la mer Rouge jusqu’à Sinaï ; ce n’était pas non plus l’autorité qui punissait le péché ; mais c’était la grâce sacerdotale, prenant connaissance du péché et des besoins pour restaurer le peuple des souillures du premier et obtenir tout ce qui répondait aux autres.

Mais Moïse, tout en prenant, selon le commandement de Dieu, la verge qui avait fleuri, aigri par la rébellion du peuple, pense à son autorité et à leur révolte ; il n’a pas l’intelligence des conseils de la grâce et parle avec imprudence : «Vous ferons-nous sortir de l’eau de ce rocher ?» Précédemment il avait dit : «Que sommes-nous, que vous murmuriez contre nous ?» (Ex. 16: 7). La révolte du peuple et le mépris de sa propre autorité ont plus de prise sur l’esprit de Moïse que l’intelligence de la grâce de Dieu ; «il frappe le rocher de sa verge». C’est ce qu’il avait dû faire la première fois. Christ, le rocher, a dû être frappé, pour que l’eau sortit de lui en faveur de son peuple ; mais il ne peut y avoir une répétition de cet acte. Maintenant, sous la sacrificature, nous n’avons qu’à parler selon la puissance vivante de cette sacrificature que Dieu a établie, et il y a réponse en grâce à tous nos besoins. On gâterait, pour ainsi dire, les fruits et les fleurs de cette verge d’Aaron en frappant avec elle et telle n’est pas la pensée qui y est présentée.

Moïse n’a pas sanctifié le nom de Dieu ; il n’a pas attaché au caractère que Dieu avait pris l’importance qui lui était due : il n’a pas respecté Dieu dans la position qu’Il avait daigné prendre ; mais Dieu se sanctifie d’autant plus qu’il agit ici en grâce et désaltère le peuple malgré tout. Moïse s’est glorifié lui-même, et devant Dieu il a été abaissé. Il n’a pas su abandonner la position où il avait été placé, pour avoir communion avec les pensées de la grâce surabondante, souveraine et bonne de son Dieu, dépassant en compassion la justice et l’autorité sous lesquelles il avait placé son peuple. Toutefois Dieu n’abandonne pas son pauvre serviteur. Que nous sommes insignifiants en comparaison de sa grâce !

La grâce de la sacrificature seule peut amener au bout de la traversée du désert un peuple tel que nous sommes.

Mais la traversée du désert touche à sa fin. Il s’agit maintenant des ennemis qui s’opposent à ce qu’elle se termine et à ce que le peuple entre dans le pays désiré, dans ce pays de la promesse vers lequel il a tendu si longtemps. Édom, plein de jalousie, ne veut pas laisser raccourcir le chemin. Israël se détourne de lui. Il est des personnes qui s’opposent à nous, desquelles il convient de se détourner, à cause de quelque relation extérieure qui existe entre elles et nous, bien qu’elles soient animées d’une haine implacable ; il faut savoir comment les discerner. Dieu les jugera quand son temps sera venu ; notre main ne doit pas être sur elles. Quant aux ennemis de Dieu, il faut qu’ils soient nos ennemis ; là où la puissance de l’ennemi est évidente, nous sommes appelés à combattre les combats de Dieu. Mais nous rencontrons en chemin ceux qui ont pour origine les sources de la promesse, quoiqu’ils soient selon la chair et caractérisés par la chair. Nous les laissons à Dieu ; ce n’est pas à nous, mais à lui, qu’il appartient d’en juger. L’occasion pour entrer en lutte n’est pas apparente ; elle ne serait pas légitime pour le peuple.

## Chapitre 21

Maintenant Aaron s’en va aussi. Le service revêt, à la fin, un autre caractère : il ne s’agit pas précisément de conduire le peuple avec patience à travers le désert où la chair se manifeste ; il va rencontrer des ennemis et des difficultés, car il est pour nous des difficultés, distinctes de la conduite et de la patience de la vie. Les Israélites sont aux prises avec les Cananéens dans le midi, quoiqu’ils ne soient pas encore entrés dans le pays. Mais le roi des Cananéens a été averti de leur arrivée par la présence des espions ; c’était encore un des fruits du manque d’énergie, de foi, qui les avait fait envoyer. Combien peu nous gagnons par la prudence de l’incrédulité ! Elle donne prise à la puissance et aux attaques de l’ennemi. Toutefois, quoique ces ennemis aient quelques avantages au commencement lorsque Israël se laisse attaquer, quand le peuple est prêt à les détruire à la façon de l’interdit, Dieu les livre entre ses mains. Prenons note de cela.

Mais le peuple, en proie à la fatigue, murmure encore, car en effet le chemin était long. Ils se battaient contre les Cananéens, sans posséder encore le pays, car il n’était question que de détruire leur puissance tout en ne possédant rien. Ce combat n’avait lieu que pour l’amour de Dieu et pour sa gloire. Le peuple parle contre Dieu ; alors Dieu intervient et lui fait sentir toute la puissance de l’ennemi, du serpent ancien. Christ, fait péché pour nous, est le seul remède parfaitement efficace. La seule vue de cette merveille procure la guérison, car l’efficace est dans la chose même devant Dieu.

Ici il ne s’agit pas de conduire le peuple, mais de répondre au jugement de Dieu, soit final, soit comme châtiment, et à la puissance de l’ennemi contre nous en présence de ce jugement, et même comme effet de ce jugement. Dans ce cas, la question est entre nos âmes et Dieu : il s’agit de la mort, ou bien, tout simplement, de la mort de Jésus. Il nous faut nous soumettre à la mort, comme nous trouvant dans une position irrémédiable, et, nous soumettant à la justice de Dieu, regarder au moyen qu’il a ordonné, c’est-à-dire à Christ élevé pour nous.

Puis Israël passe plus avant ; mais il n’est pas encore dans le pays. Dieu le soulage et le rafraîchit de sa libre grâce, sans qu’il murmure. Il assemble le peuple. Israël célèbre de nouveau, tout près du pays, les puits qui se trouvent dans le désert. Ils peuvent dire maintenant eux-mêmes :

«Monte, puits» : plus de rocher à frapper, plus de murmures quand on est près du pays ! La question qui se pose n’est plus s’ils vivront à la fin de leur voyage, car il s’agit d’être sauvés de la blessure mortelle du serpent. Ils sont guéris, ils marchent, ils boivent avec joie et chants de louanges. Ils creusent, — car leur activité se déploie quand ils se trouvent en présence de la grâce de Dieu — et l’eau monte dans le désert.

Nous rencontrons (v. 21) des personnes avec lesquelles nous ne désirons pas avoir de conflit, mais elles ne veulent pas nous laisser en paix. Notre guerre est avec ceux qui possèdent notre héritage au delà du Jourdain. Si nous sommes attaqués, il nous faut nous défendre, mais nous ne sommes pas les agresseurs. Israël désire passer en paix à travers le pays des Amoréens ; mais ceux-ci ne veulent pas le leur accorder, et subissent les conséquences de la guerre qu’ils ont voulu avoir avec le peuple de Dieu. Israël prend leurs villes, et commence déjà de ce côté du Jourdain à réaliser, comme par anticipation, la possession de la promesse.

## Chapitres 22-24

Moab aussi s’oppose en vain (chap. 22). Israël campe maintenant dans les plaines de Moab, n’ayant que le Jourdain entre lui et le pays de son repos. Mais où est son droit d’y entrer ? Si l’ennemi ne peut s’opposer à lui par la force, il essaiera de le faire par un autre moyen, en plaçant sous la malédiction le peuple qui l’avait, en effet, bien méritée.

Balac envoie des messagers à Balaam. La grande question, dans cette scène si touchante, est celle‑ci : Satan peut-il réussir dans ses desseins, en maudissant le peuple de Dieu, de manière à l’empêcher d’entrer dans le pays de promesse ? (\*) Il ne s’agit pas simplement de la rédemption au commencement du voyage d’Israël, et de la joie qui en est le résultat, mais, à la fin du voyage, lorsque toute l’infidélité du peuple a été manifestée, son infidélité, même après que le Seigneur l’a amené à Lui, Satan pourra-t-il réussir alors ? Non.

(\*) Il est du plus haut intérêt de voir le caractère spécial de cette prophétie.

C’est Dieu qui, de sa propre volonté, intervient contre l’ennemi pour prendre le parti de son peuple, et cela même à son insu, ou sans qu’il le lui demande. Cette prophétie n’est pas, comme elles le sont presque toutes, un appel à la conscience du peuple, accompagné de promesses calculées pour soutenir la foi du résidu, au milieu des contredisants. Le peuple n’en sait rien ; il murmure peut-être encore dans ses tentes (si belles aux yeux du prophète qui voit la vision du Tout Puissant), au sujet des voies de Dieu à son égard. C’est Dieu, déclarant ses propres pensées et confondant la malice de Satan, l’ennemi auquel il a affaire. C’est pourquoi cette prophétie est si complète : elle nous présente en esprit toute notre part (littéralement la part d’Israël, comme cela est évident dans la quatrième prophétie) : la séparation, la justification, la beauté aux yeux de Dieu (tout ce qui répond à la présence de l’Esprit de Dieu), et la couronne de gloire par la venue de l’étoile de Jacob, de Christ lui-même dans sa gloire.

Lorsque Moïse, dans ces mêmes plaines de Moab, a lieu de dire, en mentionnant leur conduite envers Dieu : «Vous avez été un peuple pervers et rebelle depuis le jour que je vous ai connus» (et, en effet, ils avaient été excessivement revêches, un peuple de col on ne peut plus roide : ne le savons-nous pas ?) Dieu dit, par la bouche de Balaam, témoin involontaire de la vérité : «Il n’a pas aperçu d’iniquité en Jacob, ni n’a vu d’injustice en Israël». Quel témoignage ! Quelle grâce merveilleuse ! Quelle perfection dans les voies de Dieu ! Dieu voit clairement ; il ne se trompe pas ; il dit la vérité selon la perfection de son intelligence infinie ; et c’est parce qu’elle est infinie, qu’il ne peut voir d’iniquité dans le peuple racheté. Comment en verrait-il dans ceux qui sont lavés dans le sang de l’Agneau ? Dieu non plus ne le veut pas.

Dans ses voies envers son peuple, il verra tout, prendra connaissance de tout ; mais lorsqu’il s’agit de l’accusateur, c’est une question de justice. Dieu ne voit que ceci, c’est que, selon les conseils de sa grâce, il a donné une rançon, que les péchés de son peuple ont été expiés. Il ne pouvait en justice voir ces péchés. La bouche de l’accusateur est donc obligée de confesser qu’il n’y en a pas, et qu’il n’y a pas de puissance de l’ennemi contre Jacob.

Ce qui est particulièrement heureux et consolant dans le sujet qui nous est présenté ici, c’est de voir que Dieu agit et juge d’après ses propres pensées. Du commencement à la fin, il a eu des pensées à notre sujet. Il a fait ce qui était nécessaire pour concilier toutes ses voies, dans leur accomplissement, avec les exigences de la justice éternelle ; mais il a ces pensées à notre égard et agit envers nous en conséquence. La foi saisit ces pensées de Dieu, les accepte, se fonde sur elles. De là découlent la joie et la paix ; tandis que la présence de Dieu (au milieu d’un peuple qu’il agrée et auquel il a donné une nouvelle nature), assure d’une manière pratique la sainteté dont Il ne peut se dispenser, ou bien juge, pour la gloire de son nom tout ce qui s’en écarte. Mais ici c’est Dieu agissant, jugeant, en dépit de tout, selon *ses propres* pensées.

Balaam était un triste personnage. Il est forcé de voir de loin la bénédiction de Dieu sur son peuple, mais, quand il est près et dirigé par son coeur naturel et sa propre volonté, il ne voit que le chemin de l’erreur dans lequel il veut l’entraîner, pour lui faire perdre cette bénédiction, si cela était possible, et il s’appuie sur ce raisonnement, que le Dieu juste ne peut bénir un peuple pécheur. On ne peut s’imaginer une plus grande iniquité.

Nous dirons quelques mots sur son caractère typique. Mais poursuivons l’histoire. Balac envoie chercher Balaam. Celui-ci désire interroger l’Éternel, soit par crainte instinctive, soit pour attacher, aux yeux des autres, l’importance du nom de l’Éternel à ce qu’il fait.

Effectivement, Dieu intervient et même le prévient ; c’est lui qui vient à Balaam, qui prend la chose en main, et a l’ascendant sur l’esprit inique de Balaam, malgré lui ; car Balaam n’a aucune intelligence de la pensée de Dieu. Dieu avait dit : «Tu n’iras pas avec eux, car ce peuple *est béni*». Quelle est sa réponse ? «L’Éternel refuse de me laisser aller». Il aurait bien voulu aller ; son cœur était tourné vers la récompense de Balac ; mais il craint devant Dieu. La bénédiction du peuple n’entre pas dans sa pensée ; il est complètement étranger à la générosité de la grâce, indifférent à la pensée que Dieu ait béni son peuple et à la joie de voir le peuple béni.

Aussi, lorsque la tentation se renouvelle, il dit bien qu’il ne peut pas transgresser le commandement de l’Éternel son Dieu ; il fait le pieux, et en réalité il n’était pas entièrement dépourvu de sincérité, car Dieu le tenait de près, tout en permettant ces choses. Mais, en même temps, Balaam engage les envoyés de Balac à rester pour voir ce que l’Éternel aurait de plus à lui dire. Qu’avait-il besoin d’en savoir davantage au sujet de l’invitation à maudire ce peuple que Dieu lui avait dit être béni ? Il n’entre nullement dans les pensées du coeur de Dieu ; il n’a pas une sympathie pour Lui ; il est gouverné par la crainte des conséquences. Autrement, il aurait été si heureux de la bénédiction du peuple, qu’il aurait eu horreur de maudire ce que Dieu avait béni. Dieu, pourtant, veut se servir de lui pour rendre un témoignage éclatant en faveur de son peuple, tout en condamnant les voies perverses du prophète, car elles étaient en effet perverses. Il lui fait voir sa perversité et sa folie qui le rend plus stupide que l’ânesse qui le portait ; mais en même temps il lui fait continuer son chemin.

## Chapitre 23

Cette rencontre de l’ange en chemin sert à le forcer, par la crainte, à prononcer fidèlement ce que Dieu mettrait dans sa bouche. Balaam va à la rencontre, il ne dit pas de quoi (chap. 23:15). Il est évident (chap. 24:1) qu’il avait mêlé des enchantements avec la profession du nom de l’Éternel, et qu’il avait été ainsi l’instrument de l’ennemi, sous le manteau du nom de l’Éternel, cas profondément solennel ! Il allait ainsi rencontrer la puissance mystérieuse qui venait là, mais Dieu vient à sa rencontre. Dieu retient et empêche en faveur de son peuple toute puissance de l’ennemi, et oblige Balaam à dire ce qu’Il veut, Lui. Balaam regarde Israël d’en haut et prononce sa prophétie.

Cette prophétie se divise en quatre parties. Israël en est l’objet ; mais, en principe, elle s’applique aussi à l’Église.

La première prophétie annonce la séparation du peuple d’avec le monde : «C’est un peuple qui habitera seul» ; il sera séparé pour Dieu et ne sera pas compté parmi les nations.

La deuxième prophétie déclare que Dieu ne se repent pas. Dieu a béni Israël, ne ratifiera-t-il pas ce qu’il a dit ? Le *peuple est justifié* et sans péché aux yeux de Dieu. C’était Dieu qui les avait fait sortir d’Égypte. Ce peuple avait «la force des buffles», et la puissance de l’ennemi, que Balaam avait recherchée dans ses enchantements, était nulle contre lui.

## Chapitre 24

Balaam, voyant enfin que Dieu voulait bénir, se laisse aller à la puissance de Dieu, il ne va plus à la rencontre des enchantements, et l’Esprit de Dieu vient sur lui. La justification du peuple étant maintenant déclarée, l’Esprit de Dieu peut lui rendre témoignage, au lieu de restreindre son témoignage aux pensées et aux intentions de Dieu. Balaam voit Israël d’en haut ; ayant la vision du Tout-Puissant, il voit le peuple d’en haut selon les pensées de l’Esprit de Dieu, et comme il existe dans les pensées de Dieu lui-même. Les yeux du prophète sont ouverts. Remarquez ici que ce n’est pas l’anticipation de Canaan, ni Israël dans ses habitations permanentes ; Balaam tourne sa face *vers le désert,* et voit Israël demeurant dans ses tentes. Là, l’Esprit les voit et déclare la beauté et l’ordre du peuple aux yeux de Dieu. L’eau du rafraîchissement de Dieu y était aussi toujours avec lui. Il était comme des jardins auprès d’un fleuve ; l’Éternel l’avait planté comme des arbres d’aloès ; aussi serait-il grand parmi les nations, une source de puissance et de joie. Il boit aux sources de Dieu et en répand abondamment les eaux autour de lui pour d’autres. Dieu l’avait fait sortir d’Égypte, il était l’ouvrage de Dieu, et la puissance de Dieu irait avec lui contre ses ennemis.

Nous trouvons donc ici, en troisième lieu, la beauté, une fraîcheur dont les sources ne tarissent pas, et la puissance (ce que l’Esprit fait aussi pour l’Église).

En quatrième lieu, l’Esprit nous présente la venue du Christ, l’Etoile de Jacob, qui couronne la gloire du peuple. Seulement, comme elle vient au milieu d’Israël, c’est en jugement. Quant à nous, ce sera pour nous enlever d’ici-bas, afin de nous faire participer à la joie de sa présence, aux noces de l’Agneau.

En résumé, nous voyons la séparation du peuple d’avec le monde ; sa justification ; son ordre, sa beauté, comme planté de Dieu près des sources éternelles du fleuve de Dieu ; puis l’avènement du Christ. La prophétie est de toute beauté. Remarquez aussi que ces prophéties répondant à chaque nouvel effort de maudire, ne sont point des répétitions. Chacun de ces efforts manifeste quelque chose de plus de ce que Dieu préparait dans son coeur en vue de bénir son peuple. Il n’est point sans intérêt de voir comment Balak use de toutes les ressources de l’homme et de la superstition, pour amener la malédiction sur Israël. Il n’avait aucune idée de Dieu, et c’était avec Dieu qu’il avait affaire.

Il est très important pour nous de voir parfois l’Église d’en haut, dans le désert, mais dans la beauté des pensées de Dieu, une perle de grand prix. En bas, au milieu du camp, dans le désert, que de murmures, que de plaintes, que d’indifférences, que de motifs charnels on aurait vus et entendus ? D’en haut, pour celui qui voit la vision de Dieu, qui a les yeux ouverts, tout est beau. «Je suis en perplexité à votre sujet», dit l’apôtre, et tout de suite après : «J’ai confiance à votre égard, *par le Seigneur*». Il nous faut monter jusqu’à Lui pour avoir ses pensées de grâce, à Lui qui voit la beauté de son peuple, de son Assemblée, à travers tout le reste, car elle est belle. Sans cela, ou l’on serait entièrement découragé, ou l’on se contenterait du mal. Cette vision de Dieu nous ôte ces deux pensées en même temps.

On voit le jugement final des navires de Kittim (c’est-à-dire de l’occident, au nord de la Méditerranée), et celui de leur chef, lorsqu’il aura affligé Assur et Héber aussi. Ce sera le jugement terrible de Dieu à la fin de ce siècle.

Un mot encore sur la position de Balaam.

À la fin d’une économie basée sur une connaissance quelconque de Dieu, quand la foi se perd tandis qu’on retient la profession, cette dernière a une renommée dont les hommes se prévalent, comme ils le font maintenant du nom du christianisme. Satan s’en sert ; on cherche la puissance auprès de lui ; on va à la rencontre des enchantements, parce que, tout en se prévalant du nom de Dieu révélé, on cherche à satisfaire ses propres convoitises, et l’importance du nom de Dieu est attachée à l’oeuvre du diable. Cependant Dieu est reconnu jusqu’à un certain point. On le craint, et il peut intervenir ; *mais le système est diabolique, bien qu’il soit sous le nom du Seigneur, avec une crainte partielle du Seigneur, et une frayeur qui le reconnaît comme un objet de crainte*. Le peuple de Dieu est préservé au milieu de ce mal ; mais c’est une pensée bien solennelle, et c’est en réalité l’histoire du système chrétien.

## Chapitre 25

Enfin, le malheureux Balaam, dont le coeur était dans les liens de l’iniquité, voyant qu’il ne peut pas maudire par la puissance de Satan, cherche à rendre la bénédiction de Dieu impossible en entraînant le peuple dans le péché et dans l’idolâtrie. À l’égard du peuple, il ne réussit que trop bien. Dieu envoie un châtiment ; et, tandis que le peuple s’humilie, l’énormité du mal excite l’indignation de Phinées, lequel, agissant avec l’énergie qui convenait aux circonstances, arrête la plaie et acquiert une sacrificature permanente dans sa famille.

## Chapitre 26

La traversée du désert étant maintenant terminée, Dieu dénombre de nouveau son peuple et le compte nom par nom, comme ses héritiers prêts à entrer dans leur héritage. Il les a gardés à travers tout jusqu’à la limite de Canaan ; leurs vêtements mêmes ne se sont pas usés. Il arrange les détails de l’héritage, et établit un chef à la place de Moïse pour les introduire dans le pays de promesse. Le chapitre 26 nous présente ce dénombrement.

## Chapitre 27

Au commencement du chap. 27 nous trouvons des détails sur l’ordre selon lequel on devait hériter. La faveur de voir le pays de la promesse est accordée à Moïse, et le peuple est placé sous la conduite de Josué pour y entrer. Moïse et Aaron l’avaient conduit à travers le désert ; mais ici nous entrons dans une scène nouvelle, et Josué (pour l’Église : Christ dans la puissance de son Esprit) est désigné pour la conquête du pays. Mais il dépend de la sacrificature pour y progresser, comme de fait la présence et les opérations du Saint Esprit dépendent de la présence de Christ dans le lieu saint.

## Chapitres 28-29

Les chap. 28 et 29 nous présentent le culte du peuple, les oblations qui sont la viande de Dieu. Arrêtons-nous un moment sur ces deux chapitres. Ce ne sont pas les voies de Dieu, et le rassemblement du peuple autour de Lui, comme au chap. 33 du Lévitique ; il est question ici des offrandes elles-mêmes (et, en particulier, des sacrifices par feu d’agréable odeur), sauf ce qui est purement accessoire (\*).

(\*) Pour ce genre de sacrifice, voir les Types du Lévitique.

Premièrement, il y a des agneaux pour le service journalier, du matin et du soir ; et pour celui du sabbat, l’offrande de deux agneaux ; puis aussi des jeunes taureaux et des béliers pour les fêtes extraordinaires. L’agneau a la signification la plus simple : c’est la présentation constante de la valeur de Christ et des fidèles en lui, le vrai Agneau de Dieu, la bonne odeur de son sacrifice montant continuellement, jour et nuit. Lors du vrai sabbat son efficace ne montera que plus abondamment, en fait d’intelligence et d’application. On peut dire aussi plus abondamment pour Dieu lui-même, quant à la manifestation complète du fruit du travail de l’âme du Sauveur.

Les jeunes taureaux me semblent représenter plutôt l’énergie du dévouement des personnes, dans leur estimation de ce sacrifice. C’était le plus grand objet qu’on pût présenter ; ici aussi, cela se rapporte au sacrifice de Christ, et au prix qu’on y attache.

Le bélier était toujours une victime de consécration ou de réparation quand on avait violé les droits de consécration.

Quant au nombre des victimes de ces deux dernières espèces, il y avait, en général, deux jeunes taureaux, un bélier, et sept agneaux ; puis, un jeune taureau et un bélier additionnels le premier jour du septième mois (chap. 19: 2) ; un jeune taureau, un bélier, sept agneaux, le dixième jour de ce mois, et un nombre décroissant de jeunes taureaux aux jours de la fête des tabernacles.

Il me semble que tout ceci nous donne le témoignage du culte offert à Dieu sur la terre.

Ainsi, lorsque ce témoignage est renouvelé, lorsque Dieu renouvelle la lumière qui le produit, lors de la première fête signalée ici, la réponse de la part de l’homme est simple et parfaite ; les deux jeunes taureaux (comme il y avait deux agneaux le jour du sabbat), sont le plein et complet témoignage du dévouement de l’homme, car deux personnes rendent un témoignage valable. Le bélier de consécration est l’estimation du sacrifice de Christ pleinement développé. L’homme étant toujours ici-bas, et le péché étant toujours en question, le bouc était ajouté en offrande pour le péché. Si le culte du peuple se rattachait à la résurrection de Christ (chap. 28:17, 22), il en était de même, et aussi à l’occasion de l’oeuvre du Saint Esprit pour le rassemblement (vers. 26, 30). C’était l’exercice de la puissance de la part de Dieu qui donnait occasion au culte ; la réponse de la part du peuple était la même.

## Chapitre 29

Le premier jour du septième mois (chap. 29) se rapportait au renouveau d’Israël, qui était une spécialité et non le témoignage général et complet : c’était le renouvellement, selon la valeur de l’oeuvre de Christ, des relations de Dieu avec la terre, et spécialement avec Israël. Voilà pourquoi, outre la reconnaissance régulière de la grâce au premier jour du mois, on offrait de plus un jeune taureau, un bélier et sept agneaux. Le témoignage général, ou la réponse à l’oeuvre de Christ, était offert, mais en outre un témoignage spécial ou partiel, pour la restauration terrestre d’Israël. Il en sera ainsi, au jour des propitiations, lorsqu’Israël, voyant le Seigneur, sera pleinement rétabli en grâce. Ce sera alors un témoignage général et complet, lorsque la résurrection de Christ, et la puissance du Saint Esprit (qui introduiront les gentils aussi, et s’étendront ainsi au témoignage parfait des relations entre Dieu et l’homme) produiront une réponse d’en bas, reconnaissant en plein le bien que Dieu a fait et les relations établies sur Son oeuvre. Alors les siens seront à Lui selon l’agréable odeur de Christ, soit en consécration, soit dans l’estimation intelligente de son offrande. L’onction de l’Esprit et la joie accompagnaient cette offrande ; elle avait lieu tous les sept jours de la fête, en témoignage de sa perfection.

Dans le premier cas donc, savoir lors de la fête du premier jour du septième mois, il n’y avait qu’un jeune taureau (chap. 29:1-6), au lieu de deux qui étaient offerts le jour des premiers fruits (chap. 28:26-37). Ce jeune taureau était offert comme témoignage d’une oeuvre spéciale et particulière (mais en même temps partielle) ; mais le témoignage général à la valeur du sacrifice de Christ dont il dépendait était maintenu.

Il est évident que le même principe s’applique au dixième jour du septième mois. C’est l’application de l’oeuvre expiatoire de Christ à Israël sur la terre. Il n’y avait qu’un jeune taureau. Le principe de consécration, et la valeur intrinsèque du sacrifice demeuraient les mêmes.

La fête des tabernacles introduisait un autre ordre d’idées, du moins un nouveau développement de ces idées ; c’est l’économie à venir. On ne trouve pas la perfection dans ce qui est offert avec joie et volontairement à Dieu ; mais cette perfection est à peu près réalisée : treize jeunes taureaux sont offerts. Le millénium amènera sur la terre une joie dans le culte et les actions de grâce, qui seront, extérieurement du moins, presque parfaits, Satan étant lié, et la bénédiction du règne de Christ étant répandue partout. Les deux béliers représentent le témoignage d’une consécration abondante, et peut-être extérieurement l’introduction des Juifs et des gentils, non pas leur consécration en un seul corps, mais le témoignage qu’ils rendront sur la terre, d’une manière distincte, de cette consécration à Dieu.

Ensuite, le témoignage à la perfection de l’oeuvre de Christ étant complet sur la terre, soit pour Israël, soit pour la bénédiction des gentils, toute son efficace est manifestée sur la terre ; car c’est toujours de cette manifestation sur la terre (mais comprise par la foi) qu’il s’agit ici. Il y avait quatorze agneaux.

Il y a cependant déclin dans ce dévouement de joie et de témoignage envers Dieu ; il est vrai qu’il ne cesse pas d’être complet, mais son abondance cesse graduellement de se manifester, comme cela avait lieu au commencement. La chose, comme établie de Dieu, reste dans sa perfection. C’est ce qu’on trouve au septième jour, qui complète la partie purement terrestre.

Au huitième jour, nous n’avons plus qu’un jeune taureau, un bélier et sept agneaux. C’est la reproduction de ce qui caractérise le jour des propitiations et le premier jour du septième mois ; car, si ce dernier désignait Israël seul ramené à Dieu, le huitième jour désigne de son côté ce qui est en dehors de la perfection terrestre, un peuple céleste mis à part. Telle est, me semble-t-il, l’idée générale de ce que nous donne l’Esprit de Dieu dans ce passage.

## Chapitre 30

Le chap. 30 nous parle du voeu des femmes ; il se rapporte aussi au sort d’Israël, responsable des voeux qu’il a faits, Dieu l’entendant, et ne les ayant pas cassés dans son gouvernement ici-bas.

En effet, Israël est resté responsable du voeu par lequel il s’est obligé, et dont notre précieux Sauveur a dû prendre le fardeau sur lui.

## Chapitre 31

Au chap. 31, la guerre se trouve dans le désert (quoiqu’elle ne le caractérise pas), toutes les fois que nous tombons dans les pièges que l’ennemi nous y tend. Il y a toujours des combats dans les lieux célestes, en vue de jouir des choses qui y sont promises ; mais dans le désert, c’est la patience qui est en exercice. Mais s’il y a chute, si nous tombons dans l’idolâtrie, si nous commettons la fornication avec le monde en donnant dans ses pièges, si, de quelque manière que ce soit, nous nous unissons amicalement avec lui dans le désert, nous nous créons des guerres, sans même avoir l’avantage d’acquérir, de cette manière, aucun territoire spirituel. Dieu est obligé de faire subir un changement complet à nos relations avec les gens du monde. Si nous ne nous étions pas liés avec eux, nous n’aurions pas eu ces difficultés ; mais, puisque étant nos amis ils nous trompent, il faut que nous devenions ennemis. Notre position normale et paisible est de n’avoir aucune relation quelconque avec eux. Que de fois il nous faut agir comme des ennemis avec le monde, parce que nous avons voulu avoir affaire avec eux en amis, et qu’ils étaient un piège pour nos âmes ! Toutefois Dieu donne une victoire complète aussitôt que nous les traitons en ennemis ; seulement il faut la destruction totale et entière de tout ce qui nous a séduits : point de concession, rien ne doit être épargné.

L’Éternel donne aussi des ordres quant aux résultats heureux des guerres de son peuple avec ses ennemis. Il choisit ceux qu’il veut pour faire la guerre, et les honore ; mais il veut aussi honorer, à leur tour, ceux qu’il a laissés en arrière selon sa volonté suprême, qui ont été fidèles à la tâche, moins pénible peut-être, qu’il leur a confiée et l’ont remplie selon sa volonté. Dieu lui-même tient aussi à être reconnu dans les Lévites et les sacrificateurs.

## Chapitre 32

Une autre chose (chap. 32) se rattache à ceci : s’il y a, par notre faute, des guerres hors de Canaan, c’est aussi par les guerres indispensables faites à ceux qui s’opposaient à sa marche à travers le désert, que le peuple de Dieu s’est acquis un bon pays, et jusqu’à un certain point du repos, en deçà du Jourdain, fleuve de la mort qui sert de frontière au vrai territoire de la promesse. Ayant des possessions ici-bas, auxquelles le coeur s’attache, ce coeur s’attache aussi aux bénédictions qui sont en deçà du Jourdain, à un certain repos que le peuple de Dieu s’est acquis hors de Canaan. «Ne nous fais pas», disent-ils, «passer le Jourdain». Moïse sentait la portée de ce souhait. Si, selon le gouvernement de Dieu, lui ne pouvait pas y entrer, son coeur y était cependant. Il leur rappelle le mépris du pays désirable à Kadès-Barnéa, et blâme sévèrement Ruben et Gad. Toutefois, ces tribus s’engageant à marcher devant les fils d’Israël jusqu’à la conquête du pays, il accède à leur requête et les établit en Galaad avec la demi-tribu de Manassé. Cependant l’histoire du Livre saint nous montre que ces tribus furent les premières à souffrir et à tomber entre les mains des gentils. «Ne savez-vous pas, dit Achab, que Ramoth de Galaad est à nous et que les Syriens la possèdent ?» Heureux ceux qui attendent avec patience les bénédictions de Dieu, jusqu’à ce qu’ils aient passé le Jourdain, et qui, en attendant, préfèrent avoir la patience comme leur part plutôt que les bénédictions qui sont en deçà du pays de la promesse. Bien que ce soit la providence de Dieu qui les donne, elles sont moins assurées ; et même les bénédictions spirituelles, quoique très réelles, trompent les espérances des saints, si l’Assemblée considère le monde comme étant leur siège. Il n’y a pas de frontières pareilles au Jourdain, et que Dieu, dans ses conseils de grâce, a établies comme telles.

Si Dieu compte son peuple nom par nom, il fait voir en même temps son gouvernement et sa fidélité ; car, tout en les gardant, il n’en restait pas un du premier dénombrement, sauf Caleb et Josué. Il se souvient aussi (chap. 33) de tout leur long voyage dans le désert ; chaque traite est devant ses yeux et dans sa mémoire ; et maintenant il pose en principe la possession du pays par le peuple, et la destruction totale des habitants, qui devaient être entièrement chassés et ne point demeurer au milieu d’Israël : sinon ceux d’entre eux qui resteraient seraient un tourment pour le peuple, et Dieu ferait aussi à Israël comme Il avait fait à ces nations. C’est une dangereuse charité que celle qui épargne les ennemis de Dieu, ou plutôt qui s’épargne, par incrédulité, dans ses combats avec eux ; on est bientôt entraîné à former avec eux des alliances qui attirent sur nous le jugement que ces ennemis ont mérité et que nous-mêmes avons aussi mérité.

## Chapitres 34-35

Enfin (chap. 34-35), Dieu prend soin de son peuple à tous égards ; il pose les limites du pays dont ils devaient jouir ; il établit la prise de possession et la part de ses serviteurs les Lévites qui ne devaient pas avoir d’héritage.

Six de leurs villes devaient être des asiles pour les meurtriers involontaires, type précieux des voies de Dieu envers Israël qui, dans son ignorance, a mis à mort le Christ. Dans ce sens Dieu le juge innocent. Ils sont coupables du sang et ne pouvaient porter ce fardeau ; mais ils sont coupables par ignorance, comme Saul lui-même, né avant terme (l Cor. 15: 8), est une figure frappante de cette même position. Cependant un tel meurtrier restait hors de sa possession, aussi longtemps que vivait le souverain sacrificateur de ces jours-là. C’est ce qui arrivera à Israël. Aussi longtemps que Christ garde sa sacrificature actuelle en haut, Israël reste hors de sa possession, mais sous la sauvegarde de Dieu. Les serviteurs de Dieu qui n’ont point d’héritage ici-bas, lui servent pour le moins de refuge ; ils comprennent sa position et le reconnaissent comme étant sous la garde de Dieu. Lorsque la sacrificature céleste de Christ, telle qu’elle est maintenant, sera terminée, Israël rentrera dans sa possession. S’il le faisait auparavant, ce serait traiter le sang de Christ, comme s’il importait peu qu’il ait été répandu, et le pays en serait souillé. Or la position actuelle de Christ est toujours un témoignage du fait qu’il a été rejeté et de sa mort au milieu du peuple.

## Chapitre 36

Toutefois Dieu garde l’héritage tel qu’il l’a ordonné (chap. 36).

La dernière partie de ce livre présente donc, non le trajet même du désert, mais les rapports entre cette position-là et la possession des promesses et du repos qui vient à la suite. C’est dans les plaines de Moab, que Moïse a rendu témoignage, et un témoignage véritable, à la perversité de la nation ; mais c’est là que Dieu a justifié son peuple, montrant ses conseils de grâce en prenant leur parti contre l’ennemi, à leur insu même, et a poursuivi tous les desseins de sa grâce et de son propos arrêté pour l’établissement complet d’Israël dans le pays qu’il lui avait promis. Béni soit son nom ! Heureux sommes-nous qu’il nous soit permis d’étudier ses voies !

# Le DEUTÉRONOME

Nous voici arrivés au livre du Deutéronome, livre tout plein d’intérêt dans ses avertissements moraux quant au témoignage, mais offrant moins de sujets pour l’interprétation et l’exégèse que ceux dont nous avons essayé de donner un résumé.

Ce livre trouve Israël à la frontière même de Canaan et insiste sur le maintien fidèle de ses relations avec Dieu et sur l’obéissance à ses commandements, seule condition sous laquelle Israël peut entrer dans le pays et s’y maintenir. À cela sont ajoutés des avertissements sur les conséquences qu’entraîne la désobéissance. Le Deutéronome décrit, en général, l’état historique du peuple, non les formes typiques qui représentent les pensées de Dieu, comme nous avons pu les trouver dans les livres que nous venons d’examiner (\*).

(\*) Sauf les premiers chapitres de l’Exode, il n’y a dans les livres que nous venons de parcourir que fort peu de parties dont le sujet soit historique. Même dans la Genèse et au commencement de l’Exode, les principes et les types forment l’aspect le plus important du récit. Quant à l’histoire d’Israël, l’apôtre nous dit expressément cela en 1 Cor. 10 :11.

Le livre peut être divisé en trois parties. Les onze premiers chapitres insistent sur l’obéissance, en donnant divers motifs pour y engager le peuple. Suivent jusqu’à la fin du chap. 29, des commandements divers auxquels sont ajoutées, comme sanction, les conséquences de l’obéissance et la malédiction sur ceux qui n’obéissent pas. Du chap. 30 jusqu’à la fin, nous avons les choses à venir, la bénédiction du peuple et la mort de Moïse.

## Chapitres 1-11

Des onze premiers chapitres, les quatre premiers forment une partie assez distincte.

Ce qui frappe dans les premiers chapitres, c’est la peine que l’Éternel se donne pour présenter à ce pauvre peuple tous les motifs possibles pour l’engager à l’obéissance, afin qu’il soit béni. Ces choses qui, du moins, auraient dû toucher le coeur, ne servaient, hélas ! qu’à démontrer sa dureté, et à prouver que, si l’homme doit être béni, il faut que Dieu lui donne un nouveau coeur, comme il est écrit dans le chapitre qui termine la seconde partie de ces exhortations à l’obéissance : «Mais l’Éternel ne vous a pas donné un coeur pour connaître, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre jusqu’à ce jour». (Chap. 29: 4).

Le Deutéronome est donc de tous les livres de Moïse la partie la plus essentiellement conditionnelle, pour ce qui concerne les deux premières divisions que j’ai indiquées.

Le chap. 29, qui est le dernier de la seconde division, se termine par conséquent avec ces paroles : «Les choses cachées sont à l’Éternel, notre Dieu ; et les choses révélées sont à nous et à nos fils, à toujours, afin que nous pratiquions toutes les paroles de cette loi».

Les chapitres suivants mettent ceci plus en relief, en développant les choses cachées qui devaient arriver lorsque le peuple aurait complètement manqué à l’accomplissement de la loi, comme le chap. 30 (et d’une manière encore plus remarquable le chap. 32) nous le montre en parlant de la justice par la foi. En effet, la discussion de la justice par la loi était terminée au chap. 29, et le chap. 30 suppose le peuple dans une position où l’accomplissement de la justice par la loi était impossible et où il ne pouvait s’agir que de l’esprit et du but de la loi dans les conseils de Dieu.

Or c’était Christ qui en était le but et la fin, et c’est à quoi l’apôtre applique le passage (Rom. 10). Il est intéressant aussi de voir que le Seigneur cite toujours le Deutéronome, en répondant à Satan. Il se place sur le vrai terrain où se trouvait Israël, pour posséder et garder le pays, n’étant pas seulement l’homme fidèle, mais le Juif, le vrai «fils appelé hors d’Égypte», mis à l’épreuve, quant à sa fidélité, dans les conditions où le Deutéronome avait placé le peuple.

Examinons d’un peu plus près les premiers chapitres ; ils montrent la peine que l’Esprit s’est donnée pour placer devant les yeux du peuple tous les motifs qui pouvaient l’engager à marcher fidèlement dans la carrière qui lui était maintenant ouverte.

Le livre commence par le récit de ce qui s’était passé depuis le séjour des enfants d’Israël à Sinaï, et Moïse leur rappelle le commandement qui leur avait été donné de quitter ce lieu et de se rendre à la montagne des Amoréens, d’entrer et de posséder le pays (\*) . Ils y arrivent et, découragés par les espions, ne veulent pas monter ; puis, essayant de le faire sans Dieu, ils sont battus. Passant à côté d’Ésaü et de Moab, Dieu leur donne le pays de Sihon et d’Og.

(\*) Il est intéressant de rapprocher les vers. 2 et 3. Il y a onze journées de chemin : — Israël y a mis quarante ans ! Hélas ! que de fois c’est notre cas par notre infidélité !

En un mot, Moïse leur raconte, en général, ce qui est arrivé à l’égard de leur entrée dans le pays dont ils doivent prendre possession : la patience et la bonté de Dieu.

## Chapitre 4

En leur rappelant Horeb, il insiste (chap. 4) sur le privilège dont ils avaient joui dans la proximité de Dieu, qui leur avait parlé lui-même du milieu du feu, lorsqu’ils ne voyaient aucune forme, — sur l’autorité de sa parole, et sur sa majesté — excluant ainsi toute pensée d’idolâtrie. Il leur fait voir que tous les hommes faits avaient péri à la suite de leur incrédulité ; que lui-même ne pourrait entrer dans le pays désirable ; que Dieu est un Dieu jaloux, un feu consumant, et que, s’ils faisaient quelque image taillée, ils périraient de dessus la terre où ils allaient entrer, et seraient dispersés parmi les nations, asservis aux dieux qu’ils avaient aimés ; néanmoins qu’ils trouveraient Dieu s’ils le cherchaient de tout leur coeur, car il est un Dieu miséricordieux qui ne les abandonnerait pas ; il ajoute enfin que si Sinaï avait été l’éclat de sa majesté, il était tout aussi vrai que jamais un tel Dieu de majesté n’avait voulu se tenir aussi près d’un peuple élu et choisi pour l’amour de ses pères. Tels sont les fondements du gouvernement de ce peuple.

Moïse sépare trois villes de refuge comme un signe de possession, de la part de Dieu, du pays qu’Israël avait conquis en deçà du Jourdain.

## Chapitre 5

Au chap. 5, Moïse rappelle les dix commandements donnés en Horeb ; et l’on peut remarquer que la délivrance d’Égypte est le motif qu’il donne pour le sabbat, et *non* le repos de Dieu après l’oeuvre de la création.

Il leur rappelle leur frayeur devant l’Éternel. Il les engage, au chap. 6, à aimer Dieu de tout leur coeur, et les exhorte à se souvenir de toute manière de Ses paroles lorsqu’ils jouiraient du pays, et de les garder, n’ayant rien à faire avec d’autres dieux.

Lorsqu’ils chasseraient leurs ennemis, comme l’Éternel leur avait dit, et lorsque leurs enfants demanderaient ce que signifiaient les ordonnances, ils devaient leur raconter les délivrances et les signes opérés en Égypte.

## Chapitre 7

Ils devaient détruire tout vestige de faux dieux (chap. 7), étant un peuple saint à l’Éternel, et cela, non en vertu de leur propre importance, mais à cause de l’élection et de l’amour de Dieu. Il leur promet que leur fidélité serait aussi le moyen de la bénédiction, car Dieu les récompenserait selon leurs voies. Ils ne devraient pas craindre non plus les nations, après tous les signes qu’ils avaient vus.

## Chapitre 8

Au chap. 8, chapitre plein d’un touchant intérêt quant à la sollicitude de Dieu envers eux, et à l’objet qu’il avait en vue en les entourant de ses soins, le fidèle conducteur du peuple leur rappelle aussi le motif des voies de Dieu envers eux pendant la traversée du désert (\*), et comment Il les avait humiliés et exercés, de peur que la jouissance des biens du pays, dans lequel il allait les introduire, ne les enorgueillît (car c’était Dieu qui leur donnait la force pour acquérir ces richesses), car alors Dieu les détruirait, comme il avait détruit les nations. Au chap. 9, Il leur rappelle leur perversité continuelle, pour leur faire voir que ce n’était pas à cause de leur justice, mais à cause de la méchanceté des nations, que Dieu dépossédait ces dernières devant eux.

(\*) Voyez particulièrement les vers. 2-4 ; 15-16.

## Chapitre 10

Il leur applique (chap. 10) l’élection et la grâce de Dieu, leur rappelant que Dieu avait renouvelé la loi, pour les engager à l’obéissance, à circoncire leurs coeurs, et à montrer un esprit de grâce envers l’étranger, leur rappelant combien Dieu les avait multipliés depuis qu’ils étaient descendus eux-mêmes comme des étrangers au pays d’Égypte.

## Chapitre 11

Ensuite, chap. 11, il leur rappelle les jugements sur les Égyptiens et les jugements sur Dathan et Abiram, et leur déclare la beauté et l’excellence du pays dans lequel ils allaient entrer, pays sur lequel l’Éternel avait continuellement les yeux (\*).

(\*) Les termes qui expriment cela (v. 10-12) présentent un contraste de toute beauté entre les soucis de l’homme pour acquérir la bénédiction, et la grâce qui vient d’en haut.

Enfin, il place devant leurs yeux la bénédiction ou la malédiction qui les attendait selon leur conduite, lorsqu’ils seraient introduits dans le pays, et les engage à garder soigneusement les commandements de l’Éternel et à les enseigner à leurs enfants. Il ajoute aussi qu’en gardant les commandements de Dieu, ils seraient capables de prendre possession du pays, selon toute l’étendue de la promesse.

## Chapitre 12

Au chap. 12 commence la seconde division. Elle contient les statuts et les ordonnances qu’ils étaient tenus d’observer. Ce n’est pas une répétition des anciennes ordonnances, mais ce sont les statuts qui se lient spécialement à leur conduite dans le pays, pour qu’ils les gardent et qu’ils y soient bénis. C’est une alliance (ou les conditions de leur relation avec Dieu et celles de la jouissance de ses promesses), ajoutée à ce qui avait été dit auparavant (Voyez chap. 28:69).

Les ordonnances aboutissent en général à ceci, qu’ils étaient un peuple appartenant à l’Éternel, et qu’ils devaient abandonner toute autre relation pour être à lui, et se garder de tout ce qui pourrait les entraîner à former ces relations ou à en introduire la souillure dans celles qu’ils avaient avec l’Éternel. En même temps, des directions sont données quant aux détails du maintien de ces relations.

Mais dans tout ceci et dans le livre tout entier, ce point est traité comme une question de relation directe du peuple avec Dieu. Les sacrificateurs sont mentionnés, en général, plutôt comme objets des soins du peuple lorsqu’il sera entré dans le pays, selon les ordonnances données précédemment. Le peuple doit se conduire de telle et telle manière à leur égard ; mais ici les relations entre le peuple et Dieu sont immédiates.

Le premier principe posé pour confirmer ces relations, c’est le choix d’un lieu pour être le centre de leur exercice. C’est là qu’ils devront aller avec toutes leurs offrandes ; ils pourront manger de la chair ailleurs, mais sans le sang ; seulement les choses consacrées ne pourront se manger qu’au lieu choisi de Dieu. Ils ne devront pas oublier les Lévites. Ils ne devront pas même s’enquérir des voies de ceux qui avaient été chassés du pays.

## Chapitre 13

Si quelque signe ou miracle d’un prophète, qui les engageait à servir d’autres dieux, arrivait (chap. 13), ou si quelque parent ou quelque bien-aimé de leur âme les y engageait, ces hommes devaient être mis à mort ; si quelqu’un d’une ville agissait ainsi, toute la ville serait réduite en un monceau de pierres. Ils ne devaient avoir de rapport avec nul autre que le vrai Dieu, ne rien supporter ce qui devenait un piège tendant à les attacher à un autre.

## Chapitre 14

Le chap. 14 défend au peuple, comme étant les fils du Dieu vivant, d’imiter les habitudes profanes, signes du dévouement des idolâtres aux êtres impurs qu’ils adoraient. Dieu avait choisi Israël pour Lui. Il ne devait pas se souiller non plus en mangeant des choses abominables. Il était un peuple saint.

Les dîmes et toutes les prémices devaient être offertes à Dieu. Étant ainsi consacrées, chacun les mangerait au lieu que Dieu aurait choisi pour y faire habiter son nom. Le même commandement avait été donné (chap. 12) au sujet de l’endroit où ces choses devaient se manger (en ajoutant que les enfants, les serviteurs et les servantes y participeraient), en l’appliquant aussi aux voeux, aux offrandes volontaires et à l’oblation élevée. Ces ordonnances sont très remarquables (\*).

(\*) On enseigne généralement qu’il y avait une double dîme, c’est-à-dire que ce dont il est ici question n’a pas affaire avec la dîme régulière payée aux Lévites, et ordonnée dans d’autres passages de la loi ; que pendant deux années le peuple portait ses diverses offrandes au lieu choisi par l’Éternel, et mangeait, et se réjouissait ; mais, qu’à la troisième année, il invitait chez lui le Lévite et le pauvre. Amos 1 :4, montre qu’il y avait à Béthel quelque manière spéciale de lever les dîmes. Quoi qu’il en soit, ce qui caractérise le Deutéronome, c’est que le peuple se réjouit de la bonté de Dieu et s’associe les pauvres, les Lévites et les étrangers ; tandis que les sacrificateurs, bien que mentionnés, sont complètement ignorés sous ce rapport (Voyez chap. 12 : 6, 7, 11, 12, 17, 18 ; 14 : 22-28). La portion des sacrificateurs se trouve au chap. 18: 3, 4. Les prémices et les premiers fruits du chap. 12 ne sont pas le même mot; ni au chap. 14 : 23. Le trait dominant du Deutéronome est la communion et la jouissance uniquement devant le Seigneur, non le service sacerdotal ou de l’autel.

On peut en ajouter ici une autre qui se trouve à la fin du chap. 14. Les dîmes de la troisième année devaient être gardées à la maison, et le Lévite, l’orphelin et l’étranger devaient venir en manger ; et l’Éternel bénirait celui qui ferait ainsi, dans tout l’ouvrage de ses mains.

Ici tout était sanctifié comme ayant été présenté à l’Éternel. On reconnaissait ainsi, d’une part, que le peuple était à lui, d’autre part, que tout ce dont le peuple jouissait était de lui ; mais, en lui rendant ce qu’il avait donné, l’Israélite jouissait, ainsi que toute sa famille, dans la communion avec Dieu, des choses communes à Dieu et au peuple, données par Lui, offertes à Lui, et dont on jouissait en Sa présence, en communion les uns avec les autres, Dieu lui-même y participant, car tout lui était offert.

On ne trouve pas ici les sacrificateurs qui frayent un chemin pour que le peuple puisse s’approcher de Dieu : Dieu était honoré par l’offrande. Il jouissait de la piété du peuple, et le peuple lui-même offrait avec joie. Assis devant Dieu, dans la joie de sa communion, comme à la même table, c’était le peuple qui jouissait du privilège.

Dans le cas des dîmes de la troisième année, ce n’est plus la joie du peuple en famille avec Dieu, mais la grâce qui apporte la jouissance à ceux qui sont étrangers ou dans la misère, et aux serviteurs de Dieu qui n’ont point d’héritage. Les dîmes, l’Israélite les déposait dans ses portes ; il avait le privilège d’agir en grâce de la part du Seigneur, en communiquant à Ses pauvres ce qu’Il lui avait donné. Il n’allait pas à la maison de l’Éternel, mais il invitait la veuve, l’orphelin et le Lévite dans sa maison pour se réjouir, et l’Éternel le bénissait. Les rapports immédiats du peuple avec Dieu en communion de famille et en grâce, sont ici très remarquables. Les sacrificateurs ne sont pas mentionnés ; les Lévites sont les objets de la libéralité du peuple, comme n’ayant pas d’héritage (Comp. chap. 15: 19).

## Chapitre 15

Le chap. 15 enseigne à chaque membre du peuple à considérer, avec libéralité et avec grâce, ses frères pauvres, cette considération leur étant d’ailleurs assurée par l’année sabbatique de relâche qui s’appliquait aux dettes et aux esclaves hébreux. La dépendance de celui qui respectait ainsi l’Éternel dans Ses pauvres, devait être placée en Dieu ; Il bénirait celui qui agirait ainsi, selon son commandement ; car les pauvres étaient *Ses* pauvres.

## Chapitre 16

Le chap. 16 met le peuple en rapport avec le trône de l’Éternel à Jérusalem, par des solennités dans lesquelles il s’entoure de son peuple, béni et heureux dans la délivrance que Dieu lui a accordée sous son gouvernement. Ce chapitre nous présente trois fêtes solennelles, la Pâque, la Pentecôte et la fête des Tabernacles.

L’esprit de chacune de ces fêtes suggère quelques remarques.

La Pâque rappelait la délivrance, mais la délivrance de l’esclavage en Égypte, soit sous le péché, soit sous la puissance de Satan. Les pains sans levain, la vérité dans l’homme intérieur, sont ici les pains d’affliction ; la connaissance de Christ, ou l’application de Christ au coeur, tout en étant accompagnée de la délivrance et du salut, lorsqu’elle prend la forme de la repentance (et c’est le cas, lorsqu’il est question de se rappeler sa délivrance), contient toujours quelque chose d’amer. La joie n’est pas ici le sujet en question. On est sorti à la hâte, par le bras puissant de Dieu, et si l’on est heureux, c’est seulement comme ayant échappé, sentant que c’est par la puissance de Dieu seule, et l’on a conscience de l’état qui avait donné lieu à tout cela. Le peuple mangeait la Pâque pendant la nuit, et le matin chacun retournait dans sa tente. Ils rentraient chez eux avec le sentiment de la bonté de Dieu, avec le sentiment que c’était une délivrance du mal sous lequel ils avaient été par leur propre faute et pour leur propre ruine.

La sainteté est présentée ici dans la repentance et la délivrance du mal, sous forme de conscience et de jugement du péché. C’est une obligation ; on n’ose plus rester dans le mal. On était retranché d’Israël si du levain était trouvé dans la maison, tandis que cette sainteté est en elle-même la joie des rachetés. Le peuple était tenu de sacrifier, de cuire et de manger la Pâque au lieu où Dieu ferait habiter son nom. Dieu les rassemblait autour de sa demeure, et les rattachait à son nom et à lui-même. Leur nationalité et tous leurs souvenirs étaient liés au culte de l’Éternel. C’était une autre sauvegarde contre l’idolâtrie (Vers. 5-7).

Après sept semaines écoulées, le peuple devait se réunir de nouveau autour de l’Éternel. On comptait sept semaines depuis que la faucille commençait à être mise au blé, depuis le jour où l’on commençait à récolter les fruits de la terre promise. On attendait le temps parfait de l’oeuvre de Dieu. Ce qui caractérisait avant tout cette fête, c’était que chacun offrait un tribut d’offrande volontaire, selon la bénédiction dont l’Éternel son Dieu l’avait béni. C’est le Saint Esprit et la bénédiction qui découle de lui, que ce type nous présente. Ce n’est pas seulement la rédemption, mais la puissance des choses qui en sont le résultat ; non pas toutefois dans sa plénitude, car c’étaient seulement des prémices offertes à Dieu. L’offrande des prémices à Dieu est l’effet de la puissance du Saint Esprit. Elles représentent le résidu d’Israël, historiquement au commencement du christianisme, offert sur le principe de la rédemption et de la nouvelle alliance ; mais, de fait, les chrétiens eux-mêmes deviennent les prémices de la création de Dieu. Mais l’effet produit par le Saint Esprit, l’effet de Sa présence en général, est ce qui caractérise cette fête.

Il ne s’agissait pas d’offrandes volontaires lors de la fête de Pâque : on mangeait à la hâte, et l’on retournait à sa tente. Mais le Saint Esprit a créé la bonne volonté dans le coeur renouvelé ; et, selon la jouissance des fruits de la promesse, selon la mesure de la bénédiction de l’Esprit de Dieu, ce coeur peut et veut rendre à Dieu les prémices de ce qu’il contient et de tout ce qu’Il nous a donné (or c’est ce qui accompagne toujours cette franche volonté, fruit du Saint Esprit). C’est pourquoi ils devaient se réjouir en la présence de l’Éternel leur Dieu.

Les fruits de la grâce et de l’Esprit se manifestent en joie et en grâce. La bénédiction se manifeste dans l’esprit de bénédiction, dans la joie et la bonne volonté de la grâce. Heureux et précieux résultats ! La joie et le désir de voir d’autres se réjouir découlent toujours de la grâce, connue selon la puissance de l’Esprit de Dieu.

Ainsi l’adorateur, son fils, sa fille, son serviteur et sa servante, le Lévite dans ses portes, l’étranger, l’orphelin, la veuve devaient se réjouir ensemble, au lieu où l’Éternel avait placé son nom. Dieu s’entourait de la joie, fruit de la grâce et de Sa bénédiction.

Le souvenir d’avoir été lui-même esclave, devait toucher le coeur d’Israël et influer sur sa conduite, et l’intelligence de la grâce qui l’avait délivré lorsqu’il était dans cette condition devait l’engager à agir en grâce envers ses propres esclaves. En même temps, il est exhorté à observer les statuts de l’Éternel, car la présence du Saint Esprit, tout en produisant de la joie, nous porte à la vigilance et à l’obéissance. Nous jouissons des arrhes et des prémices devant Dieu, mais encore ici-bas, où cette vigilance et le jugement de soi-même sont nécessaires.

Lorsque la récolte de la moisson et de la vendange était terminée (lorsque Dieu aura recueilli les siens, les aura cachés dans son grenier, et aura foulé au pressoir ses ennemis), alors venait la fête des Tabernacles, fête dont il est certain que nous n’avons pas encore vu l’antitype. La Pâque et la Pentecôte, bien que tous leurs résultats ne soient pas encore produits, ont eu leur accomplissement, quant à l’événement qui y est signalé, mais la fête des Tabernacles n’a point encore eu d’accomplissement. Ce dernier aura lieu lorsqu’Israël, rétabli dans son pays après la fin de cette économie, jouira pleinement du résultat de la promesse de Dieu. La joie, par conséquent, est mise ici au premier plan, tandis que l’offrande volontaire occupait le premier rang dans ce qui préfigurait la présence du Saint Esprit sur la terre. Cette fête devait être observée pendant sept jours consécutifs. C’est la joie continuelle, la joie complète, non pas selon la *mesure* de la bénédiction, comme à la Pentecôte, mais parce que Dieu les avait bénis dans tout l’ouvrage de leurs mains : c’est pourquoi ils ne pouvaient manquer de se réjouir. L’esprit propre à ce jour nous appartient, quoique l’accomplissement n’en ait pas encore eu lieu.

Il y a une joie qui se manifeste en nous, en rapport avec la mesure du résultat actuel de la présence du Saint Esprit, une joie qui exige de la vigilance et la marche dans le chemin étroit : joie dans laquelle le souvenir de notre état précédent fortifie en nous l’esprit de grâce envers les autres, et où la présence de l’Éternel est spécialement signalée.

Il y a une joie connue dans le coeur, quoique les choses qui la produisent ne soient pas encore accomplies ; une joie qui se rapporte au temps du repos, où le travail sera terminé, où il n’y aura plus besoin de vigilance, ni du souvenir de notre misère, pour nous pousser à partager nos bénédictions avec d’autres. La fête même suffira pour la joie de tous. «Tu te réjouiras dans ta fête».

Finalement, l’Éternel rappelle le grand principe de ces trois fêtes, savoir, de paraître devant l’Éternel trois fois par an, en apportant des offrandes à l’Éternel.

Au verset 18 de ce chapitre commence un sujet nouveau : la peine prise et les instruments employés pour assurer la bénédiction et exécuter les jugements nécessaires dans ce but. La pensée est toujours de garder le peuple en relation avec l’Éternel seul. Ils devaient établir des juges et des magistrats dans leurs portes. Ce qui menait à l’idolâtrie était défendu ; celui qui les y attirait devait être lapidé.

## Chapitre 17

Chap. 17. Si une affaire était trop difficile à juger, les sacrificateurs et les juges devaient en prendre connaissance et le peuple était tenu de leur obéir.

Le cas où le peuple désirerait un roi est prévu. Il devait être d’entre leurs frères et ne pas agir de manière à entraîner des relations avec l’Égypte, ni à attirer le peuple à l’idolâtrie ; mais il devait écrire de sa main une copie du livre de la loi et y lire tous les jours de sa vie, y étant soumis de manière à ce que son coeur ne s’élevât pas au dessus de ses frères.

## Chapitre 18

Chap. 18. La part des sacrificateurs et de toute la tribu de Lévi leur est assignée. Il est défendu d’agir selon les abominations à cause desquelles les nations qui habitaient le pays en seraient dépossédées de devant Israël, ni de consulter ceux qui pratiquaient la divination. L’Éternel susciterait un prophète semblable à Moïse, que le peuple devrait écouter. Ces ordonnances prévoient chez le peuple le manque de foi nécessaire pour marcher simplement avec l’Éternel. Christ seul est la vraie et unique réponse. Le peuple ne devait pas craindre un prophète qui donnerait un signe qui ne s’accomplirait pas ; c’était la preuve que l’Éternel n’avait pas parlé.

Un mot ici sur la part des sacrificateurs.

Premièrement, l’état normal du peuple était d’être conduit par les sacrificateurs et, en cas de besoin, par des juges extraordinairement suscités, et de demeurer sous la garde de Dieu dans le pays, jouissant de Sa bénédiction. C’était la théocratie proprement dite. Les lois de Dieu dirigeaient le peuple ; le peuple jouissait de la bénédiction de Dieu ; les sacrificateurs décidaient les questions qui venaient à surgir ; un juge était suscité dans des cas exceptionnels.

Les sacrificateurs ici sont introduits en rapport avec ce qui était nécessaire pour la jouissance du pays, et non comme un moyen de s’approcher de Dieu. Ils étaient là pour accomplir leur ministère devant Dieu, et ils avaient droit à une certaine part.

Il n’était parlé du roi qu’au cas où le peuple le demanderait pour être semblable aux autres nations, et dans ce cas il devait rester, autant que possible, dans la simplicité au milieu d’Israël, afin que la loi de Dieu eût toute son autorité. Le peuple est toujours censé être lui-même responsable devant Dieu et jouir du pays sous cette responsabilité, quoiqu’il fût, pour cette raison, soumis aux décisions des sacrificateurs. Il avait reçu le pays de la part de Dieu. Il ne s’agit pas ici de s’approcher de Lui, mais de reconnaître sa délivrance et sa bonté, comme on le voit dans les fêtes que nous avons considérées.

Ainsi celui qui montait au lieu que l’Éternel avait choisi, mangeait avec sa famille et quelquefois aussi avec le Lévite, l’étranger, etc., les dîmes de chaque année (la troisième année il y en avait pour le Lévite et le pauvre), les premiers-nés du bétail et du troupeau, les voeux, les offrandes volontaires et les offrandes élevées, le tout devant l’Éternel. Mais, tout en en faisant l’offrande à l’Éternel, celui qui la faisait en jouissait (voyez chap. 14 : 23, 28, 29 ; 12 : 7, 11, 12, 17), tandis qu’au chap. 18, le sacrificateur avait une certaine partie d’un sacrifice, les prémices du froment, du vin et de l’huile, et les prémices de la toison des brebis.

La première partie de ces ordonnances est d’autant plus remarquable que, dans le livre des Nombres (chap. 18), les premiers-nés, les offrandes élevées, toutes les sortes d’offrandes pour le péché, et les offrandes de gâteaux, sont donnés aux sacrificateurs, et les dîmes aux Lévites. On peut remarquer ici la différence entre ce qui, dans ce cas, appartenait aux sacrificateurs, et ce qui, dans le Deutéronome, est donné au peuple, et dans les autres livres aux lévites. Nous avons déjà signalé la différence de position. Dans les trois livres précédents, ce dont il s’agit c’est de s’approcher de Dieu, et les sacrificateurs seuls sont censés pouvoir le faire ; et ainsi, dans leur caractère de sacrificateurs, ils mangeaient dans le lieu saint tout ce qui était offert. Eux seuls étaient près de Dieu, et ce qui était offert à Dieu (selon la force du mot (\*), ce qu’on approchait de Dieu), était à eux comme étant près. Les sacrificateurs étaient tous comme une seule compagnie dans le camp, et leur position était essentiellement typique.

(\*) Le mot traduit par «offrande» (ou «corban»), vient d’un mot qui signifie s’approcher, et approcher.

Ainsi tous les arrangements du tabernacle étaient faits pour un peuple qui se trouvait dans le désert et y était étranger ; et il est à remarquer que, dans l’épître aux Hébreux, Paul ne parle jamais d’autre chose que du tabernacle, et nulle part du temple. Les relations dont il parle sont des relations de pèlerins avec Dieu.

Dans le Deutéronome, il n’en est plus ainsi. La demeure du peuple dans la terre promise y est considérée, et par conséquent le peuple n’est pas censé avoir à apprendre comment il doit s’approcher de Dieu, mais nous est présenté comme goûtant, de la part de Dieu, les résultats de sa promesse en sa présence et devant Lui, en sorte que le peuple a une part directe aux sacrifices. Il jouit des promesses, en la présence de Dieu, et réalise, dans la communion de l’Éternel, tous les moyens par lesquels on jouit de cette présence ; il participe enfin à tout ce qui est offert à Dieu comme signe de la rédemption qui lui a acquis cette jouissance.

Il en est autrement des prémices du pays, c’est-à-dire de ce qu’il produit. Jouissant des fruits de la bonté de Dieu, le peuple lui en rendait les prémices, en témoignage que tout venait de Lui, que tout était à Lui, et que sa grâce leur en avait fait part (Voyez chap. 26). Ainsi, ce n’était pas au peuple à manger les prémices : il les offrait à Dieu, mais il mangeait de tout le reste. Ainsi il reconnaissait Dieu tout en participant à ses bénédictions. Les prémices donc étaient offertes à Dieu, et tombaient ainsi dans les mains des sacrificateurs comme étant leur part.

## Chapitre 19

Au chap. 19 commencent des ordonnances qui supposent que le peuple a pris possession du pays et en jouit ; il devait les observer afin qu’en les suivant la terre ne fût pas souillée et que le peuple marchât avec la force de l’Éternel.

Trois villes de refuge sont ordonnées ; celui qui tue son prochain, sans le haïr, est distingué du meurtrier : principe important, quant au sort de la nation juive, et qui distingue, entre ceux qui ont pris part volontairement à la mort du Seigneur ou qui s’y joignent de coeur à la fin, et ceux qui l’ont fait par ignorance. Les ordonnances de justice contre les faux témoins sont aussi données dans ce chapitre.

## Chapitre 20

Au chap. 20, nous avons les ordonnances relatives à la guerre.

## Chapitre 21

Au chap. 21, nous trouvons trois cas intéressants, comme étant des principes qui s’appliquent aux voies de Dieu envers Israël : le cas de l’homme trouvé tué dans les champs ; celui du fils de la femme haïe ; et celui du fils rebelle. Il faut que la terre de l’Éternel soit gardée exempte de souillure. Israël devra faire cette confession et se libérer du sang du Messie aux derniers jours. Si le cas des deux femmes s’applique à Israël sur la terre, il s’applique encore plus à Christ (chef des gentils) et à l’Église, avec laquelle il héritera de toutes choses, bien que sur la terre Israël soit la femme bien-aimée. Cependant Israël, comme un fils rebelle sous l’ancienne alliance, est condamné et retranché, tandis que, pour les rachetés, la malédiction de la loi est tombée sur un autre. L’application des derniers versets de ce chapitre est trop connue des lecteurs de la Bible, pour que j’y insiste. Cette question est traitée ici au point de vue de la souillure du pays que l’Éternel avait donné en héritage au peuple ; la dureté de coeur des sacrificateurs en appliquant ce précepte, dans les circonstances de la mort du Seigneur, est effrayante, mais naturelle.

Je résumerai maintenant rapidement les sujets que nous avons parcourus depuis le vers. 18 du chap. 16. Nous y trouvons, en fait d’autorité, les moyens employés de Dieu pour maintenir le peuple dans ses voies et dans la connaissance de sa volonté, afin qu’il jouisse en paix de la terre. Des juges et des magistrats devaient être établis et juger avec droiture. Le sacrificateur et le juge suscité extraordinairement devaient communiquer au peuple, en cas de besoin, quelle était la sentence et la volonté de Dieu ; le peuple devait leur obéir. Si le peuple désirait avoir un roi, les directions sont données pour sa conduite.

Des directions sont données pour les Lévites qui se voueraient au service de l’Éternel, au lieu qu’Il aurait choisi pour sa demeure. Le peuple cherchant à connaître la volonté de Dieu, ne devait pas consulter les devins : l’Éternel susciterait un prophète. Ensuite il est pourvu à ce que la terre ne soit pas souillée par le sang ; les anciens des villes devaient prendre connaissance du fait, afin de déterminer si le meurtrier avait tué sans dessein prémédité.

Les villes de refuge présentent un beau type de l’état d’Israël quant au péché d’avoir mis à mort le Seigneur Jésus, que ce soit par ignorance (ainsi que la grâce de Dieu l’envisage par rapport à ceux qui se repentent), que ce soit sciemment (et la persévérance à le rejeter sera la preuve qu’il en est ainsi) : tel est le principe d’après lequel Dieu les jugera. Aussi le peuple était placé, à ce dernier point de vue, sous la sévérité inquisitive de la loi.

Au chap. 20, il est pourvu à ce que la jouissance du pays et la bénédiction de Dieu, soit individuelle, soit en cas de conquête, ne soient pas interrompues quand une guerre survient ; puis des directions sont données pour assurer au peuple la présence de la puissance de Dieu, et pour lui montrer comment Dieu veut que les ennemis soient traités ; toute miséricorde envers les nations de Canaan est défendue, afin qu’Israël n’apprenne pas les abominations dont elles sont coupables.

Le chap. 21 fait connaître une autre ressource pour éviter au pays d’être souillé par le sang, tout en déclarant, comme en d’autres passages, que la vie appartient à Dieu et qu’il ne fermera pas les yeux si l’on attente à ses droits. On ne peut manquer de voir que le sang de Christ est, par-dessus tout, le sang dont Israël est ici (chap. 21) coupable (Voir Ps. 51) ; et le sang de Jésus est la seule expiation pour le péché qui l’a versé. Les anciens auront à s’excuser en alléguant leur ignorance de ce qui a été fait. Il en sera de même pour Israël, et c’est ainsi que Paul allègue aussi sa propre ignorance. Cependant il n’y a que le sang d’une génisse qui n’a jamais porté de joug, qui puisse effacer le péché. C’est ainsi que la culpabilité du sang innocent sera ôtée de dessus le peuple.

Les directions qui suivent sont bien des directions pratiques pour Israël ; mais elles me semblent contenir en même temps quelques-uns des principes de Dieu envers son peuple. C’est ainsi qu’Israël sur la terre et l’Église dans le ciel, ont été l’un et l’autre les vrais premiers-nés que Dieu ne veut pas déshériter, et le fils rebelle présente aussi Israël dans sa désobéissance finale à Dieu.

## Chapitre 22

Le chap. 22 renferme des ordonnances établies pour empêcher le peuple de manquer à la bienveillance et à la miséricorde, et le garder de ce qui offenserait la sensibilité naturelle, quant à la tendresse ou à la pureté. De même aussi, tout mélange est défendu quant au labourage et aux semailles. Les mêmes égards sont exigés au sujet des femmes ; elles sont protégées contre le déshonneur que pourrait leur infliger un mari brutal et sans procédés, mais l’impureté est punie de mort.

## Chapitres 23-24

Au chap. 23 le peuple apprend quels sentiments lui conviennent selon Dieu, par rapport aux nations, en cas de guerre, tout en tenant compte de leur manière de faire. Ensuite vient une instruction sur les convenances, quant à la pureté du camp pendant la guerre, car Dieu était là. Il en est de même à l’égard de toute sorte de choses : tel le cas de l’esclave qui se serait sauvé de chez son Maître ; ou des choses moralement impures ; il y a même des prescriptions sur l’usage de la vigne du voisin. Nous trouvons enfin au chap. 24, une chose plus sérieuse, le divorce et tout ce qui y a trait, puis la délicatesse envers les pauvres, les gages des ouvriers, ce qui restait à glaner pour les pauvres.

L’esprit de toutes ces ordonnances est très instructif, ainsi que la bonté et la tendresse de Dieu, car il daigne prendre connaissance de toutes ces choses et enseigne à son peuple la délicatesse, les convenances, la considération d’autrui, la sensibilité, des sentiments qui bannissent la brutalité et amollissent la dureté du coeur de l’homme, et forment ses voies selon la charité dont l’Esprit de Dieu se revêt lorsqu’il agit dans le coeur de l’homme. Ici, il est vrai, tout est imparfait. Il y a des choses considérées comme permises et servant de base à ces ordonnances, que la pleine opération de l’Esprit de Christ annulerait entièrement : le divorce, par exemple, et d’autres choses supportées par la loi et devant leur existence à la dureté du coeur de l’homme. Mais les limitations et les conditions que la loi de Dieu y apporte, mettent un frein à la méchanceté de cette volonté, qui s’endurcit elle-même en opprimant les autres.

## Chapitre 25

Le chap. 25 ajoute des ordonnances qui font suite à ce que nous avons déjà lu. Les membres du peuple doivent prendre garde qu’aucun de leurs frères ne soit rendu méprisable à leurs yeux, qu’aucune famille ne périsse du milieu de son peuple, et que la pureté et la droiture soient maintenues.

Quant aux ennemis invétérés de Dieu et de son peuple, Israël ne devait jamais chercher la paix avec eux. L’amabilité humaine est souvent inimitié contre Dieu. Cette ordonnance est d’autant plus remarquable (v. 17-19), qu’elle vient à la suite de tant d’autres qui veillaient à ce qu’on eût des égards même pour un oiseau. L’Éternel avait pris soin qu’un Égyptien pût trouver entrée dans l’assemblée de Dieu (chap. 23: 7-8) ; mais ces affections devaient être en exercice envers les Égyptiens pour le bien de l’âme des Israélites eux-mêmes. Ils ne devaient pas s’endurcir contre ceux au milieu desquels ils avaient séjourné. Mais épargner les Amalékites, qui étaient venus à la rencontre des fils d’Israël pour leur barrer le chemin, et détruire les faibles d’entre eux, c’était oublier ce qui était dû à Dieu qui ramenait son peuple. Quant au peuple, les épargner aurait été l’indifférence du coeur au mal, et non l’épanchement d’une affection naturelle ; ce n’était pas non plus céder à des souvenirs dont la charité pouvait user pour le bien, en poussant à l’oubli des maux subis autrefois. Quand il y a quelque noblesse de sentiments, des hommes qui se connaissent, tout en s’étant fait du mal, tiendront à renouer leurs relations lorsque le mal est passé. Mais il y a un esprit qui ne soulève que le dégoût : le tolérer n’est que s’épargner soi-même et admettre ce même esprit dans son coeur, en sorte qu’on y participe. Il n’est pas ici question de juger, mais il s’agit de l’état de notre propre coeur. L’éloignement de Dieu d’un Égyptien était reconnu ; mais s’il avait été en relation avec Lui pendant trois générations, pourquoi serait-il tenu à distance, pourquoi resterait-il un étranger ? Amalek, lui, ne craignait pas Dieu, ne le reconnaissait pas. Que pouvait-on donc reconnaître dans un pareil peuple ? Il nous faut introduire Dieu dans nos affaires, dans nos relations : la charité, la fermeté, la justesse dans nos jugements, se trouveront toutes à leur place et se reproduiront dans toutes nos voies.

## Chapitre 26

Pour clore cette suite d’ordonnances, nous avons (chap. 26) un tableau de toute beauté du culte à la suite de la jouissance du pays, selon les promesses de Dieu, tableau rempli d’instruction pour nous aussi.

Premièrement, le grand sujet de ce livre y reparaît comme partout ; Israël se trouve dans le pays que Dieu lui avait donné comme héritage.

Mais, quant au culte, il ne s’agit pas ici de s’approcher de Dieu dans le sanctuaire, par des sacrifices qui, supposant le péché, ouvraient le chemin pour que le peuple se trouvât en présence de l’Éternel. Il jouit de la promesse et se présente en adorateur, rendant des actions de grâce comme ayant cette jouissance. En présentant les prémices du pays de la promesse, il fallait se rendre dans le lieu où l’Éternel avait placé son nom.

Quel était donc l’esprit de ce culte ?

Premièrement, il était basé sur la confession ouverte que le peuple était en pleine jouissance du résultat de la promesse de Dieu. «Je déclare aujourd’hui à l’Éternel, ton Dieu, que je suis arrivé dans le pays que l’Éternel a juré à nos pères de nous donner». C’est là le premier trait de ce culte, la profession véritable d’être dans la jouissance du résultat de la promesse. C’est reconnaître la fidélité de Dieu dans la communion actuelle de sa bonté. *Là-dessus,* l’offrande était présentée.

Puis, dans la présence de l’Éternel, l’adorateur faisait confession de la rédemption et de la délivrance du peuple. Un Syrien qui allait périr avait été son père, puis après, quand ses enfants opprimés par les Égyptiens avaient crié à l’Éternel, l’Éternel les avait exaucés, les avait délivrés à bras étendu, et les avait fait entrer, en déployant sa puissance, dans le pays dont ils jouissaient.

Le second trait de leur culte est donc la confession de ce que leur misère avait été, de leur impuissance dans le passé, et que leur rédemption avait été accomplie par l’Éternel seul, à qui ils étaient redevables de toutes ces bénédictions. Là-dessus, l’adorateur s’adressait directement à l’Éternel en lui offrant les prémices de ces bénédictions. C’était reconnaître Dieu dans les bénédictions (effet infaillible d’une oeuvre de Dieu dans le coeur), seul moyen d’en jouir vraiment, car les bénédictions de Dieu détournent le coeur *de* Lui, si leur premier résultat n’est pas de le tourner *vers* Lui. C’est là l’histoire d’Israël, et mille fois, hélas ! celle de nos propres coeurs dans les détails de notre vie. Avant de jouir de la bénédiction, le coeur pieux y reconnaît Dieu lui-même. La conduite d’Éliézer, serviteur d’Abraham, envoyé pour chercher une femme à Isaac, nous en offre un bel exemple.

Ensuite il est ajouté : «Et tu te réjouiras de tout le bien que l’Éternel, ton Dieu, t’aura donné». Ils devaient en jouir avec Dieu. Remarquez ici que, par conséquent, l’esprit de grâce se manifeste tout de suite dans cette joie : «Toi et le lévite et l’étranger qui est au milieu de toi». On ne peut se réjouir vraiment de la bénédiction de Dieu *devant Lui,* sans que l’esprit de grâce y ait sa place ; sans rendre la bénédiction pour la malédiction, sachant que nous sommes appelés à hériter de Sa bénédiction. On retrouve la même vérité encore dans les dîmes de la troisième année, données aux pauvres, au lévite, etc., selon l’esprit dont nous venons de parler.

Un autre trait de l’état du coeur du vrai adorateur, était la sainteté, en consacrant avec droiture de coeur à l’Éternel, ce qui lui était dû selon la grâce. On ne devait rien lui dérober en se l’appropriant ; on ne devait rien profaner en l’appliquant à soi-même, à un usage souillé ou intéressé.

En un mot, la conscience quant à la consécration à l’Éternel était bonne, à l’égard des choses par lesquelles l’adorateur le reconnaissait comme vrai et seul auteur de toutes les bénédictions du peuple. Et si l’Éternel en était l’auteur, le fidèle, en communion avec Lui, en jouissait dans l’esprit de sainteté, de consécration à Dieu, et dans l’esprit de bonté et de grâce qui était en Lui, envers ses pauvres et ses délaissés. Le caractère de Dieu se retrouve continuellement dans ce passage, et Son nom est mentionné dans ce qui est reconnu comme étant en communion avec son peuple ; si cela était oublié, le peuple était coupable et souillé, en ce qu’il avait profané le nom de l’Éternel. Cette sainte consécration à Dieu et cette expression de sa bonté sont de toute beauté. Ensuite l’adorateur implorait la bénédiction du Dieu qui s’intéressait à tout son peuple, non sur lui-même, mais sur tout Israël, sur le pays qui était la preuve de Sa fidélité et des richesses de Sa bonté.

Ce culte était donc un lien entre le peuple et Dieu dans la communion avec Lui, en reconnaissant ce qu’Il était et en y rendant témoignage. Ainsi, selon les commandements de l’Éternel, considérés comme les conditions de ce lien, Dieu avait en ce jour-là reconnu le peuple, et le peuple avait reconnu l’Éternel pour son Dieu.

Après cela vient la *sanction*, c’est-à-dire ce qui donne vigueur à sa loi, dans les conséquences, (malédiction ou bénédiction) qui devaient correspondre à l’obéissance ou à la désobéissance. Le chap. 27 et les deux suivants traitent de ce sujet.

## Chapitre 27

Le chap. 27 toutefois est à part, et il est d’une assez grande portée pour l’intelligence de la parole de Dieu. Si la piété individuelle s’exprimait ainsi que nous l’avons vu au chapitre précédent, les relations publiques du peuple avec Dieu se basaient sur les menaces de la loi. Lorsque le peuple aurait traversé le Jourdain pour prendre possession de la terre promise (idée que nous retrouvons toujours dans ce livre), on devait, ayant dressé de grandes pierres et les ayant enduites de chaux, y écrire toutes les paroles de la loi. Cette loi renfermait les conditions de la jouissance du pays.

Le peuple devait se séparer en deux compagnies de tribus, une partie étant placée sur la montagne de Garizim pour bénir, l’autre sur la montagne d’Ébal pour maudire. Sur cette dernière on devait élever un autel à l’Éternel ; on y offrirait, non des sacrifices pour le péché, mais des holocaustes et des sacrifices de prospérité, culte qui supposait un peuple juste, en communion avec l’Éternel, mais placé sous la malédiction s’il violait la loi. Là-dessus, les malédictions sont prononcées, se terminant avec celle qui pèserait sur quiconque ne persévérerait pas en tout ce qui était écrit dans la loi. Mais les bénédictions de Garizim manquent entièrement.

Il n’est pas nécessaire d’insister sur l’importance de cette lacune. «Tous ceux qui sont sur le principe des oeuvres de loi (\*) sont sous malédiction», dit l’apôtre ; «car il est écrit : Maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses qui sont écrites dans le livre de la loi». Impossible d’échapper. Personne, sinon le Seigneur Jésus, n’a accompli la loi ; et Lui, si l’on ose parler ainsi, n’a pas élevé un autel d’holocauste, un autel d’adoration pour l’homme juste qui avait accompli la loi, c’est-à-dire pour lui tout seul ; mais il s’est offert pour nous sur la montagne de malédiction, en sacrifice pour le péché, et a fait taire pour l’éternité toutes ces menaces et ces malédictions. La bénédiction de Garizim, par conséquent, ne suffit pas non plus. Le ciel, et de plus, pour Lui, le trône du Père, sont la seule digne réponse et récompense pour ce qu’il a accompli en souffrant pour nos péchés.

(\*) Il ne s’agit pas dans cette expression de notre conduite, mais du principe sur lequel nous sommes placés devant Dieu. Ceux qui sont de la foi sont bénis avec le croyant Abraham ; ceux qui sont des oeuvres de loi sont sous la malédiction, car la loi dit : Maudit, etc.

Le rapport entre les principes du chap. 26 et ceux du chap. 27 est d’un grand intérêt : l’accomplissement de la promesse dans la jouissance du pays, base des actions de grâces et du culte qui a sa source dans la rédemption ; puis l’autel, le service à rendre à Dieu, service attaché à Sa loi dont la violation, en un seul point, amenait la malédiction ; telle était la condition de la jouissance du pays.

C’est à ce point de vue, le seul qui touchât au fond de la question, que l’apôtre l’envisage. C’est sur le pied de cette alliance du Deutéronome, que le peuple devenait le peuple de l’Éternel à son entrée dans le pays (Comparez vers. 9, 10, et chap. 28:69).

## Chapitre 28

Dans le chap. 28, nous avons les principes du gouvernement de Dieu au milieu d’Israël, et les conséquences immédiates de l’obéissance et de la désobéissance ; conséquences si solennellement accomplies dans le sort de ce pauvre peuple, mais toujours bien-aimé à cause des pères. Les conséquences de la violation de la loi, comme principe de relation avec Dieu, quant au fait de la justice éternelle, ne doivent pas être confondues avec les conséquences temporaires de la désobéissance sous le gouvernement de Dieu. C’est à ces dernières que se rapporte le chap. 28. Nous pouvons y remarquer pour nous-mêmes l’instruction profonde des versets 47 et 48. En ce qui concerne Israël, l’histoire universelle nous présente l’accomplissement des menaces de ce chapitre.

## Chapitre 29

Le chap. 29 est l’application personnelle de tout ce qui précède, à la conscience du peuple collectivement et individuellement, afin qu’il n’y ait aucune racine amère du péché (Comp. en Héb. 12 : 15, l’application de cette exhortation à la discipline et aux soins charitables de l’Assemblée).

Le vers. 29 exige une remarque. Nous y trouvons le contraste entre les conséquences ainsi *révélées* de l’obéissance et de la désobéissance, et les conseils de Dieu en faveur du peuple *malgré leur désobéissance,* conseils qui évidemment ne pouvaient être une règle pour leur conduite: cette règle se trouvait dans les ordonnances de la loi. Le sens de ce verset a été tellement tordu, qu’il vaut la peine de faire remarquer sa force. Les choses secrètes sont les conseils de Dieu à l’égard du peuple, lors même qu’il aurait été désobéissant et chassé de son pays ; mais quoiqu’elles ne soient pas la règle de conduite, elles sont *révélées* et sont d’un haut intérêt. Dans ce qui suit, Dieu commence déjà à les présenter à notre attention ; et sûrement il convient que nous les considérions.

Ainsi nous avons, dans ces chapitres, les relations du Juif pieux avec Dieu, fondées sur l’accomplissement des promesses faites aux pères, dans la jouissance actuelle de la terre ; les relations du peuple avec Dieu, en présence de la malédiction prononcée sur la violation de la loi ; les relations du peuple avec Dieu selon les principes de son gouvernement, et les conséquences produites par leur obéissance ou leur désobéissance ; et finalement, après que la désobéissance aura porté son fruit, les desseins de Dieu selon son propre arrêté que rien ne peut changer.

## Chapitre 30

Arrêtons-nous un moment sur ce dernier point. Le chap. 30 nous fournit un principe important. Il suppose que le peuple a déjà subi les conséquences de son obéissance et de sa désobéissance, qu’il est chassé du pays et étranger au milieu des nations. Dans un tel cas la loi ne peut plus être suivie et, en effet, la violation de la loi a, dès ce moment-là, produit ses fruits.

Mais alors, un principe tout nouveau est introduit : le retour du coeur du peuple à l’Éternel et, il faut l’ajouter, l’obéissance *en esprit.* En suite de cela l’Éternel les fait entrer dans leur pays, et les y bénit. La malédiction est transférée à leurs ennemis, et ils gardent dans le pays les ordonnances de l’Éternel, en jouissant de nouveau de sa pleine bénédiction ; car le commandement n’était ni dans le ciel, ni au delà de la mer, mais dans le coeur et dans la bouche. Ce n’est pas la nouvelle alliance, mais c’est la foi, saisissant en principe l’esprit de la loi et tournant le coeur vers le Seigneur, en des circonstances où la loi est extérieurement impraticable.

L’établissement de la nouvelle alliance, basé sur ce retour du coeur, à une époque ordonnée de Dieu, sera quelque chose de bien défini. Ici, nous avons le principe du retour du coeur d’Israël, lorsqu’il sera sous la malédiction de la loi qu’il avait violée. L’apôtre cite ce passage pour montrer ce qui forme la base du principe : un témoignage rendu à ce qu’est la justice par la foi, et il l’applique à Christ lui-même en montrant qu’Il est «fin de la loi pour justice à tout croyant». Dans notre passage, c’est le retour de leur coeur à l’objet et à la fin de la loi, quand le jugement pèse sur eux, pour l’avoir violée, et que toute espérance de justice par son accomplissement est impossible. Le principe lui-même est contenu dans ce passage, où l’apôtre introduit Christ comme en étant le vrai accomplissement.

À la fin du chapitre, Moïse déclare qu’il a mis maintenant devant eux le bien et le mal, et qu’ils auront à subir les conséquences de leur choix.

## Chapitre 31

Au chap. 31, Moïse introduit Josué, comme celui sous la conduite duquel le peuple allait entrer en possession de la terre promise. Il ordonne que chaque septième année la loi soit lue devant tout Israël à la fête des tabernacles, afin que chacun en prenne connaissance, dans le moment solennel, où, jouissant de nouveau, pour ainsi dire, de la bénédiction qu’elle leur assurait, ils se soumettaient à elle comme témoignage que le pays, comme aussi toute chose, appartenait à l’Éternel. Ensuite, lorsque Josué est établi dans sa charge, Dieu commande à Moïse de communiquer au peuple un cantique inspiré de Lui. Ce cantique, basé sur la certitude de l’iniquité du peuple, annonce les voies de l’Éternel à son égard ; et Moïse ordonne aux Lévites de placer la loi écrite à côté de l’arche de l’alliance, comme témoignage contre le peuple.

## Chapitre 32

Au chap. 32, nous avons le cantique prophétique basé sur la chute du peuple, prédite d’avance. Ce cantique déclare d’abord, quoi qu’il arrive, la perfection de l’Éternel ; c’est Israël qui s’est corrompu (Comp. Ps. 22: 3, où Christ peut dire «Pourquoi ?»). En même temps (vers. 8) nous avons la déclaration de toute importance, que, dans son gouvernement du monde, Dieu avait fait d’Israël le centre, et avait arrangé les peuplades de la terre dans leurs diverses localités, en ayant égard aux bornes d’Israël, comme premier objet de ces voies ; car son peuple terrestre est le lot de l’Éternel, son héritage sur la terre. Mais Jeshurun, le droiturier, Israël, s’est engraissé et a regimbé et méprisé le rocher de son salut. Par conséquent Dieu les excite à la jalousie par ceux qui n’étaient pas un peuple. C’est l’appel des gentils, selon Rom. 10: 19.

Le jugement tombe néanmoins sur Israël, en sorte que Dieu l’aurait détruit, si la gloire de son nom ne l’en avait pas empêché, car les gentils s’étaient manifestés comme absolument iniques. Là-dessus, son peuple étant dans la détresse, sans force et sans espérance, l’Éternel se souvient de lui et se venge à la fin de ses ennemis, de ces Gentils idolâtres. Mais, tout en exerçant la vengeance, c’est alors qu’ayant rétabli son peuple Israël, il fera que les Gentils se réjouiront avec lui.

Ce principe est déjà vrai maintenant, mais le témoignage qu’il fournit sera pleinement accompli lorsque Israël sera de nouveau rétabli dans la jouissance des promesses, lorsque Dieu manifestera sa miséricorde envers *Son* pays comme envers son peuple. Le cours complet de ses voies à l’égard du peuple, qui en forme le centre sur la terre, est ainsi pleinement développé. Ensuite Moïse leur rappelle le grand but de ce livre, l’obéissance, et que, par elle, ils prolongeraient leurs jours sur la terre qu’ils allaient posséder.

Enfin, le pauvre Moïse doit monter sur le mont Nébo pour voir le pays dans lequel il ne peut entrer, n’ayant pas répondu à l’exigence de la gloire de Dieu dans le désert, ni sanctifié son nom par la foi. C’est la conséquence inévitable, *sous la loi*, du juste gouvernement de Dieu envers un *serviteur*. Il n’entre pas dans la jouissance de la promesse. Une seule faute l’en prive.

## Chapitre 33

Nous avons encore les bénédictions prononcées sur le peuple par cet homme de Dieu avant sa mort (Chap. 33). Les bénédictions de Jacob étaient plutôt historiques, en rapport avec l’avenir. Ici, elles ont trait plutôt à la relation du peuple avec Dieu selon son gouvernement. Les tribus sont toujours au nombre de douze (Siméon est omis, pour faire place à deux tribus de la postérité de Joseph, premier-né quant à l’héritage à la place de Ruben). Ici, l’ordre est selon la bénédiction de Dieu, et non pas selon les droits de la nature. Sur ce dernier principe, Israël, représenté par Ruben, sera diminué, mais ne mourra pas.

L’Éternel est là dans sa majesté avec le feu de la loi dans sa droite ; mais il aime le peuple, c’est-à-dire ses saints qui l’entourent pour recevoir ses enseignements. Par la médiation de Moïse, le peuple reçoit une loi qui est l’héritage de la congrégation de Jacob. Il est là, ce Moïse, comme roi. Telles sont donc les relations sur lesquelles ces bénédictions sont basées.

Les bénédictions ne sont pas présentées ici historiquement comme étant celles des enfants des pères, en rapport par conséquent avec Shilo, la pierre d’Israël : ce n’est point non plus une vue complète des voies de Dieu en Israël, comme dans la Genèse ; mais ce chapitre a pour sujet les relations de l’Éternel avec le peuple, mis en possession du pays (comme dans tout le reste du livre) et placé sous le gouvernement de Dieu. L’Éternel bénit, mais bénit selon la majesté de Sinaï et selon la révélation qu’il a donnée de Lui-même dans le buisson ; Moïse, le roi, est le canal de ces bénédictions qui se rapportent ainsi à la nation et sont basées sur ses relations avec Dieu. Ainsi, Lévi est béni, ayant été fidèle à l’Éternel ; Joseph a la bénédiction et la faveur de Celui qui demeurait dans le buisson, ayant été mis à part de ses frères, craignant Dieu, et vase de ses desseins. Telle était par conséquent la position de ces deux tribus dans le pays ; par contre Siméon, qui n’est pas mentionné ici, était, pour ainsi dire, perdu dans le pays, sa portion étant là où habitaient les Philistins.

Il faut aussi remarquer ici, que les bénédictions principales sont sur celui qui, pour l’amour de Dieu, n’a connu ni son père ni sa mère, c’est-à-dire sur Lévi ; et sur Joseph qui, pour la gloire de Dieu, était mis à part de ses frères. Tous deux étaient à Lui. Lévi a la place la plus excellente ; sa séparation qui, de fait, allait avoir lieu, était un fruit de sa fidélité. Joseph a peut-être une jouissance plus sensible de la faveur divine ; il était fidèle à Dieu dans sa séparation involontaire. Ces deux conditions sont complètement réalisées en Christ.

Si la bénédiction de Dieu conserve la vie à Ruben avec ses hommes en petit nombre, Juda est présenté à l’Éternel pour être exaucé et afin que l’aide de l’Éternel soit avec lui. L’expression de : «Amène-le à son peuple», est digne de toute attention, dans les relations qui ont existé entre ce peuple et Dieu, vu la position de Juda dans l’histoire du peuple sous le gouvernement de Dieu, et sa dispersion actuelle ; vu aussi ce qui aura lieu dans l’avenir, lorsque le peuple tout entier sera ramené en unité dans son pays.

Lévi occupe la troisième place, Siméon étant omis. La demande que fait le prophète-roi pour Lévi est celle de la sacrificature éternelle du peuple de Dieu (sur la terre, bien entendu). «L’homme de ta bonté» s’emploie dans le sens de la piété envers Dieu, de la grâce dans le coeur. Moïse demande que «les perfections et les lumières» (Thummim et Urim) dans l’intelligence des relations qui subsisteraient de fait en tout temps entre le peuple et Dieu, et entre Dieu et le peuple en retour, fussent avec l’homme de grâce et de piété, officiellement avec la tribu sacerdotale.

Mais la base de cette demande est remarquable, quant au gouvernement de Dieu. *Dieu* avait éprouvé le peuple à Massa et avait contesté avec lui à Mériba. Or c’est précisément ce qui est attribué à *Israël* dans l’histoire. Il a tenté (ou éprouvé) Dieu à Massa, et contesté avec Lui à Mériba. Mais là où la chair s’est montrée en Israël, Dieu a mis son sacrificateur à l’épreuve ; et aux eaux de Mériba, où Moïse ne l’a pas sanctifié, il a été en lutte avec Moïse (\*). Circonstance pénible, que d’être privé du fleuve des bénédictions évidentes et sensibles au milieu du peuple de Dieu ; état qui donne occasion à la manifestation de la chair rebelle et aux murmures contre Dieu dans le désert ; à tenter Dieu, en disant : «Est-il au milieu de nous ?» — c’est par ces circonstances que Dieu met ses sacrificateurs à l’épreuve ! L’Église, dans sa position sacerdotale, et spécialement ceux qui ont à coeur le bien de l’Église, sont aussi mis à l’épreuve, pour voir s’ils savent compter sur la bénédiction de Dieu malgré tout. Or, quoique Lévi fût mis à l’épreuve dans sa sacrificature, il avait été mis à l’épreuve afin de l’obtenir ; entre l’homme et Dieu, l’homme même le plus proche selon la chair, Lévi n’avait pas hésité un moment. C’est la seule base de toute sacrificature. On ne saurait se tenir pour l’homme devant Dieu, qu’autant qu’on s’est tenu en vérité pour Dieu devant les hommes. Car avec quel Dieu serait-on un médiateur ? Ce ne serait pas avec le Dieu de sainteté, ayant le droit sur tout notre être. On ne pourrait avoir, pour les pécheurs, que la sympathie de la chair qui participe à leurs péchés.

(\*) Sans doute, la chute de cet homme de Dieu était l’effet de son état précédent, car il était homme. L’épreuve, quand nous ne sommes pas en bon état, est un châtiment, mais un châtiment nécessaire, et a une bénédiction pour résultat. C’est pourquoi, tout en étant une bénédiction, il est dit : «Ne nous induis pas en tentation».

Il faut être reçu en la présence de Dieu selon sa sainteté, afin de pouvoir intercéder pour l’homme dans sa faiblesse. C’est ce qui est absolument vrai de Jésus et, dans un sens pratique, de nous tous. Mais, pour être intercesseur, il faut à l’occasion un témoignage de fidélité, et il faut nécessairement que cela nous coûte devant les hommes. Il faut être pour Dieu et ne pas s’épargner soi-même, en haïssant son père et sa mère. Cette instruction est importante. Il faut aussi distinguer entre l’épreuve de notre sacrificature, et l’épreuve de nous-mêmes avant d’y entrer. Ici, il s’agit de l’épreuve pratique quand nous sommes sacrificateurs, car nous le sommes par grâce.

Il paraîtrait que la place de Benjamin en relation avec l’Éternel était d’être gardé près de Lui, dans sa faveur, ainsi que cela eut lieu pour cette tribu, dans les limites de laquelle était Jérusalem.

Joseph a sa bénédiction terrestre à titre de premier-né ; quant à l’héritage, sa terre est bénie, la double portion lui est déchue.

Je n’ai pas de remarques à faire sur les autres bénédictions, sauf que celles de Zabulon et d’Issacar semblent être encore à venir, et que celles de Gad semblent établir les relations qui existaient déjà.

Mais, en outre, si les voies de Dieu envers son peuple étaient en rapport avec leur fidélité et la manifestation de Lui-même ; si Dieu adaptait ses voies à leur conduite pour manifester à la fois son gouvernement et Lui-même, il s’élèverait aussi Lui-même au-dessus de tout pour bénir et pour garder. Il retournerait aux droits de sa propre gloire, afin d’être pour son peuple une source infaillible de bénédiction et de sécurité ; il ferait connaître sa gloire en faveur d’Israël ; il était porté sur les cieux à son secours. Là où était sa majesté, là était le secours de ce peuple. Il le soutiendrait aussi ; Il détruirait ses ennemis ; alors seulement Israël serait en sécurité. Cette nation habiterait une terre fertile que les cieux couvriraient de bénédictions comme d’une rosée. Heureux peuple ! objet de la délivrance de Dieu, qui lui était comme un bouclier et comme une épée ! Ses ennemis lui rendraient une obéissance forcée.

Ainsi, quels que fussent les détails des relations du peuple avec Dieu dans son gouvernement, il les bénirait à la fin comme peuple, selon sa souveraine gloire et sa majesté.

Considérons maintenant un peu (Chap. 34) la défense faite à Moïse d’entrer dans la terre de promesse. Moïse, homme de Dieu, pouvait prononcer les bénédictions d’Israël comme étant entré dans le pays ; mais lui-même, serviteur de Dieu, appartenait au désert. Il y a plus d’une chose à peser ici. Quant à la position de Moïse, elle était celle de gouverner un peuple placé sous les principes de Sinaï ; c’est-à-dire que, bien qu’il fût sous le gouvernement de Dieu, c’était dans la chair que ce peuple y était soumis (Comp. Rom. 7 : 5, où ce sujet est pleinement traité).

Or l’homme dans la chair, sous le gouvernement de Dieu, ne saurait entrer dans la jouissance de la promesse. Cela est vrai même d’un chrétien : en Jésus mort et ressuscité, il est assis dans les lieux célestes ; il jouit de la promesse en présence de Dieu, ou du moins ses affections le portent en haut ; sa vie y est cachée avec Christ (\*), mais, comme homme sur la terre, il est sous le gouvernement de Dieu, qui agit envers lui selon la manifestation de sa vie spirituelle ici-bas ; et Christ est entre lui et Dieu, exerçant la sacrificature et l’office d’Avocat, qui n’établissent pas la justice (déjà établie une fois pour toutes), mais qui maintiennent les relations d’hommes faibles avec Dieu, dans la lumière, à la communion de laquelle ils sont appelés, en Christ qui s’y trouve. Il obtient pour eux la grâce et la miséricorde pour recevoir du secours au temps opportun, afin qu’ils ne tombent pas, ou afin de les relever, comme leur Avocat, s’ils sont tombés, par l’opération du Saint Esprit sur la terre.

(\*) La première de ces choses forme l’enseignement de l’épître aux Éphésiens ; la seconde celui de l’épître aux Colossiens. Dans les Éphésiens, mort dans ses péchés, l’homme est ressuscité et placé en Christ dans les lieux célestes : c’est une nouvelle création. Dans les Colossiens, l’homme est mort au péché et ressuscité avec Christ, et ses affections sont aux choses d’en haut. Dans cette dernière épître, il est vu aussi comme mort dans ses péchés, et ressuscité avec Christ, mais non comme assis dans les lieux célestes.

Traverser le Jourdain était, en figure, mourir et être ressuscité avec Christ. Josué représente toujours Christ, Chef de son peuple *selon la puissance de l’Esprit*. Mais le désert est ce monde. Moïse y dirige et y gouverne le peuple selon Dieu ; par conséquent, il n’entre pas en Canaan.

La différence (nous nous y étendrons davantage en étudiant le livre de Josué) entre la mer Rouge et le Jourdain, est que la mer Rouge signifie l’efficace de la rédemption par la mort et la résurrection de Christ lui-même, et que, de plus, nous sommes vus *en* Lui ; le Jourdain est l’application de cette vérité à l’âme, comme étant morts *avec* Lui, pour entrer dans la jouissance des promesses. Le passage de la mer est suivi de cantiques de joie ; celui du Jourdain, de combats, et de la réalisation des promesses.

Quant à Moïse lui-même personnellement, la faute qui lui a fermé l’entrée de la terre promise est bien connue. Provoqué par la rébellion d’Israël, et fatigué des soins qu’il devait prodiguer sans cesse au peuple, au lieu d’exalter l’Éternel aux yeux d’Israël, il s’est exalté lui-même. Il s’est servi du don de Dieu pour s’élever ; il n’a pas sanctifié l’Éternel aux yeux du peuple ; il ne Lui a pas donné la place qui lui est due. Dieu ne se lasse pas dans sa bonté ; et ainsi, agissant en discipline pour le bien de son peuple, selon Sa majesté, il peut toujours en revenir aux voies de bénédiction directe qui découlent de sa grâce infaillible. L’homme, lassé du mal qui l’irrite, cherche à s’élever, pour se mettre au-dessus et à l’abri du mal, parce qu’il n’est pas au-dessus de lui. Désormais il ne glorifie plus Dieu ; il s’exalte lui-même et il est abaissé.

Si Moïse, au lieu d’agir selon la chair, s’était souvenu que ni lui, ni sa gloire n’étaient en question, mais qu’il s’agissait de Dieu (et que de fois il le leur avait dit !) il aurait senti que le peuple ne pouvait toucher à la gloire de Dieu, et cette gloire infaillible l’aurait soutenu. Il n’aurait considéré que cette gloire, qui se maintient toujours elle-même ; en sorte que si seulement nous cherchons à la maintenir, nous pouvons nous reposer sur elle.

Mais la foi lui a manqué, et l’entrée du pays lui fut interdite, quand, seule, la perfection de cette gloire pouvait la donner aux hommes. En effet, qu’est-ce qui pouvait assurer le trajet du désert et l’entrée de Canaan à Israël ? La pure grâce toute seule. C’est la hauteur de cette grâce qui surmonte tout, que Moïse n’a pu comprendre, et c’était selon cette grâce, comme nous l’avons vu, que Dieu agissait à Mériba.

Or la loi ne pouvait faire entrer dans la vie ; c’est pourquoi la chair, le monde et la loi, toujours corrélatifs dans les voies de Dieu, appartenaient au trajet du désert, et Moïse y reste. Il pouvait, comme homme de Dieu et prophète, annoncer la grâce qui assurait la bénédiction d’Israël.

(Chap. 33 : 26-29). Fidèle dans toute sa maison, comme serviteur, il reste en deçà du Jourdain ; preuve, dans ces circonstances touchantes, qu’il faut une création absolument nouvelle pour jouir des promesses de Dieu, qui seules, après tout, peuvent nous amener en sûreté, même au bout de la traversée du désert, selon la grâce infaillible de notre Dieu.

Moïse meurt, est enseveli par l’Éternel, et n’est pas employé, comme objet d’une vénération charnelle (lorsque son nom les honorerait selon la chair), par un peuple toujours prêt à tomber dans ce péché, alors que ce même peuple s’opposait constamment à lui quand sa présence selon Dieu contrariait cette chair. Il était un homme honoré de Dieu, qui n’a guère eu son semblable, à l’exception, cela va sans dire, de Celui qui n’eut jamais d’égal. Toutefois Moïse était un homme, et l’homme n’est que vanité !